·BIBLIOTECA·
·LVCCHESI·PALLI·

III 17 VII 1

III 17 VII 1(25

89500

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU.

TOME VINGT-CINQUIEME.

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

COLLECTION
COMPLETE
DES ŒUVRES
DE
J. J. ROUSSEAU,
Citoyen de Geneve.

TOME VINGT-CINQUIEME.

Contenant un Recueil de Lettres ſur la *Philoſophie* la *Morale* & la *Politique*.

A GENEVE.

M. DCC. LXXXII.

BIBLIOTECA · LUCCHESI · PALLI
BIBLIOTECA NAZIONALE · VITTORIO EMANUELE III · NAPOLI

PIECES

DIVERSES.

TOME SECOND.

LETTRE

A M. M***.

Montmorenci le 7 Juin 1762.

JE me garderois de vous inquiéter, cher M***, ſi je croyois que vous fuſſiez tranquille ſur mon compte; mais la fermentation eſt trop forte pour que le bruit n'en ſoit pas arrivé juſqu'à vous, & je juge par les lettres que je reçois des provinces que les gens qui m'aiment, y ſont encore plus alarmés pour moi qu'à Paris. Mon livre a paru dans des circonſtances malheureuſes. Le Parlement de Paris, pour juſtifier ſon zele contre les Jéſuites, veut, dit-on, perſécuter auſſi ceux qui ne penſent pas comme eux, & le ſeul homme en France qui croye en Dieu, doit être la victime des défenſeurs du Chriſtianiſme. Depuis pluſieurs jours, tous mes amis s'efforcent à l'envi de m'effrayer; on m'offre par-tout des retraites; mais comme on ne me donne pas pour les accepter des raiſons bonnes

pour moi, je demeure; car votre ami Jean-Jaques n'a point appris à ſe cacher. Je penſe auſſi qu'on groſſit le mal à mes yeux pour tâcher de m'ébranler; car je ne ſaurois concevoir à quel titre, moi citoyen de Geneve, je puis devoir compte au Parlement de Paris d'un livre que j'ai fait imprimer en Hollande avec privilege des Etats-Généraux. Le ſeul moyen de défenſe que j'entends employer, ſi l'on m'interroge, eſt la recuſation de mes Juges; mais ce moyen ne les contentera pas; car je vois que, tout plein de ſon pouvoir ſuprême, le Parlement a peu d'idée du droit des gens, & ne le reſpectera gueres dans un petit particulier comme moi. Il y a dans tous les Corps des intérêts auxquels la juſtice eſt toujours ſubordonnée, & il n'y a pas plus d'inconvénient à brûler un innocent au Parlement de Paris, qu'à en rouer un autre au Parlement de Toulouſe. Il eſt vrai qu'en général les Magiſtrats du premier de ces Corps aiment la juſtice, & ſont toujours équitables & modérés quand un aſcendant trop fort ne s'y oppoſe pas; mais ſi cet aſcendant agit dans cette affaire, comme il eſt probable, ils n'y réſiſte-

ront point. Tels ſont les hommes, cher M***, telle eſt cette ſociété ſi vantée; la juſtice parle, & les paſſions agiſſent. D'ailleurs, quoique je n'euſſe qu'à déclarer ouvertement la vérité des faits, ou, au contraire, à uſer de quelque menſonge pour me tirer d'affaire, même malgré eux; bien réſolu de ne rien dire que de vrai, & de ne compromettre perſonne, toujours gêné dans mes réponſes, je leur donnerai le plus beau jeu du monde pour me perdre à leur plaiſir.

Mais, cher M***, ſi la deviſe que j'ai priſe n'eſt pas un pur bavardage, c'eſt ici l'occaſion de m'en montrer digne; & à quoi puis-je employer mieux le peu de vie qui me reſte? De quelque maniere que me traitent les hommes, que me feront-ils que la nature & mes maux ne m'euſſent bientôt fait ſans eux? Ils pourront m'ôter une vie que mon état me rend à charge, mais ils ne m'ôteront pas ma liberté; je la conſerverai, quoi qu'ils faſſent, dans leurs liens & dans leurs murs. Ma carriere eſt finie, il ne me reſte plus qu'à la couronner. J'ai rendu gloire à Dieu, j'ai parlé pour le bien des hommes; ô ami! pour une ſi

grande cauſe, ni toi ni moi ne refuſerons jamais de ſouffrir. C'eſt aujourd'hui que le Parlement rentre ; j'attends en paix ce qu'il lui plaira d'ordonner de moi.

Adieu, cher M***, je vous embraſſe tendrement ; ſi-tôt que mon ſort ſera décidé, je vous en inſtruirai, ſi je reſte libre. Sinon vous l'apprendrez par la voix publique.

LETTRE

AU MÊME.

A Yverdun le 15 Juin 1762.

VOUS aviez mieux jugé que moi, cher M*** ; l'événement a juſtifié votre prévoyance, & votre amitié voyoit plus clair que moi ſur mes dangers. Après la réſolution où vous m'avez vu dans ma précédente lettre, vous ſerez ſurpris de me ſavoir maintenant à Yverdun ; mais je puis vous dire que ce n'eſt pas ſans peine & ſans des conſidérations très-graves, que j'ai pu me déterminer à un parti ſi peu de mon goût. J'ai attendu juſqu'au dernier moment ſans me laiſſer effrayer, & ce ne fut qu'un courier venu dans la nuit du 8 au 9 de M. le Prince de Conti à Madame de Luxembourg, qui apporta les détails ſur leſquels je pris ſur le champ mon parti. Il ne s'agiſſoit plus de moi ſeul, qui ſurement n'ai jamais approuvé le tour qu'on a pris dans cette affaire, mais des perſonnes qui, pour l'amour de moi, s'y trouvoient intéreſſées, &, qu'une fois

arrêté, mon ſilence même, ne voulant pas mentir, eût compromiſes. Il a donc fallu fuir, cher M***, & m'expoſer, dans une retraite aſſez difficile, à toutes les tranſes des ſcélérats, laiſſant le Parlement dans la joie de mon évaſion, & très-réſolu de ſuivre la contumace auſſi loin qu'elle peut aller. Ce n'eſt pas, croyez-moi, que ce Corps me haïſſe & ne ſente fort bien ſon iniquité. Mais voulant fermer la bouche aux dévots en pourſuivant les Jéſuites, il m'eût, ſans égard pour mon triſte état, fait ſouffrir les plus cruelles tortures; il m'eût fait brûler vif avec auſſi peu de plaiſir que de juſtice, & ſimplement parce que cela l'arrangeoit. Quoi qu'il en ſoit, je vous jure, cher M***, devant ce Dieu qui lit dans mon cœur, que je n'ai rien fait en tout ceci contre les loix; que non-ſeulement j'étois parfaitement en regle, mais que j'en avois les preuves les plus authentiques; & qu'avant de partir, je me ſuis défait volontairement de ces preuves pour la tranquillité d'autrui.

Je ſuis arrivé ici hier matin, & je vais errer dans ces montagnes juſqu'à ce que j'y trouve un aſyle aſſez ſau-

vage pour y paſſer en paix le reſte de mes miſérables jours. Un autre me demanderoit peut-être pourquoi je ne me retire pas à Geneve ; mais, ou je connois mal mon ami M ***, ou il ne me fera ſurement pas cette queſtion ; il ſentira que ce n'eſt point dans la patrie qu'un malheureux proſcrit doit ſe réfugier ; qu'il n'y doit point porter ſon ignominie, ni lui faire partager ſes affronts. Que ne puis-je dès cet inſtant y faire oublier ma mémoire ! N'y donnez mon adreſſe à perſonne ; n'y parlez plus de moi ; ne m'y nommez plus. Que mon nom ſoit effacé de deſſus la terre. Ah M *** ! la providence s'eſt trompée ; pourquoi m'a-t-elle fait naître parmi les hommes, en me faiſant d'une autre eſpece qu'eux ?

LETTRE

AU MÊME.

A Yverdun le 22 Juin 1762.

CE que vous me marquez, cher M***, eſt à peine croyable. Quoi ! décrété ſans être ouï ! Et où eſt le délit ? où ſont les preuves ? Genevois, ſi telle eſt votre liberté, je la trouve peu regrettable. Cité à comparoître, j'étois obligé d'obéir ; au lieu qu'un décret de priſe de corps ne m'ordonnant rien, je puis demeurer tranquille. Ce n'eſt pas que je ne veuille purger le décret, & me rendre dans les priſons en tems & lieu, curieux d'entendre ce qu'on peut avoir à me dire ; car j'avoue que je ne l'imagine pas. Quant à préſent, je penſe qu'il eſt à propos de laiſſer au Conſeil le tems de revenir ſur lui-même, & de mieux voir ce qu'il a fait. D'ailleurs, il ſeroit à craindre que dans ce moment de chaleur, quelques citoyens ne viſſent pas ſans murmure le traitement qui m'eſt deſtiné, & cela pourroit ranimer des aigreurs qui doivent reſter à jamais

éteintes. Mon intention n'eſt pas de jouer un rôle, mais de remplir mon devoir.

Je ne puis vous diſſimuler, cher M***, que quelque pénétré que je ſois de votre conduite dans cette affaire, je ne ſaurois l'approuver. Le zele que vous marquez ouvertement pour mes intérêts, ne me fait aucun bien préſent, & me nuit beaucoup pour l'avenir en vous nuiſant à vous-même. Vous vous ôtez un crédit que vous auriez employé très-utilement pour moi dans un tems plus heureux. Apprenez à louvoyer, mon jeune ami, & ne heurtez jamais de front les paſſions des hommes, quand vous voulez les ramener à la raiſon. L'envie & la haine ſont maintenant contre moi à leur comble. Elles diminueront quand, ayant depuis long-tems ceſſé d'écrire, je commencerai d'être oublié du public, & qu'on ne craindra plus de moi la vérité. Alors ſi je ſuis encore, vous me ſervirez & l'on vous écoutera. Maintenant taiſez-vous; reſpectez la déciſion des Magiſtrats & l'opinion publique; ne m'abandonnez pas ouvertement, ce ſeroit une lâcheté; mais parlez peu de moi, n'affectez point

de me défendre, écrivez-moi rarement, & ſur-tout gardez-vous de me venir voir : je vous le défends avec toute l'autorité de l'amitié : enfin ſi vous voulez me ſervir, ſervez-moi à ma mode ; je ſais mieux que vous ce qui me convient.

J'ai fait aſſez bien mon voyage, mieux que je n'euſſe oſé l'eſpérer. Mais ce dernier coup m'eſt trop ſenſible pour ne pas prendre un peu ſur ma ſanté. Depuis quelques jours je ſens des douleurs qui m'annoncent peut-être une rechûte. C'eſt grand dommage de ne pas jouir en paix d'une retraite ſi agréable. Je ſuis ici chez un ancien & digne Patron & bienfaiteur (*), dont l'honorable & nombreuſe famille m'accable à ſon exemple d'amitiés & de careſſes. Mon bon ami, que j'aime à être bien voulu & careſſé ! il me ſemble que je ne ſuis plus malheureux quand on m'aime : la bienveillance eſt douce à mon cœur, elle me dédommage de tout. Cher M***, un tems viendra peut-être que je pourrai vous preſſer contre mon ſein, & cet eſpoir me fait encore aimer la vie.

(*) M. D. Roguin.

LETTRE

A MONSIEUR

DE GINGINS DE MOIRY.

Yverdun 22 Juin 1762.

MONSIEUR,

VOUS verrez par la lettre ci-jointe que je viens d'être décrété à Geneve de priſe de corps. Celle que j'ai l'honneur de vous écrire n'a point pour objet ma ſureté perſonnelle ; au contraire, je ſais que mon devoir eſt de me rendre dans les priſons de Geneve puiſqu'on m'y a jugé coupable, & c'eſt certainement ce que je ferai, ſi-tôt que je ſerai aſſuré que ma préſence ne cauſera aucun trouble dans ma patrie. Je ſais d'ailleurs que j'ai le bonheur de vivre ſous les loix d'un Souverain équitable & éclairé qui ne ſe gouverne point par les idées d'autrui, qui peut & qui veut protéger l'innocence opprimée. Mais, Monſieur, il ne me ſuffit pas dans mes malheurs de la protection même du Souverain, ſi je ne ſuis encore honoré de ſon eſtime, & s'il ne me voit de

bon œil chercher un aſyle dans ſes Etats. C'eſt ſur ce point, Monſieur, que j'oſe implorer vos bontés, & vous ſupplier de vouloir bien faire au ſouverain Sénat un rapport de mes reſpectueux ſentimens. Si ma démarche a le malheur de ne pas agréer à LL. EE. je ne veux point abuſer d'une protection qu'elles n'accorderoient qu'au malheureux, & dont l'homme ne leur paroîtroit pas digne, & je ſuis prêt à ſortir de leurs Etats, même ſans ordre; mais ſi le défenſeur de la cauſe de Dieu, des loix, de la vertu, trouve grace devant elles, alors, ſuppoſé que mon devoir ne m'appelle point à Geneve, je paſſerai le reſte de mes jours dans la confiance d'un cœur droit & ſans reproche, ſoumis aux juſtes loix du plus ſage des Souverains.

LETTRE

A M. M***.

A Yverdun le 24 Juin 1762.

ENCORE un mot, cher M***, & nous ne nous écrirons plus qu'au beſoin.

Ne cherchez point à parler de moi; mais dans l'occaſion dites à nos Magiſtrats que je les reſpecterai toujours, même injuſtes; & à tous nos concitoyens, que je les aimerai toujours, même ingrats. Je ſens dans mes malheurs que je n'ai point l'ame haineuſe; & c'eſt une conſolation pour moi de me ſentir bon, auſſi dans l'adverſité. Adieu, vertueux M***, ſi mon cœur eſt ainſi pour les autres, vous devez comprendre ce qu'il eſt pour vous.

LETTRE

A MADAME

CRAMER DE LON.

2 Juillet 1762.

IL y a long-tems, Madame, que rien ne m'étonne plus de la part des hommes, pas même le bien quand ils en font. Heureuſement je mets toutes les vingt-quatre heures un jour de plus à couvert de leurs caprices ; il faudra bientôt qu'ils ſe dépêchent, s'ils veulent me rendre la victime de leurs jeux d'enfans.

LETTRE

A MONSIEUR

DE GINGINS DE MOIRY,

Membre du Conſeil Souverain de la République de Berne, & Seigneur Baillif à Yverdun.

Motiers le 21 Juillet 1762.

J'USE, Monſieur, de la permiſſion que vous m'avez donnée de rappeller à votre ſouvenir un homme dont le cœur plein de vous & de vos bontés conſervera toujours cherement les ſentimens que vous lui avez inſpirés. Tous mes malheurs me viennent d'avoir trop bien penſé des hommes. Ils me font ſentir combien je m'étois trompé. J'avois beſoin, Monſieur, de vous connoître, vous & le petit nombre de ceux qui vous reſſemblent, pour ne pas me reprocher une erreur qui m'a coûté ſi cher. Je ſavois qu'on ne pouvoit dire impunément la vérité dans ce ſiecle, ni peut-être dans aucun autre; je m'attendois à ſouffrir pour

la cauſe de Dieu ; mais je ne m'attendois pas, je l'avoue, aux traitemens inouis que je viens d'éprouver. De tous les maux de la vie humaine, l'opprobre & les affronts ſont les ſeuls auxquels l'honnête homme n'eſt point préparé. Tant de barbarie & d'acharnement m'ont ſurpris au dépourvu. Calomnié publiquement par des hommes établis pour venger l'innocence ; traité comme un malfaiteur dans mon propre pays que j'ai tâché d'honorer ; pourſuivi, chaſſé d'aſyle en aſyle, ſentant à la fois mes propres maux & la honte de ma patrie, j'avois l'ame émue & troublée, j'étois découragé ſans vous. Homme illuſtre & reſpectable, vos conſolations m'ont fait oublier ma miſere, vos diſcours ont élevé mon cœur, votre eſtime m'a mis en état d'en demeurer toujours digne : j'ai plus gagné par votre bienveillance que je n'ai perdu par mes malheurs. Vous me la conſerverez, Monſieur, je l'eſpere, malgré les hurlemens du fanatiſme & les adroites noirceurs de l'impiété. Vous êtes trop vertueux pour me haïr d'oſer croire en Dieu, & trop ſage pour me punir d'uſer de la raiſon qu'il m'a donnée.

LETTRE

A MYLORD MARECHAL.

Juillet 1762.

Vitam impendere vero.

MYLORD,

UN pauvre Auteur proſcrit de France, de ſa patrie, du Canton de Berne, pour avoir dit ce qu'il penſoit être utile & bon, vient chercher un aſyle dans les Etats du Roi. Mylord, ne me l'accordez pas ſi je ſuis coupable, car je ne demande point de grace & ne crois point en avoir beſoin : mais ſi je ne ſuis qu'opprimé, il eſt digne de vous & de Sa Majeſté de ne pas me refuſer le feu & l'eau qu'on veut m'ôter par toute la terre. J'ai cru vous devoir déclarer ma retraite, & mon nom trop connu par mes malheurs : ordonnez de mon ſort, je ſuis ſoumis à vos ordres ; mais ſi vous m'ordonnez auſſi de partir dans l'état où je ſuis, obéir m'eſt impoſſible, & je ne ſaurois plus où fuir.

Daignez, Mylord, agréer les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M***.

Motiers, Juillet 1762.

J'Ai rempli ma miſſion, Monſieur, j'ai dit tout ce que j'avois à dire, je regarde ma carriere comme finie, il ne me reſte plus qu'à ſouffrir & mourir; le lieu où cela doit ſe faire eſt aſſez indifférent. Il importoit peut-être que parmi tant d'Auteurs menteurs & lâches, il en exiſtât un d'une autre eſpece, qui oſât dire aux hommes les vérités utiles qui feroient leur bonheur s'ils ſavoient les écouter. Mais il n'importoit pas que cet homme ne fût point perſécuté; au contraire, on m'accuſeroit peut-être d'avoir calomnié mon ſiecle, ſi mon hiſtoire même n'en diſoit plus que mes écrits; & je ſuis preſque obligé à mes contemporains de la peine qu'ils prennent à juſtifier mon mépris pour eux. On en lira mes écrits avec plus de confiance. On verra même, & j'en ſuis fâché, que j'ai ſouvent trop bien penſé des hommes. Quand je ſortis de Fran-

ce, je voulus honorer de ma retraite l'Etat de l'Europe pour lequel j'avois le plus d'eſtime, & j'eus la ſimplicité de croire être remercié de ce choix. Je me ſuis trompé ; n'en parlons plus. Vous vous imaginez bien que je ne ſuis pas, après cette épreuve, tenté de me croire ici plus ſolidement établi. Je veux rendre encore cet honneur à votre pays de penſer que la ſureté que je n'y ai pas trouvée, ne ſe trouvera pour moi nulle part. Ainſi, ſi vous voulez que nous nous voyons ici, venez tandis qu'on m'y laiſſe ; je ſerai charmé de vous embraſſer.

Quant à vous, Monſieur, & à votre eſtimable ſociété, je ſuis toujours à votre égard dans les mêmes diſpoſitions où je vous écrivis de Montmorenci ; je prendrai toujours un véritable intérêt au ſuccès de votre entrepriſe ; & ſi je n'avois formé l'inébranlable réſolution de ne plus écrire, à moins que la furie de mes perſécuteurs ne me force à reprendre enfin la plume pour ma défenſe, je me ferois un honneur & un plaiſir d'y contribuer ; mais, Monſieur, les maux & l'adverſité ont achevé de m'ôter le peu de vigueur d'eſprit qui m'étoit reſtée ;

je ne ſuis plus qu'un être végétatif, une machine ambulante, il ne me reſte qu'un peu de chaleur dans le cœur pour aimer mes amis & ceux qui méritent de l'être ; j'euſſe été bien réjoui d'avoir à ce titre le plaiſir de vous embraſſer.

LETTRE

A MONSIEUR

DE MONTMOLLIN.

A Motiers le 24 Août 1762.

MONSIEUR,

LE reſpect que je vous porte, & mon devoir comme votre paroiſſien m'oblige, avant d'approcher de la Ste. Table, de vous faire de mes ſentimens, en matiere de foi, une déclaration devenue néceſſaire par l'étrange préjugé pris contre un de mes écrits, [ſur un requiſitoire calomnieux, dont on n'apperçoit pas les principes déteſtables.]

Il eſt fâcheux que les Miniſtres de l'Evangile ſe faſſent en cette occaſion les vengeurs de l'Egliſe Romaine, dont les dogmes intolérans & ſanguinaires ſont ſeuls attaqués, & détruits dans mon livre ; ſuivant ainſi ſans examen une autorité ſuſpecte, faute d'avoir voulu m'entendre, ou faute même de m'avoir lu. Comme vous n'êtes pas, Monſieur, dans ce cas-là, j'attends de vous un jugement plus équitable. Quoi qu'il en ſoit, l'ouvrage porte en ſoi tous ſes éclairciſſemens ; & comme je ne pourrois l'expliquer que par lui-même, je l'abandonne tel qu'il eſt au blâme, ou à l'approbation des ſages, ſans vouloir le défendre, ni le déſavouer.

Me bornant donc à ce qui regarde ma perſonne, je vous déclare, Monſieur, avec reſpect, que depuis ma réunion à l'Egliſe dans laquelle je ſuis né, j'ai toujours fait de la Religion Chrétienne Réformée, une profeſſion d'autant moins ſuſpecte, qu'on n'exigeoit de moi dans le pays où j'ai vécu, que de garder le ſilence, & laiſſer quelques doutes à cet égard, pour jouir des avantages civils dont j'étois exclus par ma Religion. Je ſuis attaché de

bonne foi à cette Religion véritable & ſainte, & je le ſerai juſqu'à mon dernier ſoupir. Je deſire être toujours uni extérieurement à l'Egliſe, comme je le ſuis dans le fond de mon cœur; & quelque conſolant qu'il ſoit pour moi de participer à la communion des fideles; je le deſire, je vous proteſte, autant pour leur édification, & pour l'honneur du culte, que pour mon propre avantage: car il n'eſt pas bon qu'on penſe qu'un homme de bonne foi qui raiſonne, ne peut être un membre de Jeſus-Chriſt.

J'irai, Monſieur, recevoir de vous une réponſe verbale, & vous conſulter ſur la maniere dont je dois me conduire en cette occaſion, pour ne donner ni ſurpriſe au Paſteur que j'honore, ni ſcandale au troupeau que je voudrois édifier.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

LETTRE

A MONSIEUR

DAVID HUME.

De Motiers-Travers le 19 Février 1763.

JE n'ai reçu qu'ici, Monsieur, & depuis peu, la lettre dont vous m'honoriez à Londres, le 2 Juillet dernier, supposant que j'étois dans cette Capitale. C'étoit sans doute dans votre nation, & le plus près de vous qu'il m'eût été possible, que j'aurois cherché ma retraite, si j'avois prévu l'accueil qui m'attendoit dans ma patrie. Il n'y avoit qu'elle que je pusse préférer à l'Angleterre, & cette prévention, dont j'ai été trop puni, m'étoit alors bien pardonnable; mais, à mon grand étonnement, & même à celui du public, je n'ai trouvé que des affronts & des outrages où j'espérois, sinon de la reconnoissance, au moins des consolations. Que de choses m'ont fait regretter l'asyle & l'hospitalité philosophique qui m'attendoient près de

vous ! Toutefois mes malheurs m'en ont toujours rapproché en quelque maniere. La protection & les bontés de Mylord Maréchal, votre illuſtre & digne compatriote, m'ont fait trouver, pour ainſi dire, l'Ecoſſe au milieu de la Suiſſe ; il vous a rendu préſent à nos entretiens ; il m'a fait faire avec vos vertus la connoiſſance que je n'avois faite encore qu'avec vos talens ; il m'a inſpiré la plus tendre amitié pour vous & le plus ardent deſir d'obtenir la vôtre, avant que je ſuſſe que vous étiez diſpoſé à me l'accorder. Jugez, quand je trouve ce penchant réciproque, combien j'aurois de plaiſir à m'y livrer ! Non, Monſieur, je ne vous rendois que la moitié de ce qui vous étoit dû quand je n'avois pour vous que de l'admiration. Vos grandes vues, votre étonnante impartialité, votre génie, vous éleveroient trop au-deſſus des hommes ſi votre bon cœur ne vous en rapprochoit. Mylord Maréchal, en m'apprenant à vous voir encore plus aimable que ſublime, me rend tous les jours votre commerce plus deſirable, & nourrit en moi l'empreſſement qu'il m'a fait naître de finir mes jours près de vous.

Monſieur, qu'une meilleure ſanté, qu'une ſituation plus commode ne me met-elle à portée de faire ce voyage comme je le deſirerois! Que ne puis-je eſpérer de nous voir un jour raſſemblés avec Mylord dans votre commune Patrie, qui deviendroit la mienne! Je bénirois dans une ſociété ſi douce les malheurs par leſquels j'y fus conduit, & je croirois n'avoir commencé de vivre que du jour qu'elle auroit commencé. Puiſſé-je voir cet heureux jour plus deſiré qu'eſpéré! Avec quel tranſport je m'écrierois en touchant l'heureuſe terre où ſont nés David Hume & le Maréchal d'Ecoſſe:

Salve, fatis mihi debita tellus!
Hæc demum, hæc patria eſt.

J. J. R.

LETTRE

A M. M.....

A Motiers le 1 Mars 1763.

J'Ai lu, Monſieur, avec un vrai plaiſir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & j'y ai trouvé, je vous jure, une des meilleures critiques qu'on ait faite de mes Ecrits. Vous êtes éleve & parent de M. Marcel; vous défendez votre maître, il n'y a rien là que de louable; vous profeſſez un art ſur lequel vous me trouvez injuſte & mal inſtruit; & vous le juſtifiez; cela eſt aſſurément très-permis; je vous parois un perſonnage fort ſingulier, tout au moins, & vous avez la bonté de me le dire plutôt qu'au public. On ne peut rien de plus honnête; & vous me mettez, par vos cenſures, dans le cas de vous devoir des remerciemens.

Je ne ſais ſi je m'excuſerai fort bien près de vous en vous avouant que les ſingeries dont j'ai taxé M. Marcel, tomboient bien moins ſur ſon art, que ſur ſa maniere de le faire valoir. Si

j'ai tort même en cela, je l'ai d'autant plus que ce n'eſt point d'après autrui que je l'ai jugé; mais d'après moi-même. Car, quoique vous en puiſſiez dire, j'étois quelquefois admis à l'honneur de lui voir donner ſes leçons; & je me ſouviens que, tout autant de profanes que nous étions là, ſans excepter ſon écoliere, nous ne pouvions nous tenir de rire à la gravité magiſtrale avec laquelle il prononçoit ſes ſavans apophtegmes. Encore une fois, Monſieur, je ne prétends point m'excuſer en ceci; tout au contraire: j'aurois mauvaiſe grace à vous ſoutenir que M. Marcel faiſoit des ſingeries, à vous qui peut-être, vous trouvez bien de l'imiter; car mon deſſein n'eſt aſſurément ni de vous offenſer ni de vous déplaire.

Quant à l'ineptie avec laquelle j'ai parlé de votre art, ce tort eſt plus naturel qu'excuſable; il eſt celui de quiconque ſe mêle de parler de ce qu'il ne ſait pas. Mais un honnête homme qu'on avertit de ſa faute, doit la réparer; & c'eſt ce que je crois ne pouvoir mieux faire en cette occaſion, qu'en publiant franchement votre lettre & vos corrections, devoir que je

m'engage à remplir en tems & lieu. Je ferai, Monſieur, avec grand plaiſir, cette réparation publique à la danſe & à M. Marcel, pour le malheur que j'ai eu de leur manquer de reſpect. J'ai pourtant quelque lieu de penſer que votre indignation ſe fût un peu calmée, ſi mes vieilles rêveries euſſent obtenu grace devant vous. Vous auriez vu que je ne ſuis pas ſi ennemi de votre art que vous m'accuſez de l'être, & que ce n'eſt pas une grande objection à me faire, que ſon établiſſement dans mon pays, puiſque j'y ai propoſé moi-même des bals publics deſquels j'ai donné le plan. Monſieur, faites grace à mes torts en faveur de mes ſervices; & quand j'ai ſcandaliſé pour vous les gens auſteres, pardonnez-moi quelques déraiſonnemens, ſur un art duquel j'ai ſi bien mérité.

Quelque autorité cependant qu'aient ſur moi vos déciſions, je tiens encore un peu, je l'avoue, à la diverſité des caracteres dont je propoſois l'introduction dans la danſe. Je ne vois pas bien encore ce que vous y trouvez d'impraticable, & il me paroît moins évident qu'à vous, qu'on s'ennuyeroit davantage quand les danſes ſeroient plus

variées. Je n'ai jamais trouvé que ce fût un amuſement bien piquant pour une aſſemblée, que cette enfilade d'éternels menuets par leſquels on commence & pourſuit un bal, & qui ne diſent tous que la même choſe, parce qu'ils n'ont tous qu'un ſeul caractere; au lieu qu'en leur en donnant ſeulement deux, tels par exemple, que ceux de la Blonde & de la Brune, on les eût pu varier de quatre manieres qui les euſſent rendus toujours pittoreſques, & plus ſouvent intéreſſans. La Blonde avec le Brun, la Brune avec le Blond, la Brune avec le Brun, & la Blonde avec le Blond. Voilà l'idée ébauchée; il eſt aiſé de la perfectionner & de l'étendre: car vous comprenez bien, Monſieur, qu'il ne faut pas preſſer ces différences de Blonde & de Brune; le teint ne décide pas toujours du tempérament: telle Brune eſt Blonde par l'indolence; telle Blonde eſt Brune par la vivacité; & l'habile Artiſte ne juge pas du caractere par les cheveux.

Ce que je dis du menuet, pourquoi ne le dirois-je pas des contredanſes, & de la plate ſymétrie ſur laquelle elles ſont toutes deſſinées? Pourquoi n'y

introduiroit-on pas de ſavantes irrégularités, comme dans une bonne décoration; des oppoſitions & des contraſtes comme dans les parties de la muſique? On fait bien chanter enſemble Héraclite & Démocrite; pourquoi ne les feroit-on pas danſer?

Quels tableaux charmans, quelles ſcenes variées, ne pourroit point introduire dans la danſe, un génie inventeur, qui ſauroit la tirer de ſa froide uniformité, & lui donner un langage & des ſentimens comme en a la muſique! Mais votre M. Marcel n'a rien inventé que des phraſes qui ſont mortes avec lui; il a laiſſé ſon art dans le même état où il l'a trouvé; il l'eût ſervi plus utilement, en pérorant un peu moins, & deſſinant davantage; & au lieu d'admirer tant de choſes dans un menuet, il eût mieux fait de les y mettre. Si vous vouliez faire un pas de plus, vous, Monſieur, que je ſuppoſe homme de génie, peut-être au lieu de vous amuſer à cenſurer mes idées, chercheriez-vous à étendre & rectifier les vues qu'elles vous offrent: vous deviendriez créateur dans votre art; vous rendriez ſervice aux hommes, qui ont tant de beſoin

qu'on leur apprenne à avoir du plaiſir ; vous immortaliſeriez votre nom, & vous auriez cette obligation à un pauvre ſolitaire qui ne vous a point offenſé, & que vous voulez haïr ſans ſujet.

Croyez-moi, Monſieur, laiſſez-là des critiques qui ne conviennent qu'aux gens ſans talens, incapables de rien produire d'eux-mêmes, & qui ne ſavent chercher de la réputation qu'aux dépens de celle d'autrui. Echauffez votre tête, & travaillez ; vous aurez bientôt oublié ou pardonné mes bavardiſes, & vous trouverez que les prétendus inconvéniens que vous objectez aux recherches que je propoſe à faire, ſeront des avantages quand elles auront réuſſi. Alors, grace à la variété des genres, l'art aura de quoi contenter tout le monde, & prévenir la jalouſie en augmentant l'émulation. Toutes vos écolieres pourront briller ſans ſe nuire, & chacune ſe conſolera d'en voir d'autres exceller dans leurs genres, en ſe diſant, j'excelle auſſi dans le mien. Au lieu qu'en leur faiſant faire à toutes la même choſe, vous laiſſez ſans aucun ſubterfuge, l'amour-propre humilié ; & comme

il n'y a qu'un modele de perfection ; ſi l'une excelle dans le genre unique, il faut que toutes les autres lui cédent ouvertement la primauté.

Vous avez bien raiſon, mon cher Monſieur, de dire que je ne ſuis pas philoſophe. Mais, vous qui parlez, vous ne feriez pas mal de tâcher de l'être un peu. Cela ſeroit plus avantageux à votre art que vous ne ſemblez le croire. Quoi qu'il en ſoit, ne fâchez pas les philoſophes, je vous le conſeille. Car tel d'entr'eux pourroit vous donner plus d'inſtructions ſur la danſe, que vous ne pourriez lui en rendre ſur la philoſophie ; & cela ne laiſſeroit pas d'être humiliant pour un éleve du grand Marcel.

Vous me taxez d'être ſingulier, & j'eſpere que vous avez raiſon. Toutefois vous auriez pu ſur ce point, me faire grace en faveur de votre maître : car vous m'avouerez que M. Marcel lui-même étoit un homme fort ſingulier. Sa ſingularité, je l'avoue, étoit plus lucrative que la mienne ; & ſi c'eſt-là ce que vous me reprochez, il faut bien paſſer condamnation. Mais quand vous m'accuſez auſſi de n'être pas philoſophe, c'eſt comme ſi vous

m'accuſiez de n'être pas maître à danſer. Si c'eſt un tort à tout homme de ne pas ſavoir ſon métier, ce n'en eſt point un, de ne pas ſavoir le métier d'un autre. Je n'ai jamais aſpiré à devenir philoſophe ; je ne me ſuis jamais donné pour tel : je ne le fus, ni ne le ſuis, ni ne veux l'être. Peut-on forcer un homme à mériter malgré lui, un titre qu'il ne veut pas porter? Je ſais qu'il n'eſt permis qu'aux philoſophes de parler philoſophie ; mais il eſt permis à tout homme de parler de la philoſophie ; & je n'ai rien fait de plus. J'ai bien auſſi parlé quelquefois de la danſe, quoique je ne ſois pas danſeur ; & ſi j'en ai parlé même avec trop de zele à votre avis, mon excuſe eſt que j'aime la danſe, au lieu que je n'aime point du tout la philoſophie. J'ai pourtant eu rarement la précaution que vous me preſcrivez, de danſer avec les filles, pour éviter la tentation. Mais j'ai eu ſouvent l'audace de courir le riſque tout entier, en oſant les voir danſer ſans danſer moi-même. Ma ſeule précaution a été de me livrer moins aux impreſſions des objets, qu'aux réflexions qu'ils me faiſoient naître, & de rêver quelquefois, pour

n'être pas ſéduit. Je ſuis fâché, mon cher Monſieur, que mes rêveries aient eu le malheur de vous déplaire. Je vous aſſure que ce ne fut jamais mon intention ; & je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DE***.

A Metiers le 6 Mars 1763.

J'Ai eu, Monſieur, l'imprudence de lire le mandement que M. l'Archevêque de Paris a donné contre mon livre, la foibleſſe d'y répondre, & l'étourderie d'envoyer auſſi-tôt cette réponſe à Rey. Revenu à moi j'ai voulu la retirer; il n'étoit plus tems; l'impreſſion en étoit commencée, & il n'y a plus de remede à une ſottiſe faite. J'eſpere au moins que ce ſera la derniere en ce genre. Je prends la liberté de vous faire adreſſer par la poſte, deux exemplaires de ce miſérable écrit; l'un que

je vous ſupplie d'agréer, & l'autre pour M..... à qui je vous prie de vouloir bien le faire paſſer, non comme une lecture à faire ni pour vous ni pour lui, mais comme un devoir dont je m'acquitte envers l'un & l'autre. Au reſte, je ſuis perſuadé, vu ma poſition particuliere, vu la gêne à laquelle j'étois aſſervi à tant d'égards, vu le bavardage eccléſiaſtique auquel j'étois forcé de me conformer, vu l'indécence qu'il y auroit à s'échauffer en parlant de ſoi, qu'il eût été facile à d'autres de mieux faire, mais impoſſible de faire bien. Ainſi, tout le mal vient d'avoir pris la plume quand il ne falloit pas.

LETTRE

A M. K***.

A Motiers le 17 Mars 1763.

SI jeune, & déjà marié ! Monſieur, vous avez entrepris de bonne heure une grande tâche. Je ſais que la maturité de l'eſprit peut ſuppléer à l'âge, & vous m'avez paru promettre ce ſupplément. Vous vous connoiſſez d'ailleurs en mérite, & je compte ſur celui de l'épouſe que vous vous êtes choiſie. Il n'en faut pas moins, cher K***, pour rendre heureux un établiſſement ſi précoce. Votre âge ſeul m'alarme pour vous ; tout le reſte me raſſure. Je ſuis toujours perſuadé que le vrai bonheur de la vie eſt dans un mariage bien aſſorti ; & je ne le ſuis pas moins, que tout le ſuccès de cette carriere dépend de la façon de la commencer. Le tour que vont prendre vos occupations, vos ſoins, vos manieres, vos affections domeſtiques, durant la premiere année, décidera de toutes les autres. C'eſt maintenant que *le ſort de*

vos jours eſt entre vos mains ; plus tard il dépendra de vos habitudes. Jeunes époux, vous êtes perdus, ſi vous n'êtes qu'amans ; mais ſoyez amis de bonne heure pour l'être toujours. La confiance qui vaut mieux que l'amour, lui ſurvit & le remplace. Si vous ſavez l'établir entre vous, votre maiſon vous plaira plus qu'aucune autre ; & dès qu'une fois vous ſerez mieux chez vous que par-tout ailleurs, je vous promets du bonheur pour le reſte de votre vie. Mais ne vous mettez pas dans l'eſprit d'en chercher au loin, ni dans la célébrité, ni dans les plaiſirs, ni dans la fortune. La véritable félicité ne ſe trouve point au-dehors ; il faut que votre maiſon vous ſuffiſe, ou jamais rien ne vous ſuffira.

Conſéquemment à ce principe, je crois qu'il n'eſt pas tems, quant à préſent, de ſonger à l'exécution du projet dont vous m'avez parlé. La ſociété conjugale doit vous occuper plus que la ſociété helvétique ; avant que de publier les annales de celle-ci, mettez-vous en état d'en fournir le plus bel article. Il faut qu'en rapportant les actions d'autrui, vous puiſſiez dire comme le Correge : & moi auſſi je ſuis homme.

Mon cher K***. , je crois voir germer beaucoup de mérite parmi la jeuneſſe Suiſſe ; mais la maladie univerſelle vous gagne tous. Ce mérite cherche à ſe faire imprimer, & je crains bien que de cette manie dans les gens de votre état, il ne réſulte un jour à la tête de vos Républiques plus de petits auteurs que de grands hommes. Il n'appartient pas à tous d'être des Haller.

Vous m'avez envoyé un livre très-précieux , & de fort belles cartes ; comme d'ailleurs vous avez acheté l'un & l'autre, il n'y a aucune parité à faire, en aucun ſens, entre ces envois & le barbouillage dont vous faites mention. De plus, vous vous rappellerez , s'il vous plaît , que ce ſont des commiſſions dont vous avez bien voulu vous charger , & qu'il n'eſt pas honnête de transformer des commiſſions en préſens. Ayez donc la bonté de me marquer ce que vous coûtent ces emplettes , afin qu'en acceptant la peine qu'elles vous ont donnée , d'auſſi bon cœur que vous l'avez priſe , je puiſſe au moins vous rendre vos déboursés ; ſans quoi , je prendrai le parti de vous renvoyer le livre & les cartes.

Adieu, très-bon & aimable K***, faites, je vous prie, agréer mes hommages à Madame votre Epouse; dites-lui combien elle a droit à ma reconnoissance, en faisant le bonheur d'un homme que j'en crois si digne, & auquel je prends un si tendre intérêt.

LETTRE

A M. D. R.

Motiers, Mars 1763.

JE ne trouve pas, très-bon Papa, que vous ayez interprété ni bénignement, ni raisonnablement la raison de décence & de modestie qui m'empêcha de vous offrir mon portrait, & qui m'empêchera toujours de l'offrir à personne. Cette raison n'est point comme vous le prétendez un cérémonial, mais une convenance tirée de la nature des choses, & qui ne permet à nul homme discret de porter ni sa figure, ni sa personne, où elles ne

ſont pas invitées, comme s'il étoit ſûr de faire en cela un cadeau. Au lieu que c'en doit être un pour lui, quand on lui témoigne là-deſſus quelque empreſſement. Voilà le ſentiment que je vous ai manifeſté, & au lieu duquel vous me prêtez l'intention de ne vouloir accorder un tel préſent qu'aux prieres. C'eſt me ſuppoſer un motif de fatuité où j'en mettois un de modeſtie. Cela ne me paroît pas dans l'ordre ordinaire de votre bon eſprit.

Vous m'alléguez que les Rois & les Princes donnent leurs portraits. Sans doute, ils les donnent à leurs inférieurs comme un honneur ou une récompenſe ; & c'eſt préciſément pour cela qu'il eſt impertinent à de petits particuliers de croire honorer leurs égaux comme les Rois honorent leurs inférieurs. Pluſieurs Rois donnent auſſi leur main à baiſer en ſigne de faveur & de diſtinction. Dois-je vouloir faire à mes amis la même grace ? Cher Papa, quand je ſerai Roi je ne manquerai pas en ſuperbe monarque, de vous offrir mon portrait enrichi de diamans. En attendant je n'irai pas ſottement m'imaginer que ni vous, ni perſonne, ſoit empreſſé de ma mince

figure ; & il n'y a qu'un témoignage bien positif de la part de ceux qui s'en soucient, qui puisse me permettre de le supposer ; sur-tout n'ayant pas le passeport des diamans pour accompagner le portrait.

Vous me citez Samuel Bernard. C'est je vous l'avoue un singulier modele que vous me proposez à imiter ! J'aurois bien cru que vous me desiriez ses millions, mais non pas ses ridicules. Pour moi je serois bien fâché de les avoir avec sa fortune ; elle seroit beaucoup trop chere à ce prix. Je sais qu'il avoit l'impertinence d'offrir son portrait, même à gens fort au-dessus de lui. Aussi entrant un jour en maison étrangere, dans la garderobe, y trouva-t-il le dit portrait qu'il avoit ainsi donné, fiérement étalé au-dessus de la chaise percée. Je sais cette anecdote & bien d'autres plus plaisantes de quelqu'un qu'on en pouvoit croire, car c'étoit le Président de Boulainvilliers.

Monsieur ***. donnoit son portrait ? Je lui en fais mon compliment. Tout ce que je sais, c'est que si ce portrait est l'estampe fastueuse que j'ai vue avec des vers pompeux au-dessous, il falloit que, pour oser faire un tel

préſent lui-même, le dit Monſieur fût le plus grand fat que la terre ait porté. Quoi qu'il en ſoit, j'ai vécu auſſi quelque peu avec des gens à portraits, & à portraits recherchables : je les ai vu tous avoir d'autres maximes, & quand je ferai tant que de vouloir imiter des modeles, je vous avoue que ce ne ſera ni le Juif Bernard, ni Monſieur ***, que je choiſirai pour cela. On n'imite que les gens à qui l'on voudroit reſſembler.

Je vous dis, il eſt vrai, que le portrait que je vous montrai, étoit le ſeul que j'avois ; mais j'ajoutai que j'en attendois d'autres, & qu'on le gravoit encore en Arménien. Quand je me rappelle qu'à peine y daignâtes-vous jetter les yeux, que vous ne m'en dites pas un ſeul mot, que vous marquâtes là-deſſus la plus profonde indifférence, je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il auroit fallu que je fuſſe le plus extravagant des hommes, pour croire vous faire le moindre plaiſir en vous le préſentant ; & je dis dès le même ſoir, à Mlle. le Vaſſeur la mortification que vous m'aviez faite ; car j'avoue que j'avois attendu, & même mendié, quelque mot

obligeant qui me mit en droit de faire le reſte. Je ſuis bien perſuadé maintenant, que ce fut diſcrétion & non dédain de votre part, mais vous me permettrez de vous dire que cette diſcrétion étoit pour moi un peu humiliante, & que c'étoit donner un grand prix aux deux ſols qu'un tel portrait peut valoir.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 21 Mars 1763.

IL y a dans votre lettre du 19 un article qui m'a donné des palpitations ; c'eſt celui de l'Ecoſſe. Je ne vous dirai là-deſſus qu'un mot ; c'eſt que je donnerois la moitié des jours qui me reſtent pour y paſſer l'autre avec vous. Mais pour Colombier, ne comptez pas ſur moi ; je vous aime, Mylord ; mais il faut que mon ſéjour me plaiſe, & je ne puis ſouffrir ce pays-là.

Il n'y a rien d'égal à la poſition de Fréderic. Il paroit qu'il en ſent tous les avantages, & qu'il ſaura bien les faire valoir. Tout le pénible & le difficile eſt fait ; tout ce qui demandoit le concours de la fortune eſt fait. Il ne lui reſte à préſent à remplir que des ſoins agréables, & dont l'effet dépend de lui. C'eſt de ce moment qu'il va s'élever, s'il veut, dans la poſtérité un monument unique ; car il n'a travaillé juſqu'ici que pour ſon ſiecle. Le ſeul piége dangereux qui

déſormais lui reſte à éviter, eſt celui de la flatterie ; s'il ſe laiſſe louer, il eſt perdu. Qu'il ſache qu'il n'y a plus d'éloges dignes de lui que ceux qui ſortiront des cabanes de ſes payſans.

Savez-vous, Mylord, que Voltaire cherche à ſe raccommoder avec moi ? Il a eu ſur mon compte un long entretien avec M***, dans lequel il a ſupérieurement joué ſon rôle : il n'y en a point d'étranger au talent de ce grand comédien, *dolis inſtructus & arte pelasgâ*. Pour moi, je ne puis lui promettre une eſtime qui ne dépend pas de moi : mais à cela près, je ſerai, quand il le voudra, toujours prêt à tout oublier. Car je vous jure, Mylord, que de toutes les vertus chrétiennes, il n'y en a point qui me coûte moins que le pardon des injures. Il eſt certain que ſi la protection des Calas lui a fait grand honneur, les perſécutions qu'il m'a fait eſſuyer à Geneve, lui en ont peu fait à Paris ; elles y ont excité un cri univerſel d'indignation. J'y jouis, malgré mes malheurs, d'un honneur qu'il n'aura jamais nulle part ; c'eſt d'avoir laiſſé ma mémoire en eſtime dans le pays où j'ai vécu. Bonjour, Mylord.

LETTRE

*A MADAME DE***.*

Le 27 Mars 1763.

QUE votre lettre, Madame, m'a donné d'émotions diverſes ! Ah ! cette pauvre Mad. de ***....! Pardonnez, ſi je commence par elle. Tant de malheurs..... une amitié de treize ans..... Femme aimable & infortunée !.... vous la plaignez, Madame ; vous avez bien raiſon : ſon mérite doit vous intéreſſer pour elle ; mais vous la plaindriez bien davantage, ſi vous aviez vu comme moi, toute ſa réſiſtance à ce fatal mariage. Il ſemble qu'elle prévoyoit ſon ſort. Pour celle-là, les écus ne l'ont pas éblouie ; on l'a bien rendu malheureuſe malgré elle. Hélas ! elle n'eſt pas la ſeule. De combien de maux j'ai à gémir ! Je ne ſuis point étonné des bons procédés de Mad.*** ; rien de bien ne me ſurprendra de ſa part ; je l'ai toujours eſtimée & honorée ; mais avec tout cela elle n'a pas l'ame de Mad. de***. Dites-moi ce qu'eſt devenu

devenu ce miſérable : je n'ai plus entendu parler de lui.

Je penſe bien comme vous ; Madame ; je n'aime point que vous ſoyez à Paris. Paris, le ſiége du goût & de la politeſſe, convient à votre eſprit, à votre ton, à vos manieres ; mais le ſéjour du vice ne convient point à vos mœurs, & une ville où l'amitié ne réſiſte ni à l'adverſité ni à l'abſence, ne ſauroit plaire à votre cœur. Cette contagion ne le gagnera pas ; n'eſt-ce pas, Madame ? Que ne liſez-vous dans le mien, l'attendriſſement avec lequel il m'a dicté ce mot là ! L'heureux ne ſait s'il eſt aimé, dit un Poëte latin ; & moi j'ajoute, l'heureux ne ſait pas aimer. Pour moi graces au ciel, j'ai bien fait toutes mes épreuves ; je ſais à quoi m'en tenir ſur le cœur des autres & ſur le mien. Il eſt bien conſtaté qu'il ne me reſte que vous ſeule en France, & quelqu'un qui n'eſt pas encore jugé, mais qui ne tardera pas à l'être.

S'il faut moins regretter les amis que l'adverſité nous ôte, que priſer ceux qu'elle nous donne, j'ai plus gagné que perdu : car elle m'en a donné un qu'aſſurément elle ne m'ôtera

pas. Vous comprenez que je veux parler de Mylord Maréchal. Il m'a accueilli, il m'a honoré dans mes disgraces, plus peut-être qu'il n'eût fait durant ma prospérité. Les grandes ames ne portent pas seulement du respect au mérite; elles en portent encore au malheur. Sans lui j'étois tout aussi mal reçu dans ce pays que dans les autres, & je ne voyois plus d'asyle autour de moi. Mais un bienfait plus précieux que sa protection, est l'amitié dont il m'honore, & qu'assurément je ne perdrai point. Il me restera, celui-là; j'en réponds. Je suis bien aise que vous m'ayez marqué ce qu'en pensoit M. d'A***; cela me prouve qu'il se connoît en hommes; & qui s'y connoît est de leur classe. Je compte aller voir ce digne protecteur, avant son départ pour Berlin: je lui parlerai de M. d'A*** & de vous, Madame; il n'y a rien de si doux pour moi, que de voir ceux qui m'aiment, s'aimer entr'eux.

Quand des Quidams sous le nom de S***. ont voulu se porter pour juges de mon Livre, & se sont aussi bêtement qu'insolemment, arrogé le droit de me censurer; après avoir rapide-

ment parcouru leur ſot écrit, je l'ai jetté par terre, & j'ai craché deſſus pour toute réponſe. Mais je n'ai pu lire avec le même dédain, le Mandement qu'a donné contre moi M. l'Archevêque de Paris ; premiérement parce que l'ouvrage en lui-même eſt beaucoup moins inepte; & parce que, malgré les travers de l'Auteur, je l'ai toujours eſtimé & reſpecté. Ne jugeant donc pas cet écrit indigne d'une réponſe, j'en ai fait une qui a été imprimée en Hollande, & qui, ſi elle n'eſt pas encore publique, le ſera dans peu. Si elle pénetre juſqu'à Paris & que vous en entendiez parler, Madame, je vous prie de me marquer naturellement ce qu'on en dit ; il m'importe de le ſavoir. Il n'y a que vous de qui je puiſſe apprendre ce qui ſe paſſe à mon égard, dans un pays où j'ai paſſé une partie de ma vie, où j'ai eu des amis, & qui ne peut me devenir indifférent. Si vous n'étiez pas à portée de voir cette lettre imprimée, & que vous puſſiez m'indiquer quelqu'un de vos amis qui eût ſes ports francs, je vous l'enverrois d'ici : car quoique la brochure ſoit petite, en vous l'envoyant

directement, elle vous coûteroit vingt fois plus de port, que ne valent l'ouvrage & l'auteur.

Je ſuis bien touché des bontés de Mademoiſelle L***. & des ſoins qu'elle veut bien prendre pour moi ; mais je ſerois bien fâché qu'un auſſi joli travail que le ſien, & ſi digne d'être mis en vue, reſtât caché ſous mes grandes vilaines manches d'Arménien. En vérité, je ne ſaurois me réſoudre à le profaner ainſi, ni par conſéquent à l'accepter, à moins qu'elle ne m'ordonne de le porter en écharpe ou en collier, comme un ordre de chevalerie inſtitué en ſon honneur.

Bonjour, Madame, recevez les hommages de votre pauvre voiſin. Vous venez de me faire paſſer une demi-heure délicieuſe, & en vérité j'en avois beſoin ; car, depuis quelques mois, je ſouffre preſque ſans relâche de mon mal & de mes chagrins. Mille choſes, je vous ſupplie, à Monſieur le Marquis.

LETTRE
A MADAME ***.

31 *Octobre* 1762.

EN m'annonçant, Madame, dans votre lettre du 22 Septembre (c'eſt je crois le 22 Octobre) un changement avantageux dans mon ſort, vous m'avez d'abord fait croire que les hommes qui me perſécutent, s'étoient laſſés de leurs méchancetés; que le Parlement de Paris avoit levé ſon inique décret; que le Magiſtrat de Geneve avoit reconnu ſon tort; & que le public me rendoit enfin juſtice. Mais loin de-là, je vois par votre lettre même qu'on m'intente encore de nouvelles accuſations: le changement de ſort que vous m'annoncez ſe réduit à des offres de ſubſiſtance dont je n'ai pas beſoin quant à préſent. Et comme j'ai toujours compté pour rien, même en ſanté, un avenir auſſi incertain que la vie humaine; c'eſt pour moi, je vous jure, la choſe la plus indifférente que d'avoir à dîner dans trois ans d'ici.

Il s'en faut beaucoup, cependant, que je ſois inſenſible aux bontés du Roi de Pruſſe; au contraire, elles augmentent un ſentiment très doux, ſavoir l'attachement que j'ai conçu pour ce grand Prince. Quant à l'uſage que j'en dois faire, rien ne preſſe pour me réſoudre, & j'ai du tems pour y penſer.

A l'égard des offres de M. Stanley, comme elles ſont toutes pour votre compte, Madame, c'eſt à vous de lui en avoir obligation. Je n'ai point ouï parler de la lettre qu'il vous a dit m'avoir écrite.

Je viens maintenant au dernier article de votre lettre, auquel j'ai peine à comprendre quelque choſe, & qui me ſurprend à tel point, ſur-tout après les entretiens que nous avons eus ſur cette matiere, que j'ai regardé plus d'une fois à l'écriture pour voir ſi elle étoit bien de votre main. Je ne ſais ce que vous pouvez déſapprouver dans la lettre que j'ai écrite à mon Paſteur, dans une occaſion néceſſaire. A vous entendre avec votre Ange, on diroit qu'il s'agiſſoit d'embraſſer une religion nouvelle, tandis qu'il ne s'agiſſoit que de reſter comme aupara-

vant dans la communion de mes peres & de mon pays, dont on cherchoit à m'exclure ; il ne falloit point pour cela d'autre Ange que le Vicaire Savoyard. S'il conſacroit en ſimplicité de conſcience dans un culte plein de myſteres inconcevables, je ne vois pas pourquoi J. J. Rouſſeau ne communieroit pas de même dans un culte où rien ne choque ſa raiſon ; & je vois encore moins pourquoi, après avoir juſqu'ici profeſſé ma religion chez les Catholiques, ſans que perſonne m'en fît un crime, on s'aviſe tout-d'un-coup de m'en faire un fort étrange de ce que je ne la quitte pas en pays Proteſtant.

Mais pourquoi cet appareil d'écrire une lettre ? Ah ! pourquoi ? Le voici. M. de Voltaire me voyant opprimé par le Parlement de Paris, avec la généroſité naturelle à lui & à ſon parti, ſaiſit ce moment de me faire opprimer de même à Geneve, & d'oppoſer une barriere inſurmontable à mon retour dans ma patrie. Un des plus ſurs moyens qu'il employa pour cela, fut de me faire regarder comme déſerteur de ma religion : car là-deſſus nos loix ſont formelles, & tout citoyen ou

bourgeois qui ne profeſſe pas la religion qu'elles autoriſent perd par-là même ſon droit de Cité. Ils travaillerent donc de toutes leurs forces lui & le Jongleur à ſoulever les Miniſtres ; ils ne réuſſirent pas avec ceux de Geneve qui les connoiſſent, mais ils ameuterent tellement ceux du pays de Vaud, que malgré la protection & l'amitié de M. le Baillif d'Yverdun & de pluſieurs Magiſtrats, il fallut ſortir du Canton de Berne. On tenta de faire la même choſe en ce pays ; le Magiſtrat municipal de Neufchâtel défendit mon livre ; la claſſe des Miniſtres le déféra ; le Conſeil d'Etat alloit le défendre dans tout l'Etat, & peut-être procéder contre ma perſonne : mais les ordres de Mylord Maréchal, & la protection déclarée du Roi l'arrêterent tout court, il fallut me laiſſer tranquille. Cependant le tems de la communion approchoit, & cette époque alloit décider ſi j'étois ſéparé de l'Egliſe Proteſtante, ou ſi je ne l'étois pas. Dans cette circonſtance, ne voulant pas m'expoſer à un affront public, ni non plus conſtater tacitement en ne me préſentant pas, la déſertion qu'on me repro-

choit, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin Paſteur de la paroiſſe, une lettre qu'il a fait courir ; mais dont les Voltairiens ont pris ſoin de falſifier beaucoup de copies. J'étois bien éloigné d'attendre de cette lettre l'effet qu'elle produiſit ; je la regardois comme une proteſtation néceſſaire, & qui auroit ſon uſage en tems & lieu. Quelle fut ma ſurpriſe & ma joie de voir dès le lendemain chez moi M. de Montmollin, me déclarer que non-ſeulement il approuvoit que j'approchaſſe de la Sainte Table, mais qu'il m'en prioit, & qu'il m'en prioit de l'aveu unanime de tout le Conſiſtoire, pour l'édification de ſa paroiſſe dont j'avois l'approbation & l'eſtime. Nous eûmes enſuite quelques conférences dans leſquelles je lui développai franchement mes ſentimens tels à-peu-près qu'ils ſont expoſés dans la profeſſion du Vicaire, appuyant avec vérité ſur mon attachement conſtant à l'Evangile & au Chriſtianiſme ; & ne lui déguiſant pas non plus mes difficultés & mes doutes. Lui de ſon côté, connoiſſant aſſez mes ſentimens par mes livres, évita prudemment les points de doctrine qui auroient pu m'arrêter,

ou le compromettre ; il ne prononça pas même le mot de rétractation ; n'insista ſur aucune explication, & nous nous ſéparâmes contens l'un de l'autre. Depuis lors j'ai la conſolation d'être reconnu membre de ſon Egliſe ; il faut être opprimé, malade, & croire en Dieu pour ſentir combien il eſt doux de vivre parmi ſes freres.

M. de Montmollin ayant à juſtifier ſa conduite devant ſes confreres, fit courir ma lettre. Elle a fait à Geneve un effet qui a mis les Voltairiens au déſeſpoir, & qui a redoublé leur rage. Des foules de Genevois ſont accourus à Motiers, m'embraſſant avec des larmes de joie, & appellant hautement M. de Montmollin leur bienfaiteur & leur pere. Il eſt même ſûr que cette affaire auroit des ſuites pour peu que je fuſſe d'humeur à m'y prêter. Cependant il eſt vrai que bien des Miniſtres ſont mécontens ; voilà, pour ainſi dire, la profeſſion de foi du Vicaire approuvée en tous ſes points, par un de leurs confreres ; ils ne peuvent digérer cela. Les uns murmurent, les autres menacent d'écrire ; d'autres écrivent en effet ; tous veulent abſolument des rétractations, & des expli-

cations qu'ils n'auront jamais. Que dois-je faire à préſent, Madame, à votre avis? Irai-je laiſſer mon digne Paſteur dans les lacs où il s'eſt mis pour l'amour de moi? l'abandonnerai-je à la cenſure de ſes confreres? autoriſerai-je cette cenſure par ma conduite & par mes écrits? & démentant la démarche que j'ai faite, lui laiſſerai-je toute la honte, & tout le repentir de s'y être prêté? Non, non, Madame; on me traitera d'hypocrite tant qu'on voudra; mais je ne ſerai ni un perfide, ni un lâche. Je ne renoncerai point à la religion de mes peres, à cette religion ſi raiſonnable, ſi pure, ſi conforme à la ſimplicité de l'Evangile, où je ſuis rentré de bonne foi depuis nombre d'années, & que j'ai depuis toujours hautement profeſſée. Je n'y renoncerai point, au moment où elle fait toute la conſolation de ma vie, & où il importe à l'honnête homme qui m'y a maintenu, que j'y demeure ſincérement attaché. Je n'en conſerverai pas non plus les liens extérieurs, tout chers qu'ils me ſont, aux dépens de la vérité, ou de ce que je prends pour elle; & l'on pourroit m'excommunier, & me décréter bien des

fois, avant de me faire dire ce que je ne penſe pas. Du reſte je me conſolerai d'une imputation d'hypocriſie, ſans vraiſemblance & ſans preuves. Un Auteur qu'on bannit, qu'on décréte, qu'on brûle pour avoir dit hardiment ſes ſentimens, pour s'être nommé, pour ne vouloir pas ſe dédire; un citoyen chériſſant ſa patrie, qui aime mieux renoncer à ſon pays qu'à ſa franchiſe, & s'expatrier que ſe démentir, eſt un hypocrite d'une eſpece aſſez nouvelle. Je ne connois dans cet état qu'un moyen de prouver qu'on n'eſt pas un hypocrite; mais cet expédient auquel mes ennemis veulent me réduire, ne me conviendra jamais quoi qu'il arrive; c'eſt d'être un impie ouvertement. De grace, expliquez-moi donc, Madame, ce que vous voulez dire avec votre Ange, & ce que vous trouvez à reprendre à tout cela.

Vous ajoutez, Madame, qu'il falloit que j'attendiſſe d'autres circonſtances pour profeſſer ma religion, (vous avez voulu dire pour continuer de la profeſſer). Je n'ai peut-être que trop attendu par une fierté dont je ne ſaurois me défaire. Je n'ai fait aucune démarche, tant que les Miniſtres m'ont perſécuté.

Mais quand une fois j'ai été ſous la protection du Roi, & qu'ils n'ont plus pu me rien faire, alors j'ai fait mon devoir, ou ce que j'ai cru l'être. J'attends que vous m'appreniez en quoi je me ſuis trompé.

Je vous envoie l'extrait d'un dialogue de M. de Voltaire avec un Ouvrier de ce pays-ci qui eſt à ſon ſervice. J'ai écrit ce dialogue de mémoire, d'après le récit de M. de Montmollin, qui ne me l'a rapporté lui-même que ſur le récit de l'ouvrier, il y a plus de deux mois. Ainſi, le tout peut n'être pas abſolument exact; mais les traits principaux ſont fidelles; car ils ont frappé M. de Montmollin; il les a retenus, & vous croyez bien que je ne les ai pas oubliés. Vous y verrez que M. de Voltaire n'avoit pas attendu la démarche dont vous vous plaignez, pour me taxer d'hypocriſie.

Converſation de M. de Voltaire avec un de ſes Ouvriers du Comté de Neufchâtel.

M. DE VOLTAIRE.

Eſt-il vrai que vous êtes du Comté de Neufchâtel ?

L'OUVRIER.

Oui, Monſieur.

M. DE VOLTAIRE.

Êtes-vous de Neufchâtel même?

L'OUVRIER.

Non, Monſieur; je ſuis du village de Butte dans la vallée de Travers.

M. DE VOLTAIRE.

Butte! Cela eſt-il loin de Motiers?

L'OUVRIER.

A une petite lieue.

M. DE VOLTAIRE.

Vous avez dans votre pays un certain perſonnage de celui-ci qui a bien fait des ſiennes.

L'OUVRIER.

Qui donc, Monſieur?

M. DE VOLTAIRE.

Un certain Jean-Jaques Rouſſeau. Le connoiſſez-vous?

L'OUVRIER.

Oui, Monſieur; je l'ai vu un jour à Butte, dans le carroſſe de M. de Montmollin qui ſe promenoit avec lui.

M. DE VOLTAIRE.

Comment ce pied-plat va en carroſſe ? Le voilà donc bien fier ?

L'OUVRIER.

Oh ! Monſieur, il ſe promene auſſi à pied. Il court comme un chat-maigre, & grimpe ſur toutes nos montagnes.

M. DE VOLTAIRE.

Il pourroit bien grimper quelque jour ſur une échelle. Il eût été pendu à Paris, s'il ne ſe fût ſauvé. Et il le ſera ici, s'il y vient.

L'OUVRIER.

Pendu ! Monſieur ! Il a l'air d'un ſi bon homme, eh ! mon Dieu ! qu'a-t-il donc fait ?

M. DE VOLTAIRE.

Il a fait des livres abominables. C'eſt un impie, un athée.

L'OUVRIER.

Vous me ſurprenez. Il va tous les Dimanches à l'Egliſe.

M. DE VOLTAIRE.

Ah ! l'hypocrite ! Et que dit-on de lui dans le pays ? Y a-t-il quelqu'un qui veuille le voir ?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monſieur, tout le monde l'aime. Il eſt recherché partout, & on dit que Mylord lui fait auſſi bien des careſſes.

M. DE VOLTAIRE.

C'eſt que Mylord ne le connoît pas, ni vous non plus. Attendez ſeulement deux ou trois mois, & vous connoîtrez l'homme. Les gens de Montmorenci où il demeuroit, ont fait des feux de joie, quand il s'eſt ſauvé pour n'être pas pendu. C'eſt un homme ſans foi, ſans honneur, ſans religion.

L'OUVRIER.

Sans religion! Monſieur, mais on dit que vous n'en avez pas beaucoup vous-même.

M. DE VOLTAIRE.

Qui, moi, grand Dieu? Et qui eſt-ce qui dit cela?

L'OUVRIER.

Tout le monde, Monſieur.

M. DE VOLTAIRE.

Ah! quelle horrible calomnie! Moi qui ai étudié chez les Jéſuites, moi

qui ai parlé de Dieu mieux que tous les Théologiens !

L'OUVRIER.

Mais, Monſieur, on dit que vous avez fait bien des mauvais livres.

M. DE VOLTAIRE.

On ment. Qu'on m'en montre un ſeul qui porte mon nom, comme ceux de ce croquant portent le ſien, &c.

LETTRE

A M. DE MONTMOLLIN.

Novembre 1762.

QUAND je me ſuis réuni, Monſieur, il y a neuf ans à l'Egliſe, je n'ai pas manqué de cenſeurs qui ont blâmé ma démarche, & je n'en manque pas aujourd'hui que j'y reſte uni ſous vos auſpices, contre l'eſpoir de tant de gens qui voudroient m'en voir ſéparé. Il n'y a rien là de bien étonnant; tout ce qui m'honore & me conſole déplaît à mes ennemis; & ceux qui voudroient rendre la Religion mépriſable, ſont fâchés qu'un ami de la vérité la profeſſe ouvertement. Nous connoiſſons trop, vous & moi, les hommes pour ignorer à combien de paſſions humaines le feint zele de la foi ſert de manteau, & l'on ne doit pas s'attendre à voir l'athéiſme & l'impiété plus charitables que n'eſt l'hypocriſie ou la ſuperſtition. J'eſpere, Monſieur, ayant maintenant le bonheur d'être plus connu de vous, que vous ne voyez

rien en moi qui démentant la déclaration que je vous ai faite, puiſſe vous rendre ſuſpecte ma démarche, ni vous donner du regret à la vôtre. S'il y a des gens qui m'accuſent d'être un hypocrite, c'eſt parce que je ne ſuis pas un impie; ils ſe ſont arrangés pour m'accuſer de l'un ou de l'autre, ſans doute, parce qu'ils n'imaginent pas qu'on puiſſe ſincérement croire en Dieu. Vous voyez que de quelque maniere que je me conduiſe, il m'eſt impoſſible d'échapper à l'une des deux imputations. Mais vous voyez auſſi que ſi toutes deux ſont également deſtituées de preuves, celle d'hypocriſie eſt pourtant la plus inepte; car un peu d'hypocriſie m'eût ſauvé bien des diſgraces; & ma bonne foi me coûte aſſez cher, ce me ſemble, pour devoir être au-deſſus de tout ſoupçon.

Quand nous avons eu, Monſieur, des entretiens ſur mon ouvrage (*), je vous ai dit dans quelles vues il avoit été publié, & je vous réitere la même choſe en ſincérité de cœur. Ces vues n'ont rien que de louable,

(*) Il eſt queſtion de l'Emile.

vous en êtes convenu vous-même ; & quand vous m'apprenez qu'on me prête celle d'avoir voulu jetter du ridicule ſur le Chriſtianiſme, vous ſentez en même tems combien cette imputation eſt ridicule elle-même ; puiſqu'elle porte uniquement ſur un dialogue dans un langage improuvé des deux côtés dans l'ouvrage même, & où l'on ne trouve aſſurément rien d'applicable au vrai Chrétien. Pourquoi les Réformés prennent-ils ainſi fait & cauſe pour l'Egliſe Romaine ? Pourquoi s'échauffent-ils ſi fort quand on releve les vices de ſon argumentation qui n'a point été la leur juſqu'ici ? Veulent-ils donc ſe rapprocher peu-à-peu de ſes manieres de penſer, comme ils ſe rapprochent déjà de ſon intolérance, contre les principes fondamentaux de leur propre communion ?

Je ſuis bien perſuadé, Monſieur, que ſi j'euſſe toujours vécu en pays proteſtant, alors ou la profeſſion du Vicaire Savoyard n'eût point été faite, ce qui certainement eût été un mal à bien des égards, ou ſelon toute apparence elle eût eu dans ſa ſeconde partie, un tour fort différent de celui qu'elle a.

Je ne penſe pas cependant, qu'il faille ſupprimer les objections qu'on ne peut réſoudre ; car cette adreſſe ſubreptice a un air de mauvaiſe foi qui me révolte, & me fait craindre qu'il n'y ait au fond peu de vrais croyans. Toutes les connoiſſances humaines ont leurs obſcurités, leurs difficultés, leurs objections que l'eſprit humain trop borné ne peut réſoudre. La Géometrie elle-même en a de telles, que les Géomêtres ne s'aviſent point de ſupprimer, & qui ne rendent pas pour cela, leur ſcience incertaine. Les objections n'empêchent pas qu'une vérité démontrée ne ſoit démontrée, & il faut ſavoir ſe tenir à ce qu'on ſait, & ne pas vouloir tout ſavoir, même en matiere de Religion. Nous n'en ſervirons pas Dieu de moins bon cœur ; nous n'en ſerons pas moins vrais croyans, & nous en ſerons plus humains, plus doux, plus tolérans pour ceux qui ne penſent pas comme nous en toute choſe. A conſidérer en ce ſens, la profeſſion de foi du Vicaire, elle peut avoir ſon utilité même dans ce qu'on y a le plus improuvé. En tout cas il n'y avoit qu'à réſoudre les objections auſſi convenablement, auſſi

honnêtement qu'elles étoient propoſées, ſans ſe fâcher comme ſi l'on avoit tort, & ſans croire qu'une objection eſt ſuffiſamment réſolue lorſqu'on a brûlé le papier qui la contient.

Je n'épiloguerai point ſur les chicanes ſans nombre & ſans fondement qu'on m'a faites, & qu'on me fait tous les jours. Je ſais ſupporter dans les autres des manieres de penſer qui ne ſont pas les miennes; pourvu que nous ſoyons tous unis en Jéſus-Chriſt; c'eſt-là l'eſſentiel. Je veux ſeulement vous renouveller, Monſieur, la déclaration de la réſolution ferme & ſincere où je ſuis, de vivre & mourir dans la communion de l'Egliſe Chrétienne Réformée. Rien ne m'a plus conſolé dans mes diſgraces que d'en faire la ſincere profeſſion auprès de vous; de trouver en vous mon Paſteur, & mes freres dans vos paroiſſiens. Je vous demande à vous, & à eux la continuation des mêmes bontés; & comme je ne crains pas que ma conduite vous faſſe changer de ſentiment ſur mon compte, j'eſpere que les méchancetés de mes ennemis ne le feront pas non plus.

1762.

EN parlant, Monſieur, dans votre gazette du 23 Juin, d'un papier appellé réquiſitoire, publié en France contre le meilleur & le plus utile de mes écrits, vous avez rempli votre office, & je ne vous en ſais pas mauvais gré; je ne me plains pas même que vous ayez tranſcrit les imputations dont ce papier eſt rempli, & auxquelles je m'abſtiens de donner celle qui leur eſt due.

Mais lorſque vous ajoutez de votre chef, que je ſuis condamnable au-delà de ce qu'on peut dire, pour avoir compoſé le livre dont il s'agit, & ſur-tout pour y avoir mis mon nom, comme s'il étoit permis & honnête de ſe cacher en parlant au public; alors, Monſieur, j'ai droit de me plaindre de ce que vous jugez ſans connoître; car il n'eſt pas poſſible qu'un homme éclairé, & un homme de bien porte avec connoiſſance, un jugement ſi peu équitable ſur un livre où l'Auteur ſoutient la cauſe de Dieu, des mœurs, de la vertu, contre la nouvelle philoſophie,

avec toute la force dont il eſt capable. Vous avez donné trop d'autorité à des procédures irrégulieres, & dictées par des motifs particuliers, que tout le monde connoît.

Mon livre, Monſieur, eſt entre les mains du public; il ſera lu tôt ou tard par des hommes raiſonnables, peut-être enfin par des Chrétiens, qui verront avec ſurpriſe & ſans doute avec indignation, qu'un diſciple de leur divin maître ſoit traité parmi eux comme un ſcélérat.

Je vous prie donc, Monſieur, & c'eſt une réparation que vous me devez, de lire vous-même le livre dont vous avez ſi légérement & ſi mal parlé; & quand vous l'aurez lu, de vouloir alors rendre compte au public, ſans faveur & ſans grace, du jugement que vous en aurez porté. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE

A MONSIEUR

LOISEAU DE MAULÉON,

Pour lui recommander l'affaire de M. le Beuf de Valdahon.

VOICI, mon cher Mauléon, du travail pour vous qui ſavez braver le puiſſant injuſte, & défendre l'innocent opprimé. Il s'agit de protéger par vos talens un jeune homme de mérite qu'on oſe pourſuivre criminellement pour une faute que tout homme voudroit commettre, & qui ne bleſſe d'autres loix que celles de l'avarice & de l'opinion. Armez votre éloquence de traits plus doux & non moins pénétrans, en faveur de deux amans perſécutés par un pere vindicatif & dénaturé. Ils ont la voix publique, & ils l'auront par-tout où vous parlerez pour eux. Il me ſemble que ce nouveau ſujet vous offre d'auſſi grands principes à développer, d'auſſi gran-

des vues à approfondir que les précédens ; & vous aurez de plus à faire valoir des ſentimens naturels à tous les cœurs ſenſibles, & qui ne ſont pas étrangers au vôtre. J'eſpere encore que vous compterez pour quelque choſe la recommandation d'un homme que vous avez honoré de votre amitié. *Macte virtute*, cher Mauléon ; c'eſt dans une route que vous vous êtes frayée, qu'on trouve le noble prix que je vous ai depuis ſi long-tems annoncé, & qui eſt ſeul digne de vous.

LETTRE

A MADEMOISELLE D'IVERNOIS,

Fille de M. le Procureur-Général de Neufchâtel, en lui envoyant le premier lacet de ma façon, qu'elle m'avoit demandé pour préſent de noces.

LE voilà, Mademoiſelle, ce beau préſent de noces que vous avez deſiré; s'il s'y trouve du ſuperflu, faites, en bonne ménagere, qu'il ait bientôt ſon emploi. Portez ſous d'heureux auſpices cet emblême des liens de douceur & d'amour dont vous tiendrez enlacé votre heureux époux, & ſongez qu'en portant un lacet tiſſu par la main qui traça les devoirs des meres, c'eſt s'engager à les remplir.

LETTRE

A M. WATELET.

Motiers 1763.

VOus me traitez en Auteur, Monſieur ; vous me faites des complimens ſur mon livre. Je n'ai rien à dire à cela, c'eſt l'uſage. Ce même uſage veut auſſi, qu'en avalant modeſtement votre encens, je vous en renvoie une bonne partie. Voilà pourtant ce que je ne ferai pas ; car quoique vous ayez des talens très-vrais, très-aimables, les qualités que j'honore en vous, les effacent à mes yeux ; c'eſt par elles que je vous ſuis attaché ; c'eſt par elles que j'ai toujours deſiré votre bienveillance ; & l'on ne m'a jamais vu rechercher les gens à talens qui n'avoient que des talens. Je m'applaudis pourtant de ceux auxquels vous m'aſſurez que je dois votre eſtime, puiſqu'ils me procurent un bien dont je fais tant de cas. Les miens tels quels, ont cependant ſi peu dépendu de ma volonté, ils m'ont attiré tant

de maux, ils m'ont abandonné ſi vîte, que j'aurois bien voulu tenir cette amitié dont vous permettez que je me flatte, de quelque choſe qui m'eût été moins funeſte, & que je puſſe dire être plus à moi.

Ce ſera, Monſieur, pour votre gloire, au moins je le deſire & je l'eſpere, que j'aurai blâmé le merveilleux de l'Opéra. Si j'ai eu tort, comme cela peut très-bien être, vous m'aurez refuté par le fait; & ſi j'ai raiſon, le ſuccès dans un mauvais genre, n'en rendra votre triomphe que plus éclatant. Vous voyez, Monſieur, par l'expérience conſtante du théâtre, que ce n'eſt jamais le choix du genre bon ou mauvais, qui décide du ſort d'une piece. Si la vôtre eſt intéreſſante malgré les machines, ſoutenue d'une bonne muſique elle doit réuſſir; & vous aurez eu comme Quinault, le mérite de la difficulté vaincue. Si par ſuppoſition elle ne l'eſt pas, votre goût, votre aimable poéſie l'auront ornée au moins de détails charmans qui la rendront agréable, & c'en eſt aſſez pour plaire à l'Opéra François; Monſieur; je tiens beaucoup plus, je vous jure, à votre ſuccès qu'à mon

opinion, & non-ſeulement pour vous, mais auſſi pour votre jeune muſicien. Car le grand voyage que l'amour de l'art lui a fait entreprendre, & que vous avez encouragé, m'eſt garant que ſon talent n'eſt pas médiocre. Il faut en ce genre ainſi qu'en bien d'autres, avoir déjà beaucoup en ſoi-même, pour ſentir combien on a beſoin d'acquérir. Meſſieurs, donnez bientôt votre piece, & duſſai-je être pendu, je l'irai voir, ſi je puis.

LETTRE

A M. FAVRE,

Premier Syndic de la République de Geneve.

A Motiers-Travers le 12 Mai 1763.

MONSIEUR,

REVENU du long étonnement où m'a jetté, de la part du magnifique Conseil, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur & la raison me prescrivent, quelque cher qu'il en coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, & je vous prie de déclarer au magnifique Conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de Bourgeoisie & de Cité dans la ville & république de Geneve. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre, sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste avec l'Etat en le quittant. J'ai tâché d'honorer le nom *Genevois*; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer d'eux; on

ne ſauroit plus mal réuſſir ; je veux leur complaire juſques dans leur haine. Le dernier ſacrifice qui me reſte à faire, eſt celui d'un nom qui me fut ſi cher. Mais, Monſieur, ma Patrie, en me devenant étrangere, ne peut me devenir indifférente : je lui reſte attaché par un tendre ſouvenir, & je n'oublie d'elle que ſes outrages. Puiſſe-t-elle proſpérer toujours, & voir augmenter ſa gloire ! Puiſſe-t-elle abonder en citoyens meilleurs, & ſur-tout plus heureux que moi !

Recevez, je vous prie, Monſieur, les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A MONSIEUR

MARC CHAPPUIS.

Motiers le 26 Mai 1763.

JE vois, Monſieur, par la lettre dont vous m'avez honoré le 18 de ce mois, que vous me jugez bien légérement dans mes diſgraces. Il en côute ſi peu d'accabler les malheureux, qu'on eſt preſque toujours diſpoſé à leur faire un crime de leur malheur.

Vous dites que vous ne comprenez rien à ma démarche : elle eſt pourtant auſſi claire que la triſte néceſſité qui m'y a réduit. Flétri publiquement dans ma patrie, ſans que perſonne ait reclamé contre cette flétriſſure ; après dix mois d'attente, j'ai dû prendre le ſeul parti propre à conſerver mon honneur ſi cruellement offenſé. C'eſt avec la plus vive douleur que je m'y ſuis déterminé : mais que pouvois-je faire ? Demeurer volontairement membre de

l'Etat après ce qui s'étoit paſſé, n'étoit-ce pas conſentir à mon déshonneur ?

Je ne comprends point comment vous m'oſez demander ce que m'a fait la Patrie. Un homme auſſi éclairé que vous, ignore-t-il que toute démarche publique faite par le Magiſtrat, eſt cenſée faite par tout l'Etat, lors qu'aucun de ceux qui ont droit de la déſavouer, ne la déſavoue. Quand le Gouvernement parle, & que tous les Citoyens ſe taiſent, apprenez que la Patrie a parlé.

Je ne dois pas ſeulement compte de moi aux Genevois, je le dois encore à moi-même, au public dont j'ai le malheur d'être connu, à la poſtérité de qui je le ſerai peut-être. Si j'étois aſſez ſot pour vouloir perſuader au reſte de l'Europe, que les Genevois ont déſapprouvé la procédure de leurs Magiſtrats, ne s'y moqueroit-on pas de moi ? Ne ſavons-nous pas, me diroit-on, que la bourgeoiſie a droit de faire des repréſentations, dans toutes les occaſions où elle croit les loix léſées & où elle improuve la conduite des Magiſtrats ? Qu'a-t-elle fait ici depuis près d'un an que vous avez attendu ? Si cinq ou ſix bourgeois ſeulement euſſent proteſté, l'on pourroit vous croire

ſur les ſentimens que vous leur prêtez. Cette démarche étoit facile, légitime, elle ne troubloit point l'ordre public : pourquoi donc ne l'a-t-on pas faite ? Le ſilence de tous ne dément-il pas vos aſſertions ? Montrez-nous les ſignes du déſaveu que vous leur prêtez. Voilà, Monſieur, ce qu'on me diroit & qu'on auroit raiſon de me dire : on ne juge point les hommes par leurs penſées, on les juge ſur leurs actions.

Il y avoit peut-être divers moyens de me venger de l'outrage, mais il n'y en avoit qu'un de le repouſſer ſans vengeance, & c'eſt celui que j'ai pris. Ce moyen qui ne fait de mal qu'à moi, doit-il m'attirer des reproches, au lieu des conſolations que je devois eſpérer ?

Vous dites que je n'avois pas droit de demander l'abdication de ma bourgeoiſie : mais le dire n'eſt pas le prouver. Nous ſommes bien loin de compte : car je n'ai point prétendu demander cette abdication, mais la donner. J'ai aſſez étudié mes droits pour les connoître, quoique je ne les aye exercés qu'une fois & ſeulement pour les abdiquer. Ayant pour moi l'uſage de tous les Peuples, l'autorité de la raiſon, du droit naturel, de Grotius, de tous les Juriſ-

conſultes, & même l'aveu du Conſeil, je ne ſuis pas obligé de me régler ſur votre erreur. Chacun ſait que tout pacte dont une des parties enfreint les conditions, devient nul pour l'autre. Quand je devois tout à la patrie, ne me devoit-elle rien? J'ai payé ma dette, a-t-elle payé ſa ſienne? On n'a jamais droit de la déſerter, je l'avoue; mais quand elle nous rejette, on a toujours droit de la quitter; on le peut dans les cas que j'ai ſpécifiés, & même on le doit dans le mien. Le ſerment que j'ai fait envers elle, elle l'a fait envers moi. En violant ſes engagemens, elle m'affranchit des miens, & en me les rendant ignominieux, elle me fait un devoir d'y renoncer.

Vous dites que ſi des Citoyens ſe préſentoient au Conſeil pour demander pareille choſe, vous ne ſeriez pas ſurpris qu'on les incarcerât. Ni moi non plus, je n'en ſerois pas ſurpris; parce que rien d'injuſte ne doit ſurprendre de la part de quiconque a la force en main. Mais bien qu'une loi qu'on n'obſerva jamais, défende au Citoyen qui veut demeurer tel, de ſortir ſans congé du territoire; comme on n'a pas beſoin de demander l'uſage

d'un droit qu'on a, quand un Genevois veut quitter tout-à-fait ſa Patrie, pour aller s'établir en pays étranger, perſonne ne ſonge à lui en faire un crime, & on ne l'incarcere point pour cela. Il eſt vrai qu'ordinairement cette renonciation n'eſt pas ſolemnelle, mais c'eſt qu'ordinairement ceux qui la font, n'ayant pas reçu des affronts publics, n'ont pas beſoin de renoncer publiquement à la ſociété qui les leur a faits.

Monſieur, j'ai attendu, j'ai médité, j'ai cherché long-tems s'il y avoit quelque moyen d'éviter une démarche qui m'a déchiré. Je vous avois confié mon honneur, ô Genevois, & j'étois tranquille; mais vous avez ſi mal gardé ce dépôt que vous me forcez de vous l'ôter.

Mes bons anciens compatriotes que j'aimerai toujours malgré votre ingratitude, de grace ne me forcez pas, par vos propos durs & mal-honnêtes, de faire publiquement mon apologie. Epargnez-moi, dans ma miſere, la douleur de me défendre à vos dépens.

Souvenez-vous, Monſieur, que c'eſt malgré moi que je ſuis réduit à vous

répondre ſur ce ton. La vérité dans cette occaſion n'en a pas deux. Si vous m'attaquiez moins durement, je ne chercherois qu'à verſer mes peines dans votre ſein. Votre amitié me ſera toujours chere; je me ferai toujours un devoir de la cultiver; mais je vous conjure en m'écrivant, de ne pas me la rendre ſi cruelle, & de mieux conſulter votre bon cœur. Je vous embraſſe de tout le mien.

LETTRE
A M. ROUSSEAU
SON COUSIN.

Juillet 1763.

UNE abſence de quelques jours m'a empêché, mon très-cher Couſin, de répondre plutôt à votre lettre, & de vous marquer mon regret ſur la perte de mon couſin votre pere. Il a vécu en homme d'honneur, il a ſupporté la vieilleſſe avec courage, & il eſt mort en Chrétien. Une carriere ainſi paſſée eſt digne d'envie, puiſſions-nous, mon cher Couſin, vivre & mourir comme lui!

Quant à ce que vous me marquez des repréſentations qui ont été faites à mon ſujet & auxquelles vous avez concouru; je reconnois, mon cher Couſin, dans cette démarche le zele d'un bon parent & d'un digne Citoyen; mais j'ajouterai qu'ayant été faites à mon inſçu, & dans un tems où elles ne pouvoient plus produire aucun effet utile, il eût peut-être été

mieux qu'elles n'euſſent point été faites, ou que mes amis & parens n'y euſſent point acquieſcé. J'avoue que l'affront reçu par le Conſeil eſt pleinement réparé par le déſaveu authentique de la plus ſaine partie de l'Etat ; mais comme il peut naître de cette démarche des ſemences de méſintelligence auxquelles même après ma retraite, je ſerois au déſeſpoir d'avoir donné lieu, je vous prie, mon cher Couſin, vous & tous ceux qui daignent s'intéreſſer à moi, de vouloir bien, du moins pour ce qui me regarde, renoncer à la pourſuite de cette affaire, & vous retirer du nombre des repréſentans. Pour moi content d'avoir fait en toute occaſion mon devoir envers ma Patrie, autant qu'il a dépendu de moi, j'y renonce pour toujours, avec douleur, mais ſans balancer ; & afin que le deſir de mon rétabliſſement n'y trouble jamais la paix publique, je déclare que, quoi qu'il arrive, je ne reprendrai de mes jours le titre de Citoyen de Geneve, ni ne rentrerai dans ſes murs. Croyez que mon attachement pour mon pays ne tient ni aux droits, ni au ſéjour, ni au titre, mais à des

nœuds que rien ne ſauroit briſer ; croyez auſſi, mon très-cher Couſin, qu'en ceſſant d'être votre Concitoyen, je n'en reſte pas moins pour ma vie votre bon parent & véritable ami.

LETTRE

A M***.

Motiers-Travers le 11 *Septembre* 1763.

JE ne ſais, Monſieur, ſi vous vous rappellerez un homme, autrefois connu de vous ; pour moi qui n'oublie point vos honnêtetés, je me ſuis avec plaiſir rappellé vos traits dans ceux de Monſieur votre fils, qui m'eſt venu voir il y a quelques jours. Le récit de ſes malheurs m'a vivement touché ; la tendreſſe & le reſpect avec leſquels il m'a parlé de vous, ont achevé de m'intéreſſer pour lui. Ce qui lui rend ſes maux plus aggravans eſt qu'ils lui viennent d'une main ſi chere. J'ignore, Monſieur, quelles

ſont ſes fautes ; mais je vois ſon affliction ; je ſais que vous êtes pere, & qu'un pere n'eſt pas fait pour être inexorable. Je crois vous donner un vrai témoignage d'attachement en vous conjurant de n'uſer plus envers lui d'une rigueur déſeſpérante, & qui, le faiſant errer de lieu en lieu ſans reſſource & ſans aſyle, n'honore ni le nom qu'il porte, ni le pere dont il le tient. Réfléchiſſez, Monſieur, quel ſeroit ſon ſort ſi dans cet état, il avoit le malheur de vous perdre. Attendra-t-il des parens, des collatéraux, une commiſération que ſon pere lui aura refuſée ? & ſi vous y comptez, comment pouvez-vous laiſſer à d'autres le ſoin d'être plus humains que vous envers votre fils ? Je ne ſais point comment cette ſeule idée ne déſarme pas votre bon cœur. D'ailleurs de quoi s'agit-il ici ? de faire révoquer une malheureuſe lettre de cachet qui n'auroit jamais dû être ſollicitée. Votre fils ne vous demande que ſa liberté, & il n'en veut uſer que pour réparer ſes torts, s'il en a. Cette demande même eſt un devoir qu'il vous rend ; pouvez-vous ne pas ſentir le vôtre ? Encore une fois pen-

fez-y, Monſieur ; je ne veux que cela ; la raiſon vous dira le reſte.

Quoique M. de M. ne ſoit plus ici, je ſais, ſi vous m'honorez d'une réponſe, où lui faire paſſer vos ordres ; ainſi vous pouvez les lui donner par mon canal. Recevez, Monſieur, mes ſalutations & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A M. G.

LIEUTENANT-COLONEL.

Septembre 1763.

JE crois, Monſieur, que je ſerois fort aiſe de vous connoître, mais on me fait faire tant de connoiſſances par force, que j'ai réſolu de n'en plus faire volontairement ; votre franchiſe avec moi, mérite bien [redacted] je vous la rende, & vous conſentez de ſi bonne grace, que je ne vous réponde pas, que je ne puis trop tôt vous répondre ; car, ſi jamais j'étois

tenté d'abuſer de la liberté, ce ſeroit moins de celle qu'on me laiſſe, que de celle qu'on voudroit m'ôter. Vous êtes Lieutenant-Colonel, Monſieur, j'en ſuis fort aiſe ; mais fuſſiez-vous Prince, & qui plus eſt laboureur, comme je n'ai qu'un ton avec tout le monde, je n'en prendrai pas un autre avec vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. L. P. L. E. D. W.

Motiers le 29 Septembre 1763.

VOUS me faites, Monſieur le Duc, bien plus d'honneur que je n'en mérite. Votre Alteſſe Séréniſſime aura pu voir dans le livre qu'elle daigne citer, que je n'ai jamais ſu comment il faut élever les Princes ; & la clameur publique me perſuade que je ne ſais comment il faut élever perſonne. D'ailleurs, les diſgraces & les maux m'ont affecté le cœur & affoibli la tête. Il ne me reſte de vie que pour ſouffrir,

je n'en ai plus pour penſer. A Dieu ne plaiſe, toutefois, que je me refuſe aux vues que vous m'expoſez dans votre lettre. Elle me pénetre de reſpect & d'admiration pour vous. Vous me paroiſſez plus qu'un homme, puiſque vous ſavez l'être encore dans votre rang. Diſpoſez de moi, Monſieur le Duc; marquez-moi, vos doutes, je vous dirai mes idées; vous pourrez me convaincre aiſément d'inſuffiſance, mais jamais de mauvaiſe volonté.

Je ſupplie Votre Alteſſe Séréniſſime d'agréer les aſſurances de mon profond reſpect.

QUATRE LETTRES

A M. L'A. DE***.

Motiers-Travers le 27 Novembre 1763.

J'AI reçu, Monſieur, la lettre obligeante dans laquelle votre honnête cœur s'épanche avec moi. Je ſuis touché de vos ſentimens & reconnoiſſant de votre zele ; mais je ne vois pas bien ſur quoi vous me conſultez. Vous me dites : j'ai de la naiſſance dont je dois ſuivre la vocation, parce que mes parens le veulent ; apprenez-moi ce que je dois faire : je ſuis gentilhomme & veux vivre comme tel ; apprenez-moi toutefois à vivre en homme : j'ai des préjugés que je veux reſpecter ; apprenez-moi toutefois à les vaincre. Je vous avoue, Monſieur, que je ne ſais pas répondre à cela.

Vous me parlez avec dédain des deux ſeuls métiers que la nobleſſe connoiſſe & qu'elle veuille ſuivre : cependant, vous avez pris un de ces métiers. Mon conſeil eſt, puiſque vous y êtes, que vous tâchiez de le faire bien. Avant de prendre un état, on ne peut trop raiſonner ſur ſon objet : quand il eſt pris, il en faut remplir les devoirs ; c'eſt alors tout ce qui reſte à faire.

Vous vous dites ſans fortune, ſans biens, vous ne ſavez comment, avec de la naiſſance, (car la naiſſance revient toujours) vivre libre & mourir vertueux. Cependant, vous offrez un aſyle à une perſonne qui m'eſt attachée ; vous m'aſſurez que Madame votre mere la mettra à ſon aiſe : le fils d'une Dame qui peut mettre une étrangere à ſon aiſe, doit naturellement y être auſſi. Il peut donc vivre libre & mourir vertueux. Les vieux gentilshommes, qui valoient bien ceux d'aujourd'hui, cultivoient leurs terres & faiſoient du bien à leurs payſans. Quoi que vous en puiſſiez dire, je ne crois pas que ce fût déroger que d'en faire autant.

Vous voyez, Monſieur, que je trouve dans votre lettre même la ſolution des difficultés qui vous embarraſſent. Du reſte, excuſez ma franchiſe ; je dois répondre à votre eſtime par la mienne, & je ne puis vous en donner une preuve plus ſure qu'en oſant, tout gentilhomme que vous êtes, vous dire la vérité.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

SECONDE LETTRE

AU MÊME.

Motiers le 6 Janvier 1764.

QUOI, Monſieur, vous avez renvoyé vos portraits de famille & vos titres ! vous vous êtes défait de votre cachet ! voilà bien plus de proueſſes que je n'en aurois fait à votre place. J'aurois laiſſé les portraits où ils étoient ; j'aurois gardé mon cachet parce que je l'avois ; j'aurois laiſſé moiſir mes titres dans leur coin, ſans m'imaginer même que tout cela valût la peine d'en faire un ſacrifice ; mais vous êtes pour les grandes actions. Je vous en félicite de tout mon cœur.

A force de me parler de vos doutes, vous m'en donnez d'inquiétans ſur votre compte. Vous me faites douter s'il y a des choſes dont vous ne doutiez pas. Ces doutes mêmes, à meſure qu'ils croiſſent, vous rendent tranquille : vous vous y repoſez comme ſur un oreiller de pareſſe ! Tout cela m'effrayeroit

m'effrayeroit beaucoup pour vous, ſi vos grands ſcrupules ne me raſſuroient. Ces ſcrupules ſont aſſurément reſpectables comme fondés ſur la vertu ; mais l'obligation d'avoir de la vertu ſur quoi la fondez-vous? Il ſeroit bon de ſavoir ſi vous êtes bien décidé ſur ce point. Si vous l'êtes, je me raſſure ; je ne vous trouve plus ſi ſceptique que vous affectez de l'être ; & quand on eſt bien décidé ſur les principes de ſes devoirs, le reſte n'eſt pas une ſi grande affaire. Mais ſi vous ne l'êtes pas, vos inquiétudes me ſemblent peu raiſonnées. Quand on eſt ſi tranquille dans le doute de ſes devoirs, pourquoi tant s'affecter du parti qu'ils nous impoſent?

Votre délicateſſe ſur l'état eccléſiaſtique eſt ſublime ou puérile, ſelon le degré de vertu que vous avez atteint. Cette délicateſſe eſt ſans doute un devoir pour quiconque remplit tous les autres ; &, qui n'eſt faux ni menteur en rien dans ce monde, ne doit pas l'être même en cela. Mais je ne connois que Socrate & vous à qui la raiſon pût paſſer un tel ſcrupule : car à nous autres hommes vulgaires il

ſeroit impertinent & vain d'en oſer avoir un pareil. Il n'y a pas un de nous qui ne s'écarte de la vérité cent fois le jour dans le commerce des hommes en choſes claires, importantes & ſouvent préjudiciables, & dans un point de pure ſpéculation dans lequel nul ne voit ce qui eſt vrai ou faux, & qui n'importe ni à Dieu ni aux hommes, nous nous ferions un crime de condeſcendre aux préjugés de nos freres, & de dire oui où nul n'eſt en droit de dire non ? Je vous avoue qu'un homme, qui d'ailleurs n'étant pas un ſaint, s'aviſeroit tout de bon d'un ſcrupule que l'Abbé de St. Pierre & Fenelon n'ont pas eu, me deviendroit par cela ſeul très-ſuſpect. Quoi ! dirois-je en moi-même, cet homme refuſe d'embraſſer le noble état d'officier de morale, un état dans lequel il peut être le guide & le bienfaiteur des hommes, dans lequel il peut les inſtruire, les ſoulager, les conſoler, les protéger, leur ſervir d'exemple; & cela pour quelques énigmes auxquelles ni lui ni nous n'entendons rien, & qu'il n'avoit qu'à prendre & donner pour ce qu'elles valent, en ramenant ſans

bruit le Chriſtianiſme à ſon véritable objet ? Non, conclurois-je, cet homme ment, il nous trompe, ſa fauſſe vertu n'eſt point active, elle n'eſt que de pure oſtentation ; il faut être un hypocrite ſoi-même pour oſer taxer d'hypocriſie déteſtable ce qui n'eſt au fond qu'un formulaire indifférent en lui-même, mais conſacré par les loix. Sondez bien votre cœur, Monſieur, je vous en conjure : ſi vous y trouvez cette raiſon telle que vous me la donnez, elle doit vous déterminer, & je vous admire. Mais ſouvenez-vous bien qu'alors ſi vous n'êtes le plus digne des hommes, vous aurez été le plus fou.

A la maniere dont vous me demandez des préceptes de vertu, l'on diroit que vous la regardez comme un métier. Non, Monſieur ; la vertu n'eſt que la force de faire ſon devoir dans les occaſions difficiles, & la ſageſſe, au contraire, eſt d'écarter la difficulté de nos devoirs. Heureux celui qui ſe contentant d'être homme de bien, s'eſt mis dans une poſition à n'avoir jamais beſoin d'être vertueux. Si vous n'allez à la campagne que pour y porter le faſte de la vertu, reſtez à

la ville. Si vous voulez à toute force exercer les grandes vertus, l'état de Prêtre vous les rendra ſouvent néceſſaires. Mais ſi vous vous ſentez les paſſions aſſez modérées, l'eſprit aſſez doux, le cœur aſſez ſain pour vous accommoder d'une vie égale, ſimple & laborieuſe, allez dans vos terres, faites-les valoir, travaillez vous-même, ſoyez le pere de vos domeſtiques, l'ami de vos voiſins, juſte & bon envers tout le monde : laiſſez là vos rêveries métaphyſiques, & ſervez Dieu dans la ſimplicité de votre cœur : vous ſerez aſſez vertueux.

Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

Au reſte, je vous diſpenſe, Monſieur, du ſecret qu'il vous plaît de m'offrir, je ne ſais pourquoi. Je n'ai pas, ce me ſemble, dans ma conduite, l'air d'un homme fort myſtérieux.

TROISIEME LETTRE

A U M Ê M E.

Motiers le 4 Mars 1764.

J'Ai parcouru, Monſieur, la longue lettre où vous m'expoſez vos ſentimens ſur la nature de l'ame & ſur l'exiſtence de Dieu. Quoique j'euſſe réſolu de ne plus rien lire ſur ces matieres, j'ai cru vous devoir une exception pour la peine que vous avez priſe, & dont il ne m'eſt pas aiſé de démêler le but. Si c'eſt d'établir entre nous un commerce de diſpute, je ne ſaurois en cela vous complaire; car je ne diſpute jamais, perſuadé que chaque homme a ſa maniere de raiſonner qui lui eſt propre en quelque choſe, & qui n'eſt bonne en tout à nul autre que lui. Si c'eſt de me guérir des erreurs où vous me jugez être, je vous remercie de vos bonnes intentions; mais je n'en puis faire aucun uſage, ayant pris depuis long-tems mon parti ſur ces choſes-là. Ainſi, Monſieur, votre zele philoſophique eſt à pure

perte avec moi, & je ne ſerai pas plus votre proſélyte que votre miſſionnaire. Je ne condamne point vos façons de penſer, mais daignez me laiſſer les miennes; car je vous déclare que je n'en veux pas changer.

Je vous dois encore des remerciemens du ſoin que vous prenez dans la même lettre, de m'ôter l'inquiétude que m'avoient donné les premieres, ſur les principes de la haute vertu dont vous faites profeſſion. Sitôt que ces principes vous paroiſſent ſolides, le devoir qui en dérive doit avoir pour vous la même force que s'ils l'étoient en effet; ainſi, mes doutes ſur leur ſolidité n'ont rien d'offenſant pour vous. Mais je vous avoue que quant à moi de tels principes me paroîtroient frivoles; & ſi-tôt que je n'en admettrois pas d'autres, je ſens que dans le ſecret de mon cœur ceux-là me mettroient fort à l'aiſe ſur les vertus pénibles qu'ils paroîtroient m'impoſer. Tant il eſt vrai que les mêmes raiſons ont rarement la même priſe en diverſes têtes, & qu'il ne faut jamais diſputer de rien!

D'abord l'amour de l'ordre, en tant que cet ordre eſt étranger à moi,

n'eſt point un ſentiment qui puiſſe balancer en moi celui de mon intérêt propre ; une vue purement ſpéculative ne ſauroit dans le cœur humain l'emporter ſur les paſſions ; ce ſeroit, à ce qui eſt moi, préférer ce qui m'eſt étranger ; ce ſentiment n'eſt pas dans la nature. Quant à l'amour de l'ordre dont je fais partie, il ordonne tout par rapport à moi ; & comme alors je ſuis ſeul le centre de cet ordre, il ſeroit abſurde & contradictoire qu'il ne me fît pas rapporter toutes choſes à mon bien particulier. Or, la vertu ſuppoſe un combat contre nous-mêmes, & c'eſt la difficulté de la victoire qui en fait le mérite ; mais dans la ſuppoſition, pourquoi ce combat ? Toute raiſon, tout motif y manque. Ainſi, point de vertu poſſible par le ſeul amour de l'ordre.

Le ſentiment intérieur eſt un motif très-puiſſant ſans doute. Mais les paſſions & l'orgueil l'alterent & l'étouffent de bonne heure dans preſque tous les cœurs. De tous les ſentimens que nous donne une conſcience droite, les deux plus forts & les ſeuls fondemens de tous les autres, ſont celui

de la diſpenſation d'une providence, & celui de l'immortalité de l'ame. Quand ces deux-là ſont détruits, je ne vois plus ce qui peut reſter. Tant que le ſentiment intérieur me diroit quelque choſe, il me défendroit, ſi j'avois le malheur d'être ſceptique, d'alarmer ma propre mere des doutes que je pourrois avoir.

L'amour de ſoi-même eſt le plus puiſſant, &, ſelon moi, le ſeul motif qui faſſe agir les hommes. Mais, comment la vertu, priſe abſolument & comme un être métaphyſique, ſe fonde-t-elle ſur cet amour-là ? C'eſt ce qui me paſſe. Le crime, dites-vous, eſt contraire à celui qui le commet; cela eſt toujours vrai dans mes principes, & ſouvent très-faux dans les vôtres. Il faut diſtinguer alors les tentations, les poſitions, l'eſpérance plus ou moins grande qu'on a qu'il reſte inconnu ou impuni. Communément le crime a pour motif d'éviter un grand mal ou d'acquérir un grand bien; ſouvent il parvient à ſon but. Si ce ſentiment n'eſt pas naturel, quel ſentiment pourra l'être ? Le crime adroit jouit dans cette vie de tous les avantages de la fortune & même de la gloire.

La juſtice & les ſcrupules ne ſont ici-bas que des dupes. Otez la juſtice éternelle & la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une folie à qui l'on donne un beau nom. Pour un matérialiſte, l'amour de ſoi-même n'eſt que l'amour de ſon corps. Or, quand Regulus alloit, pour tenir ſa foi, mourir dans les tourmens à Carthage, je ne vois point ce que l'amour de ſon corps faiſoit à cela.

Une conſidération plus forte encore confirme les précédentes. C'eſt que dans votre ſyſtême le mot même de vertu ne peut avoir aucun ſens. C'eſt un ſon qui bat l'oreille, & rien de plus. Car enfin, ſelon vous, tout eſt néceſſaire; où tout eſt néceſſaire, il n'y a point de liberté; ſans liberté, point de moralité dans les actions; ſans la moralité des actions, où eſt la vertu? Pour moi, je ne le vois pas. En parlant du ſentiment intérieur, je devois mettre au premier rang celui du libre arbitre; mais il ſuffit de l'y renvoyer d'ici.

Ces raiſons vous paroîtront très-foibles, je n'en doute pas; mais elles me paroiſſent fortes à moi, & cela ſuffit pour vous prouver que ſi par haſard je

devenois votre disciple, vos leçons n'auroient fait de moi qu'un fripon. Or, un homme vertueux comme vous, ne voudroit pas consacrer ses peines à mettre un fripon de plus dans le monde: car je crois qu'il y a bien autant de ces gens-là que d'hypocrites, & qu'il n'est pas plus à propos de les y multiplier.

Au reste, je dois avouer que ma morale est bien moins sublime que la vôtre, & je sens que ce sera beaucoup même si elle me sauve de votre mépris. Je ne puis disconvenir que vos imputations d'hypocrisie ne portent un peu sur moi. Il est très-vrai que sans être en tout du sentiment de mes freres & sans déguiser le mien dans l'occasion, je m'accommode très-bien du leur; d'accord avec eux sur les principes de nos devoirs, je ne dispute point sur le reste qui me paroît très-peu important. En attendant que nous sachions certainement qui de nous a raison, tant qu'ils me souffriront dans leur communion, je continuerai d'y vivre avec un véritable attachement. La vérité pour nous est couverte d'un voile, mais la paix & l'union sont des biens certains.

Il résulte de toutes ces réflexions que nos façons de penser sont trop différen-

tes pour que nous puiſſions nous entendre, & que par conſéquent un plus long commerce entre nous ne peut qu'être ſans fruit. Le tems eſt ſi court & nous en avons beſoin pour tant de choſes qu'il ne faut pas l'employer inutilement. Je vous ſouhaite, Monſieur, un bonheur ſolide, la paix de l'ame qu'il me ſemble que vous n'avez pas, & je vous ſalue de tout mon cœur.

QUATRIEME LETTRE

A U M Ê M E.

Motiers-Travers le 11 Novembre 1764.

VOus voilà donc, Monſieur, tout-d'un-coup devenu croyant. Je vous félicite de ce miracle, car c'en eſt ſans doute un de la grace, & la raiſon pour l'ordinaire n'opere pas ſi ſubitement. Mais ne me faites pas honneur de votre converſion, je vous prie. Je ſens que cet honneur ne m'appartient point. Un homme qui ne croit gueres aux miracles, n'eſt pas fort propre à en faire : un homme qui ne dogmatiſe ni ne diſpute n'eſt pas un fort bon convertiſſeur. Je dis quelquefois mon avis quand on me le demande, & que je crois que c'eſt à bonne intention : mais je n'ai point la folie d'en vouloir faire une loi pour d'autres, & quand ils m'en veulent faire une du leur, je m'en défends du mieux que je puis ſans chercher à les convaincre. Je n'ai rien fait de plus avec vous. Ainſi, Monſieur, vous avez ſeul tout le mérite de votre réſipiſcence, & je

ne ſongeois ſurement point à vous catéchiſer.

Mais voici maintenant les ſcrupules qui s'élevent. Les vôtres m'inſpirent du reſpect pour vos ſentimens ſublimes, & je vous avoue ingénument que quant à moi qui marche un peu plus terre à terre, j'en ſerois beaucoup moins tourmenté. Je me dirois d'abord que de confeſſer mes fautes eſt une choſe utile pour m'en corriger, parce que me faiſant une loi de dire tout, & de dire vrai, je ſerois ſouvent retenu d'en commettre par la honte de les révéler.

Il eſt vrai qu'il pourroit y avoir quelque embarras ſur la foi robuſte qu'on exige dans votre Egliſe, & que chacun n'eſt pas maître d'avoir comme il lui plaît. Mais de quoi s'agit-il au fond dans cette affaire ? Du ſincere deſir de croire, d'une ſoumiſſion du cœur plus que de la raiſon : car enfin la raiſon ne dépend pas de nous, mais la volonté en dépend ; & c'eſt par la ſeule volonté qu'on peut être ſoumis ou rebelle à l'Egliſe. Je commencerois donc par me choiſir pour confeſſeur un bon Prêtre, un homme ſage & ſenſé, tel qu'on en trouve par-tout

quand on les cherche. Je lui dirois : je vois l'océan de difficultés où nage l'eſprit humain dans ces matieres ; le mien ne cherche point à s'y noyer ; je cherche ce qui eſt vrai & bon ; je le cherche ſincérement ; je ſens que la docilité qu'exige l'Egliſe eſt un état deſirable pour être en paix avec ſoi : j'aime cet état, j'y veux vivre ; mon eſprit murmure il eſt vrai, mais mon cœur lui impoſe ſilence, & mes ſentimens ſont tous contre mes raiſons. Je ne crois pas, mais je veux croire, & je le veux de tout mon cœur. Soumis à la foi malgré mes lumieres, quel argument puis-je avoir à craindre ? Je ſuis plus fidelle que ſi j'étois convaincu.

Si mon confeſſeur n'eſt pas un ſot, que voulez-vous qu'il me diſe ? Voulez-vous qu'il exige bêtement de moi l'impoſſible ; qu'il m'ordonne de voir du rouge où je vois du bleu ? Il me dira ; ſoumettez-vous. Je répondrai ; c'eſt ce que je fais. Il priera pour moi & me donnera l'abſolution ſans balancer ; car il la doit à celui qui croit de toute ſa force & qui ſuit la loi de tout ſon cœur.

Mais ſuppoſons qu'un ſcrupule mal

entendu le retienne, il ſe contentera de m'exhorter en ſecret & de me plaindre ; il m'aimera même ; je ſuis ſûr que ma bonne foi lui gagnera le cœur. Vous ſuppoſez qu'il m'ira dénoncer à l'Official ; & pourquoi ? qu'a-t-il à me reprocher ? De quoi voulez-vous qu'il m'accuſe ? d'avoir trop fidellement rempli mon devoir ? Vous ſuppoſez un extravagant, un frénétique ; ce n'eſt pas l'homme que j'ai choiſi. Vous ſuppoſez de plus un ſcélérat abominable que je peux pourſuivre, démentir, faire pendre peut-être pour avoir ſapé le ſacrement par ſa baſe, pour avoir cauſé le plus dangereux ſcandale, pour avoir violé ſans néceſſité, ſans utilité le plus ſaint de tous les devoirs, quand j'étois ſi bien dans le mien que je n'ai mérité que des éloges. Cette ſuppoſition, je l'avoue, une fois admiſe, paroît avoir ſes difficultés.

Je trouve en général que vous les preſſez en homme qui n'eſt pas fâché d'en faire naître. Si tout ſe réunit contre vous, ſi les Prêtres vous pourſuivent, ſi le peuple vous maudit, ſi la douleur fait deſcendre vos parens au tombeau, voilà, je l'avoue, des

inconvéniens bien terribles pour n'avoir pas voulu prendre en cérémonie un morceau de pain. Mais que faire, enfin, me demandez-vous ? Là-dessus voici, Monsieur, ce que j'ai à vous dire.

Tant qu'on peut être juste & vrai dans la société des hommes, il est des devoirs difficiles sur lesquels un ami désintéressé peut être utilement consulté.

Mais quand une fois les institutions humaines sont à tel point de dépravation, qu'il n'est plus possible d'y vivre & d'y prendre un parti sans mal faire, alors on ne doit plus consulter personne ; il faut n'écouter que son propre cœur, parce qu'il est injuste & mal-honnête de forcer un honnête homme à nous conseiller le mal. Tel est mon avis.

Je vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M***.

ENFIN, mon cher ***, j'ai de vos nouvelles. Vous attendiez plutôt des miennes & vous n'aviez pas tort ; mais pour vous en donner, il falloit ſavoir où vous prendre, & je ne voyois perſonne qui pût me dire ce que vous étiez devenu ; n'ayant & ne voulant avoir déſormais pas plus de relation avec Paris qu'avec Pekin, il étoit difficile que je puſſe être mieux inſtruit ; cependant, jeudi dernier un Penſionnaire des Vertus qui me vint voir avec le Pere Curé, m'apprit que vous étiez à Liege ; mais ce que j'aurois dû faire il y a deux mois, étoit à préſent hors de propos, & ce n'étoit plus le cas de vous prévenir, car je vous avoue que je ſuis & ſerai toujours de tous les hommes le moins propre à retenir les gens qui ſe détachent de moi.

J'ai d'autant plus ſenti le coup que vous avez reçu, que j'étois bien plus content de votre nouvelle carriere que de celle où vous êtes en train de ren-

trer. Je vous crois assez de probité pour vous conduire toujours en homme de bien dans les affaires, mais non pas assez de vertu pour préférer toujours le bien public à votre gloire, & ne dire jamais aux hommes que ce qu'il leur est bon de savoir. Je me complaisois à vous imaginer d'avance dans le cas de relancer quelquefois les fripons, au lieu que je tremble de vous voir contrister les ames simples dans vos écrits. Cher ***, défiez-vous de votre esprit satirique, sur-tout apprenez à respecter la Religion. L'humanité seule exige ce respect. Les grands, les riches, les heureux du siecle, seroient charmés qu'il n'y eût point de Dieu; mais l'attente d'une autre vie console de celle-ci le peuple & le misérable. Quelle cruauté de leur ôter encore cet espoir!

Je suis attendri, touché de tout ce que vous me dites de M. G...., quoique je susse déjà tout cela, je l'apprends de vous avec un nouveau plaisir; c'est bien plus votre éloge que le sien que vous faites: la mort n'est pas un malheur pour un homme de bien; & je me réjouis presque de la sienne, puisqu'elle m'est une occasion

de vous eſtimer davantage. Ah! ***, puiſſai-je m'être trompé & goûter le plaiſir de me reprocher cent fois le jour de vous avoir été juge trop ſévere.

Il eſt vrai que je ne vous parlai point de mon écrit ſur les ſpectacles, car, comme je vous l'ai dit plus d'une fois, je ne me fiois pas à vous. Cet écrit eſt bien loin de la prétendue méchanceté dont vous parlez ; il eſt lâche & foible, les méchans n'y ſont plus gourmandés, vous ne m'y reconnoîtrez plus : cependant, je l'aime plus que tous les autres, parce qu'il m'a ſauvé la vie, & qu'il me ſervit de diſtraction dans des momens de douleur, où ſans lui je ſerois mort de déſeſpoir. Il n'a pas dépendu de moi de mieux faire ; j'ai fait mon devoir, c'eſt aſſez pour moi. Au ſurplus, je livre l'ouvrage à votre juſte critique. Honorez la vérité, je vous abandonne tout le reſte. Adieu, je vous embraſſe de tout mon cœur.

J. J. Rousseau.

LETTRE

A M. ROMILLY.

ON ne ſauroit aimer les peres ſans aimer des enfans qui leur ſont chers ; ainſi, Monſieur, je vous aimois ſans vous connoître, & vous croyez bien que ce que je reçois de vous n'eſt pas propre à relâcher cet attachement. J'ai lu votre Ode, j'y ai trouvé de l'énergie, des images nobles, & quelquefois des vers heureux ; mais votre poéſie paroît gênée, elle ſent la lampe, & n'a pas acquis la correction. Vos rimes, quelquefois riches, ſont rarement élégantes, & le mot propre ne vous vient pas toujours. Mon cher Romilly, quand je paye les complimens par des vérités, je rends mieux que ce qu'on me donne.

Je vous crois du talent, & je ne doute pas que vous ne vous faſſiez honneur dans la carriere où vous entrez. J'aimerois pourtant mieux, pour votre bonheur, que vous euſſiez ſuivi la profeſſion de votre digne pere ; ſur-tout ſi vous aviez pu vous y diſtinguer comme lui. Un travail modéré, une vie égale & ſimple, la paix de l'ame, & la ſanté du corps qui

ſont le fruit de tout cela, valent mieux pour vivre heureux, que le ſavoir & la gloire. Du moins, en cultivant les talens des gens de Lettres, n'en prenez pas les préjugés; n'eſtimez votre état que ce qu'il vaut, & vous en vaudrez davantage.

Je vous dirai que je n'aime pas la fin de votre lettre; vous me paroiſſez juger trop ſévérement les riches. Vous ne ſongez pas, qu'ayant contracté dès leur enfance mille beſoins que nous n'avons point, les réduire à l'état des pauvres, ce ſeroit les rendre plus miſérables qu'eux. Il faut être juſte envers tout le monde, même envers ceux qui ne le ſont pas pour nous. Eh, Monſieur, ſi nous avions les vertus contraires aux vices que nous leur reprochons, nous ne ſongerions pas même qu'ils ſont au monde, & bientôt ils auroient plus beſoin de nous que nous d'eux! Encore un mot, & je finis. Pour avoir droit de mépriſer les riches, il faut être économe & prudent ſoi-même, afin de n'avoir jamais beſoin de richeſſes.

Adieu, mon cher Romilly, je vous embraſſe de tout mon cœur.

J. J. ROUSSEAU.

LETTRE

A M. P***.

Motiers le 1 Mars 1764.

JE ſuis flatté, Monſieur, que ſans un fréquent commerce de lettres, vous rendiez juſtice à mes ſentimens pour vous ; ils ſeront auſſi durables que l'eſtime ſur laquelle ils ſont fondés, & j'eſpere que le retour dont vous m'honorez ne ſera pas moins à l'épreuve du tems & du ſilence. La ſeule choſe changée entre nous eſt l'eſpoir d'une connoiſſance perſonnelle. Cette attente, Monſieur, m'étoit douce ; mais il y faut renoncer ſi je ne puis la remplir que ſur les terres de Geneve, ou dans les environs. Là-deſſus mon parti eſt pris pour la vie, & je puis vous aſſurer que vous êtes entré pour beaucoup dans ce qu'il m'en a coûté de le prendre. Du reſte, je ſens avec ſurpriſe qu'il m'en coûtera moins de le tenir que je ne m'étois figuré. Je ne penſe plus à mon ancienne patrie qu'avec indifférence ; c'eſt même un aveu que je vous fais ſans honte,

ſachant bien que nos ſentimens ne dépendent pas de nous ; & cette indifférence étoit peut-être le ſeul qui pouvoit reſter pour elle dans un cœur qui ne ſut jamais haïr. Ce n'eſt pas que je me croye quitte envers elle ; on ne l'eſt jamais qu'à la mort. J'ai le zele du devoir encore ; mais j'ai perdu celui de l'attachement.

Mais où eſt-elle cette patrie ? exiſte-t-elle encore ? Votre lettre décide cette queſtion. Ce ne ſont ni les murs ni les hommes qui font la patrie : ce ſont les loix, les mœurs, les coutumes, le Gouvernement, la conſtitution, la maniere d'être qui réſulte de tout cela.

La patrie eſt dans les relations de l'Etat à ſes membres ; quand ces relations changent ou s'anéantiſſent, la patrie s'évanouit. Ainſi, Monſieur, pleurons la nôtre ; elle a péri ; & ſon ſimulacre qui reſte encore, ne ſert plus qu'à la déshonorer.

Je me mets, Monſieur, à votre place, & je comprends combien, le ſpectacle que vous avez ſous les yeux, doit vous déchirer le cœur. Sans contredit on ſouffre moins, loin de ſon pays, que de le voir dans un état ſi déplorable ;

mais les affections quand la patrie n'eſt plus, ſe reſſerrent autour de la famille, & un bon pere ſe conſole avec ſes enfans, de ne plus vivre avec ſes freres. Cela me fait comprendre que des intérêts ſi chers, malgré les objets qui vous affligent, ne vous permettront pas de vous dépayſer. Cependant s'il arrivoit que par voyage ou déplacement, vous vous éloignaſſiez de Geneve, il me ſeroit très-doux de vous embraſſer : car bien que nous n'ayons plus de commune patrie, j'augure des ſentimens qui nous animent, que nous ne ceſſerons point d'être concitoyens ; & les liens de l'eſtime & de l'amitié demeurent toujours quand même on a rompu tous les autres. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE

A M. L. P. L. E. DE IV.

11 Mars 1764.

QUI, moi? Des contes! à mon âge & dans mon état? Non, Prince, je ne ſuis plus dans l'enfance, ou plutôt je n'y ſuis pas encore, & malheureuſement je ne ſuis pas ſi gai dans mes maux que Scarron l'étoit dans les ſiens. Je dépéris tous les jours, j'ai des comptes à rendre, & point de contes à faire. Ceci m'a bien l'air d'un bruit préliminaire répandu par quelqu'un qui veut m'honorer d'une gentilleſſe de ſa façon. Divers auteurs non contens d'attaquer mes ſottiſes, ſe ſont mis à m'imputer les leurs. Paris eſt inondé d'ouvrages qui portent mon nom, & dont on a ſoin de faire des chefs-d'œuvres de bêtiſe, ſans doute afin de mieux tromper les lecteurs. Vous n'imagineriez jamais quels coups détournés on porte à ma réputation, à mes mœurs, à mes principes; en voici un qui vous fera juger des autres.

Tous les amis de M. de Voltaire ré-

pandent à Paris qu'il s'intéreſſe tendrement à mon ſort, (& il eſt vrai qu'il s'y intéreſſe). Ils font entendre qu'il eſt avec moi dans la plus intime liaiſon. Sur ce bruit, une femme qui ne me connoît point me demande par écrit quelques éclairciſſemens ſur la Religion, & envoie ſa lettre à M. de Voltaire, le priant de me la faire paſſer. M. de Voltaire garde la lettre qui m'eſt adreſſée, & renvoie à cette Dame, comme en réponſe, le Sermon des cinquante. Surpriſe d'un pareil envoi de ma part, cette femme m'écrit par une autre voie (*), & voilà comment j'apprends ce qui s'eſt paſſé.

Vous êtes ſurpris que ma lettre ſur la providence n'ait pas empéché Candide de naître? C'eſt elle, au contraire, qui lui a donné naiſſance; Candide en eſt la réponſe. L'Auteur m'en fit une de deux pages (†), dans laquelle il battoit la campagne, & Candide parut dix mois après. Je voulois philoſopher avec lui; en réponſe, il m'a

(*) Cette lettre exiſte parmi les papiers de M. Rouſſeau. On en trouvera la réponſe immédiatement ci-après.

(†) C'eſt celle du 12 Septembre 1756.

perſifflé. Je lui ai écrit une fois que je le haïſſois, & je lui en ai dit les raiſons. Il ne m'a pas écrit la même choſe, mais il me l'a vivement fait ſentir. Je me venge en profitant des excellentes leçons qui ſont dans ſes ouvrages, & je le force à continuer de me faire du bien malgré lui.

Pardon, Prince, voilà trop de Jérémiades; mais c'eſt un peu votre faute ſi je prends tant de plaiſir à m'épancher avec vous. Que fait Madame la Princeſſe? Daignez me parler quelquefois de ſon état. Quand aurons-nous ce précieux enfant de l'amour qui ſera l'élève de la vertu? Que ne deviendra-t-il point ſous de tels auſpices? De quelles fleurs charmantes, de quels fruits délicieux ne couronnera-t-il point les liens de ſes dignes parens? Mais cependant quels nouveaux ſoins vous ſont impoſés? Vos travaux vont redoubler; y pourrez-vous ſuffire: aurez-vous la force de perſévérer juſqu'à la fin? Pardon, Monſieur le Duc, vos ſentimens connus me ſont garans de vos ſuccès. Auſſi mon inquiétude ne vient-elle pas de défiance, mais du vif intérêt que j'y prends.

LETTRE

A MADAME DE B. (*)

Septembre 1763.

JE n'ai rien, Madame, à vous dire ſur le jugement que vous avez porté de la probité de M. de Voltaire ; je vous dirai ſeulement que je n'ai point reçu la lettre que vous lui avez adreſſée pour moi, & que je n'ai envoyé

(*) *Voici le début de la lettre de M^de. de B. à laquelle répond celle de M. Rouſſeau.*

„ Paris le 10 Novembre 1763.

„ *MONSIEUR*,

„ Il y a environ un mois que j'eus l'honneur de
„ vous écrire ; ignorant votre adreſſe, j'envoyai
„ ma lettre bien cachetée à M. de Voltaire,
„ avec l'aſſurance de cette probité commune à
„ tous les honnêtes gens, je le priai de vous l'en-
„ voyer ; mais quelle a été ma ſurpriſe lorſque
„ le 4 de ce mois j'ai reçu en réponſe un im-
„ primé qui a pour titre, Sermon des cinquante !
„ Seroit-ce vous, Monſieur, ou M. de Voltaire
„ qui me l'avez envoyé ? Je n'oſe penſer que
„ c'eſt vous, &c. &c. „

ni à vous, ni à perſonne, l'imprimé intitulé : *Sermon des cinquante*, que je n'ai même jamais vu. Du reſte, il me paroît bizarre que, pour me faire parvenir une lettre, vous vous ſoyez adreſſée au chef de mes perſécuteurs.

A l'égard des doutes que vous pouvez avoir, Madame, ſur certains points de la Religion, pourquoi vous adreſſez-vous pour les lever, à un homme qui n'en eſt pas exempt lui-même ? Si malheureuſement les vôtres tombent ſur les principes de vos devoirs, je vous plains. Mais s'ils n'y tombent pas, de quoi vous mettez-vous en peine, Vous avez une Religion qui diſpenſe de tout examen ; ſuivez-la en ſimplicité de cœur. C'eſt le meilleur conſeil que je puis vous donner, & je le prends autant que je peux pour moi-même.

Recevez, Madame, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

25 *Mars* 1764.

ENFIN, Mylord, j'ai reçu dans ſon tems par M. Rougemont, votre lettre du 2 Février, & c'eſt de toutes les réponſes dont vous me parlez, la ſeule qui me ſoit parvenue. J'y vois par votre dégoût de l'Ecoſſe, par l'incertitude du choix de votre demeure, qu'une partie de nos châteaux en Eſpagne eſt déjà détruite, & je crains bien que le progrès de mon dépériſſement, qui rend chaque jour mon déplacement plus difficile, n'acheve de renverſer l'autre. Que le cœur de l'homme eſt inquiet ! Quand j'étois près de vous, je ſoupirois, pour y être plus à mon aiſe, après le ſéjour de l'Ecoſſe; & maintenant je donnerois tout au monde pour vous voir encore ici Gouverneur de Neufchâtel. Mes vœux ſont divers, mais leur objet eſt toujours le même. Revenez à Colombier, Mylord, cultiver votre jardin & faire du bien à des ingrats,

même malgré eux ; peut-on terminer plus dignement ſa carriere ? Cette exhortation de ma part eſt intéreſſée, j'en conviens. Mais ſi elle offenſoit votre gloire, le cœur de votre enfant ne ſe la permettroit jamais.

J'ai beau vouloir me flatter. Je vois, Mylord, qu'il faut renoncer à vivre auprès de vous, & malheureuſement je n'en perdrai pas ſi facilement le beſoin que l'eſpoir. La circonſtance où vous m'avez accueilli, m'a fait une impreſſion que les jours paſſés avec vous ont rendue ineffaçable ; il me ſemble que je ne puis plus être libre que ſous vos yeux, ni valoir mon prix que dans votre eſtime. L'imagination du moins me rapprocheroit, ſi je pouvois vous donner les bons momens qui me reſtent : mais vous m'avez refuſé des mémoires ſur votre illuſtre frere. Vous avez eu peur que je ne fiſſe le bel-eſprit, & que je ne gâtaſſe la ſublime ſimplicité du *probus vixit*, *fortis obiit*. Ah, Milord ! fiez-vous à mon cœur ; il ſaura trouver un ton qui doit plaire au vôtre pour parler de ce qui vous appartient. Oui, je donnerois tout au monde pour que vous vouluſſiez me fournir des matériaux pour m'occuper de vous, de votre

famille ; pour pouvoir tranſmettre à la poſtérité quelque témoignage de mon attachement pour vous, & de vos bontés pour moi. Si vous avez la complaiſance de m'envoyer quelques mémoires, ſoyez perſuadé que votre confiance ne ſera point trompée, d'ailleurs vous ſerez le juge de mon travail, & comme je n'ai d'autre objet que de ſatisfaire un beſoin qui me tourmente, ſi j'y parviens, j'aurai fait ce que j'ai voulu. Vous déciderez du reſte, & rien ne ſera publié que de votre aveu. Penſez à cela, Mylord, je vous conjure, & croyez que vous n'aurez pas peu fait pour le bonheur de ma vie, ſi vous me mettez à portée d'en conſacrer le reſte à m'occuper de vous.

Je ſuis touché de ce que vous avez écrit à M. le Conſeiller Rougemont au ſujet de mon teſtament. Je compte, ſi je me remets un peu, l'aller voir cet été à Saint-Aubin, pour en conférer avec lui. Je me détournerai pour paſſer à Colombier. J'y reverrai du moins ce ardin, ces allées, ces bords du lac, où ſe ſont fait de ſi douces promenades, & où vous devriez venir les recommencer, pour réparer du moins, dans un climat qui vous étoit ſalutaire

l'altération que celui d'Edimbourg a fait à votre ſanté.

Vous me promettez, Mylord, de me donner de vos nouvelles, & de m'inſtruire de vos directions itinéraires. Ne l'oubliez pas, je vous en ſupplie. J'ai été cruellement tourmenté de ce long ſilence. Je ne craignois pas que vous m'euſſiez oublié, mais je craignois pour vous la rigueur de l'hiver. L'été je craindrai la mer, les fatigues, les déplacemens, & de ne ſavoir plus où vous écrire.

LETTRE

AU MÊME.

31 Mars 1764.

SUR l'acquiſition, Mylord, que vous avez faite, & ſur l'avis que vous m'en avez donné, la meilleure réponſe que j'aye à vous faire, eſt de vous tranſcrire ici ce que j'écris ſur ce ſujet à la perſonne que je prie de donner cours à cette lettre, en lui parlant des acclamations de vos bons compatriotes.

Tous les plaiſirs ont beau être pour les méchans ; en voilà pourtant un que je leur défie de goûter. Il n'a rien eu de plus preſſé que de me donner avis du changement de ſa fortune ; vous devinez aiſément pourquoi. Félicitez-moi de tous mes malheurs, Madame ; ils m'ont donné pour ami Mylord Maréchal.

Sur vos offres qui regardent Mlle. le Vaſſeur & moi, je commencerai, Mylord, par vous dire que loin de mettre de l'amour-propre à me refuſer à vos dons, j'en mettrois un très-noble à les

recevoir. Ainſi là-deſſus point de diſpute; les preuves que vous vous intéreſſez à moi, de quelque genre qu'elles puiſſent être, ſont plus propres à m'enorgueillir qu'à m humilier, & je ne m'y refuſerai jamais, ſoit dit une fois pour toutes.

Mais j'ai du pain quant à préſent, & au moyen des arrangemens que je médite, j'en aurai pour le reſte de mes jours. Que me ſerviroit le ſurplus? Rien ne me manque de ce que je deſire & qu'on peut avoir avec de l'argent. Mylord, il faut préférer ceux qui ont beſoin à ceux qui n'ont pas beſoin, & je ſuis dans ce dernier cas. D'ailleurs, je n'aime point qu'on me parle de teſtamens. Je ne voudrois pas être, moi le ſachant dans celui d'un indifférent; jugez ſi je voudrois me ſavoir dans le vôtre.

Vous ſavez, Mylord, que Mlle. le Vaſſeur a une petite penſion de mon Libraire, avec laquelle elle peut vivre, quand elle ne m'aura plus. Cependant, j'avoue que le bien que vous voulez lui faire m'eſt plus précieux que s'il me regardoit directement, & je ſuis extrêmement touché de ce moyen trouvé par votre cœur, de contenter la bien-

veillance dont vous m'honorez. Mais s'il ſe pouvoit que vous lui aſſignaſſiez plutôt la rente de la ſomme que la ſomme même, cela m'éviteroit l'embarras de chercher à la placer ; ſorte d'affaire où je n'entends rien.

J'eſpere, Mylord, que vous aurez reçu ma précédente lettre. M'accorderez-vous des mémoires ? Pourrai-je écrire l'hiſtoire de votre Maiſon ? Pourrai-je donner quelques éloges à ces bons Ecoſſois à qui vous êtes ſi cher, & qui, par-là, me ſont chers auſſi ?

LETTRE
AU MÊME.

Avril 1764.

J'Ai répondu très-exactement, Mylord, à chacune de vos deux lettres du 2 Février & du 6 Mars, & j'eſpere que vous ſerez content de ma façon de penſer ſur les bontés dont vous m'honorez dans la derniere. Je reçois à l'inſtant celle du 26 Mars, & j'y vois que vous prenez le parti que j'ai toujours prévu que vous prendriez à la fin. En vous menaçant d'une deſcente, le Roi l'a effectué, & quelque redoutable qu'il ſoit, il vous a encore plus ſurement conquis par ſa lettre (*),

(*) Voici cette lettre que la verſion qu'en a publiée M. d'A. dans ſon éloge de Lord Maréchal d'Ecoſſe, nous autoriſe à donner ici.

Je diſputerois bien avec les habitans d'Edimbourg l'avantage de vous poſſéder; ſi j'avois des vaiſſeaux, je méditerois une deſcente en Ecoſſe pour enlever mon cher Mylord & pour l'emmener ici; mais nos barques de l'Elbe ſont peu propres à une pareille expédition. Il n'y a que vous ſur qui je puiſſe compter. J'étois ami de votre frere, je lui avois des obligations, je ſuis

qu'il n'auroit fait par ſes armes. L'aſyle qu'il vous preſſe d'accepter, eſt le ſeul digne de vous; allez, Mylord, à votre deſtination, il vous convient de vivre auprès de Fréderic, comme il m'eût convenu de vivre auprès de George Keith. Il n'eſt ni dans l'ordre de la juſtice, ni dans celui de la fortune, que mon bonheur ſoit préféré au vôtre. D'ailleurs, mes maux empirent & deviennent preſque inſupportables; il ne me reſte qu'à ſouffrir & mourir ſur la terre; & en vérité ç'eût été dommage de n'aller vous joindre que pour cela.

Voilà donc ma derniere eſpérance évanouie..... Mylord, puiſque vous voilà devenu ſi riche & ſi ardent à verſer ſur moi vos dons, il en eſt un que j'ai ſouvent deſiré, & qui malheureuſement me devient plus deſirable encore, lorſque je perds l'eſpoir de vous revoir. Je vous laiſſe expliquer cette énigme. Le cœur d'un pere eſt fait pour la deviner.

---

le vôtre de cœur & d'ame; voilà mes titres; voilà les droits que j'ai ſur vous; vous vivrez ici dans le ſein de l'amitié, de la liberté & de la philoſophie; il n'y a que cela dans le monde, mon cher Mylord; quand on a paſſé par toutes les métamorphoſes des états, quand on a goûté de tout, on en revient là.

Il eſt vrai que le trajet que vous préférez, vous épargnera de la fatigue. Mais ſi vous n'étiez pas bien fait à la mer, elle pourroit vous éprouver beaucoup à votre âge, ſur-tout s'il ſurvenoit du gros tems. En ce cas, le plus long trajet par terre me paroîtroit préférable, même au riſque d'un peu de fatigue de plus. Comme j'eſpere auſſi que vous attendrez, pour vous embarquer, que la ſaiſon ſoit moins rude, vous voulez bien, Mylord, que je compte encore ſur une de vos lettres avant votre départ.

LETTRE

A M. A.

Motiers-Travers le 7 Avril 1764.

L'ÉTAT où j'étois, Monſieur, au moment où votre lettre me parvint, m'a empêché de vous en accuſer plutôt la réception, & de vous remercier, comme je fais aujourd'hui, du plaiſir que m'a fait ce témoignage de votre ſouvenir. J'en ſuis plus touché que ſurpris, & j'ai toujours bien cru que l'amitié dont vous m'honoriez dans mes jours proſperes, ne ſe refroidiroit ni par mes diſgraces, ni par mon exil. De mon côté, ſans avoir avec vous des relations ſuivies, je n'ai point ceſſé, Monſieur, de prendre intérêt aux changemens agréables que vous avez éprouvés depuis nos anciennes liaiſons. Je ne doute point que vous ne ſoyez auſſi bon mari, & auſſi digne pere de famille, que vous étiez homme aimable étant garçon; que vous ne vous appliquiez à donner à vos enfans une éducation raiſonnable & vertueuſe, & que vous ne faſ-

ſiez le bonheur d'une femme de mérite qui doit faire le vôtre. Toutes ces idées, fruits de l'eſtime qui vous eſt due, me rendent la vôtre plus précieuſe.

Je voudrois vous rendre compte de moi pour répondre à l'intérêt que vous daignez y prendre; mais que vous dirois-je? Je ne fus jamais bien grand'choſe; maintenant je ne ſuis plus rien; je me regarde comme ne vivant déjà plus. Ma pauvre machine delabrée me laiſſera juſqu'au bout, j'eſpere, une ame ſaine quant aux ſentimens & à la volonté; mais du côté de l'entendement & des idées, je ſuis auſſi malade de l'eſprit que du corps. Peut-être eſt-ce un avantage pour ma ſituation. Mes maux me rendent mes malheurs peu ſenſibles. Le cœur ſe tourmente moins quand le corps ſouffre, & la nature me donne tant d'affaires que l'injuſtice des hommes ne me touche plus. Le remede eſt cruel, je l'avoue; mais enfin c'en eſt un pour moi. Car les plus vives douleurs me laiſſent toujours quelque relâche, au lieu que les grandes afflictions ne m'en laiſſent point. Il eſt donc bon que je ſouffre, & que je dépériſſe

pour être moins attriſté ; & j'aimeroiſ-mieux être Scarron malade, que Timon en ſanté. Mais ſi je ſuis déſormais peu ſenſible aux peines, je le ſuis encore aux conſolations ; & c'en ſera toujours une pour moi d'apprendre que vous vous portez bien, que vous êtes heureux, & que vous continuez de m'aimer. Je vous ſalue, Monſieur, & vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A MADEMOISELLE D. M.

7 Mai 1764.

JE ne prends pas le change, Henriette, ſur l'objet de votre lettre, non plus que ſur votre date de Paris. Vous recherchez moins mon avis ſur le parti que vous avez à prendre, que mon approbation pour celui que vous avez pris. Sur chacune de vos lignes, je lis ces mots écrits en gros caracteres : *Voyons ſi vous aurez le front de condamner à ne plus penſer, ni lire, quelqu'un qui penſe & écrit ainſi.*

Cette interprétation n'eſt aſſurément pas un reproche, & je ne puis que vous ſavoir gré de me mettre au nombre de ceux dont les jugemens vous importent. Mais en me flattant, vous n'exigez pas, je crois, que je vous flatte; & vous déguiſer mon ſentiment, quand il y va du bonheur de votre vie, ſeroit mal répondre à l'honneur que vous m'avez fait.

Commençons par écarter les délibérations inutiles. Il ne s'agit plus de vous réduire à coudre & broder. Henriette, on ne quitte pas ſa tête comme ſon bonnet, & l'on ne revient pas plus à la ſimplicité qu'à l'enfance; l'eſprit une fois en effervescence, y reſte toujours, & quiconque a penſé, penſera toute ſa vie. C'eſt-là le plus grand malheur de l'état de réflexions; plus on en ſent les maux, plus on les augmente, & tous nos efforts pour en ſortir, ne font que nous y embourber plus profondément.

Ne parlons donc pas de changer d'état, mais du parti que vous pouvez tirer du vôtre. Cet état eſt malheureux, il doit toujours l'être. Vos maux ſont grands & ſans remede; vous les ſentez, vous en gémiſſez, & pour les rendre

ſupportables, vous cherchez du moins un palliatif. N'eſt-ce pas là l'objet que vous vous propoſez dans vos plans d'études & d'occupations?

Vos moyens peuvent être bons dans une autre vue, mais c'eſt votre fin qui vous trompe, parce que ne voyant pas la véritable ſource de vos maux, vous en cherchez l'adouciſſement dans la cauſe qui les fit naître. Vous les cherchez dans votre ſituation, tandis qu'ils ſont votre ouvrage. Combien de perſonnes de mérite nées dans le bien-être, & tombées dans l'indigence, l'ont ſupportée avec moins de ſuccès & de bonheur que vous, & toutefois n'ont pas ces réveils triſtes & cruels dont vous décrivez l'horreur avec tant d'énergie. Pourquoi cela? Sans doute, elles n'auront pas; direz-vous, une ame auſſi ſenſible. Je n'ai vu perſonne en ma vie qui n'en dit autant. Mais qu'eſt-ce enfin que cette ſenſibilité ſi vantée? Voulez-vous le ſavoir, Henriette? C'eſt en derniere analyſe un amour-propre qui ſe compare. J'ai mis le doigt ſur le ſiége du mal.

Toutes vos miſeres viennent & viendront de vous être affichée. Par cette

maniere de chercher le bonheur, il eſt impoſſible qu'on le trouve. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend. S'ils nous l'accordent à quelques égards, ils nous la refuſent à mille autres, & une ſeule excluſion tourmente plus que ne flattent cent préférences. C'eſt bien pis encore dans une femme, qui voulant ſe faire homme, met d'abord tout ſon ſexe contre elle, & n'eſt jamais priſe au mot par le nôtre; en ſorte que ſon orgueil eſt ſouvent auſſi mortifié par les honneurs qu'on lui rend, que par ceux qu'on lui refuſe. Elle n'a jamais préciſément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choſes contradictoires, & qu'uſurpant les droits d'un ſexe, ſans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en poſſede aucun pleinement.

Mais le grand malheur d'une femme qui s'affiche, eſt de n'attirer, ne voir que des gens qui font comme elle, & d'écarter le mérite ſolide & modeſte qui ne s'affiche point, & qui ne court point où s'aſſemble la foule. Perſonne ne juge ſi mal & ſi fauſſement des hommes, que les gens à prétentions; car ils ne les jugent que d'après eux-mêmes,

& ce qui leur reſſemble ; & ce n'eſt certainement pas voir le genre-humain par ſon beau côté. Vous êtes mécontente de toutes vos ſociétés ; je le crois bien. Celles où vous avez vécu, étoient les moins propres à vous rendre heureuſe. Vous n'y trouviez perſonne en qui vous puſſiez prendre cette confiance qui ſoulage. Comment l'auriez-vous trouvée parmi des gens tout occupés d'eux ſeuls, à qui vous demandiez dans leur cœur la premiere place, & qui n'en ont pas même une ſeconde à donner ? Vous vouliez briller, vous vouliez primer, & vous vouliez être aimée; ce ſont des choſes incompatibles. Il faut opter. Il n'y a point d'amitié ſans égalité, & il n'y a jamais d'égalité reconnue entre gens à prétention. Il ne ſuffit pas d'avoir beſoin d'un ami, pour en trouver ; il faut encore avoir de quoi fournir aux beſoins d'un autre. Parmi les proviſions que vous avez faites, vous avez oublié celle-là.

La marche par laquelle vous avez acquis des connoiſſances, n'en juſtifie ni l'objet ni l'uſage ; vous avez voulu paroître philoſophe : c'étoit renoncer à l'être ; & il valoit beaucoup mieux avoir l'air d'une fille qui attend

un mari, que d'un ſage qui attend de l'encens. Loin de trouver le bonheur dans l'effet des ſoins que vous n'avez donnés qu'à la ſeule apparence, vous n'y avez trouvé que des biens apparens, & des maux véritables. L'état de réflexions où vous vous êtes jettée, vous a fait faire inceſſamment des retours douloureux ſur vous-même, & vous voulez pourtant bannir ces idées par le même genre d'occupation qui vous les donna.

Vous voyez l'erreur de la route que vous avez priſe, & croyant en changer par votre projet, vous allez encore au même but par un détour. Ce n'eſt point pour vous que vous voulez revenir à l'étude, c'eſt encore pour les autres. Vous voulez faire des proviſions de connoiſſances pour ſuppléer, dans un autre âge, à la figure; vous voulez ſubſtituer l'empire du ſavoir à celui des charmes.

Vous ne voulez pas devenir la complaiſante d'une autre femme, mais vous voulez avoir des complaiſans. Vous voulez avoir des amis, c'eſt-à-dire, une cour. Car les amis d'une femme jeune ou vieille, ſont toujours ſes courtiſans. Ils la ſervent, ou la quittent;

& vous prenez de loin des meſures pour les retenir, afin d'être toujours le centre d'une ſphere, petite ou grande. Je crois ſans cela que les proviſions que vous voulez faire, ſeroient la choſe la plus inutile, pour l'objet que vous croyez bonnement vous propoſer. Vous voudriez, dites-vous, vous mettre en état d'entendre les autres. Avez-vous beſoin d'un nouvel acquis pour cela? Je ne ſais pas au vrai, quelle opinion vous avez de votre intelligence actuelle; mais duſſiez-vous avoir pour amis des Œdipes, j'ai peine à croire que vous ſoyez fort curieuſe de jamais entendre les gens que vous ne pouvez entendre aujourd'hui. Pourquoi donc tant de ſoins pour obtenir ce que vous avez déjà? Non, Henriette, ce n'eſt pas cela; mais quand vous ſerez une Sybille, vous voulez prononcer des oracles; votre vrai projet n'eſt pas tant d'écouter les autres, que d'avoir vous-même des auditeurs. Sous prétexte de travailler pour l'indépendance, vous travaillez encore pour la domination. C'eſt ainſi que, loin d'alléger le poids de l'opinion qui vous rend malheureuſe, vous voulez en aggraver le joug. Ce n'eſt pas le

moyen

moyen de vous procurer des réveils plus ſereins.

Vous croyez que le ſeul ſoulagement du ſentiment pénible qui vous tourmente, eſt de vous éloigner de vous. Moi, tout au contraire, je crois que c'eſt de vous en rapprocher.

Toute votre lettre eſt pleine de preuves que juſqu'ici, l'unique but de toute votre conduite, a été de vous mettre avantageuſement ſous les yeux d'autrui. Comment, ayant réuſſi dans le public autant que perſonne, & en rapportant ſi peu de ſatisfaction intérieure, n'avez-vous pas ſenti que ce n'étoit pas là le bonheur qu'il vous falloit, & qu'il étoit tems de changer de plan? Le vôtre peut être bon pour la gloire, mais il eſt mauvais pour la félicité. Il ne faut point chercher à s'éloigner de ſoi, parce que cela n'eſt pas poſſible, que tout nous y ramene malgré que nous en ayons. Vous convenez d'avoir paſſé des heures très-douces en m'écrivant, & me parlant de vous. Il eſt étonnant que cette expérience ne vous mette pas ſur la voie, & ne vous apprenne pas où vous devez chercher, ſinon le bonheur, au moins la paix.

Cependant, quoique mes idées en ceci different beaucoup des vôtres, nous ſommes à-peu-près d'accord ſur ce que vous devez faire. L'étude eſt déſormais pour vous la lance d'Achille, qui doit guérir la bleſſure qu'elle a faite. Mais vous ne voulez qu'anéantir la douleur, & je voudrois ôter la cauſe du mal. Vous voulez vous diſtraire de vous par la philoſophie; moi, je voudrois qu'elle vous détachât de tout, & vous rendît à vous-même. Soyez ſure que vous ne ſerez contente des autres que quand vous n'aurez plus beſoin d'eux, & que la ſociété ne peut vous devenir agréable, qu'en ceſſant de vous être néceſſaire. N'ayant jamais à vous plaindre de ceux dont vous n'exigerez rien, c'eſt vous alors qui leur ſerez néceſſaire; & ſentant que vous vous ſuffiſez à vous-même, ils vous ſauront gré du mérite que vous voulez bien mettre en commun. Ils ne croiront plus vous faire grace; ils la recevront toujours. Les agrémens de la vie vous rechercheront, par cela ſeul, que vous ne les rechercherez pas; & c'eſt alors que, contente de vous, ſans pouvoir être mécontente des autres, vous aurez un ſom-

meil paiſible, & un réveil délicieux.

Il eſt vrai que des études faites dans des vues ſi contraires, ne doivent pas beaucoup ſe reſſembler, & il y a bien de la différence entre la culture qui orne l'eſprit, & celle qui nourrit l'ame. Si vous aviez le courage de goûter un projet, dont l'exécution vous ſera d'abord très-pénible, il faudroit beaucoup changer vos directions. Cela demanderoit d'y bien penſer, avant de ſe mettre à l'ouvrage. Je ſuis malade, occupé, abattu, j'ai l'eſprit lent; il me faut des efforts pénibles pour ſortir du petit cercle d'idées qui me ſont familieres, & rien n'en eſt plus éloigné que votre ſituation. Il n'eſt pas juſte que je me fatigue à pure perte; car j'ai peine à croire que vous vouliez entreprendre de refondre, pour ainſi dire, toute votre conſtitution morale. Vous avez trop de philoſophie pour ne pas voir avec effroi cette entrepriſe. Je déſeſpérerois de vous, ſi vous vous y mettiez aiſément. N'allons donc pas plus loin quant à préſent. Il ſuffit que votre principale queſtion eſt réſolue: ſuivez la carriere des Lettres. Il ne vous en reſte plus d'autre à choiſir.

Ces lignes que je vous écris à la hâte, diſtrait & ſouffrant, ne diſent peut-être rien de ce qu'il faut dire: mais les erreurs que ma précipitation peut m'avoir fait faire, ne ſont pas irréparables. Ce qu'il falloit avant toute choſe, étoit de vous faire ſentir combien vous m'intéreſſez; & je crois que vous n'en douterez pas en liſant cette lettre. Je ne vous regardois juſqu'ici que comme une belle penſeuſe qui, ſi elle avoit reçu un caractere de la nature, avoit pris ſoin de l'étouffer, de l'anéantir ſous l'extérieur; comme un de ces chefs-d'œuvre jettés en bronze, qu'on admire par les dehors, & dont le dedans eſt vide. Mais ſi vous ſavez pleurer encore ſur votre état, il n'eſt pas ſans reſſource; tant qu'il reſte au cœur un peu d'étoffe, il ne faut déſeſpérer de rien.

LETTRE

A LA MÊME.

Motiers 4 Novembre 1764.

SI votre ſituation, Mademoiſelle, vous laiſſe à peine le tems de m'écrire, vous devez concevoir que la mienne m'en laiſſe encore moins pour vous répondre. Vous n'êtes que dans la dépendance de vos affaires, & des gens à qui vous tenez; & moi je ſuis dans celle de toutes les affaires & de tout le monde, parce que chacun me jugeant libre, veut par droit de premier occupant diſpoſer de moi. D'ailleurs, toujours harcelé, toujours ſouffrant, accablé d'ennuis, & dans un état pire que le vôtre, j'emploie à reſpirer le peu de momens qu'on me laiſſe; je ſuis trop occupé pour n'être pas pareſſeux. Depuis un mois, je cherche un moment pour vous écrire à mon aiſe: ce moment ne vient point; il faut donc vous écrire à la dérobée; car vous m'intéreſſez trop pour vous laiſſer ſans réponſe. Je connois peu de gens qui m'attachent davantage, & per-

ſonne qui m'étonne autant que vous.

Si vous avez trouvé dans ma lettre beaucoup de choſes qui ne quadroient pas à la vôtre : c'eſt qu'elle étoit écrite pour une autre que vous. Il y a dans votre ſituation des rapports ſi frappans avec celle d'une autre perſonne, qui, préciſément étoit à Neufchâtel quand je reçus votre lettre, que je ne doutai point que cette lettre ne vînt d'elle, & je pris le change, dans l'idée qu'on cherchoit à me le donner. Je vous parlai donc moins ſur ce que vous me diſiez de votre caractere, que ſur ce qui m'étoit connu du ſien. Je crus trouver dans ſa manie de s'afficher, car c'eſt une ſavante & un bel-eſprit en titre, la raiſon du mal-aiſe intérieur dont vous me faiſiez le détail ; je commençai par attaquer cette manie, comme ſi c'eût été la vôtre, & je ne doutai point, qu'en vous ramenant à vous-même, je ne vous rapprochaſſe du repos, dont rien n'eſt plus éloigné, ſelon moi, que l'état d'une femme qui s'affiche.

Une lettre faite ſur un pareil quiproquo, doit contenir bien des balourdiſes. Cependant il y avoit cela de bon dans mon erreur, qu'elle me donnoit la clef de l'état moral de celle à qui

je penſois écrire; & ſur cet état ſuppoſé, je croyois entrevoir un projet à ſuivre, pour vous tirer des angoiſſes que vous me décriviez, ſans recourir aux diſtractions qui, ſelon vous, en ſont le ſeul remede, & qui ſelon moi, ne ſont pas même un palliatif. Vous m'apprenez que je me ſuis trompé, & que je n'ai rien vu de ce que je croyois voir. Comment trouverois-je un remede à votre état, puiſque cet état m'eſt inconcevable? Vous m'êtes une énigme affligeante & humiliante. Je croyois connoître le cœur humain, & je ne connois rien au vôtre. Vous ſouffrez, & je ne puis vous ſoulager.

Quoi! parce que rien d'étranger à vous, ne vous contente, vous voulez vous fuir, & parce que vous avez à vous plaindre des autres, parce que vous les mépriſez, qu'ils vous en ont donné le droit, que vous ſentez en vous une ame digne d'eſtime, vous ne voulez pas vous conſoler avec elle, du mépris que vous inſpirent celles qui ne lui reſſemblent pas? Non, je n'entends rien à cette bizarrerie, elle me paſſe.

Cette ſenſibilité qui vous rend mécontente de tout, ne devoit-elle pas

ſe replier ſur elle-même ? ne devoit-elle pas nourrir votre cœur d'un ſentiment ſublime & délicieux d'amour-propre ? n'a-t-on pas toujours en lui la reſſource contre l'injuſtice & le dédommagement de l'inſenſibilité ? Il eſt ſi rare, dites-vous, de rencontrer une ame ; il eſt vrai ; mais comment peut-on en avoir une, & ne pas ſe complaire avec elle ? Si l'on ſent à la ſonde, les autres étroites & reſſerrées, on s'en rebute, on s'en détache ; mais après s'être ſi mal trouvé chez les autres, quel plaiſir n'a t-on pas de rentrer dans ſa maiſon ? Je ſais combien le beſoin d'attachement rend affligeante aux cœurs ſenſibles, l'impoſſibilité d'en former. Je ſais combien cet état eſt triſte ; mais je ſais qu'il a pourtant des douceurs, il fait verſer des ruiſſeaux de larmes ; il donne une mélancolie qui nous rend témoignage de nous-mêmes, & qu'on ne voudroit pas ne pas avoir. Il fait rechercher la ſolitude comme le ſeul aſyle où l'on ſe retrouve avec tout ce qu'on a raiſon d'aimer. Je ne puis trop vous le redire ; je ne connois ni bonheur ni repos dans l'éloignement de ſoi-même ; & au contraire je ſens mieux, de jour en jour,

qu'on ne peut être heureux ſur la terre, qu'à proportion qu'on s'éloigne des choſes, & qu'on ſe rapproche de ſoi. S'il y a quelque ſentiment plus doux que l'eſtime de ſoi-même; s'il y a quelque occupation plus aimable que celle d'augmenter ce ſentiment, je puis avoir tort. Mais voilà comme je penſe; jugez ſur cela, s'il m'eſt poſſible d'entrer dans vos vues, & même de concevoir votre état.

Je ne puis m'empêcher d'eſpérer encore que vous vous trompez ſur le principe de votre mal-aiſe, & qu'au lieu de venir du ſentiment qui réfléchit ſur vous-même, il vient au contraire de celui qui vous lie encore à votre inſçu, aux choſes dont vous vous croyez détachée, & dont peut-être vous déſeſpérez ſeulement de jouir; je voudrois que cela fût; je verrois une priſe pour agir: mais ſi vous accuſez juſte, je n'en vois point. Si j'avois actuellement ſous les yeux votre premiere lettre, & plus de loiſir pour y réfléchir, peut-être parviendrois-je à vous comprendre, & je n'y épargnerois pas ma peine; car vous m'inquiétez véritablement; mais cette lettre eſt noyée dans des tas de papiers; il

me faudroit, pour la retrouver, plus de tems qu'on ne m'en laiſſe; je ſuis forcé de renvoyer cette recherche à d'autres momens. Si l'inutilité de notre correſpondance ne vous rebutoit pas de m'écrire, ce ſeroit vraiſemblablement un moyen de vous entendre à la fin. Mais je ne puis vous promettre plus d'exactitude dans mes réponſes, que je ne ſuis en état d'y en mettre; ce que je vous promets, & que je tiendrai bien, c'eſt de m'occuper beaucoup de vous, & de ne vous oublier de ma vie. Votre derniere lettre, pleine de traits de lumiere & de ſentimens profonds, m'affecte encore plus que la précédente. Quoique vous en puiſſiez dire, je croirai toujours qu'il ne tient qu'à celle qui l'a écrite, de ſe plaire avec elle-même, & de ſe dédommager par-là des rigueurs de ſon ſort.

LETTRE

A MADEMOISELLE G.

En lui envoyant un lacet.

14 Mai 1764.

CE préſent, ma bonne amie, vous fut deſtiné du moment que j'eus le bien de vous connoître, & quoiqu'en pût dire vôtre modeſtie, j'étois ſûr qu'il auroit dans peu ſon emploi. La récompenſe ſuit de près la bonne œuvre. Vous étiez cet hiver garde-malade, & ce printems Dieu vous donne un mari; vous lui ſerez charitable, & Dieu vous donnera des enfans; vous les éleverez en ſage mere, & ils vous rendront heureuſe un jour. D'avance vous devez l'être par les ſoins d'un époux aimable & aimé, qui ſaura vous rendre le bonheur qu'il attend de vous. Tout ce qui promet un bon choix, m'eſt garant du vôtre; des liens d'amitié formés dès l'enfance, éprouvés par le tems, fondés ſur la connoiſſance des caracteres, l'union des cœurs que le mariage affermit, mais ne produit pas, l'accord des eſprits où des

deux parts la bonté domine, & où la gaîté de l'un, la ſolidité de l'autre ſe tempérant mutuellement, rendront douce & chere à tous deux l'auſtere loi, qui fait ſuccéder aux jeux de l'adoleſcence des ſoins plus graves, mais plus touchans. Sans parler d'autres convenances, voilà de bonnes raiſons de compter pour toute la vie ſur un bonheur commun dans l'état où vous entrez, & que vous honorerez par votre conduite. Voir vérifier un augure ſi bien fondé, ſera, chere Iſabelle, une conſolation très-douce pour votre ami. Du reſte, la connoiſſance que j'ai de vos principes, & l'exemple de Mad^e. votre ſœur, me diſpenſent de faire avec vous des conditions. Si vous n'aimez pas les enfans, vous aimerez vos devoirs. Cet amour me répond de l'autre, & votre mari dont vous fixerez les goûts ſur divers articles, ſaura bien changer le vôtre ſur celui-là.

En prenant la plume, j'étois plein de ces idées. Les voilà pour tout compliment. Vous attendiez peut-être une lettre faite pour être montrée; mais auriez-vous dû me la pardonner, & reconnoîtriez-vous l'amitié que vous

m'avez inſpirée, dans une épître, où je ſongerois au public en parlant à vous?

LETTRE

A M. DE P.

23 Mai 1764.

JE ſais, Monſieur, que depuis deux ans Paris fourmille d'écrits qui portent mon nom, mais dont heureuſement peu de gens ſont les dupes. Je n'ai ni écrit ni vu ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auſch, & la date de Neufchâtel prouve que l'auteur n'eſt pas même inſtruit de ma demeure.

Je n'avois pas attendu les exhortations des Proteſtans de France pour réclamer contre les mauvais traitemens qu'ils eſſuyent. Ma lettre à M. l'Archevêque de Paris porte un témoignage aſſez éclatant du vif intérêt que je prends à leurs peines; il ſeroit difficile d'ajouter à la force des raiſons que j'apporte pour engager le Gouvernement à les tolérer, & j'ai même lieu de

préſumer qu'il y a fait quelque attention. Quel gré m'en ont-ils ſu ? On diroit que cette lettre qui a ramené tant de Catholiques, n'a fait qu'achever d'aliéner les Proteſtans ; & combien d'entr'eux ont oſé m'en faire un nouveau crime ? Comment voudriez-vous, Monſieur, que je priſſe avec ſuccès leur défenſe lorſque j'ai moi-même à me défendre de leurs outrages ? Opprimé, perſécuté, pourſuivi chez eux de toutes parts comme un ſcélérat, je les ai vus tous réunis pour achever de m'accabler ; & lorſqu'enfin la protection du Roi a mis ma perſonne à couvert, ne pouvant plus autrement me nuire, ils n'ont ceſſé de m'injurier. Ouvrez juſqu'à vos Mercures, & vous verrez de quelle façon ces charitables chrétiens m'y traitent : ſi je continuois à prendre leur cauſe, ne me demanderoit-on pas de quoi je me mêle ? Ne jugeroit-on pas qu'apparemment je ſuis de ces braves qu'on mene au combat à coups de bâton ? " Vous avez „ bonne grace de venir nous prêcher „ la tolérance, me diroit-on, tandis „ que vos gens ſe montrent plus into„ lérans que nous. Votre propre hiſ„ toire dément vos principes, &

„ prouve que les Réformés, doux
„ peut-être quand ils ſont foibles, ſont
„ très-violens ſi-tôt qu'ils ſont les plus
„ forts. Les uns vous décrétent, les
„ autres vous banniſſent, les autres
„ vous reçoivent en rechignant. Ce-
„ pendant vous voulez que nous les
„ traitions ſur des maximes de douceur
„ qu'ils n'ont pas eux-mêmes ! Non,
„ puiſqu'ils perſécutent, ils doivent
„ être perſécutés ; c'eſt la loi de l'é-
„ quité qui veut qu'on faſſe à chacun
„ comme il fait aux autres. Croyez-
„ nous, ne vous mélez plus de leurs
„ affaires, car ce ne ſont point les vôtres.
„ Ils ont grand ſoin de le déclarer tous
„ les jours en vous reniant pour leur
„ frere, en proteſtant que votre Reli-
„ gion n'eſt pas la leur „.

Si vous voyez, Monſieur, ce que j'aurois de ſolide à répondre à ce diſcours, ayez la bonté de me le dire ; quant à moi je ne le vois pas. Et puis, que ſais-je encore ? Peut-être en voulant les défendre, avancerois-je par mégarde quelque héréſie, pour laquelle on me feroit ſaintement brûler. Enfin, je ſuis abattu, découragé, ſouffrant, & l'on me donne tant d'affaires à moi-

même, que je n'ai plus le tems de me mêler de celles d'autrui.

Recevez mes ſalutations, Monſieur, je vous ſupplie, & les aſſurances de mon reſpect.

LETTRE

A M. L. P. D. W.

Motiers le 26 Mai 1764.

JE reçois avec reconnoiſſance le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer; & lorſque je relirai cet ouvrage, ce qui j'eſpère, m'arrivera quelquefois encore, ce ſera toujours dans l'exemplaire que je tiens de vous. Ces entretiens ne ſont point de Phocion, ils ſont de l'Abbé de Mably, frere de l'Abbé de Condillac, célebre par d'excellens livres de Métaphyſique, & connu lui-même par divers ouvrages de Politique, très-bons auſſi dans leur genre. Cependant on retrouve quelquefois dans ceux-ci de ces principes de la politique moderne, qu'il ſeroit à deſirer que tous

les hommes de votre rang blâmaſſent ainſi que vous. Auſſi, quoique l'Abbé de Mably ſoit un honnête homme rempli de vues très-ſaines, j'ai pourtant été ſurpris de le voir s'élever, dans ce dernier ouvrage, à une morale ſi pure & ſi ſublime. C'eſt pour cela, ſans doute, que ces entretiens, d'ailleurs très-bien faits, n'ont eu qu'un ſuccès médiocre en France; mais ils en ont eu un très-grand en Suiſſe, où je vois avec plaiſir qu'ils ont été réimprimés.

J'ai le cœur plein de vos deux dernieres lettres. Je n'en reçois pas une qui n'augmente mon reſpect, & ſi j'oſe le dire, mon attachement pour vous. L'homme vertueux, le grand homme élevé par les diſgraces, me fait tout-à-fait oublier le Prince & le frere d'un Souverain, & vu l'antipathie pour cet état qui m'eſt naturelle, ce n'eſt pas peu de m'avoir amené là. Nous pourrions bien cependant, n'être pas toujours de même avis en toute choſe, & par exemple, je ne ſuis pas trop convaincu qu'il ſuffiſe, pour être heureux, de bien remplir les devoirs de ſon emploi. Surement Turenne en brûlant le Palatinat par l'ordre de ſon

Prince, ne jouiſſoit pas du vrai bonheur ; & je ne crois pas que les Fermiers-Généraux les plus appliqués autour de leur tapis verd, en jouiſſent davantage : mais ſi ce ſentiment eſt une erreur, elle eſt plus belle en vous que la vérité même ; elle eſt digne de qui ſut ſe choiſir un état, dont tous les devoirs ſont des vertus.

Le cœur me bat à chaque ordinaire, dans l'attente du moment deſiré qui doit tripler votre être. Tendres époux que vous êtes heureux ! que vous allez le devenir encore, en voyant multiplier des devoirs ſi charmans à remplir ! Dans la diſpoſition d'ame où je vous vois tous les deux, non, je n'imagine aucun bonheur pareil au vôtre. Hélas ! quoiqu'on en puiſſe dire, la vertu ſeule ne le donne pas ; mais elle ſeule nous le fait connoître, & nous apprend à le goûter.

LETTRE

A M***.

Motiers le 28 Mai 1764.

C'EST rendre un vrai ſervice à un Solitaire éloigné de tout, que de l'avertir de ce qui ſe paſſe par rapport à lui. Voilà, Monſieur, ce que vous avez très-obligeamment fait en m'envoyant un exemplaire de ma prétendue lettre à M. l'Archevêque d'Auſch.

Cette lettre, comme vous l'avez deviné, n'eſt pas plus de moi que tous ces écrits pſeudonymes qui courent Paris ſous mon nom. Je n'ai point vu le Mandement auquel elle répond, je n'en ai même jamais ouï parler, & il y a huit jours que j'ignorois qu'il y eût un M. du Tillet au monde. J'ai peine à croire que l'Auteur de cette lettre ait voulu perſuader ſérieuſement qu'elle étoit de moi. N'ai-je pas aſſez des affaires qu'on me ſuſcite ſans m'aller mêler de celles d'autrui ? Depuis quand m'a-t on vu devenir homme de parti ? Quel nouvel intérêt m'auroit fait changer ſi bruſ-

quement de maximes ? Les Jéſuites ſont-ils en meilleur état que quand je refuſois d'écrire contr'eux dans leurs diſgraces ? Quelqu'un me connoît-il aſſez lâche aſſez vil pour inſulter aux malheureux ? Eh ! ſi j'oublios les égards qui leur ſont dus, de qui pourroient-ils en attendre ? Que m'importe, enfin, le ſort des Jéſuites quel qu'il puiſſe être ? Leurs ennemis ſe ſont-ils montrés pour moi plus tolérans qu'eux ? La triſte vérité délaiſſée eſt-elle plus chere aux uns qu'aux autres ? & ſoit qu'ils triomphent ou qu'ils ſuccombent, en ſerai-je moins perſécuté ? D'ailleurs, pour peu qu'on liſe attentivement cette lettre, qui ne ſentira pas comme vous, que je n'en ſuis point l'Auteur ? Les mal-adreſſes y ſont entaſſées : elle eſt datée de Neufchâtel où je n'ai pas mis le pied ; on y emploie la formule du *très-humble ſerviteur*, dont je n'uſe avec perſonne ; on m'y fait prendre le titre de Citoyen de Geneve, auquel j'ai renoncé : tout en commençant on s'échauffe pour M. de Voltaire, le plus ardent, le plus adroit de mes perſécuteurs, & qui ſe paſſe bien, je crois, d'un défenſeur tel que moi : on affecte quelques imitations de mes phraſes, & ces imitations ſe démentent l'inſ-

tant après ; le ſtyle de la lettre peut être meilleur que le mien, mais enfin ce n'eſt pas le mien : on m'y prête des expreſſions baſſes ; on m'y fait dire des groſſiéretés qu'on ne trouvera certainement dans aucun de mes écrits : on m'y fait dire *vous* à Dieu ; uſage que je ne blâme pas, mais qui n'eſt pas le nôtre. Pour me ſuppoſer l'Auteur de cette lettre, il faut ſuppoſer auſſi que j'ai voulu me déguiſer. Il n'y falloit donc pas mettre mon nom, & alors on auroit pu perſuader aux ſots qu'elle étoit de moi.

Telles ſont, Monſieur, les armes dignes de mes adverſaires dont ils achevent de m'accabler. Non contens de m'outrager dans mes ouvrages, ils prennent le parti plus cruel encore de m'attribuer les leurs. A la vérité le Public juſqu'ici n'a pas pris le change, & il faudroit qu'il fût bien aveuglé pour le prendre aujourd'hui. La juſtice que j'en attends ſur ce point, eſt une conſolation bien foible pour tant de maux. Vous ſavez la nouvelle affliction qui m'accable : la perte de M. de Luxembourg met le comble à toutes les autres ; je la ſentirai juſqu'au tombeau. Il fut mon conſolateur durant ſa vie, il ſera mon protecteur après ſa mort. Sa

chere & honorable mémoire défendra la mienne des insultes de mes ennemis, & quand ils voudront la souiller par leurs calomnies, on leur dira : comment cela pourroit-il être ? Le plus honnête homme de France fut son ami.

Je vous remercie & vous salue, Monsieur, de tout mon cœur.

LETTRE
A M. DE CHAMFORT.

24 Juin 1764.

J'AI toujours deſiré, Monſieur, d'être oublié de la tourbe inſolente & vile qui ne ſonge aux infortunés que pour inſulter à leur miſere ; mais l'eſtime des hommes de mérite eſt un précieux dédommagement de ſes outrages, & je ne puis qu'être flatté de l'honneur que vous m'avez fait en m'envoyant votre piece. Quoiqu'accueillie du public, elle doit l'être des connoiſſeurs & des gens ſenſibles aux vrais charmes de la nature. L'effet le plus ſûr de mes maximes qui eſt de m'attirer la haine des méchans & l'affection des gens de bien, & qui ſe marque autant par mes malheurs que par mes ſuccès, m'apprend par l'approbation dont vous honorez mes écrits, ce qu'on doit attendre des vôtres, & me fait deſirer, pour l'utilité publique, qu'ils tiennent tout ce que promet votre début. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. H. D. P.

Motiers le 15 Juillet 1764.

SI mes raiſons, Monſieur, contre la propoſition qui m'a été faite par le canal de M. P***, vous paroiſſent mauvaiſes, celles que vous m'objectez ne me ſemblent pas meilleures, & dans ce qui regarde ma conduite, je crois pouvoir reſter juge des motifs qui doivent me déterminer.

Il ne s'agit pas, je le ſais, de ce que tel ou tel peut mériter par la loi du talion : mais il s'agit de l'objection par laquelle les Catholiques me fermeroient la bouche, en m'accuſant de combattre ma propre religion. Vous écrivez contre les perſécuteurs, me diroient-ils, & vous vous dites Proteſtant ! Vous avez donc tort ; car les Proteſtans ſont tout auſſi perſécuteurs que nous, & c'eſt pour cela que nous ne devons point les tolérer, bien ſurs que s'ils devenoient les plus forts, ils ne nous toléreroient pas nous-mêmes.

Vous

Vous nous trompez, ajouteroient-ils, ou vous vous trompez, en vous mettant en contradiction avec les vôtres, & nous prêchant d'autres maximes que les leurs. Ainſi l'ordre veut qu'avant d'attaquer les Catholiques, je commence par attaquer les Proteſtans, & par leur montrer qu'ils ne ſavent pas leur propre religion. Eſt-ce là, Monſieur, ce que vous m'ordonnez de faire? Cette entrepriſe préliminaire rejetteroit l'autre encore loin, & il me paroît que la grandeur de la tâche ne vous effraye gueres, quand il n'eſt queſtion que de l'impoſer.

Que ſi les argumens *ad hominem* qu'on m'objecteroit vous paroiſſent peu embarraſſans, ils me le paroiſſent beaucoup, à moi, & dans ce cas, c'eſt à celui qui ſait les réſoudre, d'en prendre le ſoin.

Il y a encore, ce me ſemble, quelque choſe de dur & d'injuſte de compter pour rien tout ce que j'ai fait, & de regarder ce qu'on me preſcrit comme un nouveau travail à faire. Quand on a bien établi une vérité par cent preuves invincibles, ce n'eſt pas un ſi grand crime à mon avis, de ne pas courir après la cent & unieme; ſur-

tout ſi elle n'exiſte pas ; j'aime à dire des choſes utiles, mais je n'aime pas à les répéter ; & ceux qui veulent abſolument des redites, n'ont qu'à prendre pluſieurs exemplaires du même écrit. Les Proteſtans de France jouiſſent maintenant d'un repos auquel je puis avoir contribué, non par de vaines déclamations comme tant d'autres, mais par de fortes raiſons politiques bien expoſées. Cependant voilà qu'ils me preſſent d'écrire en leur faveur ; c'eſt faire trop de cas de ce que je puis faire, ou trop peu de ce que j'ai fait. Ils avouent qu'ils ſont tranquilles ; mais ils veulent être mieux que bien, & c'eſt après que je les ai ſervis de toutes mes forces, qu'ils me reprochent de ne les pas ſervir au-delà de mes forces.

Ce reproche, Monſieur, me paroît peu reconnoiſſant de leur part, & peu raiſonné de la vôtre. Quand un homme revient d'un long combat, hors d'haleine, & couvert de bleſſures, eſt-il tems de l'exhorter gravement à prendre les armes, tandis qu'on ſe tient ſoi-même en repos ? Eh ! Meſſieurs, chacun ſon tour, je vous prie. Si vous êtes ſi curieux des coups, allez-en cher-

cher votre part ; quant à moi, j'en ai bien la mienne ; il eſt tems de ſonger à la retraite ; mes cheveux gris m'avertiſſent que je ne ſuis plus qu'un vétéran ; mes maux & mes malheurs me preſcrivent le repos, & je ne ſors point de la lice, ſans y avoir payé de ma perſonne. *Sat Patriæ Priamoque datum.* Prenez mon rang, jeunes gens, je vous le céde ; gardez-le ſeulement comme j'ai fait ; & après cela ne vous tourmentez pas plus des exhortations indiſcretes, & des reproches déplacés, que je ne m'en tourmenterai déſormais.

Ainſi, Monſieur, je confirme à loiſir ce que vous m'accuſez d'avoir écrit à la hâte, & que vous jugez n'être pas digne de moi ; jugement auquel j'éviterai de répondre, faute de l'entendre ſuffiſamment.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

LETTRE

A M***.

22 *Juillet* 1764.

JE crains, Monſieur, que vous n'alliez un peu vite en beſogne dans vos projets ; il faudroit, quand rien ne vous preſſe, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des réſolutions. Pourquoi quitter ſi bruſquement l'état que vous aviez embraſſé, tandis que vous pouviez à loiſir vous arranger pour en prendre un autre, ſi tant eſt qu'on puiſſe appeller un état le genre de vie que vous vous êtes choiſi, & dont vous ſerez peut-être auſſi-tôt rebuté que du premier ? Que riſquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuoſité dans vos démarches, & à tirer parti de ce retard, pour vous confirmer dans vos principes, & pour aſſurer vos réſolutions par une plus mûre étude de vous-même ? Vous voilà ſeul ſur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout ; je vous plains, & c'eſt pour

cela que je ne puis vous approuver, puiſque vous avez voulu vous iſoler vous-même, au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir ſuivi mes principes vous vous trompez, vous avez ſuivi l'impétuoſité de votre âge; une démarche d'un tel éclat valoit aſſurément la peine d'être bien peſée avant d'en venir à l'exécution. C'eſt une choſe faite, je le ſais: je veux ſeulement vous faire entendre que la maniere de la ſoutenir, ou d'en revenir, demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec Madame votre mere. Je vois, ſans que vous me le montriez, le fil de tout cela; & quand il n'y auroit que ce que vous me dites, à quoi bon aller effaroucher la conſcience tranquille d'une mere, en lui montrant, ſans néceſſité, des ſentimens différens des ſiens? Il falloit, Monſieur, garder ces ſentimens au-dedans de vous pour la regle de votre conduite; & leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracaſſeries de vos prêtres, & de ne pas changer

ces tracaſſeries en perſécutions, en voulant ſecouer hautement le joug de la Religion où vous étiez né. Je penſe ſi peu comme vous ſur cet article, que quoique le Clergé proteſtant me faſſe une guerre ouverte, & que je ſois fort éloigné de penſer comme lui ſur tous les points, je n'en demeure pas moins ſincérement uni à la communion de notre Egliſe, bien réſolu d'y vivre & d'y mourir, s'il dépend de moi. Car il eſt très-conſolant pour un croyant affligé, de reſter en communauté de culte avec ſes freres, & de ſervir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus, & je vous déclare que ſi j'étois né Catholique, je demeurerois Catholique, ſachant bien que votre Egliſe met un frein très-ſalutaire aux écarts de la raiſon humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut ſonder l'abyme des choſes; & je ſuis ſi convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en ſuis moi-même impoſé un ſemblable, en me preſcrivant, pour le reſte de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de ſortir. Auſſi je vous jure que je ne ſuis tranquille que depuis ce tems-là, bien convaincu que ſans

cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, Monſieur, avec effuſion de cœur, & comme un pere parleroit à ſon enfant. Votre brouillerie avec Madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la conſolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien ; voulez-vous m'ôter encore cette conſolation ? Je ſais que s'ils font du mal, ce n'eſt que faute d'être entendus ; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher ***, un fils brouillé avec ſa mere a toujours tort : de tous les ſentimens naturels le ſeul demeuré parmi nous, eſt l'affection maternelle. Le droit des meres eſt le plus ſacré que je connoiſſe ; en aucun cas, on ne peut le violer ſans crime ; raccommodez-vous donc avec la vôtre. Allez-vous jetter à ſes pieds ; à quelque prix que ce ſoit appaiſez-la ; ſoyez ſûr que ſon cœur vous ſera rouvert ſi le vôtre vous ramene à elle. Ne pouvez-vous ſans fauſſeté lui faire le ſacrifice de quelques opinions inutiles, ou du moins les diſſimuler ? Vous ne ſerez jamais appellé à perſécuter perſonne ; que vous importe le reſte ? Il n'y a pas deux morales. Celle du chriſtianiſme

& celle de la philoſophie ſont la même ; l'une & l'autre vous impoſe ici le même devoir ; vous pouvez le remplir ; vous le devez ; la raiſon, l'honneur, votre intérêt, tout le veut ; moi je l'exige, pour répondre aux ſentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites, comptez ſur mon amitié, ſur toute mon eſtime, ſur mes ſoins, ſi jamais ils vous ſont bons à quelque choſe. Si vous ne le faites pas, vous n'avez qu'une mauvaiſe tête, ou qui pis eſt, votre cœur vous conduit mal, & je ne veux conſerver de liaiſons qu'avec des gens dont la tête & le cœur ſoient ſains.

LETTRE

A MYLORD MARECHAL.

Motiers le 21 Août 1764.

LE plaiſir que m'a cauſé, Mylord, la nouvelle de votre heureuſe arrivée à Berlin par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris, & que la laſſitude & le mauvais tems m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier reſſentiment de ſciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raiſon. Car jugez de ce que deviendroit cloué dans ſa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre ſoulagement, ni d'autre plaiſir dans la vie que la promenade, & qui n'eſt plus qu'une machine ambulante ? Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche, & auſſi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple, à mon avis, qui ſoit ſur la terre. J'ai fait la route juſqu'à Morges, pédeſtrement à mon ordinaire, aſſez careſſé par-tout. En traverſant le lac, & voyant de loin

les clochers de Geneve, je me ſuis ſurpris à ſoupirer auſſi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maitreſſe. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade, & ſous une pluie continuelle. Enfin me voici de rêtour, non cocu à la vérité, mais battu, mais content, puiſque j'apprends votre heureux retour auprès du Roi, & que mon protecteur & mon pere aime toujours ſon enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchiſſement des Payſans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choſes également belles, ſavoir, dans l'objet le génie de Fréderic, & dans le choix le cœur de George. On feroit une hiſtoire digne d'immortaliſer le Roi, ſans autres Mémoires que vos lettres.

A propos de Mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, ſi vous les rendiez aſſez amples, pour en pouvoir tirer l'hiſtoire de votre Maiſon. J'y pourrois parler au long de l'Ecoſſe que vous aimez tant, & de votre illuſtre frere, & de ſon illuſtre frere, par le-

quel tout cela m'eſt devenu cher. Il eſt vrai que cette entrepriſe ſeroit immenſe & fort au-deſſus de mes forces, ſurtout dans l'état où je ſuis; mais il s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, & de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez, que votre volonté ſoit faite; la mienne y trouvera toujours ſon compte, puiſqu'en vous obéiſſant, je m'occuperai de vous. Bonjour, Mylord.

LETTRE

A MADAME LA C. DE B.

Motiers le 26 Août 1764.

APRÈS les preuves touchantes, Madame, que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours ; mais il faut pardonner beaucoup à mon état ; la confiance abandonne les malheureux, & je ſens au plaiſir que m'a fait votre lettre, que j'ai beſoin d'être ainſi raſſuré quelquefois. Cette conſolation ne pouvoit me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, & en dernier lieu celle de Monſieur de Luxembourg, il m'importe de ſentir qu'il me reſte des biens aſſez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître reſſembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu ; dans l'un & dans l'autre j'étois affligé, délaiſſé, malade. Il me conſola de tout ; qui me conſolera de lui ? Les amis que j'avois avant de le perdre ; car mon cœur uſé par les

maux, & déjà durci par les ans, eſt fermé déſormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penſer, Madame, que dans les critiques qui regardent l'éducation de Monſieur votre fils, vous compreniez ce que, ſur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde, j'ai écrit au chevalier de L***. Critiquer quelqu'un, c'eſt blâmer dans le public ſa conduite; mais dire ſon ſentiment à un ami commun ſur un pareil ſujet, ne s'appellera jamais critiquer; à moins que l'amitié n'impoſe la loi de ne dire jamais ce qu'on penſe, même en choſes où les gens du meilleur ſens peuvent n'être pas du même avis. Après la maniere dont j'ai conſtamment penſé & parlé de vous, Madame, je me décrierois moi-même, ſi je m'aviſois de vous critiquer. Je trouve, à la vérité, beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les univerſités; mais je trouve auſſi que, ſelon les circonſtances, il peut y en avoir davantage à ne pas le faire, & l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien, mais du moindre mal. D'ailleurs, une fois la néceſſité de ce parti ſuppoſée, je crois comme

vous, qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je ſuis ému de ce que vous m'avez marqué de Meſſieurs les Comtes de B***; jugez, Madame, ſi la bienveillance des hommes de ce mérite m'eſt précieuſe, à moi, que celle même des gens que je n'eſtime pas ſubjugue toujours? Je ne ſais ce qu'on eût fait de moi par les careſſes: heureuſement on ne s'eſt pas aviſé de me gâter là-deſſus. On a travaillé ſans relâche à donner à mon cœur, & peut-être à mon génie, le reſſort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible; les mauvais traitemens m'ont fortifié: à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, Madame, de vouloir des détails ſur ce qui me regarde; que vous dirai-je? Rien n'eſt plus uni que ma vie; rien n'eſt plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée ſans ſouci du lendemain, ou plutôt, j'acheve de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature; mais ſes longueurs ne laiſſent pas de m'embarraſſer; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de tou-

tes choſes me livre toujours plus à l'indolence, & à l'oiſiveté. Les maux phyſiques me donnent ſeuls un peu d'activité. Le ſéjour que j'habite, quoiqu'aſſez ſain pour les autres hommes, eſt pernicieux pour mon état; ce qui fait que pour me dérober aux injures de l'air & à l'importunité des déſœuvrés, je vais, errant par le pays durant la belle ſaiſon; mais aux approches de l'hiver qui eſt ici très-rude & très-long, il faut revenir & ſouffrir. Il y a long-tems que je cherche à déloger; mais où aller? Comment m'arranger? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence & celui des richeſſes; toute eſpece de ſoin m'effraye; le tranſport de mes guenilles & de mes livres par ces montagnes eſt pénible & coûteux: c'eſt bien la peine de déloger de ma maiſon, dans l'attente de déloger bientôt de mon corps! Au lieu que reſtant où je ſuis, j'ai des journées délicieuſes, errant ſans ſouci, ſans projet, ſans affaires, de bois en bois & de rochers en rochers, rêvant toujours & ne penſant point. Je donnerois tout au monde pour ſavoir la botanique; c'eſt la véritable occupation d'un corps ambulant, & d'un

eſprit pareſſeux; je ne répondrois pas que je n'euſſe la folie d'eſſayer de l'apprendre, ſi je ſavois par où commencer. Quant à ma ſituation du côté des reſſources, n'en ſoyez point en peine; le néceſſaire, même abondant, ne m'a point manqué juſqu'ici, & probablement ne me manquera pas ſitôt. Loin de vous gronder de vos offres, Madame, je vous en remercie; mais vous conviendrez qu'elles ſeroient mal placées ſi je m'en prévalois avant le beſoin.

Vous vouliez des détails; vous devez être contente. Je ſuis très-content des vôtres, à cela près, que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je, & il me ſeroit bien doux de vous y ſuivre, du moins par l'imagination. Au reſte, je vous plains de n'en être encore qu'à la philoſophie. Je ſuis bien plus avancé que vous, Madame: ſauf mon devoir, & mes amis, me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le Chevalier ſi déraiſonnable puiſqu'il vous divertit; s'il n'étoit que déraiſonnable, il n'y parviendroit ſurement pas. Il eſt bien à plaindre dans les accès de ſa goutte;

car on ſouffre cruellement : mais il a du moins l'avantage de ſouffrir ſans riſque. Des ſcélérats ne l'aſſaſſineront pas, & perſonne n'a intérêt à le tuer. Etes-vous à portée, Madame, de voir ſouvent Madame la Maréchale ? Dans les triſtes circonſtances où elle ſe trouve, elle a bien beſoin de tous ſes amis, & ſur-tout de vous.

LETTRE

A M. BUTTA-FOCO (*).

Motiers-Travers 22 Septembre 1764.

IL eſt ſuperflu, Monſieur, de chercher à exciter mon zele pour l'entrepriſe que vous me propoſez. La ſeule idée m'éleve l'ame & me tranſporte. Je croirois le reſte de mes jours bien

---

(*) *Cette lettre eſt une réponſe à celle de M. Butta-Foco du 31 Août 1764 dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corſes dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuſe pour eux. Un pareil éloge, lorſqu'il part d'une plume auſſi ſincere que la vôtre, eſt très-propre à exciter l'émulation & le deſir de mieux faire. Il a fait ſouhaiter à la nation que vous vouluſſiez être cet homme ſage qui pourroit lui procurer les moyens de conſerver cette liberté qui lui a coûté tant de ſang.

. . . . . Qu'il ſeroit cruel de ne pas profiter de l'heureuſe circonſtance où ſe trouve la Corſe pour ſe donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité & à la raiſon; le gouvernement le plus propre à fixer dans cette Iſle la vraie liberté. . . . . .

Une nation ne doit ſe flatter de devenir heureuſe & floriſſante que par le moyen d'une bonne inſtitution politique; notre Iſle, comme vous le

noblement, bien vertueuſement, bien heureuſement employé ; je croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, ſi je pouvois rendre ce triſte reſte bon en quelque choſe à vos braves compatriotes, ſi je pouvois concourir par quelque conſeil utile, aux vues de leur digne chef & aux vôtres ; de ce côté-là donc ſoyez ſûr de moi ; ma vie & mon cœur ſont à vous.

---

dites très-bien, Monſieur, eſt capable de recevoir une bonne légiſlation, mais il faut un Légiſlateur ; & il faut que ce Légiſlateur ait vos principes, que ſon bonheur ſoit indépendant du nôtre, qu'il connoiſſe à fond la nature humaine, & que dans les progrès des tems ſe ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un ſiecle & jouir dans un autre. Daignez, Monſieur, être cet homme-là, & coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du ſyſtême politique qu'elle doit adopter. . . .

Je ſais bien, Monſieur, que le travail que j'oſe vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous faſſent connoître à fond notre vraie ſituation ; mais ſi vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumieres qui pourront vous être néceſſaires, & M. Paoli, Général de la nation, ſera très-empreſſé à vous procurer de Corſe tous les éclairciſſemens dont vous pourrez avoir beſoin. Ce digne chef & ceux d'entre mes compatriotes qui ſont à portée de connoître vos ouvrages, partagent mon deſir & tous les ſentimens d'eſtime que l'Europe entiere a pour vous, & qui vous ſont dus à tant de titres, &c, &c, &c,

Mais, Monſieur, le zele ne donne pas les moyens, & le deſir n'eſt pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici ſottement le modeſte ; je ſens bien ce que j'ai, mais je ſens encore mieux ce qui me manque. Premiérement, par rapport à la choſe, il me manque une multitude de connoiſſances relatives à la nation & au pays ; connoiſſances indiſpenſables, & qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'inſtructions, d'éclairciſſemens, de mémoires, &c ; de la mienne, beaucoup d'étude & de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeuneſſe, un eſprit plus tranquille, un cœur moins épuiſé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'eſt pas à l'épreuve des années & des chagrins ; il me manque la ſanté, le tems ; il me manque, accablé d'une maladie incurable & cruelle, l'eſpoir de voir la fin d'un long travail, que la ſeule attente du ſuccès peut donner le courage de ſuivre ; il me manque, enfin, l'expérience dans les affaires qui, ſeule, éclaire plus ſur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois paſſablement, je me

dirois : j'irai en Corſe. Six mois paſſés ſur les lieux, m'inſtruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage auſſi pénible, auſſi long, dans l'etat où je ſuis ? le ſoutiendrois-je ? me laiſſeroit-on paſſer ? Mille obſtacles m'arrêteroient en allant ; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour ; je vous avoue que je deſire mourir parmi les miens.

Vous pouvez être preſſé : un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très-longue haleine, même pour un homme qui ſe porteroit bien. Avant de ſoumettre mon ouvrage à l'examen de la Nation & de ſes Chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux : l'ouvrage doit être un ; l'on n'en ſauroit juger ſéparément. Ce n'eſt déjà pas peu de choſe que de me mettre en état de commencer ; pour achever cela va loin.

Il ſe préſente auſſi des réflexions ſur l'état précaire où ſe trouve encore votre Iſle. Je ſais que ſous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui, les Corſes n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la Fran-

ce y envoie ; & ce qui me confirme dans ce ſentiment, eſt de voir un auſſi bon patriote que vous me paroiſſez l'être, reſter, malgré l'envoi de ces troupes, au ſervice de la Puiſſance qui les donne. Mais, Monſieur, l'indépendance de votre pays n'eſt point aſſurée, tant qu'aucune Puiſſance ne la reconnoît ; & vous m'avouerez qu'il n'eſt pas encourageant pour un auſſi grand travail, de l'entreprendre ſans ſavoir s'il peut avoir ſon uſage, même en le ſuppoſant bon.

Ce n'eſt point pour me refuſer à vos invitations, Monſieur, que je vous fais ces objections, mais pour les ſoumettre à votre examen & à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un & l'autre, pour vouloir que mon affection pour votre patrie me faſſe conſumer le peu de tems qui me reſte, à des ſoins qui ne ſeroient bons à rien.

Examinez donc ; Meſſieurs ; jugez vous-mêmes & ſoyez ſurs que l'entrepriſe dont vous m'avez trouvé digne, ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très-humbles ſalutations.

ROUSSEAU.

P. S. En reliſant votre lettre, je vois, Monſieur, qu'à la premiere lecture, j'ai pris le change ſur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de légiſlation, & je vois que vous demandez ſeulement une inſtitution politique, ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de loix civiles, autre que le droit écrit, ſur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche eſt moins grande, ſans être petite, & il n'eſt pas ſûr qu'il en réſulte un tout auſſi parfait; on n'en peut juger que ſur le recueil complet de vos loix.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers le 15 Octobre 1764.

JE ne ſais, Monſieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'eſt parvenue que hier. Ce retard me force, pour profiter du courier, de vous répondre à la hâte, ſans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix aſſez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis gueres eſpérer d'être en état d'aller en Corſe. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne ſeroit que dans la belle ſaiſon; d'ici là le tems eſt précieux, il faut l'épargner tant qu'il eſt poſſible, & il ſera perdu juſqu'à ce que j'aye reçu vos inſtructions. Je joins ici une note rapide des premieres dont j'ai beſoin; les vôtres me ſeront toujours néceſſaires dans cette entrepriſe. Il ne faut point là-deſſus me parler, Monſieur, de votre inſuffiſance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; & à juger par vous de votre peuple, il a tort de

de chercher ſes guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un ſi grand objet que ma témérité me fait trembler ; n'y joignons pas du moins l'étourderie, j'ai l'eſprit très-lent ; l'âge & les maux le ralentiſſent encore ; un gouvernement proviſionnel a ſes inconvéniens. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens néceſſaires, un établiſſement tel que celui que nous cherchons, ne ſe fait point ſans un peu de commotion, & l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord jetter les fondemens, puis élever plus à loiſir l'édifice ; mais cela ſuppoſe un plan déjà fait, & c'eſt pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs, il eſt à craindre qu'un établiſſement imparfait ne faſſe plus ſentir ſes embarras que ſes avantages, & que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui ſe peut faire : les mémoires dont j'ai beſoin, reçus, il me faut bien ſix mois pour m'inſtruire, & autant au moins pour digérer mes inſtructions ; de ſorte que, du printems prochain en un an, je pourrois propoſer mes premieres idées ſur une forme proviſionnelle, & au bout de

trois autres années mon plan complet d'inſtitution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de ſoi, je ne ſuis pas ſûr de mettre en état mon travail en ſi peu de tems; mais je ſuis ſi ſûr de ne pouvoir l'abréger, que s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprenne rien.

Je ſuis charmé du voyage que vous faites en Corſe dans ces circonſtances; il ne peut que nous être très-utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais, permettez-moi une curioſité que m'inſpirent l'eſtime & l'admiration. Je voudrois ſavoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? eſt-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de ſa nation l'a-t-il mis à la tête de ſes troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'adminiſtration politique & civile? ce grand homme ſe réſoudroit-il à n'être que citoyen dans ſa patrie après en avoir été le ſauveur? Sur-tout parlez-moi ſans déguiſement à tous égards; la gloire, le repos, le bonheur de

votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

Mémoire joint à cette réponſe.

Une bonne carte de la Corſe où les divers diſtricts ſoient marqués & diſtingués par leurs noms, même s'il ſe peut par des couleurs.

Une exacte deſcription de l'Iſle, ſon hiſtoire naturelle, ſes productions, ſa culture, ſa diviſion par diſtricts; le nombre, la grandeur, la ſituation des villes, bourgs, paroiſſes, le dénombrement du peuple auſſi exact qu'il ſera poſſible; l'état des fortereſſes, des ports; l'induſtrie, les arts, la marine; le commerce qu'on fait, celui qu'on pourroit faire, &c.

Quel eſt le nombre, le crédit du Clergé; quelles ſont ſes maximes, quelle eſt ſa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des Maiſons anciennes, des Corps privilégiés, de la nobleſſe; les villes ont-elles des droits municipaux? En ſont-elles fort jalouſes?

Quelles ſont les mœurs du peuple, ſes goûts, ſes occupations, ſes amu-

LETTRE

AU MÊME.

Motiers-Travers 24 Mars 1765.

JE vois, Monſieur, que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultieme lettre on ne m'a pas laiſſé reprendre haleine un inſtant. J'ai reçu votre premier envoi ſans pouvoir preſque y jetter les yeux. Quant à celui de Perpignan, je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire, mais l'agitation continuelle, toutes les ſouffrances du corps & de l'eſprit, l'accablement de mes propres affaires, ne m'ont pas permis de ſonger aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle; il ne vient point, il ne viendra point, & dans l'inſtant même où je vous réponds, je ſuis, malgré mon état, dans le riſque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il eſt inutile, Monſieur, que vous comptiez ſur le travail que j'avois entrepris, il m'eût été trop doux de m'oc-

cuper d'une ſi glorieuſe tâche : cette conſolation m'eſt ôtée : mon ame épuiſée d'ennuis n'eſt plus en état de penſer : mon cœur eſt le même encore, mais je n'ai plus de tête : ma faculté intelligente eſt éteinte : je ne ſuis plus capable de ſuivre un objet avec quelque attention ; & d'ailleurs, que voudriez-vous que fît un malheureux fugitif qui, malgré la protection du Roi de Pruſſe Souverain du pays, malgré la protection de Mylord Maréchal qui en eſt Gouverneur, mais malheureuſement trop éloignés l'un & l'autre, y boit les affronts comme l'eau ; & ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet aſyle, eſt forcé d'aller errant en chercher un autre ſans ſavoir plus où le trouver ?...

Si fait pourtant, Monſieur, j'en ſais un digne de moi, & dont je ne me crois pas indigne : c'eſt parmi vous, braves Corſes, qui ſavez être libres, qui ſavez être juſtes & qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatiſſans. Voyez, Monſieur, ce qui ſe peut faire ; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton ſolitaire une petite maiſon pour y finir mes jours en paix. J'ai ma

gouvernante qui depuis vingt ans me ſoigne dans mes infirmités continuelles; c'eſt une fille de quarante-cinq ans, françoiſe, catholique, honnête & ſage, & qui ſe réſout de venir, s'il le faut, au bout de l'univers, partager mes miſeres & me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle, & je tâcherai de ne point rendre les ſoins de l'hoſpitalité incommodes à mes voiſins.

Mais, Monſieur, je dois vous tout dire: il faut que cette hoſpitalité ſoit gratuite, non quant à la ſubſiſtance, je ne ſerai là-deſſus à charge à perſonne, mais quant au droit d'aſyle qu'il faut qu'on m'accorde ſans intérêt. Car ſi-tôt que je ſerai parmi vous, n'attendez rien de moi ſur le projet qui vous occupe. Je le répete, je ſuis déſormais hors d'état d'y ſonger; & quand je ne le ferois pas, je m'en abſtiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous; car j'eus, & j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond reſpect au gouvernement ſous lequel je vis, ſans me mêler de vouloir jamais le cenſurer & critiquer, ou réformer en aucune maniere. J'ai même ici une raiſon de

plus & pour moi d'une très-grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires, je vois que mes idées different prodigieuſement de celles de votre nation. Il ne ſeroit pas poſſible que le plan que je propoſerois ne fit beaucoup de mécontens, & peut-être vous-même tout le premier. Or, Monſieur, je ſuis raſſaſié de diſputes & de querelles. Je ne veux plus voir ni faire de mécontens autour de moi, à quelque prix que ce puiſſe être. Je ſoupire après la tranquillité la plus profonde, & mes derniers vœux ſont d'être aimé de tout ce qui m'entoure, & de mourir en paix. Ma réſolution là-deſſus eſt inébranlable. D'ailleurs, mes maux continuels m'abſorbent & augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon tems plus que je n'y en peux donner. Mon eſprit uſé n'eſt plus capable d'aucune autre application. Que ſi peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours aſſez pour me ménager des loiſirs, & que vous me jugiez capable d'écrire votre hiſtoire, j'entreprendrai volontiers ce travail honorable qui ſatisfera mon cœur, ſans trop fatiguer ma tête, & je ſerois fort flatté de

laiſſer à la poſtérité ce monument de mon ſéjour parmi vous ; mais ne me demandez rien de plus. Comme je ne veux pas vous tromper, je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'eſt venue j'ai plus conſulté mon cœur que mes forces; car dans l'état où je ſuis, il eſt peu apparent que je ſoutienne un ſi long voyage, d'ailleurs très-embarraſſant, ſur-tout avec ma gouvernante & mon petit bagage. Cependant pour peu que vous m'encouragiez je le tenterai, cela eſt certain, duſſai-je reſter & périr en route; mais il me faut au moins une aſſurance morale d'être en repos pour le reſte de ma vie; car c'en eſt fait, Monſieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique & précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponſe avant de prendre aucun parti; mais je vous prie de différer le moins poſſible; car malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embraſſe & vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils ſeront bien difficiles s'ils ne ſont contens de moi. Je ne

diſpute jamais ſur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre Clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le Clergé de France, & j'ai toujours très-bien vécu avec eux; mais quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, & je ſouhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela ſeroit inutile.

Pour ne pas perdre de tems, en cas d'affirmation, il faudroit m'indiquer quelqu'un à Livourne à qui je puſſe demander des inſtructions pour le paſſage.

LETTRE

AU MÊME.

Motiers 26 Mai 1765.

LA criſe orageuſe que je viens d'eſſuyer, Monſieur, & l'incertitude du parti qu'elle me feroit prendre, m'ont fait differer de vous répondre & de vous remercier juſqu'à ce que je fuſſe déterminé. Je le ſuis maintenant par une ſuite d'événemens qui, m'offrant en ce pays ſinon la tranquillité du moins la ſureté, me font prendre le parti d'y reſter ſous la protection déclarée & confirmée du Roi & du Gouvernement. Ce n'eſt pas que j'aye perdu le plus vrai deſir de vivre dans le vôtre; mais l'épuiſement total de mes forces, les ſoins qu'il faudroit prendre, les fatigues qu'il faudroit eſſuyer, d'autres obſtacles encore qui naiſſent de ma ſituation, me font du moins pour le moment abandonner mon entrepriſe, à laquelle, malgré ces difficultés, mon cœur ne peut ſe réſoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais, mon cher Monſieur, je vieillis, je dépéris, les

forces me quittent, le desir s'irrite & l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit, recevez & faites agréer à M. Paoli mes plus vifs, mes plus tendres remerciemens de l'asyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave & hospitalier !... Non, je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs, vos bras, vos foyers m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presqu'aucun autre asyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre Isle, je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance, & je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeller mes hôtes & mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le Chevalier R.... la lettre de M. Paoli; mais pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots, & d'un ton si vague, il faut vous dire, Monsieur, que le bruit de la proposition que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment, M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon; il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corses une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois

très-ſûr de vous, je le laiſſai dire, j'allai mon train & je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus : il ſe vanta l'hiver dernier que malgré Mylord Maréchal & le Roi même, il me feroit chaſſer du pays. Il avoit des émiſſaires, les uns connus, les autres ſecrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit ſervit de prétexte ; arrive ici M. de R...., il vient me voir de la part de M. Paoli, ſans m'apporter aucune lettre ni de la ſienne, ni de la vôtre, ni de perſonne ; il refuſe de ſe nommer, il venoit de Geneve, il avoit vu mes plus ardens ennemis, on me l'écrivoit. Son long ſéjour en ce pays, ſans y avoir aucune affaire, avoit l'air du monde le plus myſtérieux. Ce ſéjour fut préciſément le tems où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ſes efforts pour ſavoir quelles relations je pouvois avoir en Corſe. Comme il ne vous avoit point nommé, je ne voulus point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connoiſſois point l'écriture ; jugez ſi tout cela devoit m'être ſuſpect ? Qu'avois-je à faire en pareil cas ? -- lui remettre une réponſe dont, à tout événement, on ne pût

tirer d'éclairciſſement ; c'eſt ce que je fis.

Je voudrois à préſent vous parler de nos affaires & de nos projets, mais ce n'en eſt gueres le moment. Accablé de ſoins, d'embarras ; forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou ſix lieues d'ici, les ſeuls ſoucis d'un déménagement très-incommode m'abſorberoient quand je n'en aurois point d'autres ; & ce ſont les moindres des miens. A vue de pays, quand ma tête ſe remettroit, ce que je regarde comme impoſſible, de plus d'un an d'ici, il ne ſeroit pas en moi de m'occuper d'autre choſe que de moi-même. Ce que je vous promets, & ſur quoi vous pouvez compter dès à préſent, eſt que pour le reſte de ma vie, je ne ſerai plus occupé que de moi ou de la Corſe : toute autre affaire eſt entiérement bannie de mon eſprit. En attendant, ne négligez pas de raſſembler des matériaux, ſoit pour l'hiſtoire, ſoit pour l'inſtitution ; ils ſont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être ſur un pied à pouvoir attendre. J'ai, parmi vos papiers, un mémoire daté de Veſcovado 1764, que je préſume être de votre façon, & que je trouve excellent.

L'ame & la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reſte. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement proviſionnel ? Auſſi bien, tant que des puiſſances étrangeres ſe mêleront de vous, ne pourrez-vous gueres établir autre choſe.

Je voudrois bien, Monſieur, que nous puſſions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choſes. Je ne puis gueres être aſſez tranquille cette année pour vous rien propoſer. ; mais vous ſeroit-il poſſible, l'année prochaine, de vous ménager un paſſage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaiſir, & que nous nous quitterions contens l'un de l'autre. Voyez, puiſque voilà l'hoſpitalité établie entre nous, venez uſer de votre droit. Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. DE C***.

Motiers 6 Octobre. 1764.

JE vous remercie, Monſieur, de votre derniere piece, & du plaiſir que m'a fait ſa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la premiere, & déjà l'auteur m'inſpire aſſez d'eſtime pour oſer lui dire du mal de ſon ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge, vous faſſiez le grand-pere, que vous me donniez un intérêt ſi tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; & que dans une Epître où vous dites de ſi belles choſes, je ſente que ce n'eſt pas vous qui parlez. Evitez cette métaphyſique à la mode, qui depuis quelque tems obſcurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'eſprit. Les vôtres ne ſont pas dans ce cas encore, mais ils y tomberoient, ſi la différence qu'on ſent entre votre premiere piece & la ſeconde alloit en augmentant. Votre Epître abonde, non-ſeulement en grands ſentimens, mais en penſées philoſophiques aux-

quelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont, & qu'on doit à la vertu, croyez-vous, que leur faire entendre que cette foi n'eſt qu'une erreur de leur âge, ſoit un bon moyen de la leur conſerver? Il ne faut pas, Monſieur, pour paroître au-deſſus des préjugés, ſaper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu ſur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne ſurmonte ſes penchans en quelque choſe, & qui par conſéquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais ſi la meſure eſt indéterminée, eſt-ce à dire que la choſe n'exiſte point? C'eſt ce qu'aſſurément vous ne croyez point, & que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece, où vous prouverez que malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus, & même de la vertu, & qu'il y en aura toujours. Voilà, Monſieur, de quoi s'élever à la plus haute philoſophie; il y en a davantage à combattre les préjugés philoſophiques qui ſont nuiſibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui ſont utiles. Entre-

prenez hardiment cet ouvrage, & ſi vous le traitez, comme vous le pouvez faire, un prix ne ſauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, & qui me portent leurs coups en ſecret, j'étois bien éloigné, Monſieur, de ſonger à rien qui eût le moindre rapport au Parlement de Paris. J'ai pour cet illuſtre Corps, les mêmes ſentimens qu'avant ma diſgrace, & je rends toujours la même juſtice à ſes membres, quoiqu'ils me l'aient ſi mal rendue. Je veux même penſer qu'ils ont cru faire envers moi, leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait, où le droit des gens fut violé d'autant de manieres: mais quoique les ſuites de cette affaire, m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne ſortirai de ma vie, je n'en fais nul mauvais gré à ces Meſſieurs. Je ſais que leur but n'étoit point de me nuire, mais ſeulement d'aller à leurs fins. Je ſais qu'ils n'ont pour moi ni amitié, ni haine; que mon être, & mon ſort eſt la choſe du monde qui les intéreſſe le moins. Je me ſuis trouvé

ſur leur paſſage comme un caillou qu'on pouſſe avec le pied ſans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée & leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorſque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de ſouvenir, & me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt & reconnoiſſance. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D***.

Motiers le 4 Novembre 1764.

BIEN des remerciemens, Monſieur, du Dictionnaire philoſophique. Il eſt agréable à lire ; il y regne une bonne morale ; il ſeroit à ſouhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'Auteur & de tous les hommes. Mais ce même Auteur eſt preſque toujours de mauvaiſe foi dans les extraits de l'Ecriture ; il raiſonne ſouvent fort mal ; & l'air de ridicule & de mépris qu'il jette ſur des ſentimens reſpectés des hommes, réjailliſſant ſur les hommes mêmes, me paroît un outrage fait à la ſociété. Voilà mon ſentiment & peut-être mon erreur, que je me crois permis de dire, mais que je n'entends faire adopter à qui que ce ſoit.

Je ſuis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. & Mde. de Buffon. Je ſuis bien aiſe de vous avoir dit ce que je penſois de cet homme illuſtre avant que ſon ſouvenir réchauffât mes ſentimens pour lui,

afin d'avoir tout l'honneur de la juſtice que j'aime à lui rendre, ſans que mon amour-propre s'en ſoit mêlé. Ses écrits m'inſtruiront & me plairont toute ma vie. Je lui (*) crois des égaux parmi ſes contemporains en qualité de penſeur & de philoſophe : mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'eſt la plus belle plume de ſon ſiecle ; je ne doute point que ce ne ſoit là le jugement de la poſtérité. Un de mes regrets eſt de n'avoir pas été à portée de le voir davantage & de profiter de ſes obligeantes invitations. Je ſens combien ma tête & mes écrits auroient gagné dans ſon commerce. Je quittai Paris au moment de ſon mariage ; ainſi je n'ai point eu le bonheur de connoître Mde. de Buffon, mais je ſais qu'il a trouvé dans ſa perſonne & dans ſon mérite l'aimable & digne récompenſe du ſien. Que Dieu les béniſſe l'un & l'autre de vouloir bien s'intéreſſer à ce pauvre proſcrit. Leurs bontés ſont une des conſolations de ma vie : qu'ils ſachent, je vous en ſupplie, que je les

(*) Quand M. Rouſſeau écrivoit ceci, M. le Comte de Buffon n'avoit pas encore publié les *Epoques de la Nature.*

honore & les aime de tout mon cœur.

Je ſuis bien éloigné, Monſieur, de renoncer aux pélerinages projettés. Si la ferveur de la Botanique vous dure encore, & que vous ne rebutiez pas un éleve à barbe griſe, je compte plus que jamais aller herboriſer cet été ſur vos pas. Mes pauvres Corſes ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller établir l'Utopie au milieu d'eux. Vous ſavez la marche des troupes Françoiſes ; il faut voir ce qu'il en réſultera. En attendant, il faut gémir tout bas, & aller herboriſer.

Vous me rendez fier en me marquant que Mlle. B***. n'oſe me venir voir à cauſe des bienſéances de ſon ſexe, & qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faiſoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme ſans conſéquence, juſqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus inſultante familiarité, juſqu'à m'embraſſer dédaigneuſement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au Ciel, me voilà bien rétabli dans ma dignité, puiſque les Demoiſelles me font l'honneur de ne m'oſer venir voir.

LETTRE

A M. HIRZEL.

11 Novembre 1764.

JE reçois, Monſieur, avec reconnoiſſance la ſeconde édition du Socrate ruſtique, & les bontés dont m'honore ſon digne Hiſtorien. Quelque étonnant que ſoit le Héros de votre livre, l'Auteur ne l'eſt pas moins à mes yeux. Il y a plus de payſans reſpectables que de ſavans qui les reſpectent & qui l'oſent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, & où des Hirzels cultivent les Lettres ! L'abondance y regne & les vertus y ſont en honneur.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes remerciemens & mes ſalutations.

LETTRE

A M. DUCLOS.

Motiers le 2 Décembre 1764.

JE crois, mon cher ami, qu'au point où nous en ſommes, la rareté des lettres eſt plus une marque de confiance que de négligence ; votre ſilence peut m'inquiéter ſur votre ſanté, mais non ſur votre amitié, & j'ai lieu d'attendre de vous la même ſécurité ſur la mienne. Je ſuis errant tout l'été, malade tout l'hiver, & en tout tems ſi ſurchargé de déſœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Ducheſne, eſt en effet incomplet, & qui pis eſt très-fautif ; mais il n'y manque rien que vous ne connoiſſiez, excepté ma réponſe aux lettres écrites de la Campagne, qui n'eſt pas encore publique. J'eſpérois vous la faire remettre auſſitôt qu'elle ſeroit à Paris ; mais on m'apprend que M. de Sartine en a défendu l'entrée, quoiqu'aſſurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage, qui puiſſe

puiſſe déplaire à la France ni aux François, & que le Clergé Catholique y ait à ſon tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés, ſur-tout quand ils le ſont injuſtement; car alors ils n'ont pas même le droit de ſe plaindre, & je ne ſerois pas étonné qu'on me fit pendre, uniquement pour avoir dit & prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je preſſens le contre-coup de cette défenſe en en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis, & ſur-tout *ipſe doli fabricator Epeus.*

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits, dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui ſont encore en manuſcrits, & entr'autres le petit conte dont vous parlez, puiſque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais outre que cette entrepriſe m'effraye, ſur-tout dans l'état où je ſuis, je ne ſais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas ſonger. La Hollande eſt trop loin de moi. Les Libraires de ce pays n'ont pas d'aſſez vaſtes débouchés pour cette entrepriſe; les profits en ſeroient peu de choſe; & je vous avoue que je n'y

ſonge, que pour me procurer du pain durant le reſte de mes malheureux jours, ne me ſentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils ſont très-difficiles à faire ſans compromettre perſonne ; pour y ſonger il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laiſſe, & que je n'en aurai probablement jamais ; ſi je vis toutefois, je n'y renonce pas ; vous avez toute ma confiance, mais vous ſentez qu'il y a des choſes qui ne ſe diſent pas de ſi loin.

Mes courſes dans nos montagnes ſi riches en plantes, m'ont donné du goût pour la botanique ; cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il eſt interdit de penſer. Ne pouvant laiſſer ma tête vide, je la veux empailler ; c'eſt de foin qu'il faut l'avoir pleine, pour être libre & vrai, ſans crainte d'être décrété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hyſope ; j'aurai long-tems du plaiſir à prendre, avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des Conſidérations ſur les mœurs. Puiſque vous avez des faci-

lités pour tout le Royaume, adreſſez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui ſuffit, ou à M. Junet, Directeur des poſtes ; il me le fera parvenir. Vous pouvez auſſi le remettre à Ducheſne, qui me le fera paſſer avec d'autres envois. Je vous demanderai même ſans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici ſans le gâter ; je le prendrai ſecrétement dans ma poche en allant herboriſer, & quand je ne verrai point d'Archers autour de moi, j'y jetterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penſer être honnête homme, & ne vous pas faire pendre ? Cela me paroît difficile, en vérité. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

8 Décembre 1764.

SUR la derniere lettre, Mylord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaiſir que m'a cauſé celle dont vous m'avez honoré le 24 Octobre. Vous m'avez fait ſentir un peu cruellement à quel point je vous ſuis attaché, & trois mois de ſilence de votre part, m'ont plus affecté & navré que ne fit le décret du Conſeil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, & je crains toujours de perdre ce que je deſire ſi ardemment de conſerver. Vous êtes mon ſeul protecteur, le ſeul homme à qui j'aye de véritables obligations, le ſeul ami ſur lequel je compte, le dernier auquel je me ſois attaché, & auquel il n'en ſuccédera jamais d'autres. Jugez ſur cela, ſi vos bontés me ſont cheres, & ſi votre oubli m'eſt facile à ſupporter.

Je ſuis fâché que vous ne puiſſiez habiter votre maiſon que dans un an.

Tant qu'on en eſt encore aux châteaux en Eſpagne, toute habitation nous eſt bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience & la raiſon nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouiſſance que celle de ſoi-même, un logement commode & un corps ſain deviennent les ſeuls biens de la vie, & dont le prix ſe fait ſentir de jour en jour, à meſure qu'on eſt détaché du reſte. Comme il n'a pas fallu ſi longtems pour faire votre jardin, j'eſpere que dès à-préſent il vous amuſe, & que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* ſi ſavoureuſes, que ſans être fort gourmand, je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'inſtruire auprès de vous dans une culture plus utile, quoique plus ingrate ! Que mes bons & infortunés Corſes ne peuvent-ils, par mon entremiſe, profiter de vos longues & profondes obſervations ſur les hommes & les gouvernemens ? Mais je ſuis loin de vous. N'importe : ſans ſonger à l'impoſſibilité du ſuccès, je m'occuperai de ces pauvres gens comme ſi mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puiſque je ſuis dévoué aux chimeres, je veux du moins m'en forger

d'agréables. En ſongeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils ſont. Les Corſes ſont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état deſirable, qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la diſſolubilité des mariages, très-utiles dans le Brandebourg, le fût de long-tems en Corſe, où la ſimplicité des mœurs & la pauvreté générale rendent encore les grandes paſſions inactives, & les mariages paiſibles & heureux. Les femmes ſont laborieuſes & chaſtes; les hommes n'ont de plaiſirs que dans leur maiſon: dans cet état, il n'eſt pas bon de leur faire enviſager comme poſſible, une ſéparation qu'ils n'ont nulle occaſion de deſirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire, mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-tems. Mylord, j'ai le cœur plein de vous ſans ceſſe. Songez quelquefois à votre fils le cadet.

LETTRE

A M. ABAUZIT,

En lui envoyant les Lettres de la Montagne.

Motiers 9 Décembre 1764.

DAIGNEZ, vénérable Abauzit, écouter mes juſtes plaintes ; combien j'ai gémi que le Conſeil & les Miniſtres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités ſi dures ! Mais puiſqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon reſpect, ils auront déſormais toute ma franchiſe. Peſez mes raiſons & prononcez. Ces Dieux de chair ont pu me punir ſi j'étois coupable; mais ſi Caton m'abſout, ils n'ont pu que m'opprimer.

LETTRE

A M. D***.

Motiers le 13 Décembre 1764.

JE vous parlerai maintenant, Monsieur, de mon affaire (*), puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens, leur société est augmentée d'un Libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription, & c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais par de très-bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, & supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au rabais, réduisons-le à cinquante. Je crois que sans être déraisonnable, je puis porter mes pré-

(*) L'édition générale de ses ouvrages.

tentions au quart de cette ſomme, d'autant plus que cette entrepriſe demande de ma part un travail aſſidu de trois ou quatre ans, qui ſans doute achevera de m'épuiſer, & me coûtera plus de peine à préparer & revoir mes feuilles, que je n'en eus à les compoſer.

Sur cette conſidération, & laiſſant à part celle du profit, pour ne ſonger qu'à mes beſoins, je vois que ma dépenſe ordinaire depuis vingt ans, a été l'un dans l'autre de ſoixante louis par an. Cette dépenſe deviendra moindre, lors qu'abſolument ſéqueſtré du public, je ne ſerai plus accablé de ports de lettres & de viſites qui, par la loi de l'hoſpitalité, me forcent d'avoir une table pour les ſurvenans.

Je pars de ce petit calcul, pour fixer ce qui m'eſt néceſſaire pour vivre en paix le reſte de mes jours, ſans manger le pain de perſonne; réſolution formée depuis long-tems, & dont quoi qu'il arrive, je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part, ſur un fonds de dix à douze mille livres, & j'aime mieux ne pas faire l'entrepriſe s'il faut me réduire à moins, parce qu'il n'y a que le repos du reſte de mes

jours que je veuille acheter par quatre ans d'eſclavage.

Si ces Meſſieurs peuvent me faire cette ſomme, mon deſſein eſt de la placer en rentes viageres, & puiſque vous voulez bien vous charger de cet emploi, elle vous ſera comptée, & tout eſt dit. Il convient ſeulement pour la ſureté de la choſe, que tout ſoit payé, avant que l'on commence l'impreſſion du dernier volume; parce que je n'ai pas le tems d'attendre le débit de l'édition pour aſſurer mon état.

Mais comme une telle ſomme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs, vu les grandes avances qui leur ſont néceſſaires, ils aimeront mieux me faire une rente viagere, ce qui, vu mon âge & l'état de ma ſanté, leur doit probablement tourner plus à compte. Ainſi, moyennant des ſuretés dont vous ſoyez content, j'accepterai la rente viagere, ſauf une ſomme en argent comptant lorſqu'on commencera l'édition, & pourvu que cette ſomme ne ſoit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, Monſieur, les divers arrangemens dont je leur laiſſerois le choix,

je traitois directement avec eux ; mais comme il ſe peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des regles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agiſſez pour moi comme un bon tuteur pour ſon pupille, mais ne chargez pas ces Meſſieurs d'un traité qui leur ſoit onéreux. Cette entrepriſe n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent ; de ma part elle a un autre objet, il ſuffit que je vive ; & toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainſi n'abuſons pas de la réſolution où ils paroiſſent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce ſoit ; comme tout le riſque demeure de leur côté, il doit être compenſé par les avantages. Faites l'accord dans cet eſprit, & ſoyez ſûr que de ma part il ſera ratifié.

Je vous vois avec plaiſir prendre cette peine. Voilà, Monſieur, le ſeul compliment que je vous ferai jamais.

LETTRE

A MONSIEUR

DE MONTMOLLIN.

En lui envoyant les Lettres écrites de la Montagne.

Le 23 Décembre 1764.

PLAIGNEZ-MOI, Monſieur, d'aimer tant la paix, & d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuſer à mes anciens Compatriotes de prendre leur défenſe comme ils avoient pris la mienne. C'eſt ce que je ne pouvois faire ſans repouſſer les outrages dont, par la plus noire ingratitude, les Miniſtres de Geneve ont eu la baſſeſſe de m'accabler dans mes malheurs, & qu'ils ont oſé porter juſques dans la Chaire ſacrée. Puiſqu'ils aiment ſi fort la guerre, ils l'auront; & après mille agreſſions de leur part, voici mon premier acte d'hoſtilité, dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives, qu'ils ſe laiſſent lâche-

ment enlever; car pour inſulter à leur aiſe au malheureux, ils rampent volontiers ſous la tyrannie. La querelle au reſte eſt tout-à-fait perſonnelle entr'eux & moi; ou ſi j'y fais entrer la Religion Proteſtante pour quelque choſe, c'eſt comme ſon défenſeur contre ceux qui veulent la renverſer. Voyez mes raiſons, Monſieur, & ſoyez perſuadé que plus on me mettra dans la néceſſité d'expliquer mes ſentimens, plus il en réſultera d'honneur pour votre conduite envers moi, & pour la juſtice que vous m'avez rendue.

Recevez, Monſieur, je vous prie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M***.

Au ſujet d'un Mémoire en faveur des Proteſtans, que l'on devoit adreſſer aux Evêques de France. 1765.

LA lettre, Monſieur, & le mémoire de M***. que vous m'avez envoyés confirment bien l'eſtime & le reſpect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choſes qui ſont tout-à-fait bien ; cependant il me paroît que le plan & l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes obſervations contenues dans votre lettre. L'idée d'adreſſer un mémoire aux Evêques n'a pas tant pour but de les perſuader eux-mêmes, que de perſuader indirectement la Cour & le Clergé Catholique, qui ſeront plus portés à donner au Corps Epiſcopal le tort dont on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les Evêques auront honte d'élever des oppoſitions à la tolérance des Proteſtans, ou que s'ils font ces oppoſitions, ils attire-

ront contre eux la clameur publique, & peut-être les rebuffades de la Cour.

Sur cette idée, il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très-bien, d'explications sur la doctrine qui sont assez connues & ont été données mille fois, que d'une exposition politique & adroite de l'utilité dont les Protestans sont à la France, à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M***. sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'Eglise, & par conséquent sur l'inutilité de les opprimer; oppression qui ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les Evêques, qui, pour la plupart, sont des plus grandes Maisons du Royaume, du côté des avantages de leur naissance & de leurs places, on peut leur montrer avec force, combien ils doivent être attachés au bien de l'Etat, à proportion du bien dont il les comble, & des privileges qu'il leur accorde; combien il seroit horrible à eux, de préférer leur intérêt & leur ambition particuliere, au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres; on peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministere,

en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité, la religion, la patrie leur preſcrivent la même conduite, & la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les pourſuivre. Il y a mille choſes vives & ſaillantes à dire là-deſſus, en leur faiſant honte d'un côté, de leurs maximes barbares, ſans pourtant les leur reprocher ; & de l'autre, en excitant contr'eux, l'indignation du miniſtere & des autres ordres du Royaume ſans pourtant paroître y tâcher.

Je ſuis, Monſieur, ſi preſſé, ſi accablé, ſi ſurchargé de lettres, que je ne puis vous jetter ici quelques idées, qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire, mais cela m'eſt abſolument impoſſible, & j'en ai bien du regret ; car outre le plaiſir de bien faire, j'y trouverois un des plus beaux ſujets qui puiſſent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique & d'éloquence pourvu qu'on y mette le tems : mais je ne crois pas qu'il puiſſe être bien traité par un Théologien. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D.

Motiers le 24 Janvier 1765.

JE vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (*) que je vais prendre avec la compagnie en queſtion, ſi l'affaire ſe conſomme; ainſi, quand elle manqueroit, j'en ſerois très-peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages ſolides, & une commodité très-grande pour l'exécution d'une entrepriſe que j'ai à cœur; que d'ailleurs je ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces Meſſieurs, je deſire, ſi l'entrepriſe ſe rompt, que ce ne ſoit pas par ma faute. Du reſte, quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes, je ſuis fort d'avis, puiſqu'elles ſont faites, qu'il n'en ſoit rien rabattu.

Je vous reconnois bien, Monſieur, dans l'arrangement que vous me pro-

(*) Pour une édition générale de ſes ouvrages.

poſez au défaut de celui-là ; mais quoique j'en ſois pénétré de reconnoiſſance, je me reconnoîtrois peu moi-même, ſi je pouvois l'accepter ſur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour ſortir, avec votre aide, d'un furieux embarras où je ſuis. Car, dans l'état précaire où ſont ma ſanté & ma vie, je mourrois dans une perplexité bien cruelle, en ſongeant que je laiſſe mes papiers, mes effets & ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur, ſi l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, & la confiance que j'ai en vous, ne nous amenent pas à quelque arrangement qui contente votre cœur ſans faire ſouffrir le mien. Quand vous ſerez une fois mon dépoſitaire univerſel, je ſerai tranquille ; & il me ſemble que le repos de mes jours m'en ſera plus doux, quand je vous en ſerai redevable. Je voudrois ſeulement qu'au préalable nous puſſions faire une connoiſſance encore plus intime. J'ai des projets de voyage pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un enſemble ? Votre bâtiment vous occupera-t-il ſi fort, que vous ne puiſſiez le quitter quelques ſemaines, même quelques

mois, ſi le cas y échéoit ? Mon cher Monſieur, il faut commencer par beaucoup ſe connoître, pour ſavoir bien ce qu'on fait quand on ſe lie. Je m'attendris à penſer qu'après une vie ſi malheureuſe, peut-être trouverai-je encore des jours ſereins près de vous, & que peut-être une chaîne de traverſes m'a-t-elle conduit à l'homme que la providence appelle à me fermer les yeux ? Au reſte, je vous parle de mes voyages, parce qu'à force d'habitude, les déplacemens ſont devenus pour moi des beſoins. Durant toute la belle ſaiſon, il m'eſt impoſſible de reſter plus de deux ou trois jours en place, ſans me contraindre & ſans ſouffrir.

LETTRE

A M. LE C. DE ***.

Motiers 26 Janvier 1765.

JE ſuis pénétré, Monſieur, des témoignages d'eſtime & de confiance dont vous m'honorez : mais comme vous dites fort bien, laiſſons les complimens, & s'il eſt poſſible allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous deſirez de moi, ſe puiſſe exécuter avec ſuccès d'emblée dans une ſeule lettre, que Madame la Comteſſe ſentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me ſemble, puiſque vous m'aſſurez qu'elle eſt portée à bien penſer de moi, que je faſſe avec elle les avances d'une correſpondance qui fera naître aiſément les ſujets dont il s'agit, & ſur leſquels je pourrai lui préſenter mes réflexions de moi-même à meſure qu'elle m'en fournira l'occaſion. Car il arrivera de deux choſes l'une, ou m'accordant quelque confiance elle épanchera quelquefois ſon honnête & vertueux cœur en m'écrivant, & alors

a liberté que je prendrai de lui dire non ſentiment, autoriſée par elle-même ne pourra lui déplaire; ou elle eſtera dans une réſerve qui doit me ervir de regle, & alors n'ayant point 'honneur d'être connu d'elle, de quel roit m'ingérer à lui donner des le-ons? La lettre ci-jointe eſt écrite dans ette vue & prépare les matieres dont ous aurons à traiter ſi ce texte lui grée. Diſpoſez de cette lettre, je vous upplie, pour la donner ou la ſuppri-ner ſelon qu'il vous paroîtra plus con-enable.

En vérité, Monſieur, je ſuis en-hanté de vous & de votre digne épou-. Qu'aimable & tendre doit être un ari qui peint ſa femme ſous des aits ſi charmans! Elle peut vous aimer op pour votre repos, mais jamais op pour votre mérite, ni vous, l'ai-er jamais aſſez pour le ſien. Je ne nnois rien de plus intéreſſant que tableau de votre union, & tracé r vous-même. Toutefois voyez que ns y ſonger vous n'ayez donné peut-re à ſa délicateſſe quelque raiſon par-culiere de craindre votre éloigne-ent. Monſieur, les cœurs ſenſibles t faciles à bleſſer, tout les alarme,

& ils ſont d'un ſi grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les ſoins amoureux de nouveaux époux bientôt ſe relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé ſur l'eſtime & ſur la vertu, ſont moïns frivoles & font plus d'effet. Laiſſez à votre femme le plaiſir de ſacrifier quelquefois ſes goûts aux vôtres, mais qu'elle voye toujours que vous cherchez votre bonheur dans le ſien, & que vous la diſtinguez des autres femmes par des ſentimens à l'épreuve du tems. Quand une fois elle ſera bien convaincue de la ſolidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui ſoyez enlevé par des folles. Pardon, Monſieur, vous demandez des avis pour Madame la Comteſſe, & c'eſt à vous que j'oſe en donner. Mais vous m'inſpirez un intérêt ſi vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me ſemble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

LETTRE

*A Mde. la C. de***.*

Motiers 26 Janvier 1765.

'Apprends, Madame, que vous êtes ne femme auſſi vertueuſe qu'aimable, ie vous avez pour votre mari autant tendreſſe qu'il en a pour vous, & que :ſt à tous égards dire autant qu'il eſt ıſſible. On ajoute que vous m'honorez votre eſtime & que vous m'en prérez même un témoignage qui me donroit l'honneur d'appartenir à votre g par des devoirs (*).

En voilà plus qu'il ne faut, Mame, pour m'attacher par le plus intérêt au bonheur d'un ſi digne ıple, & bien aſſez, j'eſpere, pour ıutoriſer à vous marquer ma reconſſance pour la part qui me vient vous des bontés qu'a pour moi nſieur le Comte ***. J'ai penſé que ureux événement qui s'approche

(*) Mde. la C. de B. avoit paru ſouhaiter que ouſſeau voulût être le parrain de l'enfant elle étoit ſur le point d'accoucher.

pouvoit ſelon vos arrangemens, me mettre avec vous en correſpondance, & pour un objet ſi reſpectable je ſens du plaiſir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de Monſieur le Comte de***. l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de juſtice à vos ſentimens nobles pour douter que ſi le charme de votre préſence lui faiſoit oublier ſes devoirs, vous ne les lui rappellaſſiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé ſur la vertu peut ſans danger braver l'abſence, il n'a rien de la molleſſe du vice, il ſe renforce par les ſacrifices qui lui coûtent, & dont il s'honore à ſes propres yeux. Que vous êtes heureuſe, Madame, d'avoir un merite qui vous met au-deſſus des craintes, & un époux qui ſait ſi bien en ſentir le prix! Plus il aura de comparaiſons à faire plus il s'applaudira de ſon bonheur.

Dans ces intervalles, vous paſſerez un tems très-doux à vous occuper de lui, des chers gages de ſa tendreſſe, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oſerois-je, Madame, me compter auprès de vous pour

our quelque choſe. J'en ai le droit par
ies ſentimens ; eſſayez ſi j'entends les
ôtres, ſi je ſens vos inquiétudes, ſi
uelquefois je puis les calmer. Je ne
e flatte pas d'adoucir vos peines, mais
eſt quelque choſe que les partager, &
oilà ce que je ferai de tout mon cœur.
ecevez, Madame, je vous ſupplie, les
urances de mon reſpect.

LETTRE

A MADAME LA M. DE V.

Motiers le 3 Février 1765.

AU milieu des ſoins que vous donne,
dame, le zele pour votre famille,
au premier moment de votre convaſence, vous vous occupez de moi ;
s preſſentez les nouveaux dangers
vont me plonger les fureurs de mes
emis, indignés que j'aye oſé mon-
leur injuſtice. Vous ne vous trompez
, Madame ; on ne peut rien imagi-
de pareil à la rage qu'ont excité
Lettres de la Montagne. Meſſieurs
Berne viennent de défendre ce tou-

vrage en termes très-insultans; je ne ſerois pas ſurpris qu'on me fît un mauvais parti ſur leurs terres, lorſque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du Roi pour m'y laiſſer en ſureté; le Conſeil de ****, qui ſouffle le feu tant ici qu'en Hollande, attend le moment d'agir ouvertement à ſon tour, & d'achever de m'écraſer s'il lui eſt poſſible. De quelque côté que je me tourne, je ne vois que griffes pour me déchirer, & que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'eſpérois du moins plus d'humanité du côté de la France, mais j'avois tort; coupable du crime irrémiſſible d'être injuſtement opprimé, je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti eſt pris, Madame; je laiſſerai tout faire, tout dire, & je me tairai; ce n'eſt pourtant pas faute d'avoir à parler.

Je ſens qu'il eſt impoſſible qu'on me laiſſe reſpirer en paix ici. Je ſuis trop près de *** & de ***. La paſſion de cette heureuſe tranquillité m'agite & me travaille chaque jour davantage. Si je n'eſpérois la trouver à la fin, je ſens que ma conſtance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'eſſayer de l'Italie, dont le climat & l'inquiſition

me ſeront peut-être plus doux qu'en France & qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paiſible; & ſi je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je? Eſt-il poſſible que perſonne n'en veuille laiſſer jouir un homme qui ne troubla jamais celui de perſonne! Je ne ſerois pas ſurpris d'être à la fin forcé de me refugier chez les Turcs, & je ne doute point que je n'y fuſſe accueilli avec plus d'humanité & d'équité que chez les Chrétiens.

On vous dit donc, Madame, que M. le Voltaire m'a écrit ſous le nom du Général Paoli, & que j'ai donné dans le piége. Ceux qui diſent cela, ne font gueres plus d'honneur, ce me ſemble, à la probité de M. de Voltaire qu'à mon diſcernement. Depuis la réception de votre lettre, voici ce qui m'eſt arrivé. Un Chevalier de Malte, qui a beaucoup bavardé dans Geneve, & qui dit venir d'Italie, eſt venu me voir, il y a quinze jours, de la part du Général Paoli, faiſant beaucoup l'empreſſé des commiſſions dont il ſe diſoit chargé près de moi, mais me diſant au

fond très-peu de choſe, & m'étalant d'un air important, d'aſſez chétives paperaſſes fort pochetées. A chaque piece qu'il me montroit, il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir, la même piece, & la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus, qu'ayant fait tous ſes efforts pour ſavoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corſe, il n'a pu là-deſſus m'arracher un ſeul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres, & qu'il n'a voulu ni ſe nommer, ni me donner la moindre notion de lui, je l'ai remercié des viſites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laiſſé de paſſer encore ici dix ou douze jours ſans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il eſt reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, Madame, qu'il n'eſt plus queſtion pour moi de la Corſe, tant à cauſe de l'état où je me trouve, que par mille raiſons qu'il vous eſt aiſé d'imaginer. Ces Meſſieurs dont vous me parlez (*), ont de la ſanté,

(*) Meſſieurs Helvetius & Diderot, auxquels les Corſes, diſoit-on, s'étoient adreſſés pour avoir un plan de légiſlation.

du pain, du repos ; ils ont la tête libre, & le cœur épanoui par le bien-être ; ils peuvent méditer & travailler à leur aise ; selon toute apparence les troupes Françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes ; & s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon : mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse : car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très-laides ; & très chastes, qui pis est.

Que mon voyage projetté n'aille pas. Madame, vous faire renoncer au vôtre, J'en ai plus besoin que jamais, & tout peut très-bien s'arranger, pourvu que vous veniez au commencement, ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de Mai, & revenir au mois de Septembre.

LETTRE

A M. D.

Motiers le 7 Février 1765.

JE ne doute point, Monſieur, qu'hier jour de Deux-Cent, on n'ait brûle mon livre à Geneve; du moins toutes les meſures étoient priſes pour cela. Vous aurez ſu qu'il fut brûle le 22 à la Haye. Rey me marque que l'Inquiſiteur a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres, & que le Miniſtre Ch *** de Geneve s'eſt donné de grands mouvemens. Au ſurplus on laiſſe Rey fort tranquille. Tout cela n'eſt il pas plaiſant? Cette affaire s'eſt tramée avec beaucoup de ſecret & de diligence; car le Comte de B***, qui m'écrivit peu de jours auparavant, n'en ſavoit rien. Vous me direz; pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution? Monſieur, j'ai par-tout des amis puiſſans, illuſtres, & qui, j'en ſuis très-ſûr, m'aiment de tout leur cœur; mais ce ſont tous gens droits, bons, doux, pacifiques, qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire, mes ennemis ſont ardens,

adroits, intrigans, ruſés, infatigables pour nuire, & qui manœuvrent toujours ſous terre, comme les taupes. Vous ſentez que la partie n'eſt pas égale. L'Inquiſiteur eſt l'homme le plus actif que la terre ait produit; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner, ce monde eſt fait pour les méchans. Je ſuis très-ſûr qu'à moins que je ne lui ſurvive, je ſerai perſecuté juſqu'à la mort.

Je ne digere point que M. de*** ſuppoſe que c'eſt moi qui m'attire ſa haine, Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi, ce n'eſt pas ma faute: je me paſſerois d'une célébrité acquiſe à ce prix. Marquez à M. de*** tout ce que votre amitié pour moi vous inſpirera, & en attendant que je ſois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous ſupplie, de tous les ſentimens dont vous me ſavez pénétré pour lui.

M. Vernes déſavoue hautement, & avec horreur, le libelle où j'ai mis ſon nom. Il m'a écrit là-deſſus une lettre honnête, à laquelle j'ai répondu ſur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me ſeroit poſſible, à répandre ſon déſaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit

de lui, certains faits récens me font ſoupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui ſe cache ſous ſon manteau.

Au reſte, l'imprimé de Paris s'eſt très-promptement & très-ſinguliérement répandu à Geneve. Pluſieurs particuliers en ont reçu par la poſte des exemplaires ſous enveloppe, avec ces ſeuls mots écrits d'une main de femme : *Liſez, bonnes gens!* Je donnerois tout au monde, pour ſavoir qui eſt cette aimable femme qui s'intéreſſe ſi vivement à un pauvre opprimé ; & qui ſait marquer ſon indignation en termes ſi brefs & ſi pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, Monſieur, que votre calcul ne ſeroit pas admiſſible, & qu'auprès d'un homme que vous aimez, votre cœur feroit déraiſonner votre tête en matiere d'intérêt. Nous cauſerons de cela plus à notre aiſe, en herboriſant cet été ; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en ſuppoſant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuiſe pas. Au reſte, je vous dirai que je ſens en moi, depuis quelques jours, une révolution qui m'étonne. Ces derniers événemens qui devoient achever de m'accabler, m'ont,

je ne ſais comment, rendu tranquille, & même aſſez gai. Il me ſemble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque choſe de ſi niais & de ſi bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale eſt finie. Eſt-ce la peine de tant choiſir la terre où je dois laiſſer mon corps ? La partie la plus précieuſe de moi-même eſt déjà morte : les hommes n'y peuvent plus rien, & je ne regarde plus tous ces tas de Magiſtrats ſi barbares, que comme autant de vers qui s'amuſent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante ſe montera donc cet été pour aller herboriſer ; & ſi l'amitié peut la réchauffer encore, vous ſerez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bonjour, Monſieur.

LETTRE

AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Motiers le 11 *Février* 1765.

VOus ſavez, Mylord, une partie de ce qui m'arrive. La brûlerie de la Haye, la défenſe de Berne, ce qui ſe prépare à Geneve; mais vous ne pouvez ſavoir tout. Des malheurs ſi conſtans, une animoſité ſi univerſelle commençoient à m'accabler tout-à-fait. Quoique les mauvaiſes nouvelles ſe multiplient depuis la réception de votre lettre, je ſuis plus tranquille & même aſſez gai. Quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Graces à la protection du Roi, & à la vôtre, ma perſonne eſt en ſureté contre leurs atteintes; mais elle ne l'eſt pas contre leurs tracaſſeries, & ils me le font bien ſentir. Quoi qu'il en ſoit, ſi ma tête s'affoiblit & s'altere, mon cœur me reſte en bon état. Je l'éprouve en liſant votre derniere lettre & le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaiſir de

la commiſſion que vous lui donnez ; je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui aſſociez pour cet effet, malgré l'empreſſement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie eſt d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez & à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous eſt attaché me ſeroit cher s'il vouloit ſeulement ne pas repouſſer mon zele. Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux ; & dans l'occaſion ces jaloux ne me cachent pas trop leur haine. Puiſſe-t-elle augmenter ſans ceſſe au même prix ! Ma bonne ſœur Emetulla, conſervez-moi ſoigneuſement notre pere. Si je le perdois je ſerois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aye fait la moindre démarche pour obtenir la permiſſion d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permiſſion ne fût révoquée ? Non, Mylord, j'étois ſi parfaitement là-deſſus dans vos ſentimens ſans les connoître, que dès le commencement je parlai ſur ce ton aux aſſociés qui ſe préſenterent, & à M***. qui a bien voulu ſe charger de traiter avec eux. La propoſition eſt venue d'eux, & je ne me ſuis point preſſé d'y

conſentir. Du reſte, je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, & quoiqu'il arrive on ne pourra pas ſe vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puiſqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou ſix cents mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, & qu'on ne rebutera peut-être pas ſi dédaigneuſement ailleurs. Mais s'il arrivoit contre toute attente, que la permiſſion fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en ſerois touché comme ſi perſonne n'y gagnoit que moi ſeul, & que je m'attacherois au pays pour le reſte de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas, & que le voiſinage de Geneve me devient de jour en jour plus inſupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix, il ne me reſte à choiſir que deux aſyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre eſt trop éloignée; il y fait trop cher vivre, & mon corps ni ma bourſe n'en ſupporteroient pas le trajet. Reſte l'Italie & ſur-tout Veniſe, dont le climat & l'inquiſition ſont plus doux qu'en Suiſſe. Mais St. Marc quoiqu'apôtre ne pardonne gueres & j'ai bien dit du mal de ſes enfans. Toutefois je crois qu'à la fin j'en courrai les riſques, car j'aime

encore mieux la priſon & la paix que la liberté & la guerre. Le tumulte où je ſuis ne me permet encore de rien réſoudre; je vous en dirai davantage quand mes ſens ſeront plus raſſis. Un peu de vos conſeils me ſeroit bien néceſſaire : car je ſuis ſi malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raiſonné *deteriora ſequor.*

LETTRE

A MRS. DE LUC.

24 *Février* 1765.

J'APPRENDS, Meſſieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues juſqu'à celle du 15 Février incluſivement. Je regarde votre ſituation comme décidée. Vous êtes trop gens de bien pour pouſſer les choſes à l'extrême, & ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple ceſſe d'être libre quand les loix ont perdu leur force: mais la vertu ne perd jamais la ſienne, & l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà déſormais, Meſſieurs, votre reſſource; elle eſt aſſez grande, aſſez belle, pour vous conſoler de tout ce que vous perdez comme Citoyens.

Pour moi je prends le ſeul parti qui me reſte, & je le prends irrévocablement. Puiſqu'avec des intentions auſſi pures, puiſqu'avec tant d'amour pour la juſtice & pour la vérité, je n'ai fait que du mal ſur la terre, je n'en veux plus faire, & je me retire au-dedans

de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y paſſe. Ici finit notre correſpondance. Je vous aimerai toute ma vie, mais je ne vous écrirai plus. Embraſſez pour moi votre pere. Je vous embraſſe, Meſſieurs, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. MEURON,

PROCUREUR-GÉNÉRAL.

25 *Février* 1765.

J'APPRENDS, Monſieur, avec quelle bonté de cœur, & avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défenſe d'un pauvre opprimé. Pourſuivi par la Claſſe, & défendu par vous, je puis bien dire, comme Pompée : *Victrix cauſa Diis placuit, ſed victa Catoni.*

Toutefois je ſuis malheureux, mais non pas vaincu ; mes perſécuteurs, au contraire, ont tout fait pour ma gloire, puiſque c'eſt par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des Rois, pour pere le plus vertueux des hommes, & pour patron l'un des plus éclairés Magiſtrats.

LETTRE

A M. DE P.

25 *Février* 1765.

VOTRE lettre, Monſieur, m'a pénétré juſqu'aux larmes. Que la bienveillance eſt une douce choſe ! & que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens ! Puiſſent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple ! puiſſe le lieu de mon refuge être auſſi celui de mes attachemens ! Mon cœur eſt bon, il eſt ouvert à tout ce qui lui reſſemble, il n'a beſoin, j'en ſuis très-ſûr, que d'être connu pour être aimé. Il reſte après la ſanté trois biens qui rendent ſa perte plus ſupportable, la paix, la liberté, l'amitié. Tout cela, Monſieur, ſi je le trouve, me deviendra plus doux encore, lorſque j'en pourrai jouir près de vous.

LETTRE

A M. DE C. P. A. A.

Février 1765.

J'ATTENDOIS des réparations, Monſieur, & vous en exigez; nous ſommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru, dans les lieux où vous êtes, aux iniquités qui ſont l'ouvrage de vos confreres, mais il falloit, Monſieur, vous élever contre une manœuvre ſi oppoſée à l'eſprit du chriſtianiſme, & ſi déshonorante pour votre état. La lâcheté n'eſt pas moins répréhenſible que la violence dans les Miniſtres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il eſt permis à l'innocent de défendre ſon innocence. Dans le vôtre on l'en punit, on fait plus, on oſe employer la religion à cet uſage. Si vous avez proteſté contre cette profanation, vous êtes excepté dans mon livre, & je ne vous dois point de réparation; ſi vous n'avez pas proteſté, vous êtes coupable de connivence, & je vous en dois encore moins.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. CLAIRAUT.

Motiers-Travers le 3 Mars 1765.

LE ſouvenir, Monſieur, de vos ancienne- bontés pour moi vous cauſe une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de vouloir bien être, pour la ſeconde fois, Cenſeur d'un de mes ouvrages. C'eſt une très mauvaiſe rapſodie que j'ai compilée il y a pluſieurs années, ſous le nom de *Dictionnaire de Muſique*, & que je ſuis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent des malheurs qui m'entraîne, je ſuis hors d'état de revoir ce Recueil. Je ſais qu'il eſt plein d'erreurs & de bévues. Si quelqu'intérêt pour le ſort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir ſon ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous ſerois ſenſiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faiſant. Les indiquer ſans les corriger ne ſeroit rien faire, car je ſuis abſolument hors d'état d'y donner la moindre atten-

tion, & ſi vous daignez en uſer comme de votre bien, pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très-utile & dont je ſerai très-reconnoiſſant. Recevez, Monſieur, mes très-humbles excuſes & mes ſalutations.

J. J. R.

LETTRE

A M. M***.

9 *Mars* 1765.

VOUS ignorez, je le vois, ce qui ſe paſſe ici par rapport à moi. Par des manœuvres ſouterraines que j'ignore, les Miniſtres, Montmollin à leur tête, ſe ſont tout-à-coup déchaînés contre moi, mais avec une telle violence que, malgré Mylord Maréchal & le Roi même, je ſuis chaſſé d'ici ſans ſavoir plus où trouver d'aſyle ſur la terre; il ne m'en reſte que dans ſon ſein. Cher M***, voyez mon ſort. Les plus grands ſcélérats trouvent un refuge; il n'y a que votre ami qui n'en trouve

point. J'aurois encore l'Angleterre ; mais quel trajet, quelle fatigue, quelle dépenſe ! Encore ſi j'étois ſeul !... Que la nature eſt lente à me tirer d'affaire ! Je ne ſais ce que je deviendrai ; mais en quelque lieu que j'aille terminer ma miſere, ſouvenez-vous de votre ami.

Il n'eſt plus queſtion de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire, & quand je le pourrois, je ne ſais ſi je pourrois vaincre l'horrible averſion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres ſans frémir ; & tout ce que je deſire au monde, eſt un coin de terre où je puiſſe mourir en paix, ſans toucher ni papier ni plume.

Je ſens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous, & vous vous occupiez de ma défenſe. On ne remercie pas de ces choſes-là ; on les ſent. On ne fait point d'excuſe, on ſe corrige.

Voici la lettre de M. Garcin, il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs ; du reſte, ne m'inſtruiſez plus de ce qu'on penſe, ou de ce qu'on dit. Succès, revers,

diſcours publics, tout m'eſt devenu de la plus grande indifférence. Je n'aſpire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher eſt enfin vaincue. Je ſuis à-peu-près déterminé à changer de nom, & à diſparoître de deſſus la terre. Je ſais déjà quel nom je prendrai. Je pourrai le prendre ſans ſcrupule. Je ne mentirai ſurement pas. Je vous embraſſe.

En finiſſant cette lettre, qui eſt écrite depuis hier, j'étois dans le plus grand abattement où j'aye été de ma vie. M. de Montmollin entra, & dans cette entrevue, je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en ſuis tiré par la relation que j'en envoye à l'homme du Roi, & dont je joins ici copie, que vous pouvez montrer. L'aſſemblée eſt indiquée pour la ſemaine prochaine. Peut-être ma contenance en impoſera-t-elle. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on ſache quel parti ils auront pris, ne montrez cette lettre à perſonne. Bon voyage.

LETTRE

A M. MEURON,

Conſeiller d'Etat & Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers le 9 Mars 1765.

HIER, Monſieur, M. de Montmollin m'honora d'une viſite, dans laquelle nous eûmes une conférence aſſez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me propoſa, pour prévenir le ſcandale, un tempérament que je refuſai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire ; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit ſur toute cette affaire pluſieurs objections que je mis en poudre ; car comme il n'y a ni raiſon ni juſtice à tout ce qu'on fait contre moi, ſi-tôt qu'on entre en diſcuſſion, je ſuis fort. Pour lui montrer que ma fermeté n'étoit point obſtination, encore moins inſolence, j'offris, ſi la Claſſe vouloit reſter en repos, de m'engager avec lui de

ne plus écrire de ma vie ſur aucun point de religion ; il répondit qu'on ſe plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement, & que j'y avois manqué : je repliquai, qu'on avoit tort ; que je pouvois bien l'avoir réſolu pour moi, mais que je ne l'avois promis à perſonne. Il proteſta qu'il n'étoit pas le maître, qu'il craignoit que la Claſſe n'eût déjà pris ſa réſolution. Je répondis que j'en étois fâché, mais que j'avois auſſi pris la mienne. En ſortant, il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit ; je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit ; & nous nous quittâmes. Ainſi, Monſieur, jeudi prochain, ou vendredi au plus tard, je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous êtes mon bon défenſeur & patron, j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez, je vous ſupplie, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. LE PROFESSEUR

DE MONTMOLLIN.

PAR déférence pour M. le Profeſſeur de Montmollin mon Paſteur, & par reſpect pour la vénérable Claſſe, j'offre, ſi on l'agrée, de m'engager, par un écrit ſigné de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage ſur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier ſur tout autre ſujet; & de plus, je continuerai à témoigner, par mes ſentimens & par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'Egliſe.

Je prie M. le Profeſſeur de communiquer cette déclaration à la vénérable Claſſe.

Fait à Motiers le 10 Mars 1765.

LETTRE

LETTRE

A M. D.

Motiers le 14 Mars 1765.

VOICI, Monſieur, votre lettre; en la liſant, j'étois dans votre cœur; elle eſt déſolante. Je vous déſolerai peut-être moi-même, en vous avouant que celle qui l'écrit, me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'eſprit, & point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle; comme les Princes avoient jadis des foux; c'eſt-à-dire, d'heureux étourdis qui oſoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre, dans un tête-à-tête. Cher D.; croyez-moi, continuez d'être bon & d'aimer les hommes; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos offres, mais dans vos conſeils; je les attendois de vous; vous n'avez pas trompé mon attente. Le deſir de me venger de votre Prêtraille étoit né dans le premier mouvement; c'étoit un effet de la colere; mais je n'agis ja-

mais dans le premier mouvement, & ma colere eſt courte; nous ſommes de même avis; ils ſont en ſureté, & je ne leur ferai ſurement pas l'honneur d'écrire contr'eux.

Non-ſeulement je n'ai pas deſſein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motiers, à moins qu'on n'uſe de violence pour m'en chaſſer, ou qu'on ne me montre un ordre du Roi, ſous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire, la contenance que je dois à mon protecteur & à moi. Mais de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finiſſe; ſi l'on me fait trainer dehors par des Archers, il faut bien que je m'en aille. Si l'on finit par me laiſſer en repos, je veux alors m'en aller; c'eſt un point réſolu. Que voulez-vous que je faſſe dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur? Pourrai-je jamais jetter ſur ces gens-là, un autre œil que celui du mépris & de l'indignation? Je m'avilirois aux yeux de toute la terre, ſi je reſtois au milieu d'eux.

Je ſuis bien aiſe que vous ayez d'abord ſenti & dit la vérité ſur le prétendu livre *des Princes*. Mais ſavez-vous qu'on

a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun, de me demander ce livre & de l'imprimer ; que ce ſeroit une bonne affaire ! J'ai d'abord ſenti les ſoins officieux de l'ami ***. J'ai tout de ſuite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faiſant prier de l'imprimer & de la répandre. Comme il eſt livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin en cas d'obſtacle, de vous en donner avis par la poſte ; & alors je vous ſerois bien obligé, ſi vous vouliez la donner tout de ſuite à Fauche, & la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verſe le plus promptement qu'il ſera poſſible à Berne, à Geneve & dans le pays de Vaud ; mais avant qu'elle paroiſſe ayez la bonté de la relire ſur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y gliſſe quelque faute. Vous ſentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit ſcrupule d'auteur, mais de ma ſureté, & de ma liberté, peut-être pour le reſte de ma vie. En attendant l'impreſſion, vous pouvez donner & envoyer des copies.

Je ne ſerai peut-être en état de vous écrire de long-tems. De grace mettez-vous à ma place, & ne ſoyez pas trop exigeant. Vous devriez ſentir qu'on ne me laiſſe pas du tems de reſte. Mais

vous en avez pour me donner de vos nouvelles, & même des miennes; car vous ſavez ce qui ſe paſſe par rapport à moi. Pour moi, je l'ignore parfaitement.

Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. LE P. DE FELICE.

Motiers le 14 Mars 1765.

JE n'ai point fait, Monſieur, l'ouvrage intitulé *des Princes*; je ne l'ai point vu; je doute même qu'il exiſte. Je comprends aiſément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, & je trouve que mes ennemis ſe rendent bien juſtice en m'attaquant avec des armes ſi dignes d'eux. Comme je n'ai jamais déſavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru ſur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, Monſieur, de recevoir & de publier cette déclaration en faveur de la vérité, & d'un homme qui n'a qu'elle pour ſa défenſe. Recevez mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. MEURON,

Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers le 23 Mars 1765.

Je ne ſais, Monſieur, ſi je ne dois pas bénir mes miſeres tant elles ſont accompagnées de conſolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, & j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois expoſé à Mylord Maréchal les raiſons qui me faiſoient deſirer de quitter ce pays, pour chercher la tranquillité & pour l'y laiſſer. Il approuve ces raiſons, & il eſt comme moi, d'avis que j'en ſorte : ainſi, Monſieur, c'eſt un parti pris ; avec regret, je vous le jure ; mais irrévocablement. Aſſurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent déſapprouver que, dans le triſte état où je ſuis, j'aille chercher une terre de paix pour y dépoſer mes os. Avec plus de vigueur & de ſanté je conſentirois à faire face à mes perſécuteurs pour le bien public :

mais accablé d'infirmités, & de malheurs ſans exemple, je ſuis peu propre à jouer un rôle, & il y auroit de la cruauté à me l'impoſer. Las de combats & de querelles, je n'en peux plus ſupporter. Qu'on me laiſſe aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'eſt pas poſſible, moins par la mauvaiſe humeur des habitans, que par le trop grand voiſinage de Geneve, inconvénient qu'avec la meilleure volonté du monde, il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, Monſieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne ſuis point encore en état de me tranſporter, & il me faut quelque tems pour mettre ordre à mes affaires, durant lequel je puis raiſonnablement eſpérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un Payen, un Athée : & qu'on voudra bien me laiſſer jouir, pour quelques ſemaines, de l'hoſpitalité qu'on ne refuſe à aucun étranger. Ce n'eſt pas, Monſieur, que je veuille déſormais me regarder comme tel ; au contraire, l'honneur d'être inſcrit parmi les citoyens du pays, me ſera toujours

précieux par lui-même, encore plus par la main dont il me vient, & je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zele & la fidélité que je dois au Roi, comme notre Prince & comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laiſſe un bien très-regrettable, mais dont je n'entends point du tout me deſſaiſir. Ce ſont les amis que j'y ai trouvés dans mes diſgraces, & que j'eſpere y conſerver malgré mon éloignement.

Quant à Meſſieurs les Miniſtres, s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant avec leur Conſiſtoire, je me traînerai de mon mieux pour y comparoître, en quelqu'état que je ſois, puiſqu'ils le veulent ainſi, & je crois qu'ils trouveront, pour ce que j'ai à leur dire, qu'ils auroient pu ſe paſſer de tant d'appareil. Du reſte, ils ſont fort les maîtres de m'excommunier, ſi cela les amuſe : être excommunié de la façon de M. de Voltaire, m'amuſera fort auſſi.

Permettez, Monſieur, que cette lettre ſoit commune aux deux Meſſieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt ſi généreux. Vous ſentez que dans les embarras où je me trouve, je n'ai pas plus le tems que les termes

pour exprimer combien je ſuis touché de vos ſoins & des leurs. Mille ſalutations & reſpects.

LETTRE
AU CONSISTOIRE DE MOTIERS.

Motiers le 29 Mars 1765.

MESSIEURS,

SUR votre citation, j'avois hier réſolu, malgré mon état, de comparoître aujourd'hui par-devant vous ; mais ſentant qu'il me ſeroit impoſſible, malgré toute ma bonne volonté, de ſoutenir une longue ſéance, &, ſur la matiere de foi qui fait l'unique objet de la citation réfléchiſſant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, Meſſieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zele de la foi, & que vous n'agréaſſiez dans cette lettre la même réponſe que j'aurois pu faire de bouche aux queſtions de M. de Montmollin quelles qu'elles ſoient.

Il me paroît donc qu'à moins que la

rigueur dont la vénérable Claſſe juge à propos d'uſer contre moi, ne ſoit fondée ſur une loi poſitive, qu'on m'aſſure ne pas exiſter dans cet Etat, rien n'eſt plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, & ſurtout plus contraire à l'eſprit de la Religion qu'une pareille procédure en pure matiere de foi.

Car, Meſſieurs, je vous ſupplie de conſidérer que, vivant depuis longtems dans le ſein de l'Egliſe, & n'étant ni Paſteur, ni Profeſſeur, ni chargé d'aucune partie de l'inſtruction publique, je ne dois être ſoumis, moi particulier, moi ſimple fidelle, à aucune interrogation, ni inquiſition ſur la foi: de telles inquiſitions, inouies dans ce pays, ſapant tous les fondemens de la Réformation, & bleſſant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du Prince & les droits des ſujets, ſoit comme membres de l'Egliſe, ſoit comme citoyens de l'Etat. Je dois toujours compte de mes actions & de ma conduite aux loix & aux hommes; mais puiſqu'on n'admet point parmi nous d'Egliſe infaillible qui ait droit de preſcrire à ſes membres ce qu'ils doivent croire, donc, une

fois reçu dans l'Egliſe, je ne dois plus qu'à Dieu ſeul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que lorſqu'après la publication de l'Emile, je fus admis à la communion dans cette paroiſſe, il y a près de trois ans, par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration dont il fut ſi pleinement ſatisfait, que non-ſeulement il n'exigea nulle autre explication ſur le dogme, mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à ſa promeſſe, & ſur-tout à ma déclaration : & quelle conſéquence, quelle abſurdité, quel ſcandale ne ſeroit-ce point de s'en être contenté, après la publication d'un livre où le chriſtianiſme ſembloit ſi violemment attaqué, & de ne s'en pas contenter maintenant, après la publication d'un autre livre, où l'Auteur peut errer, ſans doute, puiſqu'il eſt homme, mais où du moins il erre en chrétien, puiſqu'il ne ceſſe de s'appuyer pas à pas ſur l'autorité de l'Evangile ? C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion ; mais c'eſt à préſent qu'on devroit me la rendre. Si vous faites le contraire, Meſſieurs, penſez à vos conſciences ; pour moi, quoi qu'il arrive, la mienne eſt en paix.

Je vous dois, Meſſieurs, & je veux vous rendre toutes ſortes de déférences, & je ſouhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas aſſez la protection dont le Roi m'honore, pour me forcer d'implorer celle du Gouvernement.

Recevez, Meſſieurs, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

Je joins ici la copie de la déclaration ſur laquelle je fus admis à la communion en 1762, & que je confirme aujourd'hui (*).

(*) Voyez ci-avant la lettre du 24 Août 1762 adreſſée à M. de Montmollin.

LETTRE

A M. D***.

Ce 6 Avril 1765.

JE ſouffre beaucoup depuis quelques jours, & les tracas que je croyois finis, & que je vois ſe multiplier, ne contribuent pas à me tranquilliſer le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagemens à prendre, & qu'il faut jetter à la tête de tout le monde, juſqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute choſe ceſſante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parce que j'ai le malheur d'être dans la diſgrace du Miniſtre de Motiers; il faut vîte aller chercher un autre Miniſtre & un autre Conſiſtoire, car ſans Miniſtre & ſans Conſiſtoire, il ne m'eſt plus permis de reſpirer; & il faut errer de paroiſſe en paroiſſe, juſqu'à ce que je trouve un Miniſtre aſſez bénin pour daigner me tolérer dans la ſienne. Cependant, M. de P*** appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la

bonne heure, mais cette liberté-là n'eſt pas de mon goût. M. de P***. ſait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les Miniſtres ; il me l'a conſeillé lui-même ; il ſait que naturellement je ſuis déſormais dans ce cas avec celui-ci; il ſait que le Conſeil d'Etat m'a exempté de la juriſdiction de ſon Conſiſtoire; par quelle étrange maxime veut-il que je m'aille refourer tout exprès ſous la juriſdiction d'un autre Conſiſtoire dont le Conſeil d'Etat ne m'a point exempté, & ſous celle d'un autre Miniſtre qui me tracaſſera plus poliment ſans doute, mais qui me tracaſſera toujours ; voudra poliment ſavoir comme je penſe, & que poliment j'enverrai promener ? Si j'avois une habitation à choiſir dans ce pays, ce ſeroit celle-ci, préciſément par la raiſon qu'on veut que j'en ſorte. J'en ſortirai donc puiſqu'il le faut; mais ce ne ſera ſurement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le ſilence pendant mon ſéjour en Suiſſe, j'y conſens. Je deſirerois ſeulement que vous me fiſſiez l'amitié de m'envoyer le modele de cette lettre que je tranſcrirai exactement, & de me marquer à qui je dois l'adreſſer. Garrotez-moi

ſi bien que je ne puiſſe plus remuer ni pied ni patte ; voilà mon cœur & mes mains dans les liens de l'amitié. Je ſuis très-déterminé à vivre en repos ſi je puis, & à ne plus rien écrire quoi qu'il arrive, ſi ce n'eſt ce que vous ſavez, & pour la Corſe, s'il le faut abſolument, & que je vive aſſez pour cela. Ce qui me fâche, encore un coup, c'eſt d'aller offrant cette promeſſe de porte en porte, juſqu'à ce qu'il ſe trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne ſache rien au monde de plus humiliant. C'eſt donner à mon ſilence une importance que perſonne n'y voit que moi ſeul.

Pardonnez, Monſieur, l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres ſur ma table, la plupart très-déſagréables, & qui veulent toutes la plus prompte réponſe. Mon ſang eſt calciné, la fievre me conſume, je ne piſſe plus du tout, & jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promeſſe authentique qu'il faut que je faſſe d'une choſe que je ſuis bien déterminé à tenir, que je la promette ou non. Mais tout en grognant fort mauſſadement, j'ai le cœur plein des ſentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéreſſent ſi généreu-

ſement à mon repos, & qui me donnent les meilleurs conſeils pour l'aſſurer. Je ſais qu'ils ne me conſeillent que pour mon bien ; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi de mon côté, tout en murmurant, je veux leur complaire, ſans ſonger à ce qui m'eſt bon. S'ils me demandoient pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit rien. Mais comme il eſt permis de faire en rechignant ſon propre avantage, je veux leur obéir, les aimer & les gronder. Je vous embraſſe.

P. S. Tout bien penſé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron, je ferai ce qu'on deſire. Ma pareſſe commence toujours par ſe dépiter, mais à la fin mon cœur cede.

Si je reſtois, j'en reviendrois, en attendant que votre maiſon fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neufchâtel, & de m'abonner à quelque ſociété où j'euſſe à la fois la liberté & le commerce des hommes. Je n'ai pas beſoin de ſociété pour me garantir de l'ennui, au contraire. Mais j'en ai beſoin pour me détourner de rêver & d'écrire. Tant que je vivrai ſeul, ma tête ira malgré moi.

LETTRE
A MYLORD MARÉCHAL.

Le 6 Avril 1765.

IL me paroît, Mylord, que graces aux ſoins des honnêtes gens qui vous ſont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds ſermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'eſt paſſé, ſachant qu'on vous en a rendu un fidelle compte. Mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a miſe à toute cette affaire, & de l'activité pleine à la fois de prudence & de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir & parler au nom du Roi & au vôtre, il s'eſt prévalu de cet avantage avec tant de dextérité que, ſans indiſpoſer perſonne, il a ramené tout le Conſeil d'Etat à ſon avis, ce qui n'étoit pas peu de choſe, vû l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les eſprits. La maniere dont il s'eſt tiré de cette affai-

te, prouve qu'il eſt très en état d'en manier de plus grandes.

Lorſque je reçus votre lettre du 10 Mars avec les petits billets numerotés qui l'accompagnoient, je me ſentis le cœur ſi pénétré de ces tendres ſoins de votre part, que je m'épanchai là-deſſus avec M. le Prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les diſgraces, & qui m'honore de ſa correſpondance & de ſon amitié. Voici là-deſſus ſa réponſe; je vous la tranſmets mot à mot. „ Je n'ai » pas douté un moment que le Roi de » Pruſſe ne vous ſoutînt: mais vous » me faites chérir Mylord Maréchal; » veuillez lui témoigner toute la viva- » cité des ſentimens que cet homme » reſpectable m'inſpire. Jamais per- » ſonne avant lui ne s'eſt aviſé de faire » un journal ſi honorable pour l'huma- » nité. „

Quoiqu'il me paroiſſe à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays, de toute la ſureté poſſible, ſous la protection du Roi, ſous la vôtre, & graces à vos précautions, comme ſujet de l'Etat (*), cependant il me paroît tou-

(*) Lord Maréchal lui avoit obtenu des Lettres de naturaliſation.

jours impoſſible qu'on m'y laiſſe tranquille. Geneve n'en eſt pas plus loin qu'auparavant, & les brouillons de Miniſtres me haïſſent encore plus à cauſe du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter ſur rien de ſolide dans un pays où les têtes s'échauffent tout-d'un-coup ſans ſavoir pourquoi. Je perſiſte donc à vouloir ſuivre votre conſeil & m'éloigner d'ici. Mais comme il n'y a plus de danger, rien ne preſſe; & je prendrai tout le tems de délibérer & de bien peſer mon choix, pour ne pas faire une ſottiſe, & m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raiſons contre l'Angleterre ſubſiſtent, & il ſuffit qu'il y ait des Miniſtres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état & mon goût m'attirent également vers l'Italie; & ſi la lettre dont vous m'avez envoyé copie, obtient une réponſe favorable, je penche extrêmement pour en profiter. Cette lettre, Mylord, eſt un chef-d'œuvre; pas un mot de trop, ſi ce n'eſt des louanges; pas une idée omiſe pour aller au but. Je compte ſi bien ſur ſon effet, que ſans autre ſureté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant comme je puis

attendre, & que la ſaiſon n'eſt pas bonne encore pour paſſer les monts, je ne prendrai nul parti définitif, ſans en bien conſulter avec vous.

Il eſt certain, Mylord que je n'ai pour le moment nul beſoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, & je vous le répete; loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander ſur les autres, ſeroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays, je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis diſpoſer au beſoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le Roi de ſes graces. Ç'a toujours été mon deſſein, ſi jamais je quittois ſes États. Je vois, Mylord, avec une grande joie, qu'en tout ce qui eſt convenable & honnête, nous nous entendons ſans nous être communiqués.

LETTRE
A M. D'IVERNOIS.

Motiers le 8 Avril 1765.

BIEN arrivé, mon cher Monſieur ; ma joie eſt grande, mais elle n'eſt pas complete, puiſque vous n'avez pas paſſé par ici. Il eſt vrai que vous y auriez trouvé une fermentation déſagréable à votre amitié pour moi. J'eſpere quand vous viendrez, que vous trouverez tout pacifié. La chance commence à tourner extrêmement. Le Roi s'eſt ſi hautement déclaré, Mylord Maréchal a ſi vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti ſi chaudement, que le Conſeil d'Etat s'eſt unanimement déclaré pour moi, & m'a, par un arrêt, exempté de la juriſdiction du Conſiſtoire, & aſſuré la protection du Gouvernement. Les Miniſtres ſont généralement hués ; l'homme à qui vous avez écrit eſt conſterné & furieux ; il ne lui reſte plus d'autre reſſource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait juſqu'ici avec aſſez de ſuccès. Un des plus plaiſans bruits qu'il fait courir, eſt

que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame ; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers que, pour être honoré du ſort d'Orphée, je n'ai qu'à ſortir de chez moi. C'eſt tout le contraire à Neufchâtel, où toutes les Dames ſont déclarées en ma faveur. Le ſexe dévot y traîne les Miniſtres dans les boues. Une des plus aimables diſoit il y a quelques jours, en pleine aſſemblée, qu'il n'y avoit qu'une ſeule choſe qui la ſcandaliſât dans tous mes écrits ; c'étoit l'éloge de M. de Montmollin. Les ſuites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'eſt arrivé de Berlin de la part de Mylord Maréchal. Il me ſurvient de toutes parts des multitudes de viſites. Je ſonge à déménager de cette maudite paroiſſe pour aller m'établir près de Neufchâtel où tout le monde a la bonté de me deſirer. Par deſſus tous ces tracas, mon triſte état ne me laiſſe point de relâche, & voici le ſeptieme mois que je ne ſuis ſorti qu'une ſeule fois, dont je me ſuis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela ſi je ſuis en état de recevoir M. de Servant quelque deſir que j'en euſſe. Dans tout le cours de ma vie, il n'au-

roit pas pu choiſir plus mal ſon tems pour me venir voir. Diſſuadez-l'en, je vous ſupplie, ou qu'il ne s'en prenne pas à moi, s'il perd ſes pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à perſonne que peut-être je ſerois dans le cas d'aller à Berlin. Il m'a tant paſſé de choſes par la tête que celle-là pourroit y avoir paſſé auſſi, mais je ſuis preſque aſſuré de n'en avoir rien dit à qui que ce ſoit. La mémoire que je perds abſolument, m'empêche de rien affirmer. Des motifs très-doux, très-preſſans, très-honorables m'y attireroient ſans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du ſoleil, puiſque je n'en dois point attendre des hommes! J'eſpere que celle de l'amitié me ſuivra par-tout. Je connois la vôtre, & je m'en prévaudrois au beſoin; mais ce n'eſt pas l'argent qui me manque; & ſi j'en avois beſoin, cinquante louis ſont à Neufchâtel à mes ordres, graces à la prévoyance de Mylord Maréchal.

LETTRE

A MADEMOISELLE G...

Motiers le 9 Avril 1765.

AU moins, Mademoiſelle, n'allez pas m'accuſer auſſi de croire que les femmes n'ont point d'ame; car, au contraire, je ſuis très-perſuadé que toutes celles qui vous reſſemblent, en ont au moins deux à leur diſpoſition. Quel dommage que la vôtre vous ſuffiſe! J'en connois une qui ſe plairoit fort à loger en même lieu. Mille reſpects à la chere Maman & à toute la famille. Je vous prie, Mademoiſelle, d'agréer les miens,

LETTRE

A M. MEURON,

Procureur-Général à Neufchâtel.

Motiers le 9 Avril 1765.

PERMETTEZ, Monſieur, qu'avant votre départ, je vous ſupplie de joindre à tant de ſoins obligeans pour moi, celui de faire agréer à Meſſieurs du Conſeil d'Etat mon profond reſpect & ma vive reconnoiſſance. Il m'eſt extrêmement conſolant de jouir, ſous l'agrément du Gouvernement de cet Etat, de la protection dont le Roi m'honore & des bontés de Mylord Maréchal; de ſi précieux actes de bienveillance m'impoſent de nouveaux devoirs que mon cœur remplira toujours avec zele, non-ſeulement en fidelle ſujet de l'Etat, mais en homme particuliérement obligé à l'illuſtre Corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu juſqu'ici dans ma conduite une ſimplicité ſincere, & autant d'averſion pour la diſpute que d'amour pour la paix. J'oſe dire que jamais homme ne chercha moins à répandre

pandre ſes opinions, & ne fut moins auteur dans la vie privée & ſociale ; ſi dans la chaîne de mes diſgraces, les ſollicitations, le devoir, l'honneur même m'ont forcé de prendre la plume pour ma défenſe & pour celle d'autrui; je n'ai rempli qu'à regret un devoir ſi triſte, & j'ai regardé cette cruelle néceſſité, comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, Monſieur, que graces au Ciel j'en ſuis quitte, je m'impoſe la loi de me taire; & pour mon repos & pour celui de l'Etat où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matiere qui puiſſe y déplaire, ni dans aucun des Etats voiſins. Je ferai plus, je rentre avec plaiſir dans l'obſcurité, où j'aurois dû toujours vivre, & j'eſpere ſur aucun ſujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle; je lui ſacrifie un bien très-peu regrettable, & je préfere infiniment au vain bruit du monde, l'amitié de ſes Membres & la faveur de ſes Chefs.

Recevez, Monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. D.

Motiers-Travers le 8 Août 1765.

NON, Monſieur, jamais, quoique l'on en diſe, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoiſſois, ſa conduite vraiment paſtorale envers moi. Je n'ai point loué ſon caractere que je ne connoiſſois pas; je n'ai point loué ſa véracité, ſa droiture. J'avouerai même que ſon extérieur, qui ne lui eſt pas favorable, ſon ton, ſon air, ſon regard ſiniſtre me repouſſoient malgré moi: j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertus ſe cacher ſous une auſſi ſombre phyſionomie. Mais j'étouffois ce penchant injuſte; falloit-il juger d'un homme ſur des ſignes trompeurs que ſa conduite démentoit ſi bien? Falloit-il épier malignement le principe ſecret d'une tolérance peu attendue? Je hais cet art cruel d'empoiſonner les bonnes actions d'autrui, & mon cœur ne ſait point trouver de mauvais motifs à ce qui eſt bien. Plus je

ſentois en moi d'éloignement pour M. de M. plus je cherchois à le combattre par la reconnoiſſance que je lui devois. Suppoſons derechef poſſible le même cas & tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui M. de M. leve le maſque & ſe montre vraiment tel qu'il eſt. Sa conduite préſente explique la précédente. Il eſt clair que ſa prétendue tolérance qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juſte, vient de la même ſource que ce cruel zele qui l'a pris ſubitement. Quel étoit ſon objet, quel eſt-il à préſent? Je l'ignore: je ſais ſeulement qu'il ne ſauroit être bon. Non-ſeulement il m'admet avec empreſſement, avec honneur à la Communion, mais il me recherche, me prône, me fête, quand je parois avoir attaqué de gaité de cœur le Chriſtianiſme; & quand je prouve qu'il eſt faux que je l'aye attaqué, qu'il eſt faux du moins que j'aye eu ce deſſein, le voilà lui-même attaquant bruſquement ma ſureté, ma foi, ma perſonne; il veut m'excommunier, me proſcrire; il ameute la paroiſſe après moi, il me pourſuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces diſparates ſont-elles dans ſon devoir? Non, la charité n'eſt-

point inconſtante, la vertu ne ſe contredit point elle-même, & la conſcience n'a pas deux voix. Après s'être montré ſi peu tolérant, il s'étoit aviſé trop tard de l'être; cette affectation ne lui alloit point, & comme elle n'abuſoit perſonne, il a bien fait de rentrer dans ſon état naturel. En détruiſant ſon propre ouvrage, en me faiſant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien, il m'acquitte envers lui de toute reconnoiſſance, je ne lui dois plus que la vérité, je me la dois à moi-même; & puiſqu'il me force à la dire, je la dirai.

Vous voulez ſavoir au vrai ce qui s'eſt paſſé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public ſa relation en homme d'Egliſe, & trempant ſa plume dans ce miel empoiſonné qui tue, il s'eſt ménagé tous les avantages de ſon état. Pour moi, Monſieur, je vous ferai la mienne du ton ſimple dont les gens d'honneur ſe parlent entr'eux. Je ne m'étendrai point en proteſtations d'être ſincere. Je laiſſe à votre eſprit ſain, à votre cœur ami de la vérité, le ſoin de la démêler entre lui & moi.

Je ne ſuis point, graces au Ciel, de ces gens qu'on fête & que l'on mépriſe.

J'ai l'honneur d'être de ceux que l'on eſtime & qu'on chaſſe. Quand je me réfugiai dans ce pays, je n'y apportai de recommandations pour perſonne, pas même pour Mylord Maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, & près de Mylord Maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée écrivant à S. E. pour l'en informer & me mettre ſous ſa protection, je vis entrer un homme inconnu qui, s'étant nommé le Paſteur du lieu, me fit des avances de toute eſpece, & qui, voyant que j'écrivois à Mylord Maréchal, m'offrit d'ajouter de ſa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre; ma lettre partit, & j'eus l'accueil que peut eſpérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonſtance à trouver un Paſteur ſi liant, je contai dès le même jour cette hiſtoire à tout le monde, & entr'autres à M. le Colonel Roguin qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoit bien voulu m'accompagner juſqu'ici.

Les empreſſemens de M. de M. continuerent. Je crus devoir en profiter,

& voyant approcher la Communion de Septembre, je pris le parti de lui écrire pour ſavoir ſi, malgré la rumeur publique, je pouvois m'y préſenter. Je préférai une lettre à une viſite pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pouſſer trop loin. C'eſt même ſur quoi je tâchai de le prévenir : car déclarer que je ne voulois ni déſavouer, ni défendre mon livre, c'étoit dire aſſez que je ne voulois entrer ſur ce point dans aucune diſcuſſion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur & ma perſonne au ſujet de ce livre, j'ai toujours paſſé condamnation ſur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient point que l'Auteur voulût attaquer le Chriſtianiſme, & qu'on avoit tort de le pourſuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain ſavoir ſa réponſe; c'eſt ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter : ma mémoire peut me tromper ſur ces bagatelles ; mais il me prévint ce me ſemble, & je me ſouviens au moins que par les démonſtrations de la plus vive joie, il me marqua combien ma démarche lui faiſoit de plaiſir. Il me

dit en propres termes que lui & ſon troupeau s'en tenoient honorés, & que cette démarche ineſpérée alloit édifier tous les fidelles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur ſenſible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit conſolant de tenir à une Société de freres qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites, & des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me ſembloit qu'uni de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux & raiſonnable, j'oublierois plus aiſément tous mes ennemis. Dans les premiers tems, je m'attendriſſois au Temple juſqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les Proteſtans, je m'étois fait d'eux & de leur Clergé des images angéliques. Ce culte ſi ſimple & ſi pur étoit préciſément ce qu'il falloit à mon cœur; il me ſembloit fait exprès pour ſoutenir le courage & l'eſpoir des malheureux; tous ceux qui le partagoient me ſembloient autant de vrais Chrétiens, unis entr'eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur ſi douce! Mais en-

fin j'y étois alors, & c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matiere de foi, je crus qu'il réservoit cet entretien pour un autre tems, & sachant combien ces Messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des Chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais, & il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la derniere affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passerent de cette sorte tant avant qu'après la Communion; toujours même empressement de la part de M. de M. & toujours même silence sur les matieres théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance & le montroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois fin-

cérement attaché, je ne lui déguiſois point mes alarmes, & je me ſouviens qu'un jour qu'il prêchoit très-vivement contre l'intolérance des Proteſtans, je fus très-effrayé de lui entendre ſoutenir avec chaleur que l'Egliſe reformée avoit grand beſoin d'une réformation nouvelle, tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginois gueres alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une ſi grande preuve de ce beſoin.

Sa tolérance & l'honneur qu'elle lui faiſoit dans le monde exciterent la jalouſie de pluſieurs de ſes confreres, ſur-tout à Geneve. Ils ne ceſſerent de le harceler par des reproches, & de lui tendre des piéges où il eſt à la fin tombé. J'en ſuis fâché, mais ce n'eſt aſſurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu ſoutenir une conduite ſi paſtorale par des moyens qui en fuſſent dignes, s'il ſe fût contenté pour ſa défenſe d'employer avec courage, avec franchiſe les ſeules armes du Chriſtianiſme & de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'Egliſe, à l'Europe entiere, quel triomphe ne s'aſſuroit-il point? Il a préféré les armes de ſon métier, & les ſentant mollir contre la vérité pour ſa défenſe il a voulu les rendre offenſi-

ves en m'attaquant. Il s'eſt trompé ; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave ſe ſont briſées. Il s'étoit mal adreſſé pour réuſſir.

Quelques mois après mon admiſſion, je vis entrer un ſoir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarraſſé. Il s'aſſit & garda long-tems le ſilence ; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent beſoin lui a fait un talent. Venant enſuite à ſon ſujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la Communion lui avoit attiré bien des chagrins & le blâme de ſes confreres ; qu'il étoit réduit à ſe juſtifier là-deſſus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche, & que ſi la bonne opinion qu'il avoit de mes ſentimens lui avoit fait ſupprimer les explications qu'à ſa place un autre auroit exigées, il ne pouvoit ſans ſe compromettre laiſſer croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-deſſus, tirant doucement un papier de ſa poche, il ſe mit à lire dans un projet de lettre à un Miniſtre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais exiſté, mais où il plaçoit à la vérité fort heureuſement quelques mots par-ci par-là, dits à la volée &

ſur un tout autre objet. Jugez, Monſieur, de mon étonnement : il fut tel que j'eûs beſoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit la plus forte il s'interrompoit en me diſant : *Vous ſentez la néceſſité.... ma ſituation.... ma place.... il faut bien un peu ſe prêter.* Cette lettre, au reſte, étoit faite avec aſſez d'adreſſe, & à peu de choſe près il avoit grand ſoin de ne m'y faire dire que ce que j'aurois pu dire en effet. En finiſſant il me demanda ſi j'approuvois cette lettre, & s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignois d'être réduit à de pareilles reſſources ; que quant à moi je ne pouvois rien dire de ſemblable : mais que, puiſque c'étoit lui qui ſe chargeoit de le dire, c'étoit ſon affaire & non pas la mienne ; que je n'y voyois rien, non plus, que je fuſſe obligé de démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à perſonne & peut vous être utile ainſi qu'à moi, je paſſe aiſément ſur un petit ſcrupule qui ne feroit qu'empêcher le bien. Mais, dites-moi, au ſurplus, ſi vous êtes content de cette lettre, & ſi vous

n'y voyez rien à changer pour qu'elle ſoit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour la fin qu'il s'y propoſoit. Il me preſſa tant, que pour lui complaire, je lui indiquai quelques légeres corrections qui ne ſignifioient pas grand'choſe. Or il faut ſavoir que de la maniere dont nous étions aſſis, l'écritoire étoit devant M. de M.; mais durant tout ce petit colloque il la pouſſa comme par haſard devant moi; & comme je tenois alors ſa lettre pour la relire, il me préſenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la ſimplicité que je mets à toute choſe. Cela fait, il mit ſon papier dans ſa poche, & s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit néceſſaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il eſt plus aiſé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire: Monſieur, j'ai ordre de vous caſſer la tête; mais ſi vous voulez bien vous caſſer la jambe, peut-être ſe contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaiſes affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme auſſi embarraſſé qu'il

le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'eſt plus gênant en pareil cas que d'être aux priſes avec un homme ouvert & franc, qui ſans combattre avec vous de ſubtilités & de ruſes, vous rompt en viſiere à tout moment. M. de M. aſſure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embraſſerois, ſinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choſes équivalentes, mais en termes plus honnêtes, & quant à ces dernieres expreſſions je ſuis très-ſûr de ne m'en être point ſervi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas ſi aiſément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il uſe pour prouver la néceſſité de ſévir, on ſent pour quelle ſorte de gens il eſt fait, & ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laiſſant à part ce jargon d'inquiſiteur, je vais examiner ſes raiſons vis-à-vis de moi, ſans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triſte métier d'Auteur pour lequel j'étois ſi peu fait, j'avois depuis long-tems réſolu d'y renoncer; quand l'Emile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve & ailleurs que c'étoit mon dernier ouvra-

ge, & qu'en l'achevant je poſois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me reſtent où l'on cherchoit à me diſſuader de ce deſſein. En arrivant ici j'avois dit la même choſe à tout le monde, à vous-même ainſi qu'à M. de M. Il eſt le ſeul qui ſe ſoit aviſé de transformer ce propos en promeſſe, & de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parce que je lui en avois montré l'intention. Si je lui diſois aujourd'hui que je compte aller demain à Neufchâtel, prendroit-il acte de cette parole, & ſi j'y manquois m'en feroit-il un procès? C'eſt la même choſe abſolument, & je n'ai pas plus ſongé à faire une promeſſe à M. de M. qu'à vous d'une réſolution dont j'informois ſimplement l'un & l'autre.

M. de M. oſeroit-il dire qu'il ait entendu la choſe autrement? Oſeroit-il affirmer, comme il l'oſe faire entendre que c'eſt ſur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la Communion? La preuve du contraire eſt qu'à la publication de ma lettre à M. l'Archevêque de Paris, M. de M. loin de m'accuſer de lui avoir manqué de parole, fut très-content de cet ouvrage, &

qu'il en fit l'éloge à moi-même & à tout le monde, ſans dire alors un mot de cette fabuleuſe promeſſe qu'il m'accuſe aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit eſt bien plus fort ſur les myſteres & même ſur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, & non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des ſujets d'excommunication dans ce dernier, qui n'ont pas même été des ſujets de plainte dans l'autre?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promeſſe à laquelle je ne ſongeai de ma vie, prétendroit-il qu'elle fût ſi abſolue qu'elle ne ſupportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défenſe lorſque j'aurois un procès? Et quelle exception m'étoit mieux permiſe que celle où me juſtifiant je le juſtifiois lui-même, où je montrois qu'il étoit faux qu'il eût admis dans ſon Egliſe un aggreſſeur de la Religion? Quelle promeſſe pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres & à moi-même? Comment pouvois-je ſupprimer un écrit défenſif pour mon honneur, pour celui

de mes anciens compatriotes ; un écrit que tant de grands motifs rendoient néceſſaire & où j'avois à remplir de ſi ſaints devoirs ! A qui M. de M. fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en ſilence ? A preſent même que j'ai pris avec un Corps reſpectable un engagement formel (*), qui eſt-ce dans ce Corps qui m'accuſeroit d'y manquer, ſi, forcé par les outrages de M. de M. je prenois le parti de les repouſſer auſſi publiquement qu'il oſe les faire. Quelque promeſſe que faſſe un honnête homme on n'exigera jamais, on préſumera bien moins encore, qu'elle aille juſqu'à ſe laiſſer déshonorer.

En publiant les Lettres écrites de la Montagne, je fis mon devoir & je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainſi, puiſqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de maniere d'agir. Il le lut avec plaiſir, m'en parla avec éloge; pas un mot qui ſentît l'objection. Depuis lors il me vit long-tems encore,

(*) Voyez la lettre du 9 Avril paſſé à M. Meuron Procureur-Général.

toujours de la meilleure amitié ; jamais la moindre plainte ſur mon livre. On parloit dans ce tems-là d'une édition générale de mes écrits. Non-ſeulement il approuvoit cette entrepriſe, il deſiroit même s'y intéreſſer : il me marqua ce deſir que je n'encourageai pas, ſachant que la compagnie qui s'étoit formée ſe trouvoit déjà trop nombreuſe, & ne vouloit plus d'autre aſſocié. Sur mon peu d'empreſſement qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque tems après que la bienſéance de ſon état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entrepriſe. C'eſt alors que la Claſſe prit le parti de s'y oppoſer, & fit des repréſentations à la Cour.

Du reſte, la bonne intelligence étoit ſi parfaite encore entre nous, & mon dernier ouvrage y mettoit ſi peu d'obſtacle que long-tems après ſa publication, M. de M. cauſant avec moi, me dit, qu'il vouloit demander à la Cour une augmentation de prébende, & me propoſa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à Mylord Maréchal. Cette forme de recommandation me paroiſſant trop familiere, je lui demandai quinze jours pour en écrire à Mylord Maréchal au-

paravant. Il ſe tut, & ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès-lors il commença de voir d'un autre œil les Lettres de la Montagne, ſans cependant en improuver jamais un ſeul mot en ma préſence. Une fois ſeulement il me dit: *Pour moi je crois aux miracles.* J'aurois pu lui répondre: *J'y crois tout autant que vous.*

Puiſque je ſuis ſur mes torts avec M. de M., je dois vous avouer, Monſieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnoiſſance, j'ai cherché toutes les occaſions de la lui marquer, tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un ſentiment ſi noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de préſens, je ne ſais pas acheter les choſes ſaintes. M. de M. vouloit ſavoir toutes mes affaires, connoître tous mes correſpondans, diriger, recevoir mon teſtament, gouverner mon petit ménage: voilà ce que je n'ai point ſouffert. M. de M. aime à tenir table long-tems; pour moi c'eſt un vrai ſupplice. Rarement il a mangé chez moi, jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repouſſé avec tous ſes égards & tout le reſpect poſſible l'intimité qu'il

vouloit établir entre nous. Elle n'eſt jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts, je les confeſſe ſans pouvoir m'en repentir. Ils ſont grands ſi l'on veut, mais ils ſont les ſeuls, & j'atteſte quiconque connoit un peu ces contrées ſi je ne m'y ſuis pas ſouvent rendu déſagréable aux honnêtes gens par mon zele à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit joué précédemment le rendoit odieux, & l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre hiſtoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant quelques mécontentemens ſecrets qu'il eût contre moi, jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment ſi mal choiſi, ſi d'autres motifs ne l'euſſent porté à reſaiſir l'occaſion fugitive qu'il avoit d'abord laiſſé échapper. Il voyoit trop combien ſa conduite alloit être choquante & contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû ſentir en lui-même avant d'oſer afficher une ſi claire prévarication! Car paſſons telle condamnation qu'on voudra ſur les Lettres de la Montagne; en diront-elles enfin plus que l'Emile, après lequel j'ai été, non pas

laiſſé, mais admis à la table ſacrée ? plus que la lettre à M. de BEAUMONT ſur laquelle on ne m'a pas dit un ſeul mot ? Qu'elles ne ſoient ſi l'on veut qu'un tiſſu d'erreurs, que s'enſuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point juſtifié, & que l'auteur d'Emile demeure inexcuſable ; mais jamais que celui des Lettres écrites de la Montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuſe, le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M. ; & je le défie, lui & tous ſes confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des ſentimens qu'ils cenſurent, que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais excité ſous main par d'autres gens il ſaiſit le prétexte qu'on lui préſente ; ſûr qu'en criant à tort & à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur, il ſonne après-coup le tocſin de Motiers ſur un pauvre homme pour s'être oſé défendre chez les Genevois, & ſentant bien que le ſuccès ſeul pouvoit le ſauver du blâme, il n'épargne rien pour ſe l'aſſurer. Je vis à Motiers, je ne veux point parler de ce qui s'y paſſe, vous le ſavez auſſi

bien que moi ; perſonne à Neufchâtel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient, gémiſſent ; & moi je me tais.

M. de M. s'excuſe ſur les ordres de la Claſſe. Mais ſuppoſons les exécutés par des voies légitimes ; ſi ces ordres étoient juſtes comment avoit-il attendu ſi tard à le ſentir ? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit ſpécialement ? comment après avoir lu & relu les Lettres de la Montagne n'y avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre, ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit, à moi ſon paroiſſien, dans pluſieurs viſites qu'il m'avoit faites ? Qu'étoit devenu ſon zele paſtoral ? Voudroit-il qu'on le prît pour un imbécille, qui ne ſait voir dans un livre de ſon métier ce qui y eſt que quand on le lui montre ? Si ces ordres étoient injuſtes pourquoi s'y ſoumettoit-il ? Un Miniſtre de l'Evangile, un Paſteur doit-il perſécuter par obéiſſance un homme qu'il ſait être innocent ? Ignoroit-il que paroître même en Conſiſtoire eſt une peine ignominieuſe, un affront cruel pour un homme de mon âge, ſur-tout dans un village, où l'on ne connoit d'autres ma-

tieres consistoriales que des admonitions sur les mœurs ? Il y a dix ans que je fus dispensé à Geneve de paroître en Consistoire dans une occasion beaucoup plus légitime, &, ce que je me reproche presque, contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Geneve des bienséances que l'on ignore à Motiers.

Je ne sais pour qui M. de M. prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de Consistoire, car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre, il assure même qu'elle ne devoit point avoir de suite temporelle : le contraire est connu de tous les gens au fait du projet, & qui ne sait qu'en surprenant la Religion du Conseil d'Etat on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du Roi ? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication. Après quoi de nouvelles remontrances au Conseil d'Etat auroient fait le reste; on s'y étoit engagé, & voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de M. ?

Craint-il que je ne me préſente pour communier de ſa main? Qu'il ſe raſſure. Je ne ſuis pas aguerri aux communions comme je vois tant de gens l'être. J'admire ces eſtomacs dévots toujours ſi prêts à digérer le pain ſacré: le mien n'eſt pas ſi robuſte.

Il dit qu'il n'avoit qu'une queſtion très-ſimple à me faire de la part de la Claſſe. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas ſignifier cette queſtion? Quelle eſt cette ruſe d'uſer de ſurpriſe, & de forcer les gens de répondre à l'inſtant même ſans leur donner un moment pour réfléchir? C'eſt qu'avec cette queſtion de la Claſſe dont M. de M. parle, il m'en réſervoit de ſon chef d'autres dont il ne parle point, & ſur leſquelles il ne vouloit pas que j'euſſe le tems de me préparer. On ſait que ſon projet étoit abſolument de me prendre en faute, & de m'embarraſſer par tant d'interrogations captieuſes qu'il en vint à bout. Il ſavoit combien j'étois languiſſant & foible. Je ne veux pas l'accuſer d'avoir eu le deſſein d'épuiſer mes forces: mais quand je fus cité j'étois malade, hors d'état de ſortir, & gardant la chambre depuis ſix mois. C'étoit l'hiver, il faiſoit froid,

& c'eſt pour un pauvre infirme un étrange ſpécifique qu'une ſéance de pluſieurs heures, debout, interrogé ſans relâche ſur des matieres de Théologie, devant des Anciens dont les plus inſtruits déclarent n'y rien entendre. N'importe ; on ne s'informa pas même ſi je pouvois ſortir de mon lit, ſi j'avois la force d'aller, s'il faudroit me faire porter ; on ne s'embarraſſoit pas de cela. La charité paſtorale, occupée des choſes de la foi, ne s'abaiſſe pas aux terreſtres ſoins de cette vie.

Vous ſavez, Monſieur, ce qui ſe paſſa dans le Conſiſtoire en mon abſence, comment s'y fit la lecture de ma lettre, & les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-deſſus vous viennent de la bonne ſource. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout à coup d'état & de titre, & que s'étant fait commiſſaire de la Claſſe pour ſolliciter l'affaire, il redevienne auſſi-tôt Paſteur pour la juger. *J'agiſſois*, dit-il, *comme Paſteur, comme Chef du Conſiſtoire, & non comme repréſentant de la vénérable Claſſe.* C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait juſqu'alors un

ſi

ſi différent. Craignons, Monſieur, les gens qui font ſi volontiers deux perſonnages dans la même affaire. Il eſt rare que ces deux en faſſent un bon.

Il appuye la néceſſité de ſévir ſur le ſcandale cauſé par mon livre. Voilà des ſcrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du tems de l'Emile. Le ſcandale fut tout auſſi grand pour le moins : les gens d'Egliſe & les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'inſultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raiſons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele, ſuivant le précepte, prend toutes les formes pour agir ſelon les tems & les lieux. Mais qui eſt-ce, je vous prie, qui excita dans ſa paroiſſe le ſcandale dont il ſe plaint au ſujet de mon dernier livre ? Qui eſt-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux & par ſoi-même & par des gens apoſtés ? Qui eſt-ce parmi tout ce peuple ſi ſaintement forcené, qui auroit ſu que j'avois commis le crime énorme de prouver que le Conſeil de Geneve m'avoit condamné à tort, ſi l'on n'eût pris ſoin de le leur dire en leur peignant ce ſingulier crime

avec les couleurs que chacun ſait ? Qui d'entr'eux eſt même en état de lire mon livre & d'entendre ce dont il s'agit ? Exceptons ſi l'on veut l'ardent ſatellite de M. de M., ce grand Maréchal qu'il cite ſi fiérement, ce grand clerc le Boirude de ſon Egliſe, qui ſe connoît ſi bien en fers de chevaux & en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun & ſans épeller une ligne entiere, quel autre des ameutés en peut faire autant ? En entrevoyant ſur mes pages les mots d'*Evangile* & de *miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, & me ſachant bon homme ils auroient dit : *que Dieu le béniſſe, il nous édifie.* Mais on leur a tant aſſuré que j'étois un homme abominable, un impie, qui diſoit qu'il n'y avoit point de Dieu & que les femmes n'avoient point d'ame, que ſans ſonger au langage ſi contraire qu'on leur tenoit ci-devant ils ont à leur tour répété : *c'eſt un impie, un ſcélérat, c'eſt l'Antechriſt, il faut l'excommunier, le brûler.* On leur a charitablement répondu : *ſans doute ; mais criez & laiſſez-nous faire ; tout ira bien.*

La marche ordinaire de Meſſieurs

les gens d'Egliſe me paroît admirable pour aller à leur but. Après avoir établi en principe leur compétence ſur tout ſcandale, ils excitent le ſcandale ſur tel objet qu'il leur plait, & puis en vertu de ce ſcandale qui eſt leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi ſe rendre maîtres de tous les peuples, de toutes les loix, de tous les Rois, & de toute la terre ſans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappellez-vous le conte de ce Chirurgien dont la boutique donnoit ſur deux rues, & qui ſortant par une porte eſtropioit les paſſans, puis rentroit ſubtilement, & pour les panſer reſſortoit par l'autre ? Voilà l'hiſtoire de tous les Clergés du monde, excepté que le Chirurgien guériſſoit du moins ſes bleſſés, & que ces Meſſieurs en traitant les leurs les achevent.

N'entrons point, Monſieur, dans les intrigues ſecretes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais ſi M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la Claſſe ou faire l'acquit de ſa conſcience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire ? pourquoi ce tumulte excité dans le pays ? pourquoi ces prédications violentes ? pourquoi ces con-

ciliabules ? pourquoi tant de ſots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace ? Tout cela n'eſt-il pas notoire au public ? M. de M. le nie, & pourquoi non, puiſqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le Conſiſtoire. Moi, j'en vois trois, ſi je ne me trompe. D'abord celle de ſon Diacre, qui n'étoit là que comme ſon repréſentant ; la ſienne enſuite qui formoit l'égalité ; & celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les ſuffrages. Trois voix à lui ſeul c'eût été beaucoup, même pour abſoudre ; il les vouloit pour condamner, & ne put les obtenir, où étoit le mal ? M. de M. étoit trop heureux que ſon Conſiſtoire plus ſage que lui l'eût tiré d'affaire avec la Claſſe, avec ſes confreres, avec ſes correſpondans, avec lui-même. J'ai fait mon devoir, auroit-il dit, j'ai vivement pourſuivi la choſe : mon Conſiſtoire n'a pas jugé comme moi ; il a abſous ROUSSEAU contre mon avis. Ce n'eſt pas ma faute ; je me retire ; je n'en puis faire davantage ſans bleſſer les loix, ſans déſobéir au Prince, ſans troubler le repos public : je ſuis trop bon chrétien, trop bon citoyen, trop bon paſteur pour rien tenter de

ſemblable. Après avoir échoué, il pouvoit encore avec un peu d'adreſſe conſerver ſa dignité & recouvrer ſa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'eſt pas ſi ſage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire, que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à ſe vanter, il ne peut quitter la partie, il dit en Claſſe qu'il n'eſt pas ſans eſpoir de la renouer; il le tente dans un autre Conſiſtoire : mais pour ſe montrer moins à découvert il ne la propoſe pas lui-même, il la fait propoſer par ſon Maréchal, par cet inſtrument de ſes menées, qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas finement trouvé? Ce n'eſt pas que M. de M. ne ſoit fin : mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des ſottiſes quand il ſe livre à ſa paſſion.

Cette reſſource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ſes efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'aſſemblée ſuivante de la Claſſe, il propoſe un autre expédient, fondé ſur l'impoſſibilité d'éluder l'activité de l'Officier du Prince dans ſa paroiſſe. C'eſt d'attendre que j'aye paſſé dans

une autre, & là de recommencer les pourſuites ſur nouveaux frais. En conſéquence de ce bel expédient les Sermons emportés recommencent ; on met derechef le peuple en rumeur, comptant à force de déſagrément me forcer enfin de quitter la paroiſſe. En voilà trop, en vérité, pour un homme auſſi tolérant que M. de M. prétend l'être, & qui n'agit que par l'ordre de ſon Corps.

Ma lettre s'alonge beaucoup, Monſieur, mais il le faut, & pourquoi la couperois-je ? Seroit-ce l'abréger que d'en multiplier les formules ? Laiſſons à M. de M. le plaiſir de dire dix fois de ſuite : *Dinazarde ma ſœur, dormez-vous ?*

Je n'ai point entamé la queſtion de droit ; je me ſuis interdit cette matiere. Je me ſuis borné dans la ſeconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M. malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zele de la foi, ni par ſon devoir, mais qu'il a ſelon l'uſage fait ſervir Dieu d'inſtrument à ſes paſſions. Or jugez ſi pour de telles fins on employe des moyens qui ſoient honnêtes, & diſpenſez-moi d'entrer dans des détails qui feroient gémir la vertu.

Dans la premiere partie de ma lettre je rapporte des faits oppoſés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de ſe ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidelle de ce qui s'eſt paſſé. De ces aſſertions contraires de ſa part & de la mienne vous conclurez que l'un des deux eſt un menteur, & j'avoue que cette concluſion me paroit juſte.

En voulant finir ma lettre & poſér ſa brochure, je la feuillete encore. Les obſervations ſe préſentent ſans nombre & il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment paſſer ce que j'ai dans cet inſtant ſous les yeux? *Que feront nos Miniſtres*, ſe diſoit-on publiquement? *Défendront-ils l'Evangile attaqué ſi ouvertement par ſes ennemis?* C'eſt donc moi qui ſuis l'ennemi de l'Evangile, parce que je m'indigne qu'on le défigure & qu'on l'aviliſſe. Eh! que ſes prétendus défenſeurs n'imitent-ils l'uſage que j'en voudrois faire! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons & juſtes, que n'en laiſſent-ils ce qui ne ſert de rien à perſonne & qu'ils n'entendent pas plus que moi!

Si un Citoyen de ce pays avoit oſé dire ou écrire quelque choſe d'appro-

chant à ce qu'avance M. R. ne sévi-roit-on pas contre lui? Non assurément; j'ose le croire pour l'honneur de cet Etat. Peuples de Neufchâtel, quelles seroient donc vos franchises, si pour quelque point qui fourniroit matiere de chicane aux Ministres, ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'Auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe, pour sa défense en pays étranger? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug; mais serois-je digne d'avoir été reçu parmi vous, si j'y laissois par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée?

M. Rousseau nouveau Citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens Citoyens? Je ne réclame pas même ici les leurs; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme, & comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler, ce merveilleux correspondant qu'il ne nomme point, & qui lui donne tant de louanges est un singulier raisonneur, ce me semble. Je veux avoir, selon lui, plus de privileges que tous les Citoyens, parce que je résiste à des vexations que n'endura jamais

aucun Citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourſe contre un voleur qui voudroit me la prendre, il n'auroit donc qu'à me dire: *Vous êtes plaiſant de ne vouloir pas que je vous vole! Je volerois bien un homme du pays s'il paſſoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le Profeſſeur de Montmollin eſt le ſeul Souverain, le Deſpote qui me condamne, & que la loi, le Conſiſtoire, le Magiſtrat, le Gouvernement, le Gouverneur, le Roi même qui me protegent ſont autant de rebelles à l'autorité ſuprême de M. le Profeſſeur de Montmollin.

L'anonyme demande *ſi je ne me ſuis pas ſoumis comme Citoyen aux loix de l'Etat & aux uſages*; & de l'affirmative qu'aſſurément on ne lui conteſtera pas, il conclut que je me ſuis ſoumis à une loi qui n'exiſte point & à un uſage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi exiſte à Geneve & que je me ſuis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainſi donc la loi qui exiſte à Geneve & qui n'exiſte pas à Motiers, on la viole à Geneve pour me décréter, & on la ſuit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà

dans une agréable poſition ! C'étoit ſans doute dans un de ſes momens de gaité que M. de M. fit ce raiſonnement-là.

Il plaiſante à-peu-près ſur le même ton dans une note ſur l'offre (*) que je voulus bien faire à la Claſſe, à condition qu'on me l'aiſſât en repos (†). Il dit que c'eſt ſe moquer, & qu'on ne fait pas ainſi la loi à ſes ſupérieurs.

Premiérement il ſe moque lui-même quand il prétend qu'offrir une ſatisfaction très-obſéquieuſe & très-raiſonnable à gens qui ſe plaignent quoiqu'à tort, c'eſt leur faire la loi.

Mais la plaiſanterie eſt d'avoir appellé Meſſieurs de la Claſſe mes ſupérieurs, comme ſi j'étois homme d'Egliſe. Car qui ne ſait que la Claſſe ayant juriſdiction ſur le Clergé ſeulement, & n'ayant au ſurplus rien à commander à qui que ce ſoit, ſes membres ne ſont comme

(*) Offre dont le ſecret fut ſi bien gardé que perſonne n'en ſut rien que quand je le publiai, & qui fut ſi malhonnêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponſe. Il fallut même que je fiſſe redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.

(†) Voyez la lettre du 10 Mars précédent à M. de Montmollin.

tels les ſupérieurs de perſonne (*) ? Or, de me traiter en homme d'Egliſe eſt une plaiſanterie fort déplacée, à mon avis. M. de M. ſait très-bien que je ne ſuis point homme d'Egliſe, & que j'ai même, graces au Ciel, très-peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots ſur la lettre que j'écrivis au Conſiſtoire, & j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires ſur cette lettre. Je crois qu'il fait très-bien, & qu'il eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je paſſe en revue ceux qui me regardent; l'examen ne ſera pas long.

Comment répondre, dit-il, *à des queſtions qu'on ignore*? Comme j'ai fait; en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de queſtionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne ſe publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit

(*) Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. ſi l'on lui ſuppoſoit aſſez d'arrogance pour vouloir ſérieuſement donner à Meſſieurs de la Claſſe quelque ſupériorité ſur les autres ſujets du Roi. Il n'y a pas cent ans que ces ſupérieurs prétendus ne ſignoient qu'après tous les autres Corps.

compte qu'à Dieu ne ſe publieroit-elle pas dans toute l'Europe ?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire ſon ſentiment quand on lui en prête d'autres, de lui fermer la bouche & de le faire parler.

Celui qui erre en Chrétien redreſſe volontiers ſes erreurs. Plaiſant ſophiſme !

Celui qui erre en Chrétien ne ſait pas qu'il erre. S'il redreſſoit ſes erreurs ſans les connoître, il n'erreroit pas moins, & de plus il mentiroit. Ce ne ſeroit plus errer en Chrétien.

Eſt-ce s'appuyer ſur l'autorité de l'Evangile que de rendre douteux les miracles ? Oui, quand c'eſt par l'autorité même de l'Evangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jetter du ridicule ? Pourquoi non, quand s'appuyant ſur l'Evangile on prouve que ce ridicule n'eſt que dans les interprétations des Théologiens ?

Je ſuis ſûr que M. de M. ſe félicitoit ici beaucoup de ſon laconiſme. Il eſt toujours aiſé de répondre à de bons raiſonnemens par des ſentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de

Béze, il n'a pas voulu dire autre choſe ſinon que la foi du Chrétien n'eſt pas appuyée uniquement ſur les miracles.

Prenez garde, Monſieur le Profeſſeur ; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaiſe foi.

Ce paſſage *non ſatis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne ſignifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du Chrétien n'eſt pas appuyée uniquement ſur les miracles.*

Au contraire, il ſignifie très-exactement que *la foi de quiconque s'appuye ſur les miracles eſt peu ſolide.* Ce ſens ſe rapporte fort bien au paſſage de ſaint Jean qu'il commente, & qui dit de Jeſus que pluſieurs crurent en lui, voyant ſes miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela ſa perſonne, *parce qu'il les connoiſſoit bien.* Penſez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi ?

Ne croiroit-on pas entendre M. Rouſſeau dire dans ſa lettre à l'Archevêque de Paris qu'on devroit lui dreſſer des ſtatues pour ſon Emile ? Notez que cela ſe dit au moment où, preſſé par la comparaiſon d'Emile &

des Lettres de la Montagne, M. de M. ne ſait comment s'échapper. Il ſe tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit ſuivre pied à pied ſes écarts, s'il falloit examiner le poids de ſes affirmations, & analyſer les ſinguliers raiſonnemens dont il nous paye, on ne finiroit pas, & il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi ſe vanter. Quand une fois on a pris ſon parti ſur certaines choſes, on a peu de mérite à ſe nommer.

Pour vous, Monſieur, qui gardiez par ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puiſqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous eſt dû : montrez-leur le digne Avocat de la cauſe juſte, l'hiſtorien de la vérité, l'apologiſte des droits de l'opprimé, de ceux du Prince, de l'Etat & des peuples, tous attaqués par lui dans ma perſonne : mes défenſeurs, mes protecteurs ſont connus : qu'il montre à ſon tour ſon anonyme & ſes partiſans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux, qu'il acheve. Il m'a fait bien du mal, il vouloit m'en faire bien davantage ; que tout le monde connoiſſe ſes amis

& les miens. Je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, Monſieur, mes tendres ſalutations.

LETTRE
A M. D.

A l'Iſle de St. Pierre ce 17 Octobre 1765.

ON me chaſſe d'ici (*), mon cher Hôte; le climat de Berlin eſt trop rude pour moi. Je me détermine à paſſer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand beſoin de tenir conſeil avec vous, mais je ne puis aller à Neufchâtel; voyez ſi vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour juſqu'ici. Je vous embraſſe.

(*) L'Iſle de St. Pierre, au milieu du lac de Bienne, où M. Rouſſeau s'étoit réfugié après la lapidation de Motiers. On peut voir la deſcription de cette Iſle dans les *Rêveries du Promeneur Solitaire*, cinquieme Promenade.

LETTRE

A M. DE GRAFFENRIED

BAILLIF A NIDAU.

A l'Iſle de St. Pierre le 17 Octobre 1765.

MONSIEUR,

J'OBÉIRAI à l'ordre de LL. EE. avec le regret de ſortir de votre Gouvernement & de votre voiſinage, mais avec la conſolation d'emporter votre eſtime & celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une ſaiſon dure, ſur-tout pour un pauvre infirme; je ne ſuis point préparé pour un long voyage, & mes affaires demanderoient quelques préparations; j'aurois ſouhaité, Monſieur, qu'il vous eût plu de me marquer ſi l'on m'ordonnoit de partir ſur-le-champ, ou ſi l'on vouloit bien m'accorder quelques ſemaines pour prendre les arrangemens néceſſaires à ma ſituation. En attendant qu'il vous plaiſe de me preſcrire un terme, que je m'efforcerai même d'abréger, je ſuppoſerai qu'il m'eſt permis de ſéjourner ici juſqu'à ce que j'aye mis l'ordre le plus

preſſant à mes affaires ; ce qui me rend ce retard preſque indiſpenſable, eſt que ſur des indices que je croyois ſurs, je me ſuis arrangé pour paſſer ici le reſte de ma vie, avec l'agrément tacite du Souverain. Je voudrois être ſûr que ma viſite ne vous déplairoit pas ; quelque précieux que me ſoient les momens en cette occaſion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveller, Monſieur, les aſſurances de mon reſpect.

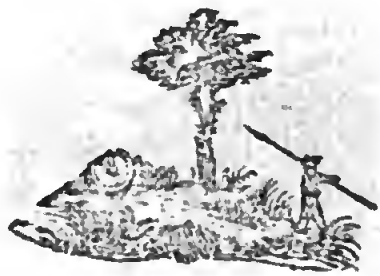

LETTRE

AU MÊME.

A l'Iſle de St. Pierre le 20 Octobre 1765.

MONSIEUR,

LE triſte état où je me trouve, & la confiance que j'ai dans vos bontés, me déterminent à vous ſupplier de vouloir bien faire agréer à Leurs Excellences une propoſition qui tend à me délivrer une fois pour toutes, des tourmens d'une vie orageuſe, & qui va mieux, ce me ſemble, au but de ceux qui me pourſuivent, que ne fera mon éloignement. J'ai conſulté ma ſituation, mon âge, mon humeur, mes forces: rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment, & ſans préparation, de longs & pénibles voyages; d'aller errant dans des pays froids, & de me fatiguer à chercher au loin un aſyle, dans une ſaiſon où mes infirmités ne me permettent pas même de ſortir de la chambre. Après ce qui s'eſt paſſé je ne puis me réſoudre à rentrer dans le territoire de Neufchâtel, où la protection du Prince & du Gouver-

nement ne ſauroit me garantir des fu-reurs d'une populace excitée qui ne connoit aucun frein ; & vous compre-nez, Monſieur, qu'aucun des Etats voiſins ne voudra, ou n'oſera donner retraite à un malheureux ſi durement chaſſé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une ſeule reſſource, & quelque effrayante qu'elle paroiſſe, je la pren-drai non-ſeulement ſans répugnance, mais avec empreſſement, ſi Leurs Ex-cellences veulent bien y conſentir : c'eſt qu'il leur plaiſe, que je paſſe en priſon le reſte de mes jours, dans quel-qu'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs Etats, qu'il leur ſemblera bon de choiſir. J'y vivrai à mes dé-pens, & je donnerai ſureté de n'être jamais à leur charge ; je me ſoumets à n'avoir ni papier, ni plume, ni au-cune communication au-dehors, ſi ce n'eſt pour l'abſolue néceſſité, & par le canal de ceux qui ſeront chargés de moi ; ſeulement qu'on me laiſſe avec l'uſage de quelques livres, la liberté de me promener quelquefois dans un jardin, & je ſuis content.

Ne croyez point, Monſieur, qu'un expédient ſi violent en apparence, ſoit

le fruit du déſeſpoir ; j'ai l'eſprit très-calme en ce moment ; je me ſuis donné le tems d'y bien penſer, & c'eſt d'après la profonde conſidération de mon état que je m'y détermine. Conſidérez, je vous ſupplie, que ſi ce parti eſt extraordinaire, ma ſituation l'eſt encore plus ; mes malheurs ſont ſans exemple ; la vie orageuſe que je mene ſans relâche, depuis pluſieurs années, ſeroit terrible pour un homme en ſanté ; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme, épuiſé de maux & d'ennuis, & qui n'aſpire qu'à mourir en paix. Toutes les paſſions ſont éteintes dans mon cœur ; il n'y reſte que l'ardent deſir du repos & de la retraite ; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns, à couvert de nouvelles cataſtrophes, j'attendrois tranquillement la derniere, & n'étant plus inſtruit de ce qui ſe paſſe dans le monde, je ne ſerois plus attriſté de rien. J'aime la liberté ſans doute, mais la mienne n'eſt point au pouvoir des hommes, & ce ne ſeront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, Monſieur, me paroît ſi peu terrible, je ſens ſi bien que je jouirois de tout le bonheur que

je puis encore eſpérer dans cette vie, que c'eſt par-là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'oſe eſpérer de l'obtenir ; mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi, non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage, que j'ai tenté tous les moyens praticables & honnêtes qui pouvoient m'aſſurer le repos, & prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connois, Monſieur, les ſentimens d'humanité dont votre ame généreuſe eſt remplie ; je ſens tout ce qu'une grace de cette eſpece peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma ſituation, cette grace en ſeroit en effet une très-grande pour moi, ces mêmes ſentimens qui font votre répugnance, me ſont garants que vous ſaurez la ſurmonter. J'attends pour prendre définitivement mon parti, qu'il vous plaiſe de m'honorer de quelque réponſe.

Daignez, Monſieur, je vous ſupplie, agréer mes excuſes & mon reſpect.

LETTRE

AU MÊME.

Le 22 Octobre 1765.

JE puis, Monſieur, quitter ſamedi prochain l'Iſle de St. Pierre, & je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE.; mais vu l'étendue de leurs Etats & ma triſte ſituation, il m'eſt abſolument impoſſible de ſortir le méme jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me ſera poſſible; ſi LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait, Elles peuvent diſpoſer à leur gré de ma perſonne & de ma vie; j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez, homme juſte & généreux, les aſſurances de ma reſpectueuſe reconnoiſſance, & d'un ſouvenir qui ne ſortira jamais de mon cœur.

LETTRE

AU MÊME

Bienne le 25 Octobre 1765.

JE reçois, Monſieur, avec reconnoiſſance les nouvelles marques de vos attentions, & de vos bontés pour moi; mais je n'en profiterai pas pour le préſent: les prévenances & ſollicitations de Meſſieurs de Bienne me déterminent à paſſer quelque tems avec eux, & ce qui me flatte, à votre voiſinage. Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes remerciemens, mes ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. D.

Bienne le 27 Octobre 1765.

J'Ai cédé, mon cher Hôte, aux careſſes & aux ſollicitations ; je reſte à Bienne, réſolu d'y paſſer l'hiver ; & j'ai lieu de croire que je l'y paſſerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens, & mes effets pouvant me venir joindre avec Mlle. le Vaſſeur, je pourrai, pendant l'hiver, faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci, eſt que je reſte votre voiſin, avec l'eſpoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loiſir. Donnez-moi de vos nouvelles & de celles de nos amis. Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

LETTRE

AU MÊME.

Bienne, lundi 28 Octobre 1765.

ON m'a trompé, mon cher Hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chaſſe. Donnez-moi de vos nouvelles à Baſle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à perſonne, quelque deſir que j'en aye. Je n'ai pas même le tems de reſpirer, ni la force. Je vous embraſſe.

LETTRE

A M. D. L. C.

IL faut, Monſieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence, & une bien petite du diſcernement de l'homme dont vous vous dites enthouſiaſte, pour croire l'intéreſſer en votre faveur, par le petit Roman ſcandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite, & par l'hiſtoriette qui le ſuit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre, c'eſt que vous étes bien jeune, & que vous me croyez bien jeune auſſi.

Vous voilà, Monſieur, avec votre Zélie comme ces ſaints de votre Egliſe, qui, dit-on, couchoient dévotement avec des filles, & attiſoient tous les feux des tentations, pour ſe mortifier, en combattant le deſir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécens que vous m'oſez faire: mais il eſt difficile de les lire, ſans vous croire un menteur, ou un impuiſſant.

L'amour peut épurer les ſens, je

ſais; il eſt cent fois plus facile à un véritable amant d'être ſage qu'à un autre homme : l'amour qui reſpecte ſon objet, en chérit la pureté; c'eſt une perfection de plus qu'il y trouve, & qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impoſe, en lui montrant l'objet qu'il convoite, plus digne des ſentimens qu'il a pour lui. Mais ſi ſa maîtreſſe, une fois livrée à ſes careſſes, a déjà perdu toute modeſtie; ſi ſon corps eſt en proie à ſes attouchemens laſcifs; ſi ſon cœur brûle de tous les feux qu'ils y portent; ſi ſa volonté même déjà corrompue, la livre à ſa diſcrétion, je voudrois bien ſavoir ce qui lui reſte à reſpecter en elle.

Suppoſons qu'après avoir ainſi ſouillé la perſonne de votre maîtreſſe, vous ayez obtenu ſur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez, & que vous en ayez le mérite, l'avez-vous obtenue ſur elle, ſur ſes deſirs, ſur ſes ſens même? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le ſot plaiſir de la voir pâmer ſeule. Et c'étoit-là l'épargner ſelon vous? non c'étoit l'avilir. Elle eſt plus mépriſable

que ſi vous en euſſiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui ſeroit ſortie ainſi des mains d'un autre? Vous appellez pourtant tout cela des ſacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez, & qui ne vous laiſſe pas même le moindre ſcrupule d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïſe; vous vous piquez de les braver. Il eſt faux ſelon vous, qu'on ne doit rien accorder aux ſens, quand on veut leur refuſer quelque choſe. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable, vous ne leur refuſiez que ce qui pouvoit vous excuſer. Votre exemple, ſuppoſé vrai, ne fait point contre la maxime; il la confirme.

Ce joli conte eſt ſuivi d'un autre plus vraiſemblable, mais que le premier me rend bien ſuſpect. Vous voulez avec l'art de votre âge, émouvoir mon amour-propre, & me forcer, au moins par bienſéance, à m'intéreſſer pour vous. Voilà, Monſieur, de tous les pieges qu'on peut me tendre, celui dans lequel on me prend le moins, ſur-tout quand on le tend

auſſi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la maniere dont vous dites avoir ſoutenu ma cauſe, & même une ſorte d'ingratitude à ne vous en pas ſavoir gré. Cependant, Monſieur, mon livre ayant été condamné par votre Parlement, vous ne pouviez mettre trop de modeſtie & de circonſpection à le défendre, & vous ne devez pas me faire une obligation perſonnelle envers vous, d'une juſtice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois ſûr que les choſes ſe fuſſent paſſées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, ſi je pouvois, d'un préjudice dont je ſerois, en quelque maniere, la cauſe. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander ſans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, ſans pouvoir les ſervir, & je me garderois de vous procurer des Eleves, ſur-tout, s'ils avoient des ſœurs, ſans autre garant de leur bonne éducation, que ce que vous m'avez appris de vous, & la piece de vers que vous m'avez envoyée. Le libraire à qui vous l'avez préſentée a eu tort de vous répondre

auſſi brutalement qu'il l'a fait ; & l'ouvrage du côté de la compoſition n'eſt pas auſſi mauvais qu'il l'a paru croire. Les vers ſont faits avec facilité ; il y en a de très-bons parmi beaucoup d'autres foibles, & peu corrects. Du reſte il y régne plutôt un ton de déclamation, qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon ſe tue en acteur de tragédie : cette mort ne perſuade, ni ne touche ; tous les ſentimens ſont tirés de la nouvelle Héloïſe, on en trouve à peine un qui vous appartienne, ce qui n'eſt pas un grand ſigne de la chaleur de votre cœur, ni de la vérité de l'hiſtoire. D'ailleurs ſi le libraire avoit tort dans un ſens, il avoit bien raiſon dans un autre, auquel vraiſemblablement il ne ſongeoit pas. Comment un homme qui ſe pique de vertu, peut-il vouloir publier une piece d'où réſulte la plus pernicieuſe morale, une piece pleine d'images licencieuſes que rien n'épure, une piece qui tend à perſuader aux jeunes perſonnes que les privautés des amans ſont ſans conſéquence, & qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut ; maxime auſſi fauſſe que dangereuſe, & propre à détruire toute pudeur, toute honnêteté, toute rete-

nue entre les deux ſexes. Monſieur, ſi vous n'êtes pas un homme ſans mœurs, ſans principes, vous ne ferez jamais imprimer vos vers, quoique paſſables, ſans un correctif ſuffiſant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talens, ſans doute, mais vous n'en faites pas un uſage qui porte à les encourager. Puiſſiez-vous, Monſieur, en faire un meilleur dans la ſuite, & qui ne vous attire ni regrets à vous-même, ni le blâme des honnêtes gens. Je vous ſalue de tout mon cœur.

P. S. Si vous aviez un beſoin preſſant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrois en diſpoſer ſans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement ; ce ne ſeroit pas vous en faire un don, ce ſeroit ſeulement payer vos vers au prix que vous y aviez mis vous-même.

LETTRE

A M. D.

Strasbourg le 5 Novembre 1765.

JE ſuis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg ſamedi, tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal & de la fatigue, que par la fievre & une chaleur d'entrailles qui s'y ſont jointes. Il m'eſt auſſi impoſſible d'aller maintenant à Potzdam qu'à la Chine, & je ne ſais plus trop ce que je vais devenir; car probablement on ne me laiſſera pas long-tems ici. Quand on eſt une fois au point où je ſuis, on n'a plus de projets à faire; il ne reſte qu'à ſe réſoudre à toutes choſes, & plier la tête ſous le peſant joug de la néceſſité.

J'ai écrit à Mylord Maréchal; je voudrois attendre ici ſa réponſe. Si l'on me chaſſe, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hoſpitalité: ſi je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en paſſer, Bonjour, non plus mon hôte, mais toujours

mon ami. George Keith & vous, m'attachez encore à la vie. De tels liens ne ſe rompent pas aiſément. Je vous embraſſe.

LETTRE

AU MÊME.

Strasbourg le 10 Novembre 1765.

RASSUREZ-VOUS, mon cher hôte, & raſſurez nos amis ſur les dangers auxquels vous me croyez expoſé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, & tout ce qui commande dans la ville, & dans la province, paroît s'accorder à me favoriſer. Sur ce que m'a dit M. le Maréchal, que je vis hier, je dois me regarder comme auſſi en ſureté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fiſcher m'a ſervi avec toute la chaleur & tout le zele d'un ami, & il a eu le plaiſir de trouver tout le monde auſſi bien diſpoſé qu'il pouvoit le deſirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne ſuis plus en Suiſſe.

Je n'ai que le tems de vous marquer ce mot pour vous raſſurer ſur mon compte.

Je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A M. DAVID HUME.

Strasbourg le 4 Décembre 1765.

VOs bontés, Monſieur, me pénetrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponſe que je puiſſe faire à vos offres, eſt de les accepter, & je les accepte. Je partirai dans cinq ou ſix jours pour aller me jetter entre vos bras. C'eſt le conſeil de Mylord Maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'eſt celui de Madame de ***, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me conſole; enfin, j'oſe dire que c'eſt celui de mon cœur qui ſe plaît à devoir beaucoup au plus illuſtre de mes contemporains, dont la bonté ſurpaſſe la gloire. Je ſoupire après une retraite ſolitaire & libre où je puiſſe finir mes jours en paix. Si vos

ſoins bienfaiſans me la procurent, je jouirai tout enſemble & du ſeul bien que mon cœur deſire, & du plaiſir de le tenir de vous. Je vous ſalue, Monſieur, de tout mon cœur.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Paris le 18 Décembre 1765.

AVANT-hier ſoir, Monſieur, j'arrivai ici très-fatigué, très-malade, ayant le plus grand beſoin de repos. Je n'y ſuis point incognito, & je n'ai pas beſoin d'y être. Je ne me ſuis jamais caché, & je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti ſur les injuſtices des hommes, je les mets au pis ſur toutes choſes, & je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui eſt bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le Baillif de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée, eſt pleine de contre-ſens ridicules & de fautes épouvantables. On voit de quelle

boutique elle vient. Ce n'eſt pas la premiere fabrication de cette eſpece, & vous pouvez croire que des gens ſi fiers de leurs iniquités, ne ſont gueres honteux de leurs falſifications. Il court ici des copies plus fidelles de cette lettre qui viennent de Berne, & qui font aſſez d'effet. M. le Dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans ſon lit de mort, en a paru touché, & a dit là-deſſus des choſes qui feroient bien rougir mes perſécuteurs s'ils les ſavoient, & qu'ils fuſſent gens à rougir de quelque choſe.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez Mad. Ducheſne où je ſuis toujours. Cependant j'apprends à l'inſtant que M. le Prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple, & qu'il deſire que je l'aille occuper. Je ne pourrai gueres me diſpenſer d'accepter cet honneur; mais malgré mon délogement, vos lettres ſous la même adreſſe me parviendront également.

LETTRE

AU MÊME.

Paris le 30 Décembre 1765.

JE reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je ſuis très-fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penſer que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoiſſez mal mon cœur! Eh, plût à Dieu qu'une heureuſe réconciliation entre vous, opérée par les ſoins de cet homme illuſtre, me faiſant oublier tous ſes torts, me livrât ſans mélange à mon admiration pour lui! Dans les tems où il m'a le plus cruellement traité, j'ai toujours eu beaucoup moins d'averſion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que ſoit l'homme qui vous rendra la paix & la liberté, il me ſera toujours cher & reſpectable. Si c'eſt Voltaire, il pourra du reſte me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux conſtans juſqu'à mon dernier ſoupir, ſeront pour ſon bonheur & pour ſa gloire.

Laiſſez menacer les J...; *tel fiert*

qui ne tue pas. Votre ſort eſt preſque entre les mains de M. de Voltaire ; s'il eſt pour vous, les J.... vous feront fort peu de mal. Je vous conſeille & vous exhorte, après que vous l'aurez ſuffiſamment ſondé, de lui donner votre confiance. Il n'eſt pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur. Il ſent trop bien l'avantage de ſa poſition pour ne pas la mettre à profit pour ſa gloire. Je ne puis penſer qu'il veuille, en vous trahiſſant, ſe couvrir d'infamie. En un mot, il eſt votre unique reſſource ; ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne ſe mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement & franchement ; gagnez ſon cœur par cette confiance. Prêtez-vous à tout accommodement raiſonnable. Aſſurez les loix & la liberté ; mais ſacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïſſent ; & ſi M. de Voltaire vous ſert comme il le doit, s'il entend ſa gloire, comblez-le d'honneurs, & conſacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez deſtinée.

LETTRE

AU MÊME

Chiswick le 29 Janvier 1766.

JE ſuis arrivé heureuſement dans ce pays ; j'y ai été accueilli, & j'en ſuis très-content : mais ma ſanté, mon humeur, mon état demandent que je m'éloigne de Londres ; & pour ne plus entendre parler, s'il eſt poſſible, de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puiſſai-je y mourir en paix ! c'eſt le ſeul vœu qui me reſte à faire. Je vous embraſſe tendrement.

LETTRE

A M. HUME.

Wootton le 22 Mars 1766.

VOUS voyez déjà, mon cher Patron, par la date de ma lettre, que je ſuis arrivé au lieu de ma deſtination. Mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve; il faudroit connoître le lieu & lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les ſentimens qui vous regardent & que vous avez ſi bien mérités. Si je vis dans cet agréable aſyle auſſi heureux que je l'eſpere, une des douceurs de ma vie ſera de penſer que je vous les dois. Faire un homme heureux c'eſt mériter de l'être. Puiſſiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi! Seul, j'aurois pu trouver de l'hoſpitalité, peut-être; mais je ne l'aurois jamais auſſi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conſervez-la moi toujours, mon cher Patron, aimez-moi pour moi qui vous dois tant; pour vous-même; aimez-moi pour le bien que vous m'avez fait.

Je ſens tout le prix de votre ſincere amitié ; je la deſire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne, & je ſens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'eſt pas non plus ſans quelque prix. Comme, pour des raiſons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poſte, je vous prie, lorſque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'eſt pas arrangée, parce que je ſais qu'on m'en a impoſé : c'eſt une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante, quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conſeille de quitter une fois pour toutes ces petites ruſes qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles ſe tournent en piéges contre la ſimplicité. Je vous embraſſe, mon cher Patron, avec le même cœur que j'eſpere & deſire trouver en vous.

LETTRE

AU MÊME.

Wootton le 29 Mars 1766.

VOUS avez vu, mon cher Patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé ſelon mon goût. J'y ſerois peut-être plus à mon aiſe ſi l'on y avoit pour moi moins d'attentions; mais les ſoins d'un ſi galant homme ſont trop obligeans pour s'en fâcher; &, comme tout eſt mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien eſt un de ceux qui ſe tolerent le plus aiſément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domeſtiques, ni ſur-tout entendre un mot de ce qu'ils me diſent. Heureuſement Mademoiſelle le Vaſſeur me ſert d'interprete, & ſes doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compenſation, c'eſt d'écarter les oiſifs en les ennuyant. J'ai eu hier la viſite de M. le Miniſtre qui, voyant que je ne lui parlois que François, n'a pas voulu

me parler Anglois, de ſorte que l'entrevue s'eſt paſſée à-peu-près ſans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient; je m'en ſervirai avec tous mes voiſins, ſi j'en ai, & duſſé-je apprendre l'Anglois, je ne leur parlerai que François, ſurtout ſi j'ai le bonheur qu'ils n'en ſachent pas un mot. C'eſt à-peu-près la ruſe des ſinges qui, diſent les Negres, ne veulent pas parler quoiqu'ils le puiſſent, de peur qu'on ne les faſſe travailler.

Il n'eſt point vrai du tout que je ſois convenu avec M. Goſſet de recevoir un modele en préſent. Au contraire, je lui en demandai le prix, qu'il me dit être d'une guinée & demie, ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie, ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en queſtion, dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourſer. S'il n'y conſent pas, il faut le lui rendre & le faire acheter par une autre main. Il eſt deſtiné pour M. du Peyrou, qui depuis long-tems deſire avoir mon portrait, & en a fait faire un en miniature qui n'eſt point du tout reſſemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui, mais je ſuis fâché que vous

m'ayez ôté par une diligence auſſi flatteuſe le plaiſir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté, mon cher Patron, de faire remettre ce modele à MM. *Guinand & Hankey, Little-St. Hellen's Bishopſgate-Street*, pour l'envoyer à M. du Peyrou par la premiere occaſion ſure. Il gele ici depuis que j'y ſuis : il a neigé tous les jours : le vent coupe le viſage ; malgré cela, j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bonjour, mon cher Patron, je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE

A MYLORD***.

Le 7 Avril 1766.

CE n'eſt plus de mon chien qu'il s'agit, Mylord, c'eſt de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je ſouhaite qu'elle paroiſſe dans les papiers publics, ſur-tout dans le St. Ja-

mes Chronicle, s'il eſt poſſible. Cela ne ſera pas aiſé, ſelon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis & à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant, il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres qui, ſous le maſque d'une amitié perfide, travaillent ſans relâche à me déshonorer. Une fois averti, ſi le public veut encore être trompé, qu'il le ſoit. Je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, Mylord, qu'il ne ſeroit pas au-deſſous de vous de m'accorder votre aſſiſtance en cette occaſion. A notre premiere entrevue, vous jugerez ſi je la mérite, & ſi j'en ai beſoin. En attendant, ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahiſons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

LETTRE

A L'AUTEUR

Du Saint-James Chronicle.

Wootton le 7 Avril 1766.

VOUS avez manqué, Monſieur, au reſpect que tout particulier doit aux Têtes couronnées, en attribuant publiquement au Roi de Pruſſe une lettre pleine d'extravagance & de méchanceté, dont par cela ſeul vous deviez ſavoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même oſé tranſcrire ſa ſignature, comme ſi vous l'aviez vue écrite de ſa main. Je vous apprends, Monſieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, & ce qui navre & déchire mon cœur, que l'impoſteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au Roi de Pruſſe, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris & que je ſigne, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez ſans doute, ſi vous ſaviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'inſtrument. Je vous fais, Monſieur, mes ſinceres ſalutations.

LETTRE

*A LORD***.*

Wootton le 19 Avril 1766.

JE ne ſaurois, Mylord, attendre votre retour à Londres, pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raiſon de compter ſur votre généroſité. Pour excuſer l'indiſcrétion qui m'y a fait recourir, il ſuffit de jetter un coup-d'œil ſur ma ſituation. Trompé par des traîtres qui; ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je ſuis inconnu & dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aiſément leur abominable projet, je me trouve jetté dans cette iſle après des malheurs ſans exemple. Seul, ſans appui, ſans amis, ſans défenſe, abandonné à la témérité des jugemens publics, & aux effets qui en ſont la ſuite ordinaire, ſur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand beſoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma con-

fiance : & où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illuſtre nobleſſe à laquelle je me plaiſois à rendre honneur, avant de penſer qu'un jour j'aurois beſoin d'elle pour m'aider à défendre le mien ?

Vous me dites, Mylord, qu'après s'être un peu amuſé, votre public rend ordinairement juſtice ; mais c'eſt un amuſement bien cruel, ce me ſemble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés, & ce n'eſt pas aſſez de finir par rendre juſtice, quand on commence par en manquer. J'apportois au ſein de votre nation deux grands droits qu'elle eût dû reſpecter davantage ; le droit ſacré de l'hoſpitalité, & celui des égards que l'on doit aux malheureux ; j'y apportois l'eſtime univerſelle & le reſpect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement ſi cruel ? En quoi me ſuis-je mal conduit à Londres, où l'on me traitoit ſi favorablement avant que j'y fuſſe arrivé ? Quoi, Mylord ! des diffamations ſecretes qui ne devroient produire qu'une juſte horreur pour les fourbes qui les répandent, ſuffiroient pour détruire l'ef-

fet

ſet de cinquante ans d'honneur & de mœurs honnêtes ! Non, les pays où je ſuis connu ne me jugeront point d'après votre public mal inſtruit ; l'Europe entiere continuera de me rendre la juſtice qu'on me refuſe en Angleterre, & l'éclatant accueil que, malgré le décret, je viens de recevoir à Paris à mon paſſage, prouve que par-tout où ma conduite eſt connue, elle m'attire l'honneur qui m'eſt dû. Cependant ſi le public françois eût été auſſi prompt à mal juger que le vôtre, il en eût eu le même ſujet. L'année derniere on fit courir à Geneve un libelle (*) affreux ſur ma conduite à Paris. Pour toute réponſe, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être, & il ſemble que tout ce que les deux ſexes ont d'illuſtre & de vertueux dans cette capitale, ait voulu me venger par les plus grandes marques d'eſtime, des outrages de mes vils ennemis.

Vous direz, Mylord, qu'on me connoît à Paris & qu'on ne me connoît pas à Londres ; voilà préciſément de quoi

(*) *Sentiment des Citoyens.*

je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, ſans le connoître & ſans l'entendre, l'eſtime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre auſſi long-tems que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende ſon eſtime, mais quel gré lui en ſaurai-je, lorſque je l'y aurai forcé ?

Pardonnez, Mylord, cette longue lettre ; me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre pays ? Les Anglois valent bien qu'on ſoit fâché de les voir injuſtes, & qu'afin qu'ils ceſſent de l'être, on leur faſſe ſentir combien ils le ſont. Mylord, les malheureux ſont malheureux par-tout. En France on les décrete ; en Suiſſe on les lapide ; en Angleterre on les déshonore : c'eſt leur vendre cher l'hoſpitalité.

LETTRE

A Mde. DE LUZE.

Wootton le 10 Mai 1766.

SUIS-JE aſſez heureux, Madame, pour que vous penſiez quelquefois à mes torts, & pour que vous me ſachiez mauvais gré d'un ſi long ſilence? J'en ſerois trop puni ſi vous n'y étiez pas ſenſible. Dans le tumulte d'une vie orageuſe, combien j'ai regretté les douces heures que je paſſois près de vous! Combien de fois les premiers momens du repos après lequel je ſoupirois ont été conſacrés d'avance au plaiſir de vous écrire! J'ai maintenant celui de remplir cet engagement, & les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous, Madame, & de M. de Luze, qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aye point directement de ſes nouvelles; j'ai ſu qu'il étoit arrivé à Paris en bonne ſanté, & j'eſpere qu'au moment où j'écris cette lettre, il eſt heureuſement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ſes avantages je ne puis

m'empêcher de lui envier celui-là, & je vous jure, Madame, que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de ſon prix quand je ſonge qu'elle eſt à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ſes charmes, afin de vous tenter, je n'oſe dire de m'y venir voir, mais de la venir voir, & moi j'en profiterois.

Figurez-vous, Madame, une maiſon ſeule, non fort grande, mais fort propre, bâtie à mi-côte ſur le penchant d'un vallon dont la pente eſt aſſez interrompue pour laiſſer des promenades de plain-pied ſur la plus belle pelouſe de l'univers. Au-devant de la maiſon régne une grande terraſſe, d'où l'œil ſuit dans une demi-circonférence quelques lieues d'un payſage formé de prairies, d'arbres, de fermes éparſes, de maiſons plus ornées, & bordée en forme de baſſin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon, qui ſert à la fois de garenne & de pâturage, on entend murmurer un ruiſſeau qui d'une montagne voiſine vient couler parallélement à la maiſon, & dont les petits détours, les caſcades ſont dans une telle direction que des fenê-

tres & de la terraſſe l'œil peut aſſez long-tems ſuivre ſon cours. Le vallon eſt garni par places de rochers & d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux, & qui ne laiſſent pas de s'éloigner aſſez de tems en tems du ruiſſeau, pour offrir ſur ſes bords des promenades commodes, à l'abri des vents & même de la pluie; en ſorte que par les plus vilains tems du monde je vais tranquillement herboriſer ſous les roches avec les moutons & les lapins; mais, hélas, Madame! je ne trouve point de Scordium.

Au bout de la terraſſe à gauche ſont les bâtimens ruſtiques & le potager, à droite ſont des boſquets & un jet-d'eau. Derriere la maiſon eſt un pré entouré d'une liſiere de bois, laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc, ſi l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laiſſé toutes les beautés de la nature. Ce pré mene à travers un petit village qui dépend de la maiſon, à une montagne qui en eſt à une demi-lieue & dans laquelle ſont diverſes mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, ſoit dans des prairies charmantes, ſoit dans les bois,

dans des jardins à l'angloiſe moins peignés, mais de meilleur goût que ceux des François.

La maiſon, quoique petite, eſt très-logeable & bien diſtribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloiſe, par lequel la chambre du maître de la maiſon & la mienne qui eſt au-deſſus ont une vue de trois côtés. Son appartement eſt compoſé de pluſieurs pieces ſur le devant, & d'un grand ſallon ſur le derriere; le mien eſt diſtribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre leſquelles & le ſallon eſt une eſpece de veſtibule ou d'antichambre fort ſinguliere, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, Madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chere à la mode du pays; c'eſt-à-dire, ſimple & ſaine, préciſément comme il me la faut. Le pays eſt humide & froid, ainſi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun; mais la viande y eſt excellente, le laitage abondant & bon. Le maître de cette maiſon la trouve trop ſauvage & s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfere, & auxquelles je la préfere, moi, par la même raiſon. J'y

ſuis non-ſeulement le maître, mais mon maître, ce qui eſt bien plus. Point de grand village aux environs, la ville la plus voiſine en eſt à deux lieues: par conſéquent peu de voiſins déſœuvrés. Sans le Miniſtre, qui m'a pris dans une affection ſinguliere, je ſerois ici dix mois de l'année abſolument ſeul.

Que penſez-vous de mon habitation, Madame? la trouvez-vous aſſez bien choiſie, & ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien ſage ou bien fou? Hé bien, Madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai ſans ceſſe, & où malgré l'envie mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-ci m'offriroit tous les autres biens poſſibles, excepté celui de vivre avec ſes amis. Mais au reſte, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous diſſimuler qu'il y en a d'autres, & que, comme dans toutes les choſes de la vie, les avantages y ſont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat ſont grands, il eſt tardif & froid; le pays eſt beau, mais triſte; la nature y eſt engourdie & pareſſeuſe. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore au-

cunes feuilles, jamais on n'y entend de roſſignols. Tous les ſignes du printems diſparoiſſent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire : il eſt pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promenent avec plaiſir. Ce n'eſt qu'auprès de vous, Madame, que je pouvois trouver une ſociété préférable à la ſolitude. Pour la former dans cette province, il y faudroit tranſporter votre famille entiere, une partie de Neufchâtel, & preſque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme eſt inſatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout juſqu'au lac & ſes poiſſons. Boujour, Madame, mille tendres ſalutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec Mad. de Froment & Mad. de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le ſoit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui ſera ſupportable.

LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL

CONWAY.

Le 12 Mai 1766.

MONSIEUR,

VIVEMENT touché des graces dont il plaît à S. M. de m'honorer, & de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à préſent ce bien précieux à mon cœur, d'intéreſſer à mon ſort le meilleur des Rois & l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, Monſieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre; mais il faut vous parler avec la franchiſe que vous aimez. Après tant de malheurs, je me croyois préparé à tous les événemens poſſibles; il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus, & qu'il n'eſt pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement; & le trouble où ils me jettent, m'ôtant la liberté d'eſprit néceſſaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raiſon dans un état

auſſi triſte, eſt de ſuſpendre ma réſolution ſur toute affaire importante, telle qu'eſt pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuſer aux bienfaits du Roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier, & tout ce que j'y vois de pénible, eſt de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorſque je les recevrai, je veux pouvoir me livrer tout entier aux ſentimens qu'ils m'inſpirent, & n'avoir le cœur plein que des bontés de S. M. & des vôtres: je ne crains pas que cette façon de penſer les puiſſe altérer. Daignez donc, Monſieur, me les conſerver pour des tems plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, Monſieur, je vous ſupplie, mes très-humbles ſalutations & mon reſpect.

LETTRE

A M. HUME.

Le 23 Juin 1766.

JE croyois que mon ſilence interprété par votre conſcience, en diſoit aſſez : mais puiſqu'il entre dans vos vues de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, Monſieur, & vous ne l'ignorez pas. Sans liaiſons antérieures, ſans querelles, ſans démêlés, ſans nous connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empreſſez à m'offrir dans mes malheurs, vos amis & vos ſoins ; touché de votre généroſité, je me jette entre vos bras ; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un aſyle, & en effet pour m'y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zele digne de votre cœur, & avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réuſſir ; vous vivez dans le grand monde, & moi dans la retraite ; le public aime à être trompé & vous êtes fait pour le tromper. Je

connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'eſt-vous-même. Vous ſavez avec quelle horreur mon cœur repouſſa le premier ſoupçon de vos deſſeins. Je vous dis, en vous embraſſant les yeux en larmes, que ſi vous n'étiez pas le meilleur des hommes, il faudroit que vous en fuſſiez le plus noir. En penſant à votre conduite ſecrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes; & je doute qu'avec cette idée, vous en ſoyez jamais le plus heureux.

Je laiſſe un libre cours aux manœuvres de vos amis & aux vôtres, & je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant ma vie, bien ſûr qu'un jour on nous rendra juſtice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt, avec leſquels vous vous maſquez, je vous en remercie & vous en diſpenſe. Je me dois de n'avoir plus de commerce avec vous, & de n'accepter, pas même à mon avantage, aucune affaire dont vous ſoyez le médiateur. Adieu, Monſieur, je vous ſouhaite le plus vrai bonheur; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire, voici la derniere lettre que vous recevrez de moi.

LETTRE

A M. DAVENPORT.

Wootton le 2 Juillet 1766.

JE vous dois, Monſieur, toutes ſortes de déférences; & puiſque M. Hume demande abſolument une explication, peut-être la lui dois-je auſſi; il l'aura donc, c'eſt ſur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai beſoin de quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. DAVID HUME.

Wootton le 10 Juillet 1766.

JE ſuis malade, Monſieur, & peu en état d'écrire ; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-tems ; vous n'en voulûtes point alors, je me tus : vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle ſera longue, j'en ſuis fâché, mais j'ai beaucoup à dire, & je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde, j'ignore ce qui s'y paſſe ; je n'ai point de parti, point d'aſſocié, point d'intrigue ; on ne me dit rien, je ne ſais que ce que je ſens ; mais comme on me le fait bien ſentir, je le ſais bien. Le premier ſoin de ceux qui trament des noirceurs eſt de ſe mettre à couvert des preuves juridiques ; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les ſentimens d'un honnête homme. Vous ſaurez ſur quoi ſont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accuſateur. Cet accuſateur, Monſieur, eſt le ſeul homme au monde qui, dépoſant contre vous, pouvoit ſe faire écouter de moi; c'eſt vous-même. Je vais me livrer ſans réſerve & ſans crainte à mon caractere ouvert; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchiſe que ſi vous étiez un autre en qui j'euſſe toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'hiſtoire des mouvemens de mon ame & de ce qui les a produits, & nommant M. Hume en tierce perſonne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penſer de lui. Malgré la longueur de ma lettre, je n'y ſuivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices & finiſſant par la démonſtration.

Je quittois la Suiſſe, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma perſonne & laiſſoient mon honneur en ſureté. Je ſuivois les mouvemens de mon cœur pour aller joindre Mylord Maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de paſſer avec lui en Angleterre où il me

promettoit l'accueil le plus agréable, & plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami & le nouveau, j'eus tort; je préférai ce dernier, j'eus plus grand tort : mais le desir de connoître par moi-même une Nation célebre, dont on me disoit tant de mal & tant de bien, l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractere, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote; & je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de Lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du Roi de Prusse & de Mylord Maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé & obtenu par mes amis un passeport de la Cour de France, dont je me servis pour aller à Paris joindre M. Hume. Il vit, & vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand Prince, &, j'ose dire, du Public. Je me prêtai par devoir, mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes

ennemis en ſeroit irritée. Ce fut un ſpectacle bien doux pour moi que l'augmentation ſenſible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produiſit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne ſais s'il le fut de la même maniere.

Nous partons avec un de mes amis qui preſqu'uniquement pour moi faiſoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, tranſporté de toucher enfin cette terre de liberté & d'y être amené par cet homme illuſtre, je lui ſaute au cou, je l'embraſſe étroitement ſans rien dire, mais en couvrant ſon viſage de baiſers & de larmes qui parloient aſſez. Ce n'eſt pas la ſeule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les ſaiſiſſemens d'un cœur pénétré. Je ne ſais ce qu'il fait de ces ſouvenirs, s'ils lui viennent; j'ai dans l'eſprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous ſommes fêtés arrivant à Londres. On s'empreſſe dans tous les états à me marquer de la bienveillance & de l'eſtime. M. Hume me préſente de bonne grace à tout le monde; il étoit naturel de lui attribuer, comme je fai-

ſois, la meilleure partie de ce bon accueil : mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis ; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces, le ſien paroiſſoit pour moi des plus tendres, & il m'en a quelquefois donné des marques dont je me ſuis ſenti très-touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaiſie me parut trop affichée, & j'y trouvai je ne ſais quel air d'oſtentation qui ne me plut pas. C'eſt tout ce que j'aurois pu paſſer à M. Hume s'il eût été homme à jetter ſon argent par les fenêtres, & qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ſes amis. Au reſte, j'avouerai ſans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié & de généroſité des plus vrais & des plus eſtimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le ſoin qu'il prit de ſolliciter pour moi de lui-même une penſion du Roi, à laquelle je n'avois aſſurément aucun droit d'aſpirer. Témoin du zele qu'il mit à cette affaire, j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flat-

ter qu'un ſervice de cette eſpece, non pour l'intérêt aſſurément, car trop attaché peut-être à ce que je poſſede, je ne ſais point deſirer ce que je n'ai pas, & ayant par mes amis & par mon travail du pain ſuffiſamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un ſi grand Monarque, mais d'un ſi bon pere, d'un ſi bon mari, d'un ſi bon maître, d'un ſi bon ami, & ſur-tout d'un ſi honnête homme, m'affectoit ſenſiblement; & quand je conſidérois encore dans cette grace que le Miniſtre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité ſi utile aux Peuples, & ſi rare dans ſon état, je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus deſirés pour amis. Auſſi, loin de me refuſer à la penſion offerte, je ne mis pour l'accepter qu'une condition néceſſaire, ſavoir, un conſentement dont, ſans manquer à mon devoir, je ne pouvois me paſſer.

Honoré des empreſſemens de tout le monde, je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaiſe

ſanté & l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le ſéjour de la Ville incommode. Auſſi-tôt les maiſons de campagne ſe préſentent en foule ; on m'en offre à choiſir dans toutes les Provinces. M. Hume ſe charge des propoſitions, il me les fait, il me conduit même à deux ou trois campagnes voiſines ; j'héſite long-tems ſur le choix ; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette Province, & d'abord M. Hume arrange tout ; les embarras s'applaniſſent ; je pars, j'arrive dans cette habitation ſolitaire, commode, agréable : le maître de la maiſon prévoit tout, pourvoit à tout ; rien ne manque. Je ſuis tranquille, indépendant ; voilà le moment ſi deſiré où tous mes maux doivent finir. Non, c'eſt-là qu'ils commencent, plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

J'ai parlé juſqu'ici d'abondance de cœur, & rendant avec le plus grand plaiſir juſtice aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reſte à dire, n'eſt-il de même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'eſt permis de marchander ſur le prix des bienfaits que quand on

nous accuſe d'ingratitude, & M. Hume m'en accuſe aujourd'hui. J'oſerai donc faire une obſervation qu'il rend néceſſaire. En appréciant ſes ſoins par la peine & le tems qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix ineſtimable, encore plus par ſa bonne volonté: pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien; j'y venois abſolument chercher un aſyle, & il eſt ouvert à tout étranger. D'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant ſeul j'euſſe manqué d'aſſiſtance & de ſervices. Si quelques perſonnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres auſſi m'ont recherché pour moi; & par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'aſyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoiſſoit point, & qu'il vit ſeulement pour le prier de faire & d'appuyer ſon obligeante propoſition. Ainſi quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui s'eſt fait de bien, ſe ſeroit fait ſans lui à-peu-près de

même, & peut être mieux; mais le mal ne ſe fût point fait; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre? Pourquoi ces ennemis ſont-ils préciſément les amis de M. Hume? Qui eſt-ce qui a pu m'attirer leur inimitié? Ce n'eſt pas moi qui ne les vis de ma vie & qui ne les connois pas; je n'en aurois aucun, ſi j'y étois venu ſeul.

J'ai parlé juſqu'ici de faits publics & notoires, qui par leur nature & par ma reconnoiſſance ont eu le plus grand éclat. Ceux qui me reſtent à dire ſont, non-ſeulement particuliers, mais ſecrets, du moins dans leur cauſe, & l'on a pris toutes les meſures poſſibles pour qu'ils reſtaſſent cachés au Public; mais, bien connus de la perſonne intéreſſée, ils n'en operent pas moins ſa propre conviction.

Peu de tems après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les eſprits, à mon égard, un changement ſourd qui bientôt devint très-ſenſible. Avant que je vinſſe en Angleterre, elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation, j'oſerois preſque dire de conſidération. Les Papiers publics étoient pleins de mes éloges, & il n'y avoit qu'un cri contre mes per-

ſécuteurs. Ce ton ſe ſoutint à mon arrivée ; les papiers l'annoncerent en triomphe ; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge ; elle en glorifioit avec juſtice ſes loix & ſon Gouvernement. Tout-à-coup, & ſans aucune cauſe aſſignable, ce ton change, mais ſi fort & ſi vîte que dans tous les caprices du public, on n'en voit gueres de plus étonnant. Le ſignal fut donné dans un certain *Magaſin*, auſſi plein d'inepties que de menſonges, où l'Auteur bien inſtruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de Muſicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une maniere équivoque ou mal-honnête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguiſé, altéré, préſenté ſous un faux jour, & toujours le moins à mon avantage qu'il étoit poſſible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris, & qui n'avoit fait que trop de bruit, on ne ſuppoſoit pas même que j'euſſe oſé paroître dans cette ville, & un des amis de M. Hume fut très-ſurpris, quand je lui dis que j'y avois paſſé.

Trop accoutumé à l'inconſtance du public pour m'en affecter encore, je ne

laiſſois pas d'être étonné de ce changement ſi bruſque, de ce concert ſi ſinguliérement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué abſent, ne parût, moi préſent, ſe ſouvenir de mon exiſtence. Je trouvois bizarre que préciſément après le retour de M. Hume qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence ſur les gens de Lettres & les Libraires, & de ſi grandes liaiſons avec eux, ſa préſence eût produit un effet ſi contraire à celui qu'on en pouvoit attendre, que, parmi tant d'Ecrivains de toute eſpece, pas un de ſes amis ne ſe montrât le mien; & l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ſes ennemis, puiſqu'en faiſant ſonner ſon caractere public, ils diſoient que j'avois traverſé la France ſous ſa protection, à la faveur d'un paſſeport qu'il m'avoit obtenu de la Cour, & peu s'en falloit qu'ils ne fiſſent entendre que j'avois fait le voyage à ſa ſuite & à ſes frais.

Ceci ne ſignifioit rien encore & n'étoit que ſingulier; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ſes amis ne changea pas moins avec moi que celui

lui du public. Toujours, je me fais un plaiſir de le dire, leurs ſoins, leurs bons offices ont été les mêmes, & très-grands en ma faveur; mais loin de me marquer la même eſtime, celui ſur-tout dont je veux parler & chez qui nous étions deſcendus à notre arrivée, accompagnoit tout cela de propos ſi durs & quelquefois ſi choquans, qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere, d'abord très-accueillant, très-honnête, changea bientôt avec ſi peu de meſure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maiſon me dire un ſeul mot, ni me rendre le ſalut, ni aucun des devoirs que l'on rend chez ſoi aux étrangers. Rien cependant n'étoit ſurvenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rouſſeau & de David Hume; & certainement la cauſe de ces changemens ne vint pas de moi; à moins que trop de ſimplicité, de diſcrétion, de modeſtie ne ſoit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume, loin de prendre avec moi un ton révoltant, il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été ſuſpectes. Il m'en a fait de

toutes les façons (*) au point de me forcer, n'y pouvant tenir davantage, à lui en dire mon ſentiment. Sa conduite le diſpenſoit fort de s'étendre en paroles; cependant, puiſqu'il en vouloit dire, j'aurois voulu qu'à toutes ces louanges fades il eût ſubſtitué quelquefois la voix d'un ami; mais je n'ai jamais trouvé dans ſon langage rien qui ſentît la vraie amitié, pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma préſence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance, qu'il vouloit plutôt que j'en fuſſe aſſiſté qu'aimé; & j'ai quelquefois été ſurpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite près des gens qui pouvoient s'en offenſer. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck du Muſæum, ami de Mylord Maréchal & Paſteur d'une paroiſſe où l'on vouloit m'établir, vient

(*) J'en dirai ſeulement une qui m'a fait rire; c'étoit de faire en ſorte, quand je venois le voir, que je trouvaſſe toujours ſur ſa table un Tome de l'*Héloïſe*; comme ſi je ne connoiſſois pas aſſez le goût de M. Hume, pour être aſſuré que, de tous les livres qui exiſtent, l'*Heloïſe* doit être pour lui le plus ennuyeux.

nous voir. M. Hume, moi préſent, lui fait mes excuſes de ne l'avoir pas prévenu; le Docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au Muſæum où M. Rouſſeau devoit vous voir; mais il préféra d'aller avec Madame Garrick à la comédie: on ne peut pas faire tant de choſes en un jour. Vous m'avouerez, Monſieur, que c'étoit-là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne ſais ce qu'avoit pu dire en ſecret M. Hume à ſes connoiſſances; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en uſer avec moi de ſon aveu, ſouvent même par ſon aſſiſtance. Quoique ma bourſe ne fût pas vide, que je n'euſſe beſoin de celle de perſonne, & qu'il le fût très-bien, l'on eût dit que je n'étois-là que pour vivre aux dépens du public, & qu'il n'étoit queſtion que de me faire l'aumône, de maniere à m'en ſauver un peu l'embarras; je puis dire que cette affectatoin continuelle & choquante eſt une des choſes qui m'ont fait prendre le plus en averſion le ſéjour de Londres. Ce n'eſt ſurement pas ſur ce pied qu'il faut préſenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de conſidération:

mais cette charité peut être bénignement interprétée, & je conſens qu'elle le ſoit. Avançons.

On répand à Paris une fauſſe lettre du Roi de Pruſſe, à moi adreſſée & pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec ſurpriſe que c'eſt un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre; je lui demande ſi cela eſt vrai; mais pour toute réponſe il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant, il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole, afin qu'il ſe chargeât de papiers qui m'importent, & que je veux faire venir de Paris en ſureté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, eſt non-ſeulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent enſemble, & quand M. Hume voit que je fais cela, il m'en fait la confidence, m'aſſurant que le fils ne reſſemble pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maiſon chez M. Hume avec ma gouvernante; & à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ſes hôteſſes, qui ſont ſes amies, j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas reſſembler à ſon pere, ont pu leur parler d'elle & de moi.

Ces faits combinés entr'eux & avec une certaine apparence générale me donnent inſenſiblement une inquiétude que je repouſſe avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas ; j'en reçois qui ont été ouvertes, & toutes ont paſſé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe, il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un ſoir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je ſuis frappé (*). Après le ſouper, gardant tous deux le ſilence au coin de ſon feu, je m'apperçois qu'il me fixe, comme il lui arrivoit ſouvent & d'une maniere dont l'idée eſt difficile à rendre. Pour

(*) Il faut dire ce que c'eſt que cette manœuvre. J'écrivois ſur la table de M. Hume, en ſon abſence, une réponſe à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très-curieux de ſavoir ce que j'écrivois & ne pouvant preſque s'abſtenir d'y lire. Je ferme ma lettre ſans la lui montrer, & comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, diſant qu'il l'enverra le lendemain jour de poſte. La lettre reſte ſur ſa table. Lord Newnham arrive, M. Hume ſort un moment ; je reprens ma lettre, diſant que j'aurai le tems de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'Ambaſſadeur de France, j'accepte. M. Hume rentre tandis que Lord Newnham fait ſon enveloppe, il tire ſon cachet ; M. Hume offre le ſien

cette fois, ſon regard ſec, ardent, moqueur & prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarraſſer, j'eſſayai de le fixer à mon tour; mais en arrêtant mes yeux ſur les ſiens, je ſens un frémiſſement inexplicable; & bientôt je ſuis forcé de les baiſſer. La phyſionomie & le ton du bon David ſont d'un bon homme, mais où, grand Dieu! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ſes amis?

L'impreſſion de ce regard me reſte & m'agite; mon trouble augmente juſqu'au ſaiſiſſement: ſi l'épanchement n'eût ſuccédé, j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne; je m'indigne de moi-même; enfin dans un tranſ-

---

avec tant d'empreſſement qu'il faut s'en ſervir par préférence. On ſonne, Lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au ſien qui attend en-bas avec ſon carroſſe, afin qu'il la porte chez M. l'Ambaſſadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis, je parie que le Maître va le ſuivre: il n'y manqua pas. Ne ſachant comment laiſſer ſeul Mylord Newnham, j'hésitai quelque tems avant que de ſuivre à mon tour M. Hume; je n'apperçus rien, mais il vit très-bien que j'étois inquiet. Ainſi, quoique je n'aye reçu aucune réponſe à ma lettre, je ne doute pas qu'elle ne ſoit parvenue; mais je doute un peu, je l'avoue, qu'elle n'ait pas été lue auparavant.

port que je me rappelle encore avec délices, je m'élance à ſon cou, je le ſerre étroitement; ſuffoqué de ſanglots, inondé de larmes, je m'écrie d'une voix entrecoupée: *Non, non, David Hume n'eſt pas un traître; s'il n'étoit le meilleur des hommes, il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Hume me rend poliment mes embraſſemens, & tout en me frappant de petits coups ſur le dos, me répete pluſieurs fois d'un ton tranquille: *Quoi, mon cher Monſieur! Eh mon cher Monſieur! Quoi donc, mon cher Monſieur!* Il ne me dit rien de plus; je ſens que mon cœur ſe reſſerre; nous allons nous coucher, & je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable aſyle où j'étois venu chercher le repos de ſi loin, je devois le trouver dans une maiſon ſolitaire, commode & riante, dont le Maître, homme d'eſprit & de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le ſéjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur eſt agité! Troublé de la plus cruelle incertitude, & ne ſachant que penſer d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeſte en rendant ma confiance

à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zele à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets ſecrets contre mon honneur? Dans les obſervations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de choſe, il n'y avoit que leur concours d'étonnant, & peut-être inſtruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il, dans un éclairciſſement, me donner une ſolution ſatisfaiſante. La ſeule choſe inexplicable étoit qu'il ſe fût refuſé à un éclairciſſement que ſon honneur & ſon amitié pour moi rendoient également néceſſaire. Je voyois qu'il y avoit là quelque choſe que je ne comprenois pas & que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider abſolument ſur ſon compte, je voulus faire un dernier effort & lui écrire pour le ramener, s'il ſe laiſſoit ſéduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une Lettre qu'il dut trouver fort naturelle (*) s'il étoit coupable, mais

(*) Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il eſt très-content de cette lettre, & qu'il la trouve fort bien.

fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas : car, quoi de plus extraordinaire qu'une Lettre pleine à la fois de gratitude ſur ſes ſervices & d'inquiétude ſur ſes ſentimens, & où, mettant, pour ainſi dire, ſes actions d'un côté & ſes intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données, je le prie de m'aimer à cauſe du bien qu'il m'avoit fait ? Je n'ai pas pris mes précautions d'aſſez loin pour garder une copie de cette Lettre ; mais puiſqu'il les a priſes lui, qu'il la montre ; & quiconque la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine ſecrete, qu'il veut faire entendre & qu'il n'oſe dire, ſera curieux, je m'aſſure, de ſavoir quel éclairciſſement cette Lettre aura produit, ſur-tout à la ſuite de la ſcene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume ſe contente en réponſe, de me parler des ſoins obligeans que M. Davenport ſe propoſe de prendre en ma faveur. Du reſte, pas un mot ſur le principal ſujet de ma Lettre, ni ſur l'état de mon cœur dont il devoit ſi bien voir le tourment. Je fus frappé de ce ſilence encore plus que je ne l'avois été de ſon flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce ſilence étoit

fort naturel après l'autre & j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme : *je suis tenté de vous croire un traître*, & qu'il n'a pas la curiosité de vous demander *sur quoi*, l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie, & pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre, qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti, & résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure, & avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle & à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami,

mais on doit ſe contenter de ce qu'il veut nous en dire, ſur-tout quand il eſt auſſi ouvert, auſſi confiant que moi, & tout ce petit cailletage de commere convient, on ne peut pas plus mal, à un Philoſophe.

Dans le même tems je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes. L'une de M. Boſwell, dont le cachet étoit en ſi mauvais état que M. Davenport, en la recevant, le fit remarquer au laquais de M. Hume; & l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par-devers lui toutes les lettres qui lui ſeroient remiſes pour moi, & de n'en remettre aucune à perſonne, ſous quelque prétexte que ce fût. J'ignore ſi M. Davenport, bien éloigné de penſer que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je ſais que tout diſoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, & qu'il n'en alloit pas moins ſon train ſans s'embarraſſer de la recouvrer.

Mais que devins-je lorſque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du Roi de Pruſſe que je n'avois pas encore vue ; cette fauſſe lettre, imprimée en François & en Anglois, donnée pour vraie, même avec la ſignature du Roi, & que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert auſſi ſurement que ſi je la lui avois vu écrire ?

A l'inſtant un trait de lumiere vint m'éclairer ſur la cauſe ſecrete du changement étonnant & prompt du public Anglois à mon égard, & je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très-intime de M. Hume, étoit depuis long-tems mon ennemi caché ; & n'épioit que les occaſions de me nuire ſans ſe commettre ; il étoit le ſeul des gens de Lettres d'un certain nom & de mes anciennes connoiſſances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier paſſage à Paris. Je connoiſſois ſes diſpoſitions ſecretes ; mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occaſion. Je me ſouviens qu'un jour, queſtionné ſur ſon compte par M. Hume, qui queſtionna de même

enſuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit & ruſé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne ſachant pas alors qu'ils étoient ſi bien enſemble, & que c'étoit ſa propre cauſe qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup, & ſentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois le but, je ſentois le péril ſans ſavoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir, je me rappellai alors quatre mots effrayans de M. Hume, que je rapporterai ci-après. Que penſer d'un écrit où l'on me faiſoit un crime de mes miſeres; qui tendoit à m'ôter la commiſération de tout le monde dans mes malheurs, & qu'on donnoit ſous le nom du Prince même qui m'avoit protégé, pour en rendre l'effet plus cruel encore? Que devois-je augurer de la ſuite d'un tel début? Le peuple Anglois lit les papiers publics, & n'eſt pas déjà trop favorable aux étrangers. Un vêtement qui n'eſt pas le ſien ſuffit pour le mettre de mauvaiſe humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ſes promenades champê-

tres, le ſeul plaiſir de la vie auquel il s'eſt borné, quand on aura perſuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide? ils ſeront fort tentés de lui en donner l'amuſement. Mais ma douleur, ma douleur profonde & cruelle, la plus amere que j'aye jamais reſſentie, ne venoit pas du péril auquel j'étois expoſé. J'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahiſon d'un faux ami, dont j'étois la proie, étoit ce qui portoit dans mon cœur trop ſenſible l'accablement, la triſteſſe & la mort. Dans l'impétuoſité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître, & que mes adroits ennemis ſavent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de déſordre où je ne déguiſe ni mon trouble ni mon indignation.

Monſieur, j'ai tant de choſes à dire qu'en chemin faiſant j'en oublie la moitié. Par exemple, une relation en forme de lettre ſur mon ſéjour à Montmorency fut portée par des Libraires à M. Hume qui me la montra. Je conſentis qu'elle fût imprimée; il ſe chargea d'y veiller; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. Du Peyrou contenant la relation des af-

faires de Neufchâtel qui me regardent ; je les remis aux mêmes Libraires à leur priere pour les faire traduire & réimprimer; M. Hume ſe chargea d'y veiller; elles n'ont jamais paru (*). Dès que la fauſſe lettre du Roi de Pruſſe & ſa traduction parurent, je compris pourquoi les autres écrits reſtoient ſupprimés, & je l'écrivis aux Libraires. J'écrivis d'autres letres qui probablement ont couru dans Londres : enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite & de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'impoſture. Dans cette déclaration, je laiſſois paroître toute ma douleur & je n'en déguiſois pas la cauſe.

Juſqu'ici M. Hume a ſemblé marcher dans les ténebres. Vous l'allez voir déſormais dans la lumiere & marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens ruſés : tôt ou tard ils ſe décélent par leurs ruſes mêmes.

Lorſque cette prétendue lettre du Roi de Pruſſe fut publiée à Londres,

(*) Les Libraires viennent de me marquer que cette Edition eſt faite & prête à paroître. Cela peut être, mais c'eſt trop tard, & qui pis eſt, trop à propos.

M. Hume, qui certainement ſavoit qu'elle étoit ſuppoſée, puiſque je le lui avois dit, n'en dit rien, ne m'écrit rien, ſe tait & ne ſonge pas même à faire, en faveur de ſon ami abſent, aucune déclaration de la vérité. Il ne falloit, pour aller au but, que laiſſer dire & ſe tenir coi; c'eſt ce qu'il fit.

M. Hume ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défenſe, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une proteſtation publique à faire, je m'adreſſaſſe à lui pour cela. Ayant déjà ceſſé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adreſſe à un autre. Premier ſoufflet ſur la joue de mon Patron. Il n'en ſent rien.

En diſant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de ſon prête-nom M. Walpole; mais en ajoutant que ce qui navroit & déchiroit mon cœur étoit que l'impoſteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, & qui vouloit paſſer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui ſeul en Angleterre

dont la haine pût déchirer & navrer mon cœur. Second ſoufflet ſur la joue de mon patron. Il n'en ſent rien.

Au contraire, il feint malignement que mon affliction venoit ſeulement de la publication de cette lettre, afin de me faire paſſer pour un homme vain qu'une ſatire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé; il le ſavoit & ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourſe ſoit pleine, ſe ſoucie aſſez peu que mon cœur ſoit déchiré.

Un autre Ecrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit poſſible, & où l'Auteur ne peut déguiſer ſa rage ſur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train ſans m'émouvoir, & le volage public lui-même ſe laſſoit d'être long-tems occupé du même ſujet. Ce n'eſt pas le compte des complotteurs qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la penſion n'étoit pas

terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du Miniſtre & de la généroſité du Prince qu'elle le fût. Il fut chargé de me le marquer, il le fit. Ce moment fut, je l'avoue, un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir! Mes engagemens précédens, l'obligation de correſpondre avec reſpect aux bontés du Roi, l'honneur d'être l'objet de ſes attentions, de celles de ſon Miniſtre, le deſir de marquer combien j'y étois ſenſible, même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieilleſſe, accablé d'ennuis & de maux, enfin l'embarras de trouver une excuſe honnête pour éluder un bienfait déjà preſqu'accepté; tout me rendoit difficile & cruelle la néceſſité d'y renoncer; car il le falloit aſſurément, ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir, non ſans peine, j'écrivis directement à M. le Général Conway (*), & avec autant de reſpect

(*) Voyez la lettre du 12 Mai 1766.

& d'honnêteté qu'il me fut poſſible, ſans refus abſolu, je me défendis pour le préſent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de l'affaire, le ſeul même qui en eût parlé; non-ſeulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troiſieme ſoufflet ſur la joue de mon patron, & pour celui-là, s'il ne le ſent pas, c'eſt aſſurément ſa faute: il n'en ſent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire & ne pouvoit l'être pour M. le Général Conway, qui ne ſavoit pas à quoi tenoit ce refus, mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le ſavoit très-bien; cependant il feint de prendre le change tant ſur le ſujet de ma douleur, que ſur celui de mon refus, & dans un billet qu'il m'écrit il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du Roi ſi je me raviſe ſur la penſion. En un mot il pretend à toute force, & quoi qu'il arrive, demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, Monſieur, qu'il n'attendoit pas de réponſe & il n'en eut point.

Dans ce même tems à peu-près, car je ne ſais pas les dates, & cette exac-

titude ici n'eſt pas néceſſaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adreſſée avec une traduction Angloiſe, qui renchérit encore ſur l'original. Le noble objet de ce ſpirituel ouvrage eſt de m'attirer le mépris & la haine de ceux chez qui je me ſuis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des inſtrumens de cette publication, ſur-tout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable, on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On ſavoit ſans doute que c'étoit un ſoin ſuperflu & qu'à cet égard rien ne reſtoit à faire. Ce nom ſi mal-adroitement oublié dans cette lettre, me rappella ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre, que chacun l'y diſtinguoit, préciſément parce qu'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Hume; mais il vit avec les gens qu'on nommoit. Il a pour amis tous mes ennemis, on le ſait : ailleurs les Tronchin, les d'Alembert, les Voltaire; mais il y a bien pis à Londres, c'eſt que je n'y ai pour ennemis que ſes amis. Eh pourquoi y en aurois-je d'autres ? Pourquoi

même y ai-je ceux-là ? Qu'ai-je fait à Lord Littleton, que je ne connois même pas ? Qu'ai-je fait à M. Walpole que je ne connois pas davantage ? Que ſavent-ils de moi, ſinon que je ſuis malheureux & l'ami de leur ami Hume ? Que leur a-t-il donc dit, puiſque ce n'eſt que par lui qu'ils me connoiſſent ? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne ſe démaſque pas devant tout le monde ; ce ne ſeroit plus être maſqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le Général Conway ni à M. le Duc de Richmond, comme il en parle dans ſes entretiens ſecrets avec M. Walpole & dans ſa correſpondance ſecrete avec M. d'Alembert ; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée ; & l'on verra ſi M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup, on en prépare l'effet par un nouvel écrit ſatirique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit reſté juſqu'alors le moindre doute, comment auroit-il pu tenir devant cet écrit, puiſqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume, chargés, il eſt vrai, pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte aux grands & que je la ferme aux petits. Qui eſt-ce qui ſait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte, que M. Hume, avec qui j'ai demeuré & par qui ſont venus tous ceux que j'ai vus ? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur ſans le connoître, & que j'aurois reçu de bien meilleur cœur encore ſi je l'avois connu. Ce fut M. Hume que me dit ſon nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au ſecond étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois deſiré voir moins de monde ; mais ne voulant déplaire à perſonne, je me laiſſois diriger par M. Hume, & j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a préſentés ſans diſtinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus.* Cette généralité conſiſte à avoir une fois reçu aſſez froidement le ſeul parent que j'aye hors de Geneve, & cela en préſence de M. Hume. C'eſt néceſſairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet ar-

ticle. Or mon couſin, que j'ai toujours connu pour un bon parent & pour honnête homme, n'eſt point capable de fournir à des ſatires publiques contre moi. D'ailleurs, borné par ſon état à la ſociété des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de Lettres, ni avec ceux qui fourniſſent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des ſatires. Ainſi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penſer que M. Hume aura tâché de le faire jaſer, ce qui n'eſt pas abſolument difficile, & qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la maniere la plus favorable à ſes vues. Il eſt bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce couſin-là.

Enfin, on dit dans ce même écrit que je ſuis ſujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Diſtinguons. J'ai depuis vingt-cinq & trente ans des amis très-ſolides. J'en ai de plus nouveaux, mais non moins ſurs, que je garderai plus long-tems ſi je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même ſureté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de Lettres. Auſſi j'en ai changé quelquefois, & j'en changerai

tant qu'ils me ſeront ſuſpects ; car je ſuis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienſéance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime & certaine, je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus, non-ſeulement j'ai cette certitude, mais il m'eſt clair qu'il a voulu que je l'euſſe : car comment ſuppoſer un homme auſſi fin, aſſez mal-adroit pour ſe découvrir à ce point, voulant ſe cacher ?

Quel étoit ſon but ? Rien n'eſt plus clair encore. C'étoit de porter mon indignation à ſon dernier terme, pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il ſait que pour me faire faire bien des ſottiſes il ſuffit de me mettre en colere. Nous ſommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raiſonné.

Il faut ſe poſſéder autant que fait M. Hume, il faut avoir ſon flegme & toute ſa force d'eſprit pour prendre le parti qu'il prit, après tout ce qui s'étoit paſſé. Dans l'embarras où j'étois, écrivant à M. le Général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phraſes obſcures dont M. Hume fit, comme mon ami, l'interprétation qu'il lui plut.

Suppoſant

Suppoſant donc, quoiqu'il fût très-bien le contraire, que c'étoit la clauſe du ſecret qui me faiſoit de la peine, il obtient de M. le Général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme ſtoïque & vraiment inſenſible m'écrit la lettre la plus amicale où il me marque qu'il s'eſt employé pour faire lever la clauſe, mais qu'avant toute choſe il faut ſavoir ſi je veux accepter ſans cette condition, pour ne pas expoſer Sa Majeſté à un ſecond refus.

C'étoit ici le moment déciſif, la fin, l'objet de tous ſes travaux. Il lui falloit une réponſe, il la vouloit. Pour que je ne puſſe me diſpenſer de la faire il envoie à M. Davenport un duplicata de ſa lettre, & non content de cette précaution, il m'écrit dans un autre billet qu'il ne ſauroit reſter plus long-tems à Londres pour mon ſervice. La tête me tourna preſque en liſant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponſe tant deſirée, & ſe preſſe déjà d'en triompher. Déjà écrivant à M. Davenport, il me traite d'homme féroce & de monſtre d'ingratitude. Mais il lui faut plus. Ses

meſures ſont bien priſes, à ce qu'il penſe : nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication : il l'aura ; & la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amene. Seul il prouve tout & ſans replique.

Je veux ſuppoſer, par impoſſible, qu'il n'eſt rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en ſait rien, il les ignore auſſi parfaitement que s'il n'eût été faufilé avec perſonne qui en fût inſtruit, auſſi parfaitement que ſi durant ce tems il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immédiate entre lui & moi ; les derniers mots ſi frappans que je lui dis à Londres ; la lettre qui ſuivit pleine d'inquiétude & de crainte ; mon ſilence obſtiné plus énergique que des paroles ; ma plainte amere & publique au ſujet de la lettre de M. d'Alembert ; ma lettre au Miniſtre, qui ne m'a point écrit, en réponſe à celle qu'il m'écrit lui-même, & dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus, ſans daigner m'adreſſer à lui, d'acquieſcer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le ſachant, & ſans oppoſition de ma part ; tout cela parle ſeul du ton le plus fort, je ne dis pas

à tout homme qui auroit quelque ſentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'eſt pas hébêté.

Quoi ! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près de trois mois, après que je n'ai répondu à pas une de ſes lettres, quelqu'important qu'en fût le ſujet, environné des marques publiques & particulieres de l'affliction que ſon infidélité me cauſe, cet homme éclairé, ce beau génie naturellement ſi clair-voyant & volontairement ſi ſtupide, ne voit rien, n'entend rien, ne ſent rien, n'eſt ému de rien, & ſans un ſeul mot de plainte, de juſtification, d'explication, il continue à ſe donner, malgré moi, pour moi les ſoins les plus grands, les plus empreſſés ! il m'écrit affectueuſement qu'il ne peut reſter à Londres plus long-tems pour mon ſervice, comme ſi nous étions d'accord qu'il y reſtera pour cela ! Cet aveuglement, cette impaſſibilité, cette obſtination ne ſont pas dans la nature, il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons cette conduite dans un plus grand jour, car c'eſt un point déciſif.

Dans cette affaire, il faut néceſſairement que M. Hume ſoit le plus grand

ou le dernier des hommes, il n'y a pas de milieu. Reſte à voir lequel c'eſt des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoit-il l'étonnante généroſité de vouloir me ſervir ſincérement? Il ſavoit qu'il m'étoit impoſſible d'accepter ſes bons offices, tant que j'aurois de lui les ſentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainſi me ſervant ſans ſe juſtifier, il rendoit ſes ſoins inutiles; il n'étoit donc pas généreux.

S'il ſuppoſoit qu'en cet état j'accepterois ſes ſoins, il ſuppoſoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il ſollicitoit avec tant d'ardeur une penſion du Roi? Peut-on rien penſer de plus extravagant?

Mais que M. Hume, ſuivant toujours ſon plan, ſe ſoit dit à lui-même: voici le moment de l'exécution; car, preſſant Rouſſeau d'accepter la penſion, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuſe. S'il l'accepte, avec les preuves que j'ai en main, je le déshonore complétement; s'il la refuſe après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il diſe pourquoi. C'eſt-là que

ſe l'attends; s'il m'accuſe il eſt perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raiſonné ainſi, il a fait une choſe fort conſéquente à ſon plan, & par-là même ici fort naturelle, & il n'y a que cette unique façon d'expliquer ſa conduite dans cette affaire; car elle eſt inexplicable dans toute autre ſuppoſition: ſi ceci n'eſt pas démontré, jamais rien ne le ſera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, & que je lui entendis dire & répéter dans un tems où je n'en pénétrois gueres la force. C'étoit la premiere nuit qui ſuivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, & pluſieurs fois dans la nuit, je l'entends s'écrier en François avec une véhémence extrême: *Je tiens J. J. Rouſſeau!* J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expreſſion eſt remarquable dans la bouche d'un homme qui ſait trop bien le François pour ſe tromper ſur la force & le choix des termes. Cependant je pris, & je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un ſens favorable, quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expreſſion: c'eſt un

ton dont il m'eſt impoſſible de donner l'idée, & qui correſpond très-bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots, je ſentis un treſſaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre & rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut ſi parfaitement oublié, que je n'y ai pas même penſé durant tout mon ſéjour à Londres & au voiſinage. Je ne m'en ſuis ſouvenu qu'ici où tant de choſes m'ont rappellé ces paroles, & me les rappellent, pour ainſi dire, à chaque inſtant.

Ces mots dont le ton retentit ſur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs & funeſtes regards tant de fois lancés ſur moi, les petits coups ſur le dos avec des mots de *mon cher Monſieur*, en réponſe au ſoupçon d'être un traître; tout cela m'affecte à un tel point après le reſte, que ces ſouvenirs, fuſſent-ils les ſeuls fermeroient tout retour à la confiance, & il n'y a pas une nuit où ces mots: *Je tiens J. J. Rouſſeau*, ne ſonnent encore à mon oreille, comme ſi je les entendois de nouveau.

Oui, M. Hume, vous me tenez, je

le ſais, mais ſeulement par des choſes qui me ſont extérieures : vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes ; vous me tenez par ma réputation, par ma ſureté peut-être ; tous les préjugés ſont pour vous ; il vous eſt aiſé de me faire paſſer pour un monſtre, comme vous avez commencé, & je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public, en général, ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen, il eſt toujours pour les ſervices rendus, parce que chacun eſt bien aiſe d'inviter à lui en rendre, en montrant qu'il ſait les ſentir. Je prévois aiſément la ſuite de tout cela, ſur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, & où, ſans amis, étranger à tout le monde, je ſuis preſque à votre merci. Les gens ſenſés comprendront, cependant, que, loin que j'aye pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la poſition où je ſuis : ils ſentiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fauſſeté & l'impoſſibilité de marquer de l'eſtime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de diſſimuler quand tant d'intérêts m'en faiſoient une loi :

mais les gens ſenſés ſont en petit nombre & ce ne ſont pas eux qui font du bruit.

Oui, M. Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous & des hommes, & qui me reſtera tout entier malgré vous. Ne penſez pas m'effrayer par la crainte du ſort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je ſuis accoutumé à leur injuſtice, & j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti eſt pris, comme j'ai tout lieu de le croire, ſoyez ſûr que le mien ne l'eſt pas moins. Mon corps eſt affoibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront & diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe eſt d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit & vrai juſqu'à la fin, quoi qu'il arrive, & de n'avoir pas plus à me reprocher une lâcheté dans mes miſeres qu'une inſolence dans ma proſpérité. Quelque opprobre qui m'attende & quelque malheur qui me menace, je ſuis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le ſerai moins que vous, & je vous laiſſe pour toute vengeance le tourment de reſpecter,

malgré vous, l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre, je ſuis ſurpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en ſerois mort à chaque ligne. Tout eſt également incompréhenſible dans ce qui ſe paſſe. Une conduite pareille à la vôtre n'eſt pas dans la nature, elle eſt contradictoire, & cependant elle m'eſt démontrée. Abyme des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je ſuis le plus malheureux des humains ſi vous êtes coupable, j'en ſuis le plus vil ſi vous êtes innocent. Vous me faites déſirer d'être cet objet mépriſable. Oui, l'état où je me verrois proſterné, foulé ſous vos pieds, criant miſéricorde & faiſant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité & rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, ſeroit pour mon cœur un état d'épanouiſſement & de joie, après l'état d'étouffement & de mort où vous l'avez mis. Il ne me reſte qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus; cela ſeroit inutile, & ſurement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous juſtifier. Je connois mon devoir, je l'aime & je l'ai-

merai toujours, quelque rude qu'il puiſſe être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur; qui n'eſt pas né pour elle, ne puiſſe revenir. Encore un coup, ſi vous êtes innocent, daignez vous juſtifier: ſi vous ne l'êtes pas, adieu pour jamais.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 20 Juillet 1766.

LA derniere lettre, Mylord, que j'ai reçue de vous étoit du 25 Mai. Depuis ce tems j'ai été forcé de déclarer mes ſentimens à M. Hume; il a voulu une explication, il l'a eue, j'ignore l'uſage qu'il en fera. Quoi qu'il en ſoit, tout eſt dit déſormais entre lui & moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres, mais c'eſt un livre pour la groſſeur. Mylord, le ſentiment cruel que nous ne nous verrons plus, charge mon cœur d'un poids inſupportable. Je donnerois la moitié de mon ſang pour vous

voir un ſeul quart-d'heure encore une fois en ma vie Vous ſavez combien ce quart-d'heure me ſeroit doux, mais vous ignorez combien il me ſeroit important.

Après avoir bien réfléchi ſur ma ſituation préſente, je n'ai trouvé qu'un ſeul moyen poſſible de m'aſſurer quelque repos ſur mes derniers jours. C'eſt de me faire oublier des hommes auſſi parfaitement que ſi je n'exiſtois plus, ſi tant eſt qu'on puiſſe appeller exiſtence un reſte de végétation inutile à ſoi-même & aux autres, loin de tout ce qui nous eſt cher. En conſéquence de cette réſolution, j'ai pris celle de rompre toute correſpondance hors les cas d'abſolue néceſſité. Je ceſſe déſormais d'écrire & de répondre à qui que ce ſoit. Je ne fais que deux ſeules exceptions, dont l'une eſt pour M. Du Peyrou; je crois ſuperflu de vous dire quelle eſt l'autre; déſormais tout à l'amitié, n'exiſtant plus que par elle, vous ſentez que j'ai plus beſoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je ſuis très-heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût ſe change inſenſiblement en une paſſion d'enfant, ou plutôt en un radotage inutile

& vain : car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier, mais n'importe. Si je n'ai jamais le plaiſir de ſavoir, j'aurai toujours celui d'apprendre & c'eſt tout ce qu'il me faut. Vous ne ſauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément ſur mes promenades ſolitaires. J'ai eu le bonheur de me conſerver un cœur aſſez ſain, pour que les plus ſimples amuſemens lui ſuffiſent, & j'empêche, en m'empaillant la tête, qu'il n'y reſte place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie, fréquens en ce pays, eſt d'écrire ma vie. Non ma vie extérieure comme les autres ; mais ma vie réelle, celle de mon ame, l'hiſtoire de mes ſentimens les plus ſecrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, & ce que vraiſemblablement nul autre ne fera dans la ſuite. Je dirai tout, le bien, le mal, tout enfin ; je me ſens une ame qui ſe peut montrer. Je ſuis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai, je l'eſpere. Je recommencerai du moins en idée ces pélérinages de Colombier, qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore & recommen-

cer ſans ceſſe ! Je ne demanderois point d'autre éternité.

M. Du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon pere qui, non plus que celui dont il eſt l'image, n'attend pas que ſes enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous aſſure ; & cela m'a tout l'air d'une plaiſanterie que quelqu'un vous aura faite ſur mon compte ; du reſte, je ſuis très-content du pays & des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat & d'une maniere de vivre auxquels on n'eſt pas accoutumé. J'eſpérois que vous me parleriez un peu de votre maiſon & de votre jardin, ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah ! que ne ſuis-je à portée de ce bienheureux jardin, dût mon pauvre ſultan le fourager un peu comme il fit celui de Colombier.

LETTRE

A M. GUY.

Wootton, le 2 Août 1766.

JE me ſerois bien paſſé, Monſieur, d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris ſur mon compte; & vous auriez bien pu vous paſſer de vous joindre à ces cruels amis qui ſe plaiſent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'enſevelir dans cette ſolitude, ſans entretenir plus aucune correſpondance dans le monde, eſt l'effet de ma ſituation bien examinée. La ligue qui s'eſt formée contre moi, eſt trop puiſſante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée pour que dans ma poſition, ſans autre appui que la vérité, je ſois en état de lui faire face dans le public. Couper ſes têtes de cette hydre ne ſerviroit qu'à les multiplier, & je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies, que vingt autres plus cruelles lui ſuccéderoient à l'inſtant. Ce que j'ai à faire eſt de bien prendre mon parti ſur

les jugemens du public ; de me taire, & de tâcher au moins de vivre & mourir en repos.

Je n'en ſuis pas moins reconnoiſſant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi, engage à m'inſtruire de ce qui ſe paſſe. En m'affligeant ils m'obligent ; s'ils me font du mal, c'eſt en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuſe ; cela peut être : mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils ſe trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit, & des outrages qu'on lui fait, il y a longtems qu'il ne me reſteroit plus d'honneur à perdre. Mais au contraire, il eſt même au-deſſous d'un honnête homme de repouſſer de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de vile canaille & de ſcélérat. Si je ſavois répondre à de pareils noms, je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis, & priez-les de ſe tranquilliſer. Ceux qui ne jugent que ſur des preuves, ne me condamneront certainement pas ; & ceux qui jugent ſans preuves ne valent pas la peine qu'on les déſabuſe. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier

toutes les pieces relatives à cette affaire. C'eſt, j'en réponds, ce qu'il ſe gardera de faire, ou ce qu'il ſe gardera bien au moins de faire fidellement. Que ceux qui ſeront au fait nous jugent, je le deſire : que ceux qui ne ſauront que ce que M. Hume voudra leur dire, ne laiſſent pas de nous juger, cela m'eſt, je vous jure, très-indifférent. J'ai un défenſeur dont les opérations ſont lentes, mais ſures : je les attends.

Je me bornerai à vous préſenter une ſeule réflexion. Il s'agit, Monſieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre preſque malgré lui. L'étranger, ignorant la langue du pays, ne pouvant parler, ni entendre ; ſeul, ſans ami, ſans appui, ſans connoiſſance, ſans ſavoir même à qui confier une lettre en ſureté ; livré ſans réſerve à l'autre, & aux ſiens ; malade, retiré, ne voyant perſonne, écrivant peu, eſt allé s'enfermer dans le fond d'une retraite, où il herboriſe pour toute occupation. Le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de ſon pays, de ſes amis, de ſes parens, de ſes patrons, de ſes patriotes ; en grand crédit à la Cour, à la Ville ; répandu dans le plus grand

monde, à la téte des gens de Lettres, diſpoſant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, ſur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette poſition, il ſe trouve que l'un des deux a tendu des piéges à l'autre. Le Breton crie, que c'eſt cette vile canaille, ce ſcélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger ſeul, malade, abandonné, gémit & ne répond rien. Là-deſſus le voilà jugé, & il demeure clair qu'il s'eſt laiſſé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'eſt mis à ſa merci, tout exprès pour lui faire piéce, & pour conſpirer contre lui. Que penſez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet auſſi monſtrueuſement extravagant, où eſt l'homme ayant quelque ſens, quelque humanité, qui ne devroit pas dire, vous faites tort à ce pauvre miſérable, il eſt trop fou pour pouvoir être un ſcélérat. Plaignez-le, ſaignez-le; mais ne l'injuriez pas. J'ajouterai que le ton ſeul que prend M. Hume, devroit décréditer ce qu'il dit. Ce ton ſi brutal, ſi bas, ſi indigne d'un homme qui ſe reſpecte, marque aſſez que l'ame qui l'a dicté n'eſt pas ſaine: il n'annonce pas un langage digne de foi. Je ſuis

étonné, je l'avoue, comment ce ton ſeul n'a pas excité l'indignation publique. C'eſt qu'à Paris, c'eſt toujours celui qui crie le plus fort qui a raiſon. A ce combat-là, je n'emporterai jamais la victoire, & je ne la diſputerai pas.

Voici, Monſieur le fait en peu de mots. Il m'eſt prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui ſe montrent, & à Paris avec tel qui ne ſe montre pas, m'a attiré dans ſon pays, en apparence pour m'y ſervir avec la plus grande oſtentation, & en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adreſſe, à quoi il a très-bien réuſſi. Je m'en ſuis plaint; il a voulu ſavoir mes raiſons; je les lui ai écrites dans le plus grand détail: ſi on les demande, il peut les dire. Quant à moi, je n'ai rien à dire du tout.

Plus je penſe à la publication promiſe par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'oſe faire, à moins d'énormes falſifications, je prédis hardiment, que, malgré ſon extrême adreſſe & celle de ſes amis, ſans même que je m'en mêle, M. Hume eſt un homme démaſqué.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 9 Août 1766.

LEs choſes incroyables que M. Hume écrit à Paris ſur mon compte, me font préſumer que, s'il l'oſe, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne ſuis pas en peine de ce que vous en penſerez. Je me flatte, Mylord, d'être aſſez connu de vous, & cela me tranquilliſe. Mais il m'accuſe avec tant d'audace d'avoir refuſé malhonnêtement la penſion après l'avoir acceptée, que je crois devoir vous envoyer une copie fidelle de la lettre que j'écrivis à ce ſujet à M. le Général Conway (*). J'[illegible] bien embarraſſé dans cette lett[illegible] voulant pas dire la véritable cauſe de mon refus, & ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'aſſure, que ſi l'on peut s'en tirer mieux que je ne

(*) Celle du 12 Mai 1766.

fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il eſt faux que j'aye jamais accepté la penſion. J'y mis ſeulement votre agrément pour condition néceſſaire, & quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en-avant ſans me conſulter davantage. Comme vous ne pouvez ſavoir ce qui s'eſt paſſé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il eſt impoſſible que vous prononciez dans cette affaire, avec connoiſſance, entre M. Hume & moi; ſes procédés ſecrets ſont trop incroyables, & il n'y a perſonne au monde moins fait que vous, pour y ajouter foi. Pour moi qui les ai ſentis ſi cruellement, & qui n'y peux penſer qu'avec la douleur la plus amere, tout ce qu'il me reſte à deſirer, eſt de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même ſilence, & qu'il avance les choſes [illegible] plus fauſſes du ton le plus affirmatif, je vous demande auſſi, Mylord, une juſtice que vous ne pouvez me refuſer, c'eſt lorſqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une choſe injuſte ou mal-honnête, d'être bien perſuadé que cela n'eſt pas vrai.

LETTRE

AU MÊME.

Le 7 Septembre 1766.

JE ne puis vous exprimer, Mylord, à quel point, dans les circonſtances où je me trouve, je ſuis alarmé de votre ſilence. La derniere lettre que j'ai reçue de vous étoit du ..... Seroit-il poſſible que les terribles clameurs de M. Hume euſſent fait impreſſion ſur vous, & m'euſſent, au milieu de tant de malheurs, ôté la ſeule conſolation qui me reſtoit ſur la terre? Non, Mylord, cela ne peut pas être. Votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre eſprit judicieux ne peut être abuſé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, perſonne ne l'a connu, ou plutôt il n'eſt plus le même. Il n'a jamais haï que moi ſeul; mais auſſi quelle haine! Un même cœur pourroit-il ſuffire à deux comme celle-là? Il a marché juſqu'ici dans les ténebres, il s'eſt caché, mais maintenant il ſe montre à découvert.

Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entiere de cris auxquels je ne ſais que répondre, & d'injures dont je me croirois digne, ſi je daignois les repouſſer. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché juſqu'à préſent avec tant de ſoin? Mais laiſſons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere. Cette perte eſt la ſeule que je ne pourrois ſupporter. Avez-vous reçu mes deux dernieres lettres, l'une du 20 Juillet & l'autre du 9 Août? Ont-elles eu le bonheur d'échapper aux filets qui ſont tendus tout autour de moi, & au travers deſquels peu de choſe paſſe? Il paroît que l'intention de mon perſécuteur & de ſes amis, eſt de m'ôter toute communication avec le continent, & de me faire périr ici de douleur & de miſere. Leurs meſures ſont trop bien priſes pour que je puiſſe aiſément leur échapper. Je ſuis préparé à tout, & je puis tout ſupporter hors votre ſilence. Je m'adreſſe à M. Rougemont; je ne connois que lui ſeul à Londres à qui j'oſe me confier. S'il me refuſe ſes ſervices, je ſuis ſans reſſource, & ſans moyen pour

écrire à mes amis. Ah, Mylord! qu'il me vienne une lettre de vous, & je me conſole de tout le reſte.

LETTRE

AU MÊME.

Wootton le 27 Septembre 1766.

JE n'ai pas beſoin, Mylord, de vous dire combien vos deux dernieres lettres m'ont fait de plaiſir & m'étoient néceſſaires. Ce plaiſir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un ſurtout auquel je réſerve une lettre exprès, & auſſi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne ſaurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte, ſans un ſerrement de cœur & un mouvement convulſif, qui fait pis que de me tuer, puiſqu'il me laiſſe vivre. Je ne cherche point, Mylord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme, ainſi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre cœur paternel de ne me reparler jamais de lui ſans la plus grande néceſſité.

Je ne puis me diſpenſer de répondre à ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront ſur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous & lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, & qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent & ne s'en cachent gueres; lui fait pis qu'eux & ſe cache, & c'eſt lui qui ne manquera pas de mettre ſur leur compte, le mal que juſqu'à ma mort il ne ceſſera de me faire en ſecret.

Vous me dites encore, Mylord, que je trouve mauvais que M. Hume ait ſollicité la penſion du Roi d'Angleterre à mon inſçu. Comment avez-vous pu vous laiſſer ſurprendre au point d'affirmer ainſi ce qui n'eſt pas? Si cela étoit vrai, je ſerois un extravagant, tout au moins; mais rien n'eſt plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec ſa profonde adreſſe il ſe ſoit ſervi de cette penſion, ſur laquelle il reve-

noit

roit à mon inſçu quoique refuſée, pour me forcer de lui motiver mon refus & de lui faire la déclaration qu'il vouloit abſolument avoir, & que je voulois éviter, ſachant bien l'uſage qu'il en vouloit faire. Voilà, Mylord, l'exacte vérité, dont j'ai les preuves, & que vous pouvez affirmer.

Graces au Ciel, j'ai fini quant à préſent, ſur ce qui regarde M. Hume. Le ſujet dont j'ai maintenant à vous parler eſt tel que je ne puis me reſoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réſerve pour la premiere que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours, je vous en conjure. Ah! vous ne ſavez pas, dans l'abyme de malheurs où je ſuis plongé, quel ſeroit pour moi celui de vous ſurvivre!

LETTRE

*A MADAME***.*

Wootton le 27 Septembre 1766.

LE cas que vous m'expoſez, Madame, eſt dans le fond très-commun, mais mêlé de choſes ſi extraordinaires, que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'eſt pas de ſon ſiecle; c'eſt un prodige ou un monſtre. Il y a des monſtres dans ce ſiecle, je le ſais trop, mais plus vils que courageux, & plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit ſi peu que ce n'eſt pas la peine d'y croire, & ſi Caſſius en eſt un de force d'ame, il n'en eſt aſſurément pas un de bon ſens & de raiſon.

Il ſe vante de ſacrifices qui, quoiqu'ils faſſent horreur, ſeroient grands s'ils étoient pénibles, & ſeroient héroïques s'ils étoient néceſſaires; mais où faute de l'une & de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une extravagance qui me fait très-mal augurer de celui qui les a faits. Convenez,

Madame, qu'un amant qui oublie ſa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouſe & puis qui s'éloigne & l'oublie encore, qui promet ſéchement de revenir à ſes couches & n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part & ne lui écrit que pour confirmer cette belle réſolution; convenez, dis-je, que ſi cet homme eut de l'amour, il n'en eut gueres, & que la victoire dont il ſe vante avec tant de pompe, lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais ſuppoſant cet amour aſſez violent pour ſe faire honneur du ſacrifice, où en eſt la néceſſité? C'eſt ce qui me paſſe. Qu'il s'occupe du ſublime emploi de délivrer ſa patrie, cela eſt fort beau, & je veux croire que cela eſt utile: mais ne ſe permettre aucun ſentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les ſentimens vertueux ne s'étayent-ils pas les uns les autres, & peut-on en détruire un ſans les affoiblir tous? *J'ai cru long-tems*, dit-il, *combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de combinaiſons à faire, quand ces affections elles-mê-

mes ſont des devoirs. *L'illuſion ceſſe, & je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle eſt donc cette illuſion, & où a-t-il pris cette affreuſe maxime? S'il eſt de triſtes ſituations dans la vie, s'il eſt de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en ſacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la néceſſité preſſante ou à l'inflexible vertu, en eſt-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des ſentimens auſſi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel; & tout homme qui ſe fait une expreſſe loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, oſe-t-il uſurper le nom de citoyen, oſe-t-il uſurper le nom d'homme?

On diroit, Madame, en liſant votre lettre, qu'il s'agit d'une conſpiration. Les conſpirations peuvent être des actes héroïques de patriotiſme, & il y en a eu de telles; mais preſque toujours elles ne ſont que des crimes puniſſables, dont les auteurs ſongent bien moins à ſervir la patrie qu'à l'aſſervir, & à la délivrer de ſes tyrans qu'à l'être. Pour moi je vous déclare que je ne voudrois pour rien au monde avoir trempé dans la conſpiration la plus légitime; parce qu'enfin ces ſortes d'entrepriſes ne peu-

vent s'exécuter ſans troubles, ſans déſordres, ſans violences, quelquefois ſans effuſion de ſang, & qu'à mon avis le ſang d'un ſeul homme eſt d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre-humain. Ceux qui aiment ſincérement la liberté n'ont pas beſoin, pour la trouver, de tant de machines; & ſans cauſer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre, l'eſt en effet.

Poſons toutefois cette grande entrepriſe comme un devoir ſacré qui doit régner ſur tous les autres, doit-il pour cela les anéantir, & ces différens devoirs ſont-ils donc à tel point incompatibles, qu'on ne puiſſe ſervir la patrie ſans renoncer à l'humanité? Votre Caſſius eſt-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la ſienne, & ceux qui l'ont exécuté, l'ont-ils fait au prix des ſacrifices dont il ſe vante? Les Pélopidas, les Brutus, les vrais Caſſius & tant d'autres ont ils eu beſoin d'abjurer tous les droits du ſang & de la nature, pour accomplir leurs nobles deſſeins? Y eût-il jamais de meilleurs fils, de meilleurs maris, de meilleurs peres que ces grands hommes? La plupart, au contraire, con-

certerent leurs entrepriſes au ſein de leurs familles, & Brutus oſa révéler, ſans néceſſité, ſon ſecret à ſa femme, uniquement parce qu'il la trouva digne d'en être dépoſitaire. Sans aller ſi loin chercher des exemples, je puis, Madame, vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité, que d'être auſſi connu qu'eux. C'eſt le Comte Louis de Fieſque, lorſqu'il voulut briſer les fers de Gênes ſa patrie, & la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme ſi aimable, ſi vertueux, ſi parfait, forma ce grand deſſein preſque dès ſon enfance, & s'éleva, pour ainſi dire, lui-même pour l'exécuter. Quoique très-prudent, il le confia à ſon frere, à ſa famille, à ſa femme auſſi jeune que lui; & après des préparatifs très-grands, très-lents, très-difficiles, le ſecret fut ſi bien gardé, l'entrepriſe fut ſi bien concertée & eut un ſi plein ſuccès, que le jeune Fieſque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il ſoit ſage de révéler ces ſortes de ſecrets, même à ſes proches, ſans la plus grande néceſſité; mais autre choſe eſt, garder ſon ſecret,

& autre chose, rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein, l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un tems, des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés si-tôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaité de cœur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, Madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoi qu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, & je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance & ses projets d'agrandissement. Or, ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses, sont des gens qu'on ne ramene jamais, & qui rarement en valent la peine.

Il se peut, Madame, que je me trompe; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous

dire: mais vous me demandez mon ſentiment; il faut vous le dire, ou me taire, ou vous tromper. Des trois partis j'ai choiſi le plus honnête, & celui qui pouvoit le mieux vous marquer, Madame, ma déférence & mon reſpect.

LETTRE

A Mlle. DEWES.

Wootton le 9 Décembre 1766.

MA belle voiſine, vous me rendez injuſte & jaloux pour la premiere fois de ma vie; je n'ai pu voir ſans envie les chaînes dont vous honoriez mon ſultan; & je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie, mais je n'ai oſé empiéter ſur les droits d'un jeune & aimable berger. C'eſt déjà trop paſſer les miens de faire le galant à mon âge; mais puiſque vous me l'avez fait oublier tâchez de l'oublier vous-même, & penſez moins au barbon qui vous rend

hommage, qu'au ſoin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voiſine, vous ennuyer plus long-tems de mes vieilles ſornettes. Si je vous contois toutes les bontés & amitiés dont votre cher oncle m'honore, je ſerois encore ennuyeux par mes longueurs ; ainſi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, & ramenez Madame la Comteſſe (*), à condition que nous ſerons cette fois-ci les plus forts, & qu'au lieu de vous laiſſer enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

(*) Mde. la Comteſſe Cowper, veuve du feu Comte Cowper, & fille du Comte de Granville.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 11 Décembre 1766.

ABRÉGER la correſpondance !... Mylord, que m'annoncez-vous, & quel tems prenez-vous pour cela ? Serois-je dans votre diſgrace ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le ſeul que je ne ſaurois ſupporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner, en eſt-il, en peut-il être que mes ſentimens pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi ſont toute la conſolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique & douce conſolation ? Vous avez ceſſé d'écrire à vos parens. Eh ! qu'importe, tous vos parens, tous vos amis enſemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien ? Eh ! Mylord, c'eſt votre âge, ce ſont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quoi peuvent mieux s'employer les reſtes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous ſont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié, je

la veux toujours, j'en ſuis toujours digne. Les terres & les mers nous ſéparent, les hommes peuvent ſemer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut ſéparer mon cœur du vôtre, & celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'eſt mon devoir de vous l'épargner autant qu'il ſe peut. Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes & rien de plus. *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, & je vous aime toujours.*

Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze fois l'année, & je ſuis content. De mon côté j'aurai le plus grand ſoin de ne vous écrire jamais rien qui puiſſe vous importuner ou vous déplaire. Mais ceſſer de vous écrire avant que la mort nous ſépare, non Mylord cela ne peut pas être; cela ne ſe peut pas plus que ceſſer de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle réſolution, j'en mourrai, ce n'eſt pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, & je vous prédis que vous y aurez du regret. J'attends une réponſe, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes; mais je connois votre ame & cela me raſſure. Si vous pouvez ſentir combien

cette réponſe m'eſt néceſſaire, je ſuis très-ſûr que je l'aurai promptement.

LETTRE

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Wootton le 31 Janvier 1767.

IL eſt digne de l'ami des hommes de conſoler les affligés. La lettre, Monſieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonſtance où elle a été écrite, le noble ſentiment qui l'a dictée, la main reſpectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adreſſe, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous liſant, en vous aimant par conſéquent, j'ai ſouvent deſiré d'être connu & aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce ſeroit vous qui feriez les avances, & cela préciſément au moment où j'étois univerſellement abandonné: mais la généroſité ne fait rien

faire à demi, & votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il feroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité! Votre offre m'a ſi vivement penetré, j'en trouve l'objet ſi honorable à l'un & à l'autre, que par un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être, par le regret de n'en pas profiter: car quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte, je vois peu d'eſpoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre, le grand éloignement, mes maux qui me rendent les voyages très pénibles, l'amour du repos, de la ſolitude, le deſir d'être oublié pour mourir en paix, me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voiſinage pourroit réveiller une ſorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs, pour ne parler que de ce qui me tiendroit plus près de vous, ſans douter de ma ſureté du côté du Parlement de Paris, je lui dois ce reſpect de ne pas aller le braver dans ſon reſſort, comme pour lui faire avouer tacitement ſon injuſtice; je le dois à votre Miniſtere, à qui trop de marques affligeantes me font ſentir que j'ai eu le malheur de déplaire, & cela ſans que j'en puiſſe imaginer d'autre cauſe qu'un mal-

ler avec juſteſſe & même avec plaiſir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature & à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né, m'eſt devenu ſi parfaitement inſupportable, & ſon ſouvenir me rappelle tant de triſtes idées, que pour n'y plus penſer j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très-mal à propos envoyés de Suiſſe: les vôtres & les miens ſont partis avec tout le reſte. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penſer me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement en laiſſant errer ma tête & ſans m'aſſervir à aucun ſujet; & maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous dire en me promenant mille choſes charmantes, qui diſparoiſſent ſi-tôt que je reviens à mon papier. Cette vie oiſive & contemplative que vous n'approuvez pas & que je n'excuſe pas me devient chaque jour plus délicieuſe. Errer ſeul ſans fin & ſans ceſſe parmi les arbres & les roches qui entourent ma demeure, rêver ou plutôt extravaguer à mon aiſe, & comme vous dites, bayer aux corneilles; quand ma cervelle s'échauffe

trop, la calmer en analyſant quelque mouſſe ou quelque fougere ; enfin me livrer ſans géne à mes fantaiſies qui, graces au ciel, ſont toutes en mon pouvoir ; voilà, Monſieur, pour moi la ſuprême jouiſſance, à laquelle je n'imagine rien de ſupérieur dans ce monde pour un homme à mon âge & dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres, vous pouvez compter que je n'y prendrois pas le plus petit ſoin en faveur du propriétaire, je vous verrois voler, piller, dévaliſer, ſans jamais en dire un ſeul mot ni à vous ni à perſonne. Tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injuſtice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit. Il eſt tems d'être ſage, ou du moins tranquille. Je ſuis las de guerres & de querelles : je ſuis bien ſûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, & je n'en veux plus avec les fripons, car celles-là ſont trop dangereuſes. Voyez donc, Monſieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maiſon ! A Dieu ne plaiſe que je veuille avilir votre offre par cette objection ; mais c'en eſt une dans vos maximes, & il faut être conſéquent.

En cenſurant cette nonchalance,

vous me répéterez que c'eſt n'être bon à rien que n'être bon que pour ſoi : mais peut-on être vraiment bon pour ſoi ſans être par quelque côté bon pour les autres ? D'ailleurs, conſidérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être, comme vous, leur bienfaiteur en réalité. Conſidérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je ſuis infirme, abandonné, perſécuté, déteſté, & qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, ſur-tout à moi même. J'ai reçu mon congé bien ſignifié, par la nature & par les hommes ; je l'ai pris & j'en veux profiter. Je ne délibere plus ſi c'eſt bien ou mal fait ; parce que c'eſt une réſolution priſe, & rien ne m'en fera départir. Puiſſe le public m'oublier comme je l'oublie ! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe : qu'il m'admire ou qu'il me déchire, tout cela m'eſt indifférent ; je tâche de n'en rien ſavoir, & quand je l'apprends, je ne m'en ſoucie gueres. Si l'exemple d'une vie innocente & ſimple eſt utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'eſt le ſeul, & je ſuis bien déterminé à ne vivre plus que pour moi & pour mes amis, en très-petit nombre mais éprou-

vés, & qui me ſuffiſent. Encore aurois-je pu m'en paſſer, quoiqu'ayant un cœur aimant & tendre pour qui des attachemens ſont de vrais beſoins : mais ces beſoins m'ont ſouvent coûté ſi cher que j'ai appris à me ſuffire à moi-même, & je me ſuis conſervé l'ame aſſez ſaine pour le pouvoir. Jamais ſentiment haineux, envieux, vindicatif n'approcha de mon cœur. Le ſouvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le ſouvenir de mes ennemis ne trouble point. Je ſuis tout entier où je ſuis, & point où ſont ceux qui me perſécutent. Leur haine quand elle n'agit pas ne trouble qu'eux, & je la leur laiſſe pour toute vengeance. Je ne ſuis pas parfaitement heureux, parce qu'il n'y a rien de parfait ici-bas, ſur-tout le bonheur : mais j'en ſuis auſſi près que je puiſſe l'être dans cet exil. Peu de choſe de plus combleroit mes vœux. Moins de maux corporels, un climat plus doux, un ciel plus pur, un air plus ſerein ; ſur-tout des cœurs plus ouverts où, quand le mien s'épanche, il ſentît que c'eſt dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment, & vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément ; votre lettre me laiſ-

ſera des ſouvenirs qui ne s'effaceront pas, & qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides, & la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois qui n'eſt pas encore en rapport & où l'on peut retrouver quelquefois la nature, me donnera ſouvent des regrets qui ne ſeront pas tous pour elle. Bonjour, Monſieur le Marquis. Je hais les formules, & je vous prie de m'en diſpenſer. Je vous ſalue très-humblement & de tout mon cœur.

LETTRE

A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton le 7 Février 1767.

Monsieur le Duc,

JE vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane, me paruſſent forts pour la choſe & pour ma bourſe, j'étois bien éloigné d'en demander & d'en deſirer le rembourſement. Vos bontés, très-gratuites ſur ce point, en ſont d'autant plus obligeantes; & puiſque vous voulez que j'y reconnoiſſe même celles du Roi, je me tiens auſſi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix ineſtimable, par la ſource dont elle vient, & je la reçois avec la reconnoiſſance & la vénération que je dois aux faveurs de Sa Majeſté, paſſant par des mains auſſi dignes de les répandre.

Daignez, Monſieur le Duc, recevoir avec bonté les aſſurances de mon profond reſpect.

LETTRE

A M. GUY.

Wootton le 7 Février 1767.

J'Ai lu, Monſieur, avec attendriſſement l'ouvrage de mes défenſeurs, dont vous ne m'aviez point parlé. Il me ſemble que ce n'etoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient étre un ſecret, comme ſi l'on vouloit les dérober à ma reconnoiſſance. Je ne vous pardonnerois jamais ſur-tout de m'avoir tû celui de la Dame, ſi je ne l'euſſe à l'inſtant deviné. C'eſt de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas aſſez d'amis capables de ce zele & de ce talent, pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle, à laquelle je n'oſe mettre ſon nom, à cauſe des riſques que peuvent courir mes lettres, mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, Monſieur Guy, ou plutôt j'oſe vous permettre en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, & de lui baiſer la main droite, cette charmante main plus auguſte que celles des Impé-

ratrices & des Reines, qui ſait défendre & honorer ſi pleinement & ſi noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même ſon digne Collegue ſi nous nous étions connus auparavant, mais je n'ai pas eu ce bonheur; & je ne ſais ſi je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble & beau, que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur, du ſein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume, diſent qu'il abandonne ſa cauſe au jugement des eſprits droits & des cœurs honnêtes; c'eſt-là ce qu'eux & lui ſe garderont bien de faire; mais ce que je fais moi, avec confiance, & qu'avec de pareils défenſeurs, j'aurai fait avec ſuccès. Cependant on a omis dans ces deux pieces des choſes très-eſſentielles; & on y a fait des mépriſes qu'on eût évitées ſi, m'avertiſſant à tems de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclairciſſemens. Il eſt étonnant que perſonne n'ait encore mis la queſtion ſous ſon vrai point de vue; il ne falloit que cela ſeul, & tout étoit dit.

Au reſte, il eſt certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits, comme vous pouvez

penſer, dans les papiers de Londres; & il n'eſt pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits, ni pour quelle fin.

Mais voici un fait aſſez bizarre qu'il eſt fâcheux que mes dignes défenſeurs n'aient pas ſu. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du St. James-Chronicle ont diſparu en Angleterre? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur & dans les cafés de Londres, ſur une indication ſuffiſante, par ſon Libraire, qu'il m'a aſſuré être un honnête homme, & il n'a rien trouvé. Les feuilles ſont éclipſées. Je ne ferai point de commentaire ſur ce fait; mais convenez qu'il donne à penſer. O mon cher Monſieur Guy, faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées, ſans revoir jamais la face d'un ami ſûr, dans le ſein duquel je puiſſe épancher mon cœur?

LETTRE

AU LORD MARÉCHAL.

Le 8 Février 1767.

QUOI, Mylord, pas un ſeul mot de vous ? Quel ſilence, & qu'il eſt cruel ! Ce n'eſt pas le pis encore. Madame la Ducheſſe de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, & me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoiſſez mon cœur, vous pouvez juger de mon état ; craindre à la fois pour votre amitié & pour votre vie, ah ! c'en eſt trop. J'ai écrit auſſi-tôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles ; il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me raſſurer aſſez, tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourra-t-il vous émouvoir ? Je me proſterne à vos pieds pour vous demander un ſeul mot. Que voulez-vous que je marque à Madame de Portland ? Lui dirai-je : *Madame*,

dame, Mylord Maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus? La plume me tombe des mains.

LETTRE

A M. GRANVILLE.

Wootton, Février 1767.

JE crois, Monſieur, la tiſanne du Médecin Eſpagnol meilleure & plus ſaine que le bouillon rouge du Médecin François; la proviſion de miel n'eſt pas moins bonne, & ſi les Apothicaires fourniſſoient d'auſſi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique: mais badinage à part, que j'aye avec vous un moment d'explication ſérieuſe.

Jadis j'aimois avec paſſion la liberté, l'égalité, & voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie, je me refuſois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'a ſouvent attiré bien des que-

relles. Maintenant j'ai changé de goût, & c'eſt moins la liberté que la paix que j'aime : je ſoupire inceſſamment après elle ; je la préfere déſormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis s'il eſt poſſible. J'ai donc réſolu d'endurer déſormais des uns tout le bien, & des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, ſans diſputer, ſans m'en défendre, & ſans leur réſiſter en quelque façon que ce ſoit. Je me livre à tous pour faire de moi, ſoit pour, ſoit contre, entiérement à leur volonté : ils peuvent tout, hors de m'engager dans une diſpute, ce qui très-certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, Monſieur, d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire ; mais il faut tout vous dire, ſans les refuſer je n'en ſerai pas plus reconnoiſſant que ſi vous ne m'en faiſiez aucun. Je vous ſuis attaché, Monſieur, & je bénis le Ciel, dans mes miſeres, de la conſolation qu'il m'a ménagée, en me donnant un voiſin tel que vous : mon cœur eſt plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos

ſoins, de vos bontés, mais non pas de vos dons ; c'eſt peine perdue, je vous aſſure ; ils n'ajoutent rien à mes ſentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins, & je ſerai beaucoup plus à mon aiſe ſi vous voulez bien les ſupprimer déſormais.

Vous voilà bien averti, Monſieur ; vous ſavez comment je penſe, & je vous ai parlé très-ſérieuſement. Du reſte, votre volonté ſoit faite & non pas la mienne ; vous ſerez toujours le maître d'en uſer comme il vous plaira.

Le tems eſt bien froid pour ſe mettre en route. Cependant ſi vous êtes abſolument réſolu de partir, recevez tous mes ſouhaits pour votre bon voyage, & pour votre prompt & heureux retour. Quand vous verrez Mad. la Ducheſſe de Portland, faites-lui ma cour, je vous ſupplie ; raſſurez-la ſur l'état de Mylord Maréchal. Cependant, comme je ne ſerai parfaitement raſſuré moi-même que quand j'aurai de ſes nouvelles, ſi-tôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à Mad. la Ducheſſe. Adieu, Monſieur, derechef, bon voyage, & ſouvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voiſin.

Vous verrez ſans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ſes chaines, & qui s'honore de les porter.

LETTRE

A MYLORD MARÉCHAL.

Le 19 Mars 1767.

C'En eſt donc fait, Mylord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces & votre amitié, ſans qu'il me ſoit même poſſible de ſavoir & d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un ſentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite qui n'ait dû, j'oſe le dire, confirmer cette précieuſe bienveillance que, ſelon vos promeſſes tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aiſément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez aſſuré qu'on ne réuſſiroit jamais; j'ai dû le croire. A-t-on réuſſi malgré tout cela, voilà ce qui me paſſe; & comment a-t-

on réuſſi au point que vous n'ayez pas même daigné me dire de quoi je ſuis coupable, ou du moins de quoi je ſuis accuſé? Si je ſuis coupable, pourquoi me taire mon crime, ſi je ne le ſuis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous ceſſerez de m'écrire, vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à perſonne. Cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde, & que je ſuis le ſeul excepté, quoique vous ſachiez dans quel tourment m'a jetté votre ſilence. Mylord, dans quelque erreur que vous puiſſiez être, ſi vous connoiſſiez, je ne dis pas mes ſentimens, vous devez les connoître, mais ma ſituation, dont vous n'avez pas l'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, Mylord, & c'eſt ce qui me conſole. Je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une auſſi incompréhenſible légéreté, ſur-tout dans un tems où venu par vos conſeils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus ſenſibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répete; l'homme que vous n'aimez plus mérite ſans doute votre diſgrace,

mais cet homme que vous prenez pour moi n'eſt pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parce que je n'ai point mérité de la perdre, & que vous n'êtes ni injuſte, ni inconſtant. On vous aura figuré ſous mon nom un fantôme, je vous l'abandonne & j'attends que votre illuſion ceſſe, bien ſûr qu'auſſi-tôt que vous me verrez tel que je ſuis, vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins ſavoir ſi vous recevez mes lettres ? Ne me reſte-t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre ſanté qu'en m'informant au tiers & au quart, & n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquilliſent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un de vos laquais m'écrivît de tems en tems comment vous vous portez? Je me réſigne à tout, mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis ſur ce qui m'intéreſſe le plus.

LETTRE

A M. LE GÉNÉRAL

CONWAY.

Wootton le 26 Mars 1767.

MONSIEUR,

AUSSI touché que ſurpris de la faveur dont il plaît au Roi de m'honorer, je vous ſupplie d'être auprès de Sa Majeſté l'organe de ma vive reconnoiſſance. Je n'avois droit à ſes attentions que par mes malheurs, j'en ai maintenant aux égards du public par ſes graces, & je dois eſpérer que l'exemple de ſa bienveillance m'obtiendra celle de tous ſes ſujets. Je reçois, Monſieur, le bienfait du Roi comme l'arrhe d'une époque heureuſe autant qu'honorable qui m'aſſure, ſous la protection de Sa Majeſté, des jours déſormais paiſibles. Puiſſai-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs & les plus vifs pour la gloire de ſon regne & pour la proſpérité de ſon auguſte Maiſon!

Les actions nobles & généreuſes portent toujours leur récompenſe avec elles. Il vous eſt auſſi naturel, Mon-

ſieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il eſt flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous ſupplie; je ſais me mettre à ma place, & je ſens à l'impreſſion que font ſur mon cœur vos bontés, qu'il eſt en moi quelque choſe plus digne de votre eſtime que de médiocres talens, qui ſeroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de maux, & dont je ne fais cas que par la cauſe qui les fit naître, & par l'uſage auquel ils étoient deſtinés.

Je vous ſupplie, Monſieur, d'agréer les ſentimens de ma gratitude & de mon profond reſpect.

LETTRE

A Mylord Comte

DE HARCOURT.

Wootton le 2 Avril 1767.

J'Apprends, Mylord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes eſtampes, hors une. Serois-je aſſez heureux pour que cette eſtampe exceptée fût celle du Roi; je le deſire aſſez pour l'eſpérer; en ce cas, vous auriez bien lu dans mon cœur, & je vous prierois de vouloir conſerver ſoigneuſement cette eſtampe, juſqu'à ce que j'aye l'honneur de vous voir & de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de Mylord Maréchal, pour avoir le plaiſir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs, & de me dire en les voyant, qu'il eſt encore des hommes bienfaiſans ſur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire abſolument éteinte avoit laiſſée échapper. Ce portrait du Roi avec une vingtaine d'autres me

viennent de M. Ramſay qui ne voulut jamais m'en dire le prix. Ainſi ce prix lui appartient & non pas à moi ; mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, & que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de diſtribuer aux pauvres le produit de ces eſtampes, & je crois, Mylord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté ſeroit de ſavoir quel eſt ce produit, ne pouvant moi-même me rappeller le nombre & la qualité de ces eſtampes. Ce que je ſais, c'eſt que ce ſont toutes gravures Angloiſes, dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuſer de vos bontés, Mylord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation groſſiere de ces gravures, & j'eſtime que le prix n'en pourroit gueres paſſer quatre ou cinq guinées. Ainſi, pour aller au plus ſûr, ce ſont cinq guinées ſur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de vouloir bien diſtribuer aux pauvres. Vous voyez, Mylord, comment j'en uſe avec vous. Quoique je

ſois perſuadé que mon importunité ne paſſe pas votre complaiſance. Si j'avois prévu juſqu'où je ſerois forcé de la porter, je me ſerois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, Mylord, je vous ſupplie, mes très-humbles excuſes & mon reſpect.

LETTRE

A M. E. J.... CHIRURGIEN.

Le 13 Mai 1767.

VOUS me parlez, Monſieur, dans une langue littéraire, de ſujets de littérature, comme à un homme de Lettres. Vous m'accablez d'éloges ſi pompeux, qu'ils ſont ironiques, & vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, Monſieur, ſur tous ces points. Je ne ſuis point homme de Lettres : je le fus pour mon malheur; depuis long-tems j'ai ceſſé de l'être; rien de ce qui ſe rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté; aujourd'hui ſur-tout que j'ai plus beſoin de

conſolation que d'encens, je les trouve bien déplacés. C'eſt comme ſi, quand vous allez voir un pauvre malade, au lieu de le panſer, vous lui faiſiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la cenſure publique; elle les traite auſſi ſévérement que ma perſonne; à la bonne heure; je ne prétends point avoir eu raiſon; je ſais ſeulement que mes intentions étoient aſſez droites, aſſez pures, aſſez ſalutaires pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes; mes ſentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choſes ſur leſquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle eſt, par exemple, l'origine du droit naturel, ſur laquelle vous me prêtez des ſentimens qui n'ont jamais été les miens. C'eſt ainſi qu'on aggrave mes fautes réelles; de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes, & je remets ma cauſe entre les mains de Dieu qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point, Monſieur, ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui, ni aux louanges que vous me donnez de vous-même: les uns ne ſont pas plus mérités que

les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil, tant parce que je ne vous connois pas, que parce que j'aime à être ſimple & vrai en toutes choſes. Vous vous dites chirurgien ; ſi vous m'euſſiez parlé botanique, & des plantes que produit votre contrée, vous m'auriez fait plaiſir, & j'en aurois pu cauſer avec vous : mais pour de mes livres & de toute autre eſpece de livres, vous m'en parleriez inutilement, parce que je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin, par la raiſon ci-devant énoncée : il ne me reſte de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phraſes de Linnæus. Recevez, Monſieur, mes très-humbles ſalutations.

LETTRE

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais le 21 Mai 1767.

J'ARRIVE ici, Monſieur, après bien des aventures bizarres qui feroient un détail plus long qu'amuſant. Je voudrois de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Brie; mais pour entreprendre un pareil établiſſement, il faudroit plus de certitude de ſa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos ſtable; c'eſt dans l'Etat de Veniſe, & malgré l'immenſité du trajet, je ſuis déterminé à le tenter. Ma ſituation à tous égards me forcera à des ſtations que je rendrai auſſi courtes qu'il me ſera poſſible. Je deſire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir, ſi j'y puis garder l'incognito convenable, & que je ſois aſſuré que ce court ſéjour ne déplaiſe pas. Permettez que je vous conſulte là-deſſus, réſolu de paſſer tout droit & le plus promptement qu'il me

ſera poſſible, ſi vous jugez que ce ſoit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici, Monſieur; mais j'attends avec empreſſement de vos nouvelles, & je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot ſous le couvert de M..... Cette réponſe réglera ma marche. Puiſſe-t-elle, Monſieur, me livrer à l'ardent deſir que j'ai de voir & d'embraſſer le reſpectable ami des hommes!

LETTRE

AU MÊME.

Trye le 26 Juillet 1767.

J'AUROIS dû, Monſieur, vous écrire en recevant votre dernier billet: mais j'ai mieux aimé tarder quelques jours encore à réparer ma négligence, & pouvoir vous parler en même tems du livre (*) que vous m'avez envoyé.

(*) L'ordre eſſentiel des Sociétés Politiques.

Dans l'impoſſibilité de le lire tout entier, j'ai choiſi les chapitres où l'Auteur caſſe les vitres, & qui m'ont paru les plus importans. Cette lecture m'a moins ſatisfait que je ne m'y attendois, & je ſens que les traces de mes vieilles idées, raccornies dans mon cerveau, ne permettent plus à des idées ſi nouvelles d'y faire de fortes impreſſions. Je n'ai jamais pu bien entendre ce que c'étoit que cette évidence qui ſert de baſe au deſpotiſme légal, & rien ne m'a paru moins évident que le chapitre qui traite de toutes ces évidences. Ceci reſſemble aſſez au ſyſtême de l'Abbé de St. Pierre, qui prétendoit que la raiſon humaine alloit toujours en ſe perfectionnant, attendu que chaque ſiecle ajoute ſes lumieres à celles des ſiecles précédens. Il ne voyoit pas que l'entendement humain n'a toujours qu'une même meſure & très-étroite, qu'il perd d'un côté tout autant qu'il gagne de l'autre & que des préjugés toujours renaiſſans nous ôtent autant de lumieres acquiſes que la raiſon cultivée en peut remplacer. Il me ſemble que l'évidence ne peut jamais être dans les loix naturelles & politiques qu'en les conſidérant par abſtraction. Dans un gou-

vernement particulier que tant d'élémens divers compoſent, cette évidence diſparoît néceſſairement. Car la ſcience du gouvernement n'eſt qu'une ſcience de combinaiſons, d'applications, & d'exceptions, ſelon les tems, les lieux, les circonſtances. Jamais le public ne peut voir avec évidence les rapports & le jeu de tout cela. Et, de grace, qu'arrivera-t-il, que deviendront vos droits ſacrés de propriété dans de grands dangers, dans des calamités extraordinaires, quand vos valeurs diſponibles ne ſuffiront plus, & que le *ſalus populi ſuprema lex eſto* ſera prononcé par le deſpote.

Mais ſuppoſons toute cette théorie des loix naturelles toujours parfaitement évidente, même dans ſes applications, & d'une clarté qui ſe proportionne à tous les yeux; comment des philoſophes qui connoiſſent le cœur humain peuvent-ils donner à cette évidence tant d'autorité ſur les actions des hommes, comme s'ils ignoroient que chacun ſe conduit très-rarement par ſes lumieres & très-fréquemment par ſes paſſions? On prouve que le plus véritable intérêt du deſpote eſt de gouverner légalement; cela eſt reconnu de

tous les tems : mais qui eſt-ce qui ſe conduit ſur ſes plus vrais intérêts ? Le ſage ſeul, s'il exiſte. Vous faites donc, Meſſieurs, de vos deſpotes autant de ſages. Preſque tous les hommes connoiſſent leurs vrais intérêts, & ne les ſuivent pas mieux pour cela. Le prodigue qui mange ſes capitaux ſait parfaitement qu'il ſe ruine, & n'en va pas moins ſon train ; de quoi ſert que la raiſon nous éclaire quand la paſſion nous conduit ?

Video meliora proboque, deteriora ſequor.

Voilà ce que fera votre deſpote, ambitieux, prodigue, avare, amoureux, vindicatif, jaloux, foible : car c'eſt ainſi qu'ils ſont tous, & que nous faiſons tous. Meſſieurs, permettez-moi de vous le dire ; vous donnez trop de force à vos calculs, & pas aſſez aux penchans du cœur humain, & au jeu des paſſions. Votre ſyſtême eſt très-bon pour les gens de l'Utopie, il ne vaut rien pour les enfans d'Adam.

Voici, dans mes vieilles idées, le grand problême en Politique, que je compare à celui de la quadrature du cercle en Géométrie, & à celui des longitudes en Aſtronomie. *Trouver une*

forme de Gouvernement qui mette la loi au-deſſus de l'homme.

Si cette forme eſt trouvable, cherchons-la & tâchons de l'établir. Vous prétendez, Meſſieurs, trouver cette loi dominante dans l'évidence des autres. Vous prouvez trop : car cette évidence a dû être dans tous les Gouvernemens, ou ne ſera jamais dans aucun.

Si malheureuſement cette forme n'eſt pas trouvable, & j'avoue ingénument que je crois qu'elle ne l'eſt pas, mon avis eſt qu'il faut paſſer à l'autre extrémité & mettre tout d'un coup l'homme autant au-deſſus de la loi qu'il peut l'être, par conſéquent établir le deſpotiſme arbitraire & le plus arbitraire qu'il eſt poſſible : je voudrois que le deſpote pût être Dieu. En un mot, je ne vois point de milieu ſupportable entre la plus auſtere Démocratie & le Hobbiſme le plus parfait : car le conflit des hommes & des loix qui met dans l'Etat une guerre inteſtine continuelle, eſt le pire de tous les Etats politiques.

Mais les Caligula, les Nérons, les Tiberes !..... mon Dieu !..... je me roule par terre, & je gémis d'être homme.

Je n'ai pas entendu tout ce que vous avez dit des loix dans votre livre, & ce qu'en dit l'Auteur nouveau dans le ſien. Je trouve qu'il traite un peu légérement des diverſes formes de Gouvernement, bien légérement ſur-tout des ſuffrages. Ce qu'il a dit des vices du deſpotiſme électif eſt très-vrai: ces vices ſont terribles. Ceux du deſpotiſme héréditaire, qu'il n'a pas dits, le ſont encore plus.

Voici un ſecond problême qui depuis long-tems m'a roulé dans l'eſprit.

Trouver dans le deſpotiſme arbitraire une forme de ſucceſſion qui ne ſoit ni élective ni héréditaire, ou plutôt qui ſoit à la fois l'une & l'autre, & par laquelle on s'aſſure, autant qu'il eſt poſſible, de n'avoir ni des Tibéres ni des Nérons.

Si jamais j'ai le malheur de m'occuper derechef de cette folle idée, je vous reprocherai toute ma vie de m'avoir ôté de mon ratelier. J'eſpere que cela n'arrivera pas; mais, Monſieur, quoi qu'il arrive, ne me parlez plus de votre *deſpotiſme légal*. Je ne ſaurois le goûter ni même l'entendre; & je ne vois là que deux mots contradictoires, qui réunis ne ſignifient rien pour moi.

Je connois d'autant moins votre principe de population, qu'il me paroit inexplicable en lui-même, contradictoire avec les faits, impoſſible à concilier avec l'origine des nations. Selon vous, Monſieur, la population multiplicative n'auroit dû commencer que quand elle a ceſſé réellement. Dans mes vieilles idées, ſi-tôt qu'il y a eu pour un ſou de ce que vous appellez richeſſes ou valeur diſponible, ſi-tôt que s'eſt fait le premier échange, la population multiplicative a dû ceſſer, c'eſt auſſi ce qui eſt arrivé.

Votre ſyſtême économique eſt admirable. Rien n'eſt plus profond, plus vrai; mieux vu, plus utile. Il eſt plein de grandes & ſublimes vérités qui tranſportent. Il s'étend à tout; le champ eſt vaſte; mais j'ai peur qu'il n'aboutiſſe à des pays bien différens de ceux où vous prétendez aller.

J'ai voulu vous marquer mon obéiſſance en vous montrant que je vous avois du moins parcouru. Maintenant, illuſtre ami des hommes & le mien, je me proſterne à vos pieds pour vous conjurer d'avoir pitié de mon état & de mes malheurs, de laiſſer en paix ma mourante tête, de n'y plus réveiller

des idées preſque éteintes, & qui ne peuvent renaître que pour m'abîmer dans de nouveaux gouffres de maux. Aimez-moi toujours; mais ne m'envoyez plus de livres; n'exigez plus que j'en liſe; ne tentez pas même de m'éclairer ſi je m'égare: il n'eſt plus tems. On ne ſe convertit point ſincérement à mon âge. Je puis me tromper, & vous pouvez me convaincre; mais non pas me perſuader. D'ailleurs je ne diſpute jamais; j'aime mieux céder & me taire; trouvez bon que je m'en tienne à cette réſolution. Je vous embraſſe de la plus tendre amitié & avec le plus vrai reſpect.

LETTRE

A MADAME LA M. DE...

Du 12 Septembre 1767.

JE reconnois, Madame, vos bontés ordinaires dans les ſoins que vous prenez pour me procurer un aſyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu & l'eau; mais je connois trop bien ma ſituation pour attendre de ces ſoins bienfaiſans un ſuccès qui me procure le repos après lequel j'ai vainement ſoupiré, & que je ne cherche plus parce que je ne l'eſpere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le Comte de..... veut bien prendre à mes malheurs, je vous ſupplie, Madame, de vouloir bien lui faire paſſer les témoignages de ma très-humble reconnoiſſance; c'eſt une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner: mais quant au voyage ici que S. E. daigne propoſer, je ne ſuis pas aſſez vain pour en accepter l'offre, & ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je ſuis appellé à finir mes jours.

Je ne crois pas, non plus, qu'il convienne de risquer auprès de M. le Comte de * * *, ni auprès de personne aucune demande en ma faveur; puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'infaillibles refus qui ne feroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, & je ne puis faire aucune espece de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir; mais je les attends, je m'y prépare, & il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance, eux pour persécuter, ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin, & que mon courage succombe, mon parti en pareil cas est encore pris: c'est de m'éloigner, si je peux, de l'orage qui m'accable; mais sans empressement, sans précaution, sans crainte, sans me cacher, sans me montrer, & avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considere, Madame, qu'ayant près de soixante ans, accablé de malheurs & d'infirmités, les restes de mes tristes jours ne valent

valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puiſſe me flatter ni me tenter. Loin d'eſpérer quelque choſe, je ne ſais pas même que deſirer. L'amour ſeul du repos me reſtoit encore, l'eſpoir m'en eſt ôté, je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus, je n'eſpere plus que la fin de mes miſeres; que je l'obtienne de la nature ou des hommes, cela m'eſt aſſez indifférent; & de quelque maniere qu'on veuille diſpoſer de moi, l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée, Madame, je les mets tous au pis, & je me tranquilliſe dans ma réſignation.

Il ſuit de-là que tous ceux qui veulent bien s'intéreſſer encore à moi, doivent ceſſer de ſe donner en ma faveur des mouvemens inutiles, remettre à mon exemple mon ſort dans les mains de la providence, & ne plus vouloir réſiſter à la néceſſité. Voilà ma derniere réſolution; que ce ſoit la vôtre auſſi, Madame, à mon égard, & même à l'égard de cette chere enfant que le Ciel vous enleve ſans qu'aucun ſecours humain puiſſe vous la rendre. Que tous les ſoins que vous lui rendrez déſormais ſoient pour contenter votre ten-

dreſſe & la lui montrer, mais qu'ils ne réveillent plus en vous une eſpérance cruelle, qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

LETTRE

A Mlle. DEWES.

Le 25 Janvier 1768.

SI je vous ai laiſſé, ma belle voiſine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laiſſé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que ſur un papier qui peut ſe perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur d'où rien ne peut l'effacer. Puiſqu'il étoit certain que j'emportois votre gage, & douteux que vous euſſiez conſervé le mien, c'étoit moi ſeul qui devois deſirer de vérifier la choſe; c'eſt moi ſeul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc beſoin, pour mieux ſentir mon malheur, que vous m'en faſſiez encore un crime? cela n'eſt pas trop humain. Mais votre ſouvenir me conſole de vos

reproches ; j'aime mieux vous ſavoir injuſte qu'indifférente, & je voudrois être grondé de vous tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voiſine, ne pas oublier tout-à-fait votre eſclave, & continuer à lui dire quelquefois ſes vérités. Pour moi, ſi j'oſois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bonjour, ma belle voiſine, puiſſiez-vous bientôt, ſous les auſpices du cher & reſpectable oncle, donner un paſteur à vos brebis de Calwich.

LETTRE

A M. D'IVERNOIS.

Trye le 29 Janvier 1768.

J'AI reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, & il me ſeroit également parvenu ſous l'adreſſe que je vous ai donnée, quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, ſous laquelle il n'eſt pas même à propos que le nom de votre ami paroiſſe en aucune façon. C'eſt avec le

plus ſenſible plaiſir que j'ai enfin appris de vos nouvelles : mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lauſanne ; cela m'apprend aſſez à quelle extrémité votre pauvre ville, & tant de braves gens dont elle eſt pleine, ſont à la veille d'être réduits. Tout perſuadé que je ſois que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du ſang humain, & qu'il n'y a plus de liberté ſur la terre que dans le cœur de l'homme juſte, je ſens bien toutefois qu'il eſt naturel à des gens de courage, qui ont vécu libres, de préférer une mort honorable à la plus dure ſervitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juſte défenſe de vous-mêmes, la certitude où je ſuis, qu'euſſiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en ſeroient enſuite que plus grands & plus ſurs, me prouve qu'en tout état de cauſe les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la ſituation critique où vous êtes, qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que perdus de toutes façons, ſuppoſé qu'on oſe pouſſer la choſe à l'extrême, vous êtes prêts à vous enſevelir ſous les ruines de la patrie, faites plus ; oſez vivre pour ſa gloire au moment qu'elle n'exiſtera

plus. Oui, Meſſieurs, il vous reſte, dans le cas que je ſuppoſe, un dernier parti à prendre; & c'eſt, j'oſe le dire, le ſeul qui ſoit digne de vous : c'eſt, au lieu de ſouiller vos mains dans le ſang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'aſyle de la liberté, & qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans. C'eſt d'en ſortir tous, tous enſemble, en plein jour, vos femmes & vos enfans au milieu de vous, & puiſqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand Prince, & non pas l'inſupportable & odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous reſteriez ſans aſyle : vous ne ſavez pas quelle eſtime & quel reſpect votre courage, votre modération, votre ſageſſe ont inſpiré pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun Souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'oſe dire avec reſpect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne ſavoir pas être ſujets auſſi fidelles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas pluſieurs d'entre vous ſeroient ruinés; mais je penſe que des gens qui

ſavent ſacrifier leur vie au devoir, ſauroient ſacrifier leurs biens à l'honneur & s'applaudir de ce ſacrifice; & après tout, ceci n'eſt qu'un dernier expédient pour conſerver ſa vertu & ſon innocence quand tout le reſte eſt perdu. Le cœur plein de cette idée, je ne me pardonnerois pas de n'avoir oſé vous la communiquer. Du reſte, vous êtes éclairés & ſages; je ſuis très-ſûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti, & je ne puis croire qu'on laiſſe jamais aller les choſes au point qu'il eſt bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laiſſent quelques momens à donner à d'autres choſes qui ne ſont rien moins que preſſées, en voici une qui me tient au cœur, & ſur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclairciſſement, dans quelqu'un des voyages que je ſuppoſe que vous ferez à Lauſanne, tandis que votre famille y ſera. Vous ſavez que j'ai à Nion une tante qui m'a élevé & que j'ai toujours tendrement aimée, quoique j'aye une fois, comme vous pouvez vous en ſouvenir, ſacrifié le plaiſir de la voir à l'empreſſement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle eſt fort

vieille, elle ſoigne un mari fort vieux ; j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que ſon âge ne comporte, & je voudrois lui aider à payer une ſervante pour la ſoulager. Malheureuſement, quoique je n'aye augmenté ni mon train, ni ma cuiſine, que je n'aye aucun domeſtique à mes gages, & que je ſois ici logé & chauffé gratuitement, ma poſition me rend la vie ici ſi diſpendieuſe, que ma penſion me ſuffit à peine pour les dépenſes inévitables dont je ſuis chargé. Voyez, cher ami, ſi cent francs de France par an pourroient jetter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, & ſi vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la premiere année courroit depuis le commencement de celle-ci, & vous pourriez la tirer ſur moi d'avance, auſſi-tôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent ſoit employé ſelon ſa deſtination, & non pas au profit de parens ou voiſins âpres, qui ſouvent obſedent les vieilles gens. Pardon, cher ami, je choiſis bien mal mon tems ; mais il ſe peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

LETTRE

AU MÊME

Le 24 Mars 1768.

ENFIN je reſpire ; vous aurez la paix, & vous l'aurez avec un garant ſûr qu'elle ſera ſolide, ſavoir l'eſtime publique & celle de vos Magiſtrats, qui vous traitant juſqu'ici comme un peuple ordinaire, n'ont jamais pris ſur ce faux préjugé que de fauſſes meſures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur, & je ne doute pas que le diſcours tenu par le Procureur-Général en Deux-Cent ne ſoit ſincere. Cela poſé, vous devez eſpérer que l'on ne tentera de long-tems de vous ſurprendre, ni de tromper les Puiſſances étrangeres ſur votre compte ; & ces deux moyens manquant, je n'en vois plus d'autres pour vous aſſervir. Mes dignes amis, vous avez pris les ſeuls moyens contre leſquels la force même perd ſon effet ; l'union, la ſageſſe & le courage. Quoi que puiſſent faire les hommes, on eſt toujours libre quand on ſait mourir.

Je voudrois à préſent que de votre

côté vous ne fiſſiez pas à demi les choſes, & que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance & la ſubordination auſſi pleine & entiere, que s'il n'y eût jamais eu de diſſention. Le reſpect pour les Magiſtrats fait dans les Républiques la gloire des citoyens, & rien n'eſt ſi beau que de ſavoir ſe ſoumettre après avoir prouvé qu'on ſavoit réſiſter. Le peuple de Geneve s'eſt toujours diſtingué par ce reſpect pour ſes chefs qui le rend lui-même ſi reſpectable. C'eſt à préſent qu'il doit ramener dans ſon ſein toutes les vertus ſociales que l'amour de l'ordre établit ſur l'amour de la liberté. Il eſt impoſſible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ſes peres, & c'eſt alors que la grande famille ſera tout à la fois illuſtre, floriſſante, heureuſe, & donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami; emporté par mes deſirs, je fais ici ſottement le prédicateur; mais après avoir vu ce que vous étiez, je ſuis plein de ce que vous pouvez être. Des hommes ſi ſages n'ont aſſurément pas beſoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi j'ai be-

ſoin de donner quelque eſſor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reſte, je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'eſt pas toujours attaché à la bonne cauſe; c'eſt d'avoir trouvé pour le ſoutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires ſont des chefs-d'œuvres de logique & de diction. Je ſais quelles lumieres regnent dans vos cercles, qu'on y raiſonne bien, qu'on y connoit à fond vos Edits, mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainſi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il ſoit, eſt un homme rare; n'oubliez jamais la reconnoiſſance que vous lui devez.

A l'égard de la réponſe amicale que vous me demandez ſur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé & navré mon cœur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus abſurde & de plus ridicule: cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, & rien au monde ne les en peut détacher. Il m'eſt indifférent, quant à mon ſort, que ce décret ſoit annullé ou ſubſiſte, puiſqu'il ne m'eſt poſſible en aucun cas

de profiter de mon rétabliſſement : mais il ne me ſeroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute, ſentiſſent leur tort, & euſſent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parce que j'y verrois la fin d'une haine implacable, & que je pourrois de bonne grace me livrer aux ſentimens reſpectueux que mon cœur m'inſpire, ſans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce ſujet, eſt que ſi cela arrivoit, ce qu'aſſurément je n'eſpere pas, le Conſeil ſeroit content de mes ſentimens & de ma conduite, & il connoîtroit bientôt quel immortel honneur il s'eſt fait. Mais je vous avoue auſſi que ce rétabliſſement ne ſauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes ; & jamais de mon conſentement il ne ſera ſollicité. Je ſuis ſûr de vos ſentimens, les preuves m'en ſont inutiles ; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes, je ferai mon devoir ; s'ils ne la font pas, ce ne ſera pas la ſeule injuſtice dont j'aurai à me conſoler ; & je ne veux pas, en tout état de cauſe, riſquer de ſervir de pierre d'achoppement au plus

parfait rétabliſſement de la concorde.

Voici un mandat ſur la veuve Ducheſne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre choſe, mais malheureuſement je n'en ſais pas le montant.

LETTRE

A M. D.

Lyon le 20 Juin 1768.

JE ne me pardonnerois pas, mon cher hôte, de vous laiſſer ignorer mes marches, ou les apprendre par d'autres avant moi. Je ſuis à Lyon depuis deux jours, rendu des fatigues de la Diligence, ayant grand beſoin d'un peu de repos, & très-empreſſé d'y recevoir de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui régne dans le pays où vous vivez me tient en peine, & pour vous, & pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié.

Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages & d'herborisations, les amusemens & distractions dont j'avois besoin; & le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie; j'apporte avec moi mon herbier & quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pélerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir Madame Bois de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche que je n'avois jamais vue, & qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte, je vous embrasse, & j'attends dans votre premiere lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

LETTRE

AU MÊME.

Bourgoin le 9 Septembre 1768.

APRÈS diverſes courſes, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre, qu'on étoit bien déterminé à ne me laiſſer nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue & voyant la ſaiſon s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y paſſer l'hiver. A peine y ai-je été, qu'on s'eſt preſſé de m'y harceler avec la petite hiſtoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain Avocat * * *. m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

Le Sr. Thevenin, Chamoiſeur de ſon métier, ſe trouva logé il y a environ dix ans chez le Sr. Janin hôte du bourg des Verdieres de Jouc près de Neufchâtel avec M. Rouſſeau, qui ſe trouva lui-même dans le cas d'avoir beſoin de quelque argent, & qui s'adreſſa au Sr. Janin ſon hôte pour obtenir cet ar-

gent du Sr. Thevenin. Ce dernier n'ojant pas préſenter à M. Rouſſeau la modique ſomme qu'il demandoit, attendit ſon départ & l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc juſqu'à St. Sulpi avec ledit Janin; & apres avoir dîné enſemble dans une auberge qui a un ſoleil pour enſeigne, il lui fit remettre neuf liv. de France par ledit Janin. M. Rouſſeau pénétré de reconnoiſſance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entr'autre une pour M. de Paugnes directeur des ſels à Yverdun, & une pour M. Ardiman de la même ville, dans laquelle M. Rouſſeau ſigna ſon nom, & ſigna, le voyageur perpétuel, dans une autre pour quelqu'un à Paris, dont le Sr. Thevenin ne ſe rappelle pas le nom.

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponſe en date du 23.

" Je n'ai pas pu, Monſieur, loger il
„ y a environ 10 ans où que ce fût,
„ près de Neufchâtel, parce qu'il y en
„ a dix, & neuf, & huit, & ſept que
„ j'en etois fort loin, ſans en avoir
„ approché durant tout ce tems plus
„ près de cent lieues.

„ Je n'ai jamais logé au bourg des „ Verdieres, & n'en ai même jamais „ entendu parler. C'eſt peut-être le „ village des Verrieres qu'on a voulu „ dire. J'ai paſſé dans ce village une „ ſeule fois, il n'y a pas cinq ans, „ allant à Pontarlier; j'y repaſſai en „ revenant; je n'y logeai point; j'é- „ tois avec un ami (qui n'étoit pas le „ Sr. Thevenin); perſonne autre ne „ revint avec nous; & depuis lors je „ ne ſuis pas retourné aux Verrieres.

„ Je n'ai jamais vu, que je ſache, le „ Sr. Thevenin Chamoiſeur; jamais je „ n'ai ouï parler de lui, non plus que „ du Sr. Janin mon prétendu hôte. Je „ ne connois qu'un ſeul M. Jeannin, „ mais il ne demeure point aux Ver- „ rieres; il demeure à Neufchâtel, & „ il n'eſt point cabaretier, il eſt ſecré- „ taire d'un de mes amis.

„ Je n'ai jamais écrit, autant qu'il „ m'en ſouvient à M. de Faugnes, & „ je ſuis ſûr au moins de ne lui avoir „ jamais écrit de lettres de recomman- „ dation, n'étant pas aſſez lié avec „ lui pour cela. Encore moins ai-je „ pu écrire à M. Aldiman d'Yverdun „ que je n'ai vu de ma vie, & avec „ lequel je n'eus jamais nulle eſpece „ de liaiſon.

„ Je n'ai jamais ſigné avec mon nom „ *le voyageur perpétuel*, premiérement parce que cela n'eſt pas vrai, „ & ſur-tout ne l'étoit pas alors, quoiqu'il le ſoit devenu depuis quelques „ années; en ſecond lieu, parce que „ je ne tourne pas mes malheurs en „ plaiſanteries; & qu'enfin ſi cela m'arrivoit, je tâcherois qu'elles fuſſent „ moins plates.

„ J'ai quelquefois prêté de l'argent „ à Neufchâtel, mais je n'y en empruntai jamais, par la raiſon très-„ ſimple qu'il ne m'a jamais manqué „ dans ce pays-là; & vous m'avouerez, Monſieur, qu'ayant pour amis „ tous ceux qui y tenoient le premier „ rang, il eût été du moins fort biſarre que j'allaſſe emprunter neuf francs „ d'un Chamoiſeur que je ne connoiſſois pas, & cela à un quart-de-lieue „ de chez moi; car c'eſt à-peu-près la „ diſtance de St. Sulpice, où l'on dit „ que cet argent m'a été prêté, à „ Motiers où je demeurois „.

Vous croiriez, mon cher hôte, ſur cette lettre & ſur ma réponſe que j'ai envoyée au Commandant de la province, que tout a été fini, & que l'impoſture étant ſi clairement prouvée,

l'impoſteur a été châtié, ou bien cenſuré. Point du tout. L'affaire eſt encore là; & ledit Thevenin, conſeillé par ceux qui l'ont apoſté, ſe retranche à dire qu'il a peut-être pris un autre M. Rouſſeau pour J. J. Rouſſeau, & perſiſte à ſoutenir avoir prêté la ſomme à un homme de ce nom, ſe tirant d'affaire, je ne ſais comment, au ſujet des lettres de recommandation. De ſorte qu'il ne me reſte d'autre moyen pour le confondre, que d'aller moi même à Grenoble me confronter avec lui : encore ma mémoire trompeuſe & vacillante peut-elle ſouvent m'abuſer ſur les faits. Les ſeuls ici qui me ſont certains, eſt de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin; de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux; de n'avoir jamais écrit à M. Fidiman; de n'avoir jamais emprunté de l'argent, ni peu ni beaucoup de perſonne durant mon ſéjour à Neufchâtel; je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, ſur-tout pour lui recommander quelqu'un; ni jamais avoir ſigné *le voyageur perpétuel*; ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me ſoit pas poſſible de me rappeller où nous couchâmes en revenant de Pou-

tarlier avec Sauttershaim dit le Baron, (car en allant je me ſouviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que ſi, par vos amis, vous pouvez avoir quelque éclairciſſement ſur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt qu'il ſera poſſible. J'écris par ce même courier à M. du Terreau, Maire des Verrieres, à M. Breguet, à M. Guyenet Lieutenant du Val-de-Travers, mais ſans leur faire aucun détail; vous aurez la bonté d'y ſuppléer, s'il eſt néceſſaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture: mais ſi vous avez des éclairciſſemens intéreſſans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, ſous enveloppe, à l'adreſſe de *M. le Comte de Tonnerre, Lieutenant-Général des armées du Roi, Commandant pour S. M. en Dauphiné; à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire ſous ſon couvert; mes lettres me parviendront plus lentement, mais plus ſurement qu'en droiture.

J'eſpere qu'on eſt tranquille à préſent dans votre pays. Puiſſe le Ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils

ne veulent pas me laiſſer ! Adieu, mon cher hôte, je vous embraſſe.

LETTRE

AU MÊME.

Bourgoin le 21 Novembre 1768.

JE vous remercie, mon cher hôte, de l'arrêt de Thevenin ; je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expreſſe (qui du reſte n'étoit pas fort néceſſaire à ſtipuler), de n'en faire aucun uſage qui pût nuire à ce malheureux. Votre ſuppoſition qu'il a été la dupe d'un autre impoſteur, eſt abſolument incompatible avec ſes propres déclarations, avec celle du cabaretier Jeannet & avec tout ce qui s'eſt paſſé: cependant, ſi vous voulez abſolument vous y tenir, ſoit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'eſprit pour choiſir une calomnie auſſi abſurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'eſprit, vous ne leur en accordiez pas encore aſſez : car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois

vis-à-vis d'un faux témoin, il eſt clair que plus l'accuſation étoit abſurde & ridicule, plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de perſuader le public, vous auriez raiſon ; mais il étoit autre. On ſavoit très-bien que je me tirerois de cette affaire ; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On ſait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs, peu importe ; mais on ſait qu'un impoſteur peut m'embarraſſer ; c'eſt quelque choſe (*).

(*) M. Rouſſeau pouvoit ajouter que toute groſſiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin, elle tendoit à compromettre ſa ſureté, en le mettant dans l'obligation de ſe produire ſous le nom de J. J Rouſſeau, que par des conſidérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de *Renou*.

Quant au nom de *Voyageur perpétuel* donné par Thevenin à M. Rouſſeau, voici une anecdote aſſez ſinguliere, tranſcrite mot à mot ſur l'original d'une lettre qui nous a été adreſſée.

" J'étois un jour à me promener au jardin des „ Thuilleries ; appercevant quelques-uns de nos „ lettrés, & ſachant l'endroit où ils tenoient or„ dinairement leurs aſſiſes, je fus les y devancer „ plutôt par déſœuvrement que par curioſité.

„ La lettre de M. Rouſſeau à M. l'Archevê„ que de Beaumont paroiſſoit depuis peu. Ce „ fut ſur cet ouvrage que roula preſque la con„ verſation. On en parla diverſement, on criti„ qua, la critique fut plus injuſte que ſévere ; „ on attaqua l'auteur, & on ne fut ni modéré „ ni honnête.

Vos maximes, mon très-cher hôte, ſont très-ſtoïques & très belles, quoiqu'un peu outrées, comme ſont celles de Séneque, & généralement celles de tous ceux qui philoſophent tranquillement dans leur cabinet ſur les malheurs dont ils ſont loin, & ſur l'opi-

---

„ M. Duclos en parla ſeul comme un admi-
„ rateur de M. Rouſſeau, pénétré de ſes mal-
„ heurs, & paroiſſant les partager, il me parut
„ déplacé dans ce cercle. M. de Ste. Foix parla
„ en inquiſiteur.

„ Un Abbé dont ma mémoire ne me permet
„ pas dans le moment d'appliquer le nom ſur ſa
„ figure fraîche & bénéficiale, brilla. M. D***.
„ étoit vis-à-vis de lui, & ſourioit de tems en
„ tems à l'Abbé en forme d'approbation.

„ Je ne tardai pas d'entendre une voix de
„ fauſſet qui diſoit : *ce pauvre Rouſſeau veut à tout*
„ *prix occuper le public..... cette gloriole eſt bien*
„ *permiſe ſans doute quand elle ne dégénere pas en*
„ *folie..... que dites-vous de ſes allées & ve-*
„ *nues..... il n'eſt bien nulle part..... C'EST UN*
„ *VOYAGEUR PERPETUEL.*

„ Ce n'eſt pas ſur le diſcours philoſophique
„ que j'appuye. Je ne m'arrête qu'à ces mots : *un*
„ *voyageur perpétuel.* Il eſt bien ſingulier que le
„ maraud de Thevenin ait eu la même idée, &
„ bien long-tems après ; & que M. Rouſſeau l'ait
„ fait naître, lui qui depuis ſon retour d'Italie
„ à Paris juſqu'à ſon départ pour la Suiſſe, n'a-
„ voit fait qu'un voyage en dix-huit ans.

„ Mais chaque ſiecle a eu ſon genre de perſé-
„ cution, & tel qui s'eſt livré à ridiculiſer Rouſ-
„ ſeau, n'auroit peut-être pas été des derniers à
„ accuſer Socrate „.

nion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut, & je crois savoir, du moins aussi bien que vous, de combien de choses la paix de l'ame dédommage; mais que seule elle tienne lieu de tout, & rende seule heureux les infortunés; voilà ce que j'avoue ne pouvoir admettre, ne pouvant, tant que je suis homme, compter totalement pour rien la voix de la nature patissante & le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours, & sur-tout dans l'adversité, de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences, & d'y faire la réponse que fit l'architecte Athénien à la harangue de l'autre. *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes, amplifiées peut-être par mon imagination, m'ont jetté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal; & qui, tant qu'elle a duré, m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé; je suis content de moi, & j'espere ne plus cesser de l'être, puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes, à quoi

je n'aye appris à m'attendre, & à quoi je ne ſois préparé. Bonjour, mon cher hôte, je vous embraſſe de tout mon cœur.

LETTRE (*)

Ecrite de Bourgoin le 2 Décembre 1768 par J. J. Rouſſeau à Madame la Préſidente de Verna de Grenoble, laquelle informée qu'il étoit venu herboriſer en Dauphiné, lui avoit offert un logement dans ſon château.

LAISSONS à part, Madame, je vous ſupplie, les livres & leurs auteurs. Je ſuis ſi ſenſible à votre obligeante invitation, que ſi ma ſanté me permettoit de faire en cette ſaiſon des voya-

(*) Madame la Marquiſe de Ruffieux, fille de Madame la Préſidente de Verna, poſſede l'original de cette lettre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une copie qui a été imprimée pour la premiere fois dans le *Journal de Paris* du 14 Juillet dernier.

ges

ges de plaiſir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que vous avez la bonté de me dire, Madame, des étangs & des montagnes de votre contrée, ajouteroit à mon empreſſement, mais n'en ſeroit pas la premiere cauſe. On dit que la grotte de la Balme eſt de vos côtés ; c'eſt encore un objet de promenade & même d'habitation, ſi je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes & les chauves-ſouris n'approchaſſent pas. A l'égard de l'étude des plantes ; permettez, Madame, que je la faſſe en naturaliſte & non pas en apothicaire. Car, outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre à la médecine, je connois l'organiſation des plantes ſur la foi de la nature qui ne ment point, & je ne connois leurs vertus médicinales que ſur la foi des hommes, qui ſont menteurs. Je ne ſuis pas d'humeur à les croire ſur leur parole, ni à portée de la vérifier. Ainſi, quant à moi, j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres, que des herbes pour des lavemens. Puiſſai-je, Madame, auſſi-tôt que le printems ramenera la verdure, aller faire dans vos cantons des herboriſations qui ne pourront qu'être abon-

dantes & brillantes, ſi je juge par les fleurs que répand votre plume, de celles qui doivent naître autour de vous. Agréez, Madame, & faites agréer à M. le Préſident, je vous ſupplie, les aſſurances de tout mon reſpect.

Signé RENOU (*).

LETTRE

A M. L. C. D. L.

Monquin le 10 Octobre 1769.

MOI voici, Monſieur, en vous répondant, dans une ſituation bien biſarre, ſachant bien à qui, mais non pas à quoi; non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en ſouvienne, mais parce que je ne me ſouviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre; & après avoir vingt fois renverſé ma chambre & tous les fatras qui la rempliſſent,

(*) C'eſt le nom que prit le Citoyen de Geneve dans ſa retraite en Dauphiné.

je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre ; toutefois je n'en veux pas avoir le dementi, ni que mon étourderie me prive du plaiſir de vous écrire. Ce ne ſera pas ſi vous voulez une réponſe, ce ſera un bavardage de recontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de cauſer un moment avec vous.

Vous me parliez, Monſieur, du nouveau né, dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaiſirs paternels ſe multiplier autour de vous ! Je vous le dis, & bien du fond de mon cœur ; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des ſoins ſi chers, trouve chez lui des plaiſirs plus vrais que tous ceux du monde, & les plus douces conſolations dans l'adverſité. Heureux qui peut élever ſes enfans ſous ſes yeux ! Je plains un pere de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune : car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la ſource auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de ſonger pour moi. Vous avez bien, Monſieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laiſſer re-

noncer ſans regret à l'eſpoir d'être votre voiſin ; & pourquoi y renoncer ? Qu'eſt-ce qui empêcheroit que, dans une ſaiſon plus douce, je n'allaſſe vous voir, & voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir ? S'il s'en trouvoit une aſſez voiſine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre ſociété, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, & pourvu que je trouvaſſe à-peu-près le plus néceſſaire, de quoi me conſoler de n'avoir pas ce qui le ſeroit moins.

Vous me parliez de littérature, & préciſément cet article le plus plein de choſes & le plus digne d'être retenu, eſt celui que j'ai totalement oublié. Ce ſujet qui ne me rappelle que des idées triſtes, & que l'inſtinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'eſprit avec lequel vous l'avez traité. Je me ſuis ſouvenu ſeulement que vous étiez très-aimable, même en traitant un ſujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique & d'herboriſations. C'eſt un objet ſur lequel il me reſte un peu plus de mémoire ; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la choſe, & qu'on ne parvienne à

me rendre déſagréable juſqu'à cet innocent amuſement. Quelque ignorant que je ſois en botanique, je ne le ſuis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoiſonne par ſon odeur; & je penſe, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuſes tant en bien qu'en mal, que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, & quelquefois la méchanceté prêtent aux plantes, & qui bien examinées, ſe réduiſent pour l'ordinaire à très-peu de choſe, ſouvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois Meſſieurs, qui faiſoient ſemblant d'aimer la botanique, une herboriſation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inſpirer le goût de cette douce & aimable étude. Tout en marchant, M. le Médecin M***. m'appella pour me montrer, diſoit-il, une très-belle Ancolie. Comment, Monſieur, une Ancolie! lui dis-je en voyant ſa plante: c'eſt le Napel. Là-deſſus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suiſſe ſur le Napel, & j'avoue qu'en avançant & nous trouvant comme enſevelis dans une forêt de Na-

pels, je crus un moment ſentir un peu de mal de tête, dont je reconnus la chimere, & ris avec ces Meſſieurs preſque au même inſtant.

Mais au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas ſongé, j'ai vraiment & vainement cherché à Pila une fontaine glaçante qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'eſſai ſur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour déſabuſer ces pauvres gens ſur la foi de ceux qui ſe plaiſent à calomnier la nature, craignant juſqu'au lait de leur mere, & ne voyant par-tout que les périls & la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du Napel. Mais au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'eſt point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très-bonne, très-fraîche dont nous bûmes tous avec grand plaiſir, & qui ne tua perſonne.

Au reſte, mes voyages pédeſtres ayant été juſqu'ici tous très-gais, faits avec des camarades d'auſſi bonne humeur que moi, j'avois eſpéré que ce ſeroit ici la même choſe. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville; pour mettre en train ces

Meſſieurs, je leur dis des canons ; je voulus leur en apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter, criailler, folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanſon (l'air s'entend) que je notai, tout en marchant par la pluie, avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanſon fut faite, il n'en fut plus queſtion, ni d'amuſemens, ni de gaîté, ni de familiarité ; voulant être badin tout ſeul ; je ne me trouvai que groſſier ; toujours le grand cérémonial, & toujours Monſieur dom Japhet : à la fin je me le tins pour dit ; & m'amuſant avec mes plantes, je laiſſai ces Meſſieurs s'amuſer à me faire des façons. Je ne ſais pas trop ſi mes longues rabâcheries vous amuſent. Je ſais ſeulement que ſi je les prolongeois encore, elles vous ennuyeroient certainement à la fin. Voilà, Monſieur, l'hiſtoire exacte de ce tant célebre pélerinage, qui court déjà les quatre coins de la France, & qui remplira bientôt l'Europe entiere de ſon riſible fracas. Je vous ſalue, Monſieur, & vous embraſſe de tout mon cœur,

LETTRE

A M. DU BELLOY.

A Monguin par Boungoin le 19 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous ſommes !
Ciel ! démaſque les impoſteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

J'HONOROIS vos talens, Monſieur, encore plus le digne uſage que vous en faites, & j'admirois comment le même eſprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des deſtins ſi contraires : vous à l'acquiſition d'une nouvelle patrie & à des honneurs diſtingués, moi à la perte de la mienne & à des opprobres inouis.

Vous m'avez reſſemblé, dites-vous, par le malheur ; vous me feriez pleurer ſur vous, ſi je pouvois vous en croire. Etes-vous ſeul en terre étrangere, iſolé, ſéqueſtré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames horribles dont vous ſentiez l'effet, ſans pouvoir parvenir à les connoître, à les démêler ? Etes-vous à la merci de la puiſſance,

de la ruſe, de l'iniquité, réunies pour vous traîner dans la fange, pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténebres, pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel eſt ou fut votre ſort, venez, gémiſſons enſemble ; mais en tout autre cas, ne vous vantez point de faire avec moi ſociété de malheurs.

Je liſois votre Bayard, fier que vous euſſiez trouvé mon Edouard digne de lui ſervir de modele en quelque choſe, & vous me faiſiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui reſſemblent ſi peu, mais que vous faites trop bien agir & parler pour ne pas leur reſſembler vous-même. A ma ſeconde lecture, je ſuis tombé ſur un vers qui m'avoit échappé dans la premiere, & qui par réflexion m'a déchiré (*). J'y ai reconnu, non, graces au Ciel, le cœur de J. J., mais les gens à qui j'ai à faire, & que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai penſé du moins qu'on vous avoit ſuggéré ce vers-là. Miſere hu-

(*) Il eſt probable que ces deux vers étoient ceux-ci.

Que de vertu brilloit dans ſon faux repentir !
Peut-on ſi bien la peindre, & ne pas la ſentir ?

maine, me ſuis-je dit! Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour ſe reconnoître des marques plus ſures que tous les preſtiges des impoſteurs? J'ai pu douter quelques inſtans, je l'avoue, ſi vous n'étiez point ſéduit, plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même tems j'ai reçu votre lettre & votre Gabrielle, que j'ai lue & relue auſſi, mais avec un plaiſir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard; car l'héroïſme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du ſentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inſpire pour ſon Auteur, eſt un de ces mouvemens, peut-être aveugles, mais auxquels mon cœur n'a jamais réſiſté. Ceci me mene à l'aveu d'une autre folie, à laquelle il ne réſiſte pas mieux. C'eſt de faire de mon Héloïſe le *criterium* ſur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté, de vertu, de ſens, de raiſon, de goût, & trouver ce roman déteſtable; quiconque ne

l'aimera pas peut bien avoir part à mon eſtime, mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie, ne ſent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'eſt pas l'ami de St. Preux ne ſauroit être le mien. D'après cet entêtement, jugez du plaiſir que j'ai pris en liſant votre Gabrielle, d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée, mais gardant ſon même naturel, animée peut-être d'un peu plus de chaleur, plus énergique dans les ſituations tragiques, mais moins enivrante auſſi, ſelon moi, dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers, à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image ſi tendre dont je ſuis le Pigmalion, j'ai cru ſur ma regle ou ſur ma manie, que la nature nous avoit faits amis ; & revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard, j'ai réſolu d'en parler avec ma franchiſe ordinaire, ſauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monſieur du Belloy, je ne penſe pas de l'honneur comme vous de la vertu, qu'il ſoit poſſible d'en bien parler, d'y revenir ſouvent par goût, par choix, & d'en parler toujours d'un ton qui touche & remue ceux qui en ont, ſans

l'aimer, & ſans en avoir ſoi-même : ainſi, ſans vous connoître autrement que par vos pieces, je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien Chevalier, & je vous demande de vouloir me dire, ſans détour, s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'ayez voulu faire l'application. Dites-moi ſimplement oui ou non, & je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes, par l'image des antiques vertus de leurs peres, il eſt beau, mais il eſt vain. L'on peut tenter de guérir des malades, mais non pas de reſſuſciter des morts. Vous venez ſoixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat, du brillant Villars, du vertueux Fénelon, vous auriez pu dire : voilà encore des François dont je vous parle : leur race n'eſt pas éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deſerto*. Vous ne mettez pas ſeulement ſur la ſcene des gens d'un autre ſiecle, mais d'un autre monde ; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reſte à votre nation, pour ſe conſoler de n'avoir plus de vertu, que de n'y plus croire, & de la diffamer dans les

autres. O s'il étoit encore des Bayards en France, avec quelle noble colere, avec quelle vive indignation ! . . . . Croyez-moi, du Belloy, ne faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François, de peur qu'on ne ſoit tenté, par la juſteſſe de la parodie, de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu, Monſieur, ſi cette lettre vous parvient, je vous prie de m'en donner avis, afin que je ne ſois pas injuſte. Je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

A U M Ê M E.

Monquin le 12 *Mars* 1770.

Pauvres aveugles que nous ſommes !
Ciel ! démaſque les impoſteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

IL faut, Monſieur, vous réſoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le ſang,

& que j'aime votre colere! J'y vois bien le ſceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire ſentir mon tort; c'eſt une indulgence dont je ſens le prix, & que je n'aurois peut-être pas eue à votre place; il ne m'en reſte que le deſir de vous le faire oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes, ſans que durant tout ce tems jamais une ſeule fois cette confiance ait été trompée. Si-tôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, & qui m'en ont ſi terriblement corrigé, qu'ils m'ont jetté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténebres qui m'environnent, & je ne vois que du noir dans l'obſcurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée ſous un drap blanc me donnoit des convulſions; ſur ce point, comme ſur beaucoup d'autres, je reſterai enfant juſqu'à la mort. Ma défiance eſt d'autant plus déplora-

ble, que preſque toujours fondée, (& je n'ajoute *preſque* qu'à cauſe de vous) elle eſt toujours ſans bornes, parce que tout ce qui eſt hors de la nature n'en connoît plus. Voilà, Monſieur, non l'excuſe, mais la cauſe de ma faute que d'autres circonſtances ont amenée & même aggravée, & qu'il faut bien que je vous déclare pour ne pas vous tromper. Perſuadé qu'un homme puiſſant vous avoit fait entrer dans ſes vues à mon égard, je répondis ſelon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, & je répondis avec tant d'imprudence, que je nommai même l'homme en queſtion. Né avec un caractere bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens ſont toujours marqués par une étourderie audacieuſe, que je prends alors pour de l'intrépidité, & que j'ai tout le tems de pleurer dans la ſuite, ſurtout quand elle eſt injuſte comme dans cette occaſion. Fiez-vous à mes ennemis du ſoin de m'en punir. Mon repentir anticipa même ſur leurs ſoins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de ſottiſes; mais puiſqu'elles ſont faites, il ne me reſte qu'à les expier, & à tâcher

d'en obtenir le pardon que je vous demande par la commiſération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, & du peu d'effet qu'elles ont fait ſur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui penſoient vous ſurprendre par cette voie. Ce n'eſt pas ſur des hommes tels que vous que des diſcours en l'air ont quelque priſe; mais les frivoles clameurs de la calomnie qui n'excitent gueres d'attention, ſont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années dans un profond ſilence, & dont les développemens ſucceſſifs ſe font lentement, ſourdement & avec méthode. Vous parlez d'évidence; quand vous la verrez contre moi, jugez-moi, c'eſt votre droit; mais n'oubliez pas de juger auſſi mes accuſateurs; examinez quel motif leur inſpire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans inſpiroient de l'horreur, mais point d'animoſité. On les punit, ou on les fuit, mais on ne ſe tourmente pas d'eux ſans ceſſe; on ne s'occupe pas ſans ceſſe à les circonvenir, à les tromper, à les trahir; ce n'eſt point à eux que l'on fait

ces choſes-là, ce ſont eux qui les font aux autres. Dites-donc à ces honnêtes gens ſi zélés, ſi vertueux, ſi fiers ſur-tout d'être des traîtres, & qui ſe maſquent avec tant de ſoin pour me démaſquer : " Meſſieurs, j'admire votre „ zele, & vos preuves me paroiſſent „ ſans replique ; mais pourquoi donc „ craindre ſi fort que l'accuſé ne les „ ſache & n'y réponde ? Permettez „ que je l'en inſtruiſe & que je vous „ nomme. Il n'eſt pas généreux, il „ n'eſt pas même juſte de diffamer un „ homme, quel qu'il ſoit, en ſe ca„ chant de lui. C'eſt, dites-vous, par „ ménagement pour lui que vous ne „ voulez pas le confondre ; mais il „ ſeroit moins cruel, ce me ſemble, „ de le confondre que de le diffamer, „ & de lui ôter la vie que de la lui „ rendre inſupportable. Tout hypo„ crite de vertu doit être publiquè„ ment confondu ; c'eſt là ſon vrai „ châtiment, & l'évidence elle-même „ eſt ſuſpecte, quand elle élude la con„ viction de l'accuſé „. En leur parlant de la ſorte, examinez leur contenance, peſez leur réponſe ; ſuivez, en la jugeant, les mouvemens de votre cœur, & les lumieres de votre raiſon ;

voilà, Monſieur, tout ce que je vous demande, & je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raiſon ſur la maniere dont je vous parois juger votre nation ; ce n'eſt pas ainſi que je la juge de ſang-froid, & je ſuis bien éloigné, je vous jure, de lui rendre l'injuſtice dont elle uſe envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit & de colere qui même ne ſe rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chaſſer de ſa naiſſante patrie, qu'il illuſtroit déjà dans ſon berceau, & dont on oſe encore ſouiller les vertus avec tant d'artifice & d'injuſtice. S'il reſtoit, me diſois-je, de ces François célébrés par du Belloy, pourquoi leur indignation ne réclameroit-elle point contre ces manœuvres ſi peu dignes d'eux ?

C'eſt à cette occaſion que Bayard me revint en mémoire, bien ſûr de ce qu'il diroit ou feroit, s'il vivoit aujourd'hui. Je ne ſentois pas aſſez que tous les hommes, même vertueux, ne ſont pas des Bayards, qu'on peut être timide ſans ceſſer d'être juſte, & qu'en penſant à ceux qui machinent & crient, j'avois tort d'oublier ceux qui gémiſ-

ſent & ſe taiſent. J'ai toujours aimé votre nation, elle eſt même celle de l'Europe que j'honore le plus, non que j'y croye appercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reſte de leur amour qui s'y eſt conſervé, & que vous réveillez, quand il étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais déſeſpérer d'un peuple qui aime encore ce qui eſt juſte & honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur préſentez, je doute qu'ils les imitent, mais ils s'en tranſporteront dans vos pieces, & les aimeront dans les autres hommes, quand on ne les empêchera pas de les y voir. On eſt encore forcé de les tromper pour les rendre injuſtes, précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand beſoin pour d'autres peuples. Voilà, Monſieur, comment je penſe conſtamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injuſtice, outrages & perſécution; mais ce n'eſt pas à la nation que je les impute, & tout cela n'empêche pas que pluſieurs de ſes membres n'aient toute mon eſtime, & ne la méritent, même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs, mon

cœur s'enflamme bien plus aux injuſtices dont je ſuis témoin, qu'à celles dont je ſuis la victime; il lui manque, pour ces dernieres, l'énergie & la vigueur d'un généreux déſintéreſſement. Il me ſemble que ce n'eſt pas la peine de m'échauffer pour une cauſe qui n'intéreſſe que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d homme & d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me perſécute & me diffame, comme je verrois un rocher ſe détacher d'une montagne & venir m'écraſer. Je le repouſſerois ſi j'en avois la force, mais ſans colere, & puis je le laiſſerois là ſans y plus ſonger. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parce qu'il en eſt auxquels il n'eſt pas même permis à un honnête homme d'être préparé; j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; & maintenant que me voilà prêt, j'eſpere me laiſſer un peu moins accabler, mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge & dans mon état, ce n'eſt plus la peine de s'en tourmenter, & j'en vois le terme de trop près, pour m'inquiéter beaucoup de l'eſpace qui reſte. Mais je n'entends rien à ce que vous me

dites de ceux que vous avez eſſuyés : aſſurément je ſuis fait pour les plaindre ; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens ? Ma ſituation eſt unique, elle eſt inouie depuis que le monde exiſte, & je ne puis préſumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos deſtinées, & j'aime à croire que vous vous abuſez ſur ce point. Adieu, Monſieur, vivez heureux ; jouiſſez en paix de votre gloire, & ſouvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

LETTRE

A M. L'A. M.

A Monquin par Bourgoin le 9 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous ſommes !
Ciel ! démaſque les impoſteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

EN vérité, Monſieur, votre lettre n'eſt point d'un jeune homme qui a beſoin de conſeil ; elle eſt d'un ſage très-capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il eſt à deſirer pour le bien de votre Eleve, que ſes parens ſentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je ſuis, & depuis ſi long-tems, ſi loin des idées ſur leſquelles vous me remettez, qu'elles me ſont devenues abſolument étrangeres. Toutefois je remplirai ſelon ma portée, le devoir que vous m'impoſez, mais je ſuis bien perſuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi, ſur la meilleure

maniere de vous conduire dans le cas où vous vous trouvez.

Si-tôt qu'on s'eſt dévoyé de la droite route de la nature, rien n'eſt plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que néceſſairement tout ce qui l'environne, doit empêcher l'effet de vos ſoins pour y parvenir. C'eſt ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, & c'eſt le dernier qu'on peut leur faire perdre, parce qu'il faut pour cela le concours de la raiſon, qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet de vos ſoins ne réponde pas d'abord, à la chaleur de votre zele; vous devez vous attendre à peu de ſuccès juſqu'à-ce que vous ayez la priſe qui peut l'amener; mais ce n'eſt pas une raiſon pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau, qu'un courant très-rapide entraine en arriere, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez priſe & que vous craignez n'être pas la meilleure, ne le ſera pas toujours ſans doute. Mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois inſtrumens

pour agir ſur les ames humaines ; la raiſon, le ſentiment, & la néceſſité. Vous avez inutilement employé le premier ; il n'eſt pas vraiſemblable que le ſecond eût plus d'effet ; reſte le troiſieme & mon avis eſt que pour quelque tems, vous devez vous y tenir ; d'autant plus que la premiere & la plus importante philoſophie de l'homme de tout état & de tout âge, eſt d'apprendre à fléchir ſous le dur joug de la néceſſité *Clavos trabales & æneos manû geſtans ahænâ.*

Il eſt clair que l'opinion, ce monſtre qui dévore le genre-humain, a déjà farci de ſes préjugés la tête du petit bon-homme. Il vous regarde comme un homme à ſes gages, une eſpece de domeſtique, fait pour lui obéir, pour complaire à ſes caprices ; & dans ſon petit jugement, il lui paroit fort étrange que ce ſoit vous qui prétendiez l'aſſervir aux vôtres ; car c'eſt ainſi qu'il voit tout ce que vous lui preſcrivez. Toute ſa conduite avec vous n'eſt qu'une conſéquence de cette maxime, qui n'eſt pas injuſte, mais qu'il applique mal, que *c'eſt à celui qui paye de commander.* D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raiſon ; c'eſt lui qui paye.

Eſſayez

Eſſayez chemin faiſant, d'effacer cette opinion par des opinions plus juſtes, de redreſſer ſes erreurs par des jugemens plus ſenſés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choſes plus eſtimables que la naiſſance & que les richeſſes, & pour le lui faire comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire ſentir. Forcez ſa petite ame vaine à reſpecter la juſtice & le courage, à ſe mettre à genoux devant la vertu; & n'allez pas pour cela lui chercher des livres. Les hommes des livres ne ſeront jamais pour lui que des hommes d'un autre monde; je ne ſache qu'un ſeul modele qui puiſſe avoir à ſes yeux de la réalité, & ce modele c'eſt vous, Monſieur; le poſte que vous rempliſſez eſt à mes yeux le plus noble & le plus grand qui ſoit ſur la terre. Que le vil peuple en penſe ce qu'il voudra, pour moi je vous vois à la place de Dieu; vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même! qu'elle peut vous rendre grand en effet! & c'eſt ce qu'il faut, car ſi vous ne l'étiez qu'en apparence & que vous ne fiſſiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pé-

treroit infailliblement, & tout ſeroit perdu. Mais ſi cette image ſublime du grand & du beau le frappe une fois en vous, ſi votre déſintéreſſement lui apprend que la richeſſe ne peut pas tout; s'il voit en vous combien il eſt plus grand de commander à ſoi-même qu'à des valets, ſi vous le forcez en un mot à vous reſpecter, dès cet inſtant vous l'aurez ſubjugué, & je vous réponds que quelque ſemblant qu'il faſſe, il ne trouvera plus égal que vous ſoyez d'accord avec lui ou non; ſur-tout ſi en le forçant de vous honorer dans le fond de ſon petit cœur, vous lui marquez en même tems faire peu de cas de ce qu'il penſe lui-même, & ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ſes torts. Il me ſemble qu'avec une certaine façon grave & ſoutenue d'exercer ſur lui votre autorité, vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour, *qu'eſt-ce que cela fait que nous ſoyons d'accord ou non?* Et qu'il trouvera lui que cela fait quelque choſe. Il faudra ſeulement éviter de joindre à ce ſang-froid, la dureté qui vous rendroit haïſſable. Sans entrer en explication avec lui, vous pourrez dire à d'autres en ſa préſence: " j'aurois fait mes délices

„ de rendre ſon enfance heureuſe ,
„ mais il ne l'a pas voulu , & j'aime
„ encore mieux qu'il ſoit malheureux
„ étant enfant que mépriſable étant
„ homme ". A l'égard des punitions ,
je penſe comme vous , qu'il n'en faut
jamais venir aux coups , que dans le
ſeul cas où il auroit commencé lui-mê-
me. Ses châtimens ne doivent jamais
être que des abſtinences , & tirées ,
autant qu'il ſe peut , de la nature du
délit. Je voudrois même que vous vous
y ſoumiſſiez toujours avec lui quand
cela ſeroit poſſible , & cela ſans affec-
tation , ſans que cela parût vous coû-
ter , & de façon qu'il pût en quelque
ſorte , lire dans votre cœur ſans que
vous le lui diſiez , que vous ſentez ſi
bien la privation que vous lui impoſez ,
que c'eſt ſans y ſonger que vous vous y
ſoumettez vous-même. En un mot pour
réuſſir , il faudroit vous rendre preſ-
qu'impaſſible ; & ne ſentir que par votre
Eleve ou pour lui. Voilà , je l'avoue
une terrible tâche , mais je ne vois nul
autre moyen de ſuccès. Et ce ſuccès
me paroît aſſuré de part ou d'autre ,
car quand avec tant de ſoins vous n'au-
riez pas le bonheur d'avoir fait un
homme , n'eſt-ce rien que de l'être
devenu ?

Tout ceci ſuppoſe que la dédaigneuſe hauteur de l'Enfant, n'eſt que la petite vanité de la petite grandeur, dont ſes Bonnes auront bourſoufflé ſa petite ame; mais il pourroit arriver auſſi que ce fût l'effet de l'âpreté d'un caractere indomptable & fier, qui ne veut céder qu'à lui-même; cette dureté propre aux ſeuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, & qui ne ſe trouve guéres au pays où vous vivez, n'eſt pas probablement celle de votre Eleve; ſi cependant cela ſe trouvoit (& c'eſt un diſcernement facile à faire) alors il faudroit bien vous garder de ſuivre avec lui la méthode dont je viens de parler, & de heurter la rudeſſe avec la rudeſſe; les ouvriers en bois n'emploient jamais fer ſur fer; ainſi faut-il faire avec les eſprits roides qui réſiſtent toujours à la force; il n'y a ſur eux qu'une priſe, mais aimable & ſure, c'eſt l'attachement & la bienveillance; il faut les apprivoiſer comme les lions, par les careſſes: on riſque peu de gâter de pareils enfans; tout conſiſte à s'en faire aimer une fois; après cela vous les feriez marcher ſur des fers rouges.

Pardonnez, Monſieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat

la campagne, & ſe perd à la ſuite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai deſir que j'aurois de vous complaire, & d'applaudir à vos reſpectables ſoins ; mais je ſuis très-perſuadé, qu'avec les talens que vous me paroiſſez avoir, & le zele qui les anime, vous n'avez beſoin que de vous-même pour conduire auſſi ſagement qu'il eſt poſſible, le ſujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, Monſieur, & vous ſalue de tout mon co

LETTRE

AU MÉME.

Monquin le 28 Février 1770.

Pauvres aveugles que nous ſommes!
Ciel! démaſque les impoſteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

VOTRE précédente lettre, Monſieur, m'en promettoit ſi bien une ſeconde, & j'étois ſi ſûr qu'elle viendroit, que quoique je me cruſſe obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir, que de vous ôter ce plaiſir ſi doux aux cœurs honnêtes, de réparer leurs torts de leur propre mouvement (*).

La biſarre maniere de dater qui vous

(*) Pour l'intelligence de cette phraſe, & de celles qui la ſuivent, il faut ſavoir que la perſonne à qui cette ſeconde lettre étoit adreſſée, avoit mis en tête de ſa réponſe à la premiere, un quatrain qui ſembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaiſe part celui de M. Rouſſeau; ce qui cependant n'étoit pas.

a ſcandaliſé, eſt une formule générale dont depuis quelque tems j'uſe indifféremment avec tout le monde; qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux perſonnes à qui j'écris, puiſque ceux qu'elle regarde ne ſont pas faits pour être honorés de mes lettres, & ne le ſeront ſurement jamais. Comment m'avez-vous pu croire aſſez brutal, aſſez féroce pour vouloir inſulter ainſi de gaîté de cœur, quelqu'un que je ne connoiſſois que par une lettre pleine de témoignages d'eſtime pour moi, & ſi propre à m'en inſpirer pour lui? Cette erreur eſt là-deſſus tout ce dont je peux me plaindre; car ſi ce n'en eût pas été une, votre reſſentiment devenoit très-légitime, & votre quatrain très-mérité. Si même j'avois quelque autre reproche à vous faire, ce ſeroit ſur le ton de votre lettre, qui cadroit ſi mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion, je vous en euſſe donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie & de la fauſſeté déteſtable que cette contradiction mettoit dans ma lettre, & la vertu doit-elle jamais ſouiller ſes mains innocentes avec les armes des mé-

chans : même pour repouſſer leurs atteintes ? Je vous avoue franchement, que je vous ai bien plus aiſément pardonné le quatrain, que le corps de la lettre. Je paſſe les injures dans la colere, mais j'ai peine à paſſer les cajoleries. Pardon, Monſieur, à mon tour. J'uſe peut-être un peu durement des droits de mon âge. Mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inſpiré de l'eſtime. C'eſt un bien dont je fais trop de cas, pour laiſſer paſſer en ſilence rien de ce qui peut l'altérer. A préſent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, & ne nous ſouvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéreſſans l'un à l'autre, par la maniere dont il a fini.

Revenons à votre emploi. S'il eſt vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'Emile, j'admire votre courage ; car vous avez trop de lumieres pour ne pas voir, que dans un pareil ſyſtême, il faut tout ou rien, & qu'il vaudroit cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires, & faire un petit talon rouge, que de ſuivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout, n'eſt pas de ſuivre ſervilement

mes idées, au contraire c'eſt ſouvent de les corriger; mais de s'attacher aux principes, & d'en ſuivre exactement les conſéquences, avec les modifications qu'exige néceſſairement toute application particuliere. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immenſe vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins, nul pour vous-même, & livré tout entier avec toutes vos facultés à votre Eleve. Vigilance, patience, fermeté, voilà ſur-tout trois qualités ſur leſquelles vous ne ſauriez vous relâcher un ſeul inſtant, ſans riſquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entiérement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter le fruit de ſix ans de travaux, ſans qu'il vous en reſte rien du tout, pas même la poſſibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement s'il y a quelque choſe qui mérite le nom d'héroïque & de grand parmi les hommes, c'eſt le ſuccès des entrepriſes pareilles à la vôtre; car le ſuccès eſt toujours proportionné à la dépenſe de talens & de vertus dont on l'a acheté. Mais auſſi, quel don vous aurez fait à vos ſemblables, & quel prix pour vous-même de vos grands & pénibles tra-

vaux. Vous vous ſerez fait un ami, car c'eſt là le terme néceſſaire du reſpect, de l'eſtime, & de la reconnoiſſance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, Monſieur, ... dix ans de travaux immenſes, & toutes les plus douces jouiſſances de la vie pour le reſte de vos jours & au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, & voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez beſoin d'encouragement dans cette entrepriſe vous me trouverez toujours prêt. Si vous avez beſoin de conſeils, ils ſont déſormais au-deſſus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté. Mais vous la trouverez toujours pleine & ſincere. Soit dit une fois pour toutes, & lorſque vous me croirez bon à quelque choſe, ne craignez pas de m'importuner. Je vous ſalue de tout mon cœur.

LETTRE

AU MÊME.

Monquin le 14 Mars 1770.

Pauvres aveugles que nous ſommes !
Ciel ! démaſque les impoſteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

JE voudrois, Monſieur, pour l'amour de vous, que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain, fût aſſez naturelle pour être croyable : mais puiſque vous aimez mieux vous excuſer, que vous accuſer d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place, ſoit ; je n'épiloguerai pas là-deſſus.

Depuis l'impreſſion de l'*Emile*, je ne l'ai relu qu'une fois, il y a ſix ans, pour corriger un exemplaire, & le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre, a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me reſtoit, & que je garde à peine une idée générale du contenu de mes Ecrits. Je me rappelle pourtant

fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile*, un paſſage relatif à celui que vous me citez ; mais je ſuis parfaitement ſûr qu'il n'eſt pas le même, parce qu'il préſente, ainſi défiguré, un ſens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas ſonger à éviter dans ce paſſage, le ſens qu'on eût pu lui donner, s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer auſſi incorrectement dans le ſens que je lui donnois moi-même. Vous ſerez peut-être bien aiſe d'apprendre l'anecdote qui me conduiſit à cette idée.

Le feu Roi de Pruſſe déjà grand amateur de la diſcipline militaire, paſſant en revue un de ſes régimens, fut ſi mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble uſage que Louis XIV. en colere avoit fait de ſa canne, il s'oublia juſqu'à frapper de la ſienne le Major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ſes piſtolets, le tire aux pieds du cheval du Roi, & de l'autre ſe caſſe la tête. Ce trait auquel je ne penſe jamais ſans treſſaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Emile*, & j'en fis l'application de moi-même au

cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des perſonnages. Vous ſentez, Monſieur, qu'autant le Major bâtonné eſt grand & ſublime, quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conſéquent de celle de l'offenſeur, & le lui prouvant, il la reſpecte pourtant en ſujet vertueux, s'éleve par là même au-deſſus de ſon Souverain, & meurt en lui faiſant grace; autant la même clémence vis-à-vis un brutal obſcur ſeroit inepte. Le Major employant ſon premier coup de piſtolet, n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le ſien, ne ſeroit qu'un ſot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le ſcrupule de diſpoſer de ſa propre vie, ſans cependant pouvoir ſe réſoudre à ſurvivre à ſon déshonneur, dont la perte, même injuſte, entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur, l'inſuffiſance des loix nous laiſſe toujours dans l'état de nature; je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert ſur les ſpectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenſeur, ni de vrai vengeur que lui-même; loin qu'ici la

clémence qu'en tout autre cas preſcrit la vertu, ſoit permiſe, elle eſt défendue, & laiſſer impuni ſon déshonneur, c'eſt y conſentir; on lui doit ſa vengeance; on ſe la doit à ſoi-même; on la doit même à la ſociété, & aux autres gens d'honneur qui la compoſent; & c'eſt ici l'une des fortes raiſons qui rendent le duel extravagant, moins parce qu'il expoſe l'innocent à périr, que parce qu'il l'expoſe à périr ſans vengeance, & à laiſſer le coupable triomphant; & vous remarquerez que ce qui rend le trait du Major vraiment héroïque, eſt moins la mort qu'il ſe donne, que la fiere & noble vengeance qu'il fait tirer de ſon Roi. C'eſt ſon premier coup de piſtolet qui fait valoir le ſecond: quel ſujet il lui ôte, & quels remords il lui laiſſe! Encore une fois, le cas entre particuliers eſt tout différent. Cependant ſi l'honneur preſcrit la vengeance, il la preſcrit courageuſe; celui qui ſe venge en lâche, au lieu d'effacer ſon infamie y met le comble; mais celui qui ſe venge & meurt, eſt bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injuſtement flétri par un autre, va le chercher un piſtolet à la main, dans l'amphithéâtre de l'Opéra,

lui caſſe la tête devant tout le monde, & puis ſe laiſſant tranquillement mener devant les Juges, leur dit : *Je viens de faire un acte de juſtice, que je me devois & qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre ſi vous l'oſez ;* il ſe pourra bien qu'ils le faſſent pendre en effet ; parce qu'enfin quiconque a donné la mort la mérite, & qu'il a dû même y compter ; mais je réponds qu'il ira au ſupplice avec l'eſtime de tout homme équitable & ſenſé, comme avec la mienne ; & ſi cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes, & fait marcher les gens d'honneur, qui ne ferraillent pas, la tête un peu plus levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne ſera pas inutile à la ſociété. La concluſion, tant de ce détail, que de ce que j'ai dit à ce ſujet dans l'*Emile*, & que je répétai ſouvent quand ce livre parut, à ceux qui me parlerent de cet article, eſt *qu'on ne déshonore point un homme qui ſait mourir.* Je ne dirai pas ici ſi j'ai tort ; cela pourra ſe diſcuter à loiſir dans la ſuite : mais tort ou non, ſi cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaiſe à votre illuſtre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, Monſieur, à la queſtion que vous me propoſez ſur votre Eleve. Mon ſentiment eſt qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cauſe dans la conſtitution particuliere de l'individu, & celles-là ſont invincibles; les autres qui ne ſont que des fantaiſies, ne ſont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque choſe de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allégue, ſi (choſe preſque inouie) il s'agiſſoit d'alimens de premiere néceſſité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance, ſans que l'enfant s'en apperçût, & ſans le contrarier; ce qui, par exemple, pourroit ſe faire en l'expoſant à avoir grand'faim, & à ne trouver, comme par haſard que l'aliment auquel il répugne. Mais ſi cet eſſai ne réuſſit pas, je ne ſerois pas d'avis de s'y obſtiner. Que s'il s'agit de mets compoſés tels qu'on en ſert ſur les tables des Grands, la précaution paroît d'abord aſſez ſuperflue; car il eſt peu apparent que le petit bon-homme ſe trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs, à des ragoûts de truf-

fes ou à des profiteroles, au chocolat pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas, & qui n'eſt pas ſans fondement. Votre Eleve eſt fait pour avoir un jour place aux petits ſoupés des Rois & des Princes: il doit aimer tout ce qu'ils aimeront; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront; il doit en toute choſe avoir les goûts qu'ils auront; & il n'eſt pas d'un bon courtiſan d'en avoir d'excluſifs. Vous devez comprendre par-là & par beaucoup d'autres choſes, que ce n'eſt pas un Emile que vous avez à élever. Ainſi gardez-vous bien d'être un Jean-Jaques; car comme vous voyez, cela ne réuſſit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure, je n'ai plus d'adreſſe aſſez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, Monſieur.

LETTRE

A MADAME B.

Monquin le 28 Octobre 1769.

SI je n'avois été garde-malade, Madame, & ſi je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent, & je ſerois moins bref à vous remercier du plaiſir que m'a fait votre lettre, & du deſir que j'ai de mériter & cultiver la correſpondance que vous daignez m'offrir. Votre caractere aimable & vos bons ſentimens m'étoient déjà aſſez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en perſonne, lorſque je fus un inſtant votre voiſin. Maintenant vous m'offrez, Madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je ſens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant qu'à l'aide d'une imagination qui vous cherche, ſuppléer au charme de voir animer vos yeux & vos traits par ces ſentimens vivifians & honnêtes dont votre cœur me paroît pénétré. Ne craignez point

que le mien repouſſe la confiance dont vous voulez bien m'honorer & dont je ne ſuis pas indigne.

Adieu, Madame, ſoyez ſure, je vous ſupplie, que mon cœur répond très-bien au vôtre, & que c'eſt pour cela que ma plume n'ajoute rien.

LETTRE

A LA MÊME.

Monquin le 7 Décembre 1769.

JE préſume, Madame, que vous voilà heureuſement arrivée à Paris, & peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaiſirs bruyans dont vous preſſentiez le vide, en vous propoſant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve, plus ſubſtantiels pour un cœur tel que le vôtre me paroit être, que vous ne les avez eſtimés; mais il en pourroit réſulter de leur habitude une choſe bien cruelle, c'eſt qu'ils devinſſent pour vous des beſoins, ſans être des alimens; & vous voyez

dans quel état cruel cela jette, quand on eſt forcé de chercher ſon exiſtence là où l'on ſent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur quand on eſt dans le train d'en courir le riſque, je ne vois gueres qu'une choſe à faire, c'eſt de veiller ſévérement ſur ſoi-même, & de rompre cette habitude, ou du moins de l'interrompre avant de s'en laiſſer ſubjuguer. Le mal eſt que dans ce cas, comme dans un autre plus grave, on ne commence gueres à craindre le joug que quand on le porte, & qu'il n'eſt plus tems de le ſecouer; mais j'avoue auſſi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile, peut bien compter ſur ſoi-même auſſi dans l'autre; il ſuffit de prévoir qu'on en aura beſoin. La concluſion de ma morale ſera donc moins auſtere que le début. Je ne blâme aſſurément pas que vous vous livriez, avec la modération que vous y voulez mettre, aux amuſemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, Madame, vos ſentimens, vos réſolutions, vous donnent tout le droit d'en goûter les innocens plaiſirs ſans alarmes; & tout ce que je vois de plus à craindre

dans les ſociétés où vous allez briller, eſt que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à ſuivre pour d'autres, l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien, Madame; que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inſpirez, ne m'ait fait vous prendre un peu trop légérement au mot ſur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou mauſſade, ce ſera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon qui ſe dépêche d'être ſermoneur, pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule. Je ſuis même un peu tenté, je vous l'avoue, de m'en tenir là; l'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement, & le vide du cœur, accompagné d'une triſteſſe habituelle que laiſſe dans le vôtre ce tumulte qu'on appelle ſociété, me donnent, Madame, un vif deſir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire ſervir une de ces deux choſes de remede à l'autre; mais cela me meneroit à des diſcuſſions ſi déplacées dans le train d'amuſemens où je vous ſuppoſe, & que le carnaval dont nous

approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permiſſion pour oſer entamer cette matiere dans un moment auſſi déſavantageux ; ſi vous m'entendez d'avance, comme je puis l'eſpérer ou le craindre, dites-moi de grace ſi je dois parler ou me taire, & ſoyez ſure, Madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaiſir peut-être, mais avec la même fidélité.

LETTRE

A LA MÊME.

Monquin le 17 Janvier 1770.

VOTRE lettre, Madame, exigeroit une longue réponſe, mais je crains que le trouble paſſager où je ſuis, ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'eſt difficile de m'accoutumer aſſez aux outrages & à l'impoſture même la plus comique, pour ne pas ſentir à chaque fois qu'on les renouvelle, les bouillonnemens d'un cœur

ſier qui s'indigne, précéder le ris moqueur qui doit être ma ſeule réponſe à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup ; j'eſpere gagner davantage ; & je crois voir le moment aſſez proche où je me ferai un amuſement de ſuivre, dans leurs manœuvres ſouterraines, ces troupes de noires taupes qui ſe fatiguent à me jetter de la terre ſur les pieds. En attendant, nature pâtit encore un peu, je l'avoue ; mais le mal eſt court, bientôt il ſera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romaneſque, & j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant ; excuſez donc, Madame, s'il ſe mêle un peu de viſions à mes idées ; & s'il s'y mêle auſſi un peu de raiſon, ne la dédaignez pas ſous quelque forme & avec quelque cortege qu'elle ſe préſente. Notre correſpondance a commencé d'une maniere à me la rendre à jamais intéreſſante. Un acte de vertu dont je connois bien tout le prix ; un beſoin de nourriture à votre ame qui me fait préſumer de la vigueur pour la digérer, & la ſanté qui en eſt la ſource. Ce vide interne dont vous vous plaignez, ne ſe fait ſentir qu'aux cœurs

faits pour être remplis. Les cœurs étroits ne ſentent jamais de vide, parce qu'ils ſont toujours pleins de rien : il en eſt, au contraire, dont la capacité vorace eſt ſi grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare & funeſte préſent d'un cœur trop ſenſible au beſoin d'être heureux, ne cherchez rien au-dehors qui lui puiſſe ſuffire : ce n'eſt que de ſa propre ſubſtance qu'il doit ſe nourrir. Madame, tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous eſt étranger, eſt un bonheur faux. Les gens qui ne ſont ſuſceptibles d'aucun autre, font bien de s'en contenter ; mais ſi vous êtes celle que je ſuppoſe, vous ne ſerez jamais heureuſe que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce ſens moral ſi rare parmi les hommes, ce ſentiment exquis du beau, du vrai, du juſte, qui réfléchit toujours ſur nous-mêmes, tient l'ame de quiconque en eſt doué dans un raviſſement continuel qui eſt la plus délicieuſe des jouiſſances. La rigueur du ſort, la méchanceté des hommes, les maux imprévus, les calamités de toute eſpece peuvent l'engourdir pour quelques momens, mais jamais

mais l'éteindre ; & preſque étouffé ſous le faix des noirceurs humaines, quelquefois une exploſion ſubite peut lui rendre ſon premier éclat. On croit que ce n'eſt pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choſes-là ; & moi je crois, au contraire, que ce n'eſt qu'à votre âge qu'elles ſont utiles, & que le cœur s'y peut ouvrir ; plutôt il ne ſauroit les entendre ; plus tard ſon habitude eſt déjà priſe, il ne ſauroit les goûter.

Comment s'y prendre me direz-vous ? Que faire pour cultiver & développer ce ſens moral ? Voilà, Madame, à quoi j'en voulois venir ; le goût de la vertu ne ſe prend point par des préceptes, il eſt l'effet d'une vie ſimple & ſaine ; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait, quand on ne fait que ce qui eſt bien. Mais pour prendre cette habitude, qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir priſe, il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me ſuggere : nourriſſez votre enfant. J'entends les clameurs, les objections ; tout haut, les embarras, point de lait, un mari qu'on importune .... tout bas, une femme qui ſe gêne, l'ennui de la vie domeſtique, les ſoins ignobles, l'abſtinence

des plaiſirs. ..... Des plaiſirs ? Je vous en promets & qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'eſt point par des plaiſirs entaſſés qu'on eſt heureux, mais par un état permanent qui n'eſt point compoſé d'actes diſtincts. Si le bonheur n'entre pour ainſi dire en diſſolution dans notre ame, s'il ne fait que la toucher, l'effleurer par quelques points, il n'eſt qu'apparent, il n'eſt rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puiſſe exiſter, eſt celle de la vie domeſtique qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre ; rien ne s'identifie plus fortement, plus conſtamment avec nous que notre famille & nos enfans. Les ſentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime, ſont les plus vrais, les plus durables, les plus ſolides qui puiſſent nous attacher aux êtres périſſables, puiſque la mort ſeule peut les éteindre, au lieu que l'amour & l'amitié vivent rarement autant que nous : ils ſont auſſi les plus purs puiſqu'ils tiennent de plus près à la nature, à l'ordre, & par leur ſeule force nous éloignent du vice, & des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur ;

s'il en eſt ſur la terre, ma raiſon ne me le montre que là .... Les Comteſſes ne vont pas d'ordinaire l'y chercher, je le ſais; elles ne ſe font pas nourrices & gouvernantes; mais il faut auſſi qu'elles ſachent ſe paſſer d'être heureuſes: il faut que ſubſtituant leurs bruyans plaiſirs au vrai bonheur, elles uſent leur vie dans un travail de forçat, pour échapper à l'ennui qui les étouffe auſſitôt qu'elles reſpirent, & il faut que celles que la nature doua de ce divin ſens moral qui charme quand on s'y livre, & qui péſe quand on l'élude, ſe réſolvent à ſentir inceſſamment gémir & ſoupirer leur cœur, tandis que leurs ſens s'amuſent.

Mais moi qui parle de famille, d'enfans .... Madame, plaignez ceux qu'un ſort de fer prive d'un pareil bonheur. Plaignez-les s'ils ne ſont que malheureux, plaignez-les beaucoup plus s'ils ſont coupables. Pour moi jamais on ne me verra, prévaricateur de la vérité, plier dans mes égaremens, mes maximes à ma conduite; jamais on ne me verra falſifier les ſaintes loix de la nature & du devoir, pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuſer; quand ma raiſon me dit

que j' ai fait dans ma ſituation ce que j'ai dû faire, je l'en crois moins que mon cœur qui gémit, & qui la dément. Condamnez-moi donc, Madame, mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité juſques dans ſes fautes, & qui ne craint point d'en rappeller lui-même le ſouvenir, lorſqu'il en peut réſulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au Ciel, de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie; & d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obſcur ſans me connoître, que de les voir, dans mes malheurs, baſſement nourris par la traitreſſe généroſité de mes ennemis, ardens à les inſtruire à haïr, & peut-être à trahir leur pere; & j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné, qui négligea ſon devoir par foibleſſe, & qui pleure ſa faute, que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de ſon ami, & divulgue pour le diffamer le ſecret qu'il a verſé dans ſon ſein.

Jeune femme voulez-vous travailler à vous rendre heureuſe, commencez d'abord par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent, élevez la vous-même; votre mari en

jeune, il eſt d'un bon naturel, voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous; n'importe, fût-il livré à tous les goûts de ſon âge & de ſon tems, vous l'en arracherez par les vôtres, ſans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens auſſi forts & plus conſtans que ceux de l'amour. Vous paſſerez la vie la plus ſimple, il eſt vrai, mais auſſi la plus douce & la plus heureuſe dont j'aye l'idée. Mais encore une fois, ſi celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte; & ſi l'opinion vous ſubjugue, gucriſſez-vous de la ſoif du bonheur qui vous tourmente, car vous ne l'étancherez jamais.

Voilà mes idées; ſi elles ſont fauſſes ou ridicules, pardonnez l'erreur à l'intention. Je me trompe peut-être, mais il eſt ſûr que je ne veux pas vous tromper. Bonjour, Madame, l'intérêt que vous prenez à moi me touche, & je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres ſont ouvertes; la derniere l'a été; celle-ci le ſera; rien n'eſt plus certain. Je vous en dirois bien la raiſon, mais ma lettre ne vous parviendroit pas. Comme ce n'eſt pas à

vous qu'on en veut, & que ce ne ſont pas vos ſecrets qu'on y cherche, je ne crois pas que ce que vous pourriez avoir à me dire, fût expoſé à beaucoup d'indiſcrétion; mais encore faut-il que vous ſoyez avertie.

LETTRE

A LA MÉME.

Monquin le 2 Février 1770.

SI votre deſſein, Madame, lorſque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir & de m'abuſer par des cajoleries; vous avez parfaitement réuſſi. Touché de vos avances, je prêtois à votre ame la candeur de votre âge; dans l'attendriſſement de mon cœur, je vous regardois déjà comme l'aimable conſolatrice de mes malheurs & de ma vieilleſſe; & l'idée charmante que je me faiſois de vous, effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je ſuis enlacé. Me voilà déſabuſé; c'eſt l'ouvrage de votre derniere lettre.

Son tortillage ne peut être ni la réponſe que la mienne a dû naturellement vous ſuggérer, ni le langage ouvert & franc de la droiture. Pour moi ce langage ne ceſſera jamais d'être le mien; je vois que vous avez reſpiré l'air de votre voiſinage. Eh ! mon Dieu; Madame, vous voilà bien jeune initiée à des myſteres bien noirs. J'en ſuis fâché pour moi, j'en ſuis affligé pour vous.... à vingt-deux ans!.... Adieu, Madame.

ROUSSEAU.

En reprenant avec plus de ſang-froid votre lettre, je trouve la mienne dure & même injuſte; car je vois que ce qui rend vos phraſes embarraſſées, eſt qu'une involontaire ſincérité s'y mêle à la diſſimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement, je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non, Madame, vous ne voulez pas me tromper, je le ſens, c'eſt vous qu'on trompe, & bien cruellement. Mais cela poſé, il me reſte une queſtion à vous faire; dans le jugement que vous portez de moi, pourquoi m'écrire? Pourquoi me rechercher? Que me voulez-vous? Recherche-t-on

quelqu'un qu'on n'eſtime pas? Eh ! je fuirois juſqu'au bout du monde, un homme que je verrois comme vous paroiſſez me voir. Je ſuis environné, je le ſais, d'eſpions empreſſés & d'ardens ſatellites qui me flattent pour me poignarder ; mais ce ſont des traîtres ; ils font leur métier. Mais vous, Madame, que je veux honorer autant que je mépriſe ces miſérables, de grace, que me voulez-vous ? Je vous demande ſur ce point une réponſe préciſe, & pour Dieu ſuivez en la faiſant, le mouvement de votre cœur & non pas l'impulſion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, & j'eſpere avoir long-tems la douceur de vous parler de vous ; mais pour ce moment commençons par moi : commençons par nous mettre en regle ſur ce que nous devons penſer l'un de l'autre. Quand nous ſaurons bien à qui nous parlons, nous en ſaurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, Madame, de ne plus m'écrire ſous un autre nom que celui que je ſigne, & que je n'aurois jamais dû quitter.

LETTRE

A LA MÊME.

Monquin le 16 Mars 1770.

ROSE je vous crois ; & je vous croirois avec plus de plaiſir encore ſi vous euſſiez moins inſiſté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec ſimplicité, mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout ſon éclat. Je vais quitter cette habitation ; je ſais ce que je veux & dois faire ; j'ignore encore ce que je ferai : je ſuis entre les mains des hommes ; ces hommes ont leurs raiſons pour craindre la vérité, & ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence, ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul & à leur merci, je ne puis rien, ils peuvent tout, hors de changer la nature des choſes, & de faire que la poitrine de J. J. Rouſſeau vivant, ceſſe de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans cette ſituation en quel lieu je trouverai ſoit une pierre pour y poſer ma tête, ſoit une terre pour y

poſer mon corps, je ne puis vous donner aucune adreſſe aſſurée : mais ſi jamais je retrouve un moment tranquille, c'eſt un ſoin que je n'oublierai pas. Roſe ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'eſtime ſur mes écrits ; vous m'en accorderiez encore plus ſur ma vie, ſi elle vous étoit connue ; & davantage encore ſur mon cœur, s'il étoit ouvert à vos yeux : il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juſte ; la méchanceté ni la haine n'en approcherent jamais. J'ai de grands vices, ſans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; & tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le myſtere affreux des trames dont je ſuis enlacé ; elles ſont ſi ténébreuſes, on me les cache avec tant de ſoin que je n'en apperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez ſur la calomnie & l'impoſture ne ſauroient convenir à celle-là ; & les frivoles clameurs de la calomnie ſont bien différentes, dans leurs effets, des complots tramés & concertés durant longues années, dans un profond ſilence, & dont les développemens ſuc-

ceſſifs, dirigés par la ruſe, opérés par la puiſſance, ſe font lentement, ſourdement & avec méthode. Ma ſituation eſt unique; mon cas eſt inoui depuis que le monde exiſte. Selon toutes les regles de la prévoyance humaine, je dois ſuccomber; & toutes les meſures ſont tellement priſes, qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puiſſe confondre les impoſteurs. Pourtant une certaine confiance ſoutient encore mon courage. Jeune femme écoutez-moi, quoi qu'il arrive, & quelque ſort qu'on me prépare: quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes; quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves ſans replique, la démonſtration, l'évidence; ſouvenez-vous des trois mots par leſquels ont fini mes adieux. JE SUIS INNOCENT.

ROUSSEAU.

Vous approchez d'un terme intéreſſant pour mon cœur; je deſire d'en ſavoir l'heureux événement auſſi-tôt qu'il ſera poſſible. Pour cela, ſi vous n'avez pas avant ce tems-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet que vous ferez mettre à la poſte auſſi-tôt

que vous ſerez délivrée, ſous une enveloppe à l'adreſſe ſuivante,

A Mde. Bois de la Tour née Roguin, à Lyon.

LETTRE

A LA MÊME:

Paris le 7 Juillet 1770.

DEUX raiſons, Madame, outre le tracas d'un débarquement m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée. La premiere que vous m'avez écrit vous-même, que quand même nous ſerions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir; l'autre que je ſuis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec Madame de ***. C'eſt à vous, Madame, à m'inſtruire ſi ces deux obſtacles exiſtent ou non; s'ils n'exiſtent pas, j'irai avec le plus vif empreſſement contenter le beſoin de vous voir, que me donna la premiere lettre que vous me fîtes l'hon-

neur de m'écrire, & qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au ſpectacle ne ſauroit me convenir, parce que, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en ſpectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le haſard nous y conduisît en même jour, & que je le ſuſſe, ne doutez pas que je ne profitaſſe avec tranſport du plaiſir de vous y voir, & même que je ne me préſentaſſe à votre loge, ſi j'étois ſûr que cela ne vous déplût pas. Je ſuis affligé d'apprendre votre prochain départ. Eſt-ce pour augmenter mon regret que vous me propoſez de vous ſuivre en Nivernois? Bonjour, Madame, donnez-moi de vos nouvelles & vos ordres durant le ſéjour qui vous reſte à faire à Paris; donnez-moi votre adreſſe en province, & ſouvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'eſpere que de ſa vie J. J. Rouſſeau n'aura plus rien à démêler avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

LETTRE

A LA MÊME.

Paris le 13 Juillet 1770.

JE ne puis, Madame, vous aller voir que la ſemaine prochaine, puiſque nous ſommes à la fin de celle-ci; je tâcherai que ce ſoit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner, il faut que tout cela ſe prenne impromptu. Car tous les engagemens pris d'avance, m'ôtent tout le plaiſir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, ſi vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; & ſi je ne ſuis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous ſais gré de me reprocher mon air gauche & embarraſſé; mais ſi vous voulez que je m'en défaſſe, il faut que ce ſoit votre ouvrage. Avec une ame aſſez peu craintive, un naturel d'une inſupportable timidité, ſur-tout auprès des femmes, me rend toujours d'autant

plus mauſſade, que je voudrois me rendre plus agréable. De plus, je n'ai jamais ſu parler, ſur-tout quand j'aurois voulu bien dire; & ſi vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bonjour, Madame, voilà votre laquais; à mardi s'il fait beau, mais ſans promeſſe. Je ſens qu'ayant à vous perdre ſi vîte, il ne faut pas me faire un beſoin de vous voir.

LETTRE

A M. . . . .

Paris le 24 Novembre 1770.

SOYEZ content, Monſieur, vous & ceux qui vous dirigent. Il vous falloit abſolument une lettre de moi: vous m'avez voulu forcer à l'écrire, & vous avez réuſſi: car on ſait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut ſe tuer, on eſt obligé en conſcience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, Monſieur,

& n'ai nul desir de vous connoître ; mais je vous trouve très à plaindre & bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence & son poids aussi bien que vous tout au moins ; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon sens à s'ôter la vie. Car enfin le pis qu'il en puisse arriver, est de mourir de faim, & l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misere est terrible, insupportable, mais il en est où elle est moins dure à souffrir ; c'est le vôtre. Comment, Monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras, & un bon ami, vous ne voyez d'autre asyle contre la misere que le tombeau ? surement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre..... La mort est à préférer, j'en conviens : mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste & dur vous persécute, il menace d'attenter à votre liberté. Eh bien,

Monſieur, je ſuppoſe qu'il exécute ſa barbare menace, ſerez-vous déshonoré pour cela ? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte ? Socrate mourut-il dans l'ignominie ? Et où eſt donc, Monſieur, cette ſuperbe morale que vous étalez ſi pompeuſement dans vos lettres, & comment avec des maximes ſi ſublimes ſe rend-on ainſi l'eſclave de l'opinion ? Ce n'eſt pas tout ; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir ou de vivre en captivité. Et point du tout ; vous avez l'expédient tout ſimple de ſortir de Paris ; cela vaut encore mieux que de ſortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colere & d'animoſité. Vous vous complaiſez à l'image de votre ſang jailliſſant ſur votre cruel parent ; vous vous tuez plutôt par vengeance que par déſeſpoir, & vous ſongez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que ſéveres dont il vous plaît d'accabler fiérement le pauvre St. Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de juſtice, vous en rendre quelques-unes à ſon tour.

Je conviens pourtant, Monſieur ! que votre lettre eſt très-bien faite, & je vous trouve fort diſert pour un déſeſpéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter ſur votre bonne-foi comme ſur votre éloquence, mais la maniere dont vous narrez notre entrevue, ne me le permet pas trop. Il eſt certain que je me ſerois, il y a dix ans, jetté à votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur, & il eſt probable que, comme dans tant d'affaires ſemblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zele m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit ſervi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réſervé ; j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonſpection les nouveaux viſages, & dans l'impoſſibilité de remplir à la fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impoſe, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refuſé le conſeil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M., je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre, & la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous diſois, eſt que vous y répondites pluſieurs fois. Cependant vous venez me

dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai, ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis, & vous ajoutez qu'après de mûres délibérations, il vous ſembla d'appercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine : mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres délibérations pour appercevoir cela, car je vous l'avois bien articulé, & je m'étois aſſuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conſeil, je ne vous l'ai point refuſé. J'ai fait plus ; je vous ai offert, je vous offre encore, d'alléger en ce qui dépend de moi la dureté de votre ſituation. Je ne vois pas, je vous l'avoue, en quoi vous pouvez-vous plaindre de mon accueil, & ſi je ne vous ai point accordé de confiance, c'eſt que vous ne m'en avez point inſpiré.

Vous ne voulez point, Monſieur, faire part de l'état de votre ame & de votre derniere réſolution à votre bienfaiteur, à votre conſolateur, dans la crainte que, voulant prendre votre défenſe, il ne ſe compromît inutilement avec un ennemi puiſſant qui ne lui pardonneroit jamais ; c'eſt à moi que vous vous adreſſez pour cela, ſans

doute à cauſe de mon grand crédit & des moyens que j'ai de vous ſervir, & qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma ſituation. Je vous ſuis obligé de la préférence ; j'en uſerois ſi j'étois ſûr de pouvoir vous ſervir ; mais certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à vous, ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la réſolution que vous me marquez avoir priſe, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne ſera ſurement pas de penſer que *c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie*, mais au contraire que *c'étoit le comble de l'égarement, du délire, & de la fureur.* S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de ſe délivrer de ſa propre vie, ce ſeroit pour des maux intolérables & ſans remede, mais non pas pour une ſituation dure mais paſſagere, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La miſere n'eſt jamais un état ſans reſſources ſurtout à votre âge, elle laiſſe toujours l'eſpoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage, &

qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute ſa menace, & que vous ne vous ſentiez pas la conſtance de ſupporter ce malheur, cédez à l'orage & quittez Paris, qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez non ſans danger, mais ſans opprobre. Croyez-vous être le ſeul qui ait des ennemis puiſſans, qui ſoit en péril dans Paris, & qui ne laiſſe pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de ſe dire à lui-même, je reſte au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruſe & la puiſſance; mais j'ai fait en ſorte qu'ils ne puſſent jamais me faire de mal juſtement? Monſieur, celui qui ſe parle ainſi, peut vivre tranquille au milieu d'eux, & n'eſt point tenté de ſe tuer.

LETTRE

A MADAME.....

Paris le 14 Août 1772.

IL eſt, Madame, des ſituations auxquelles il n'eſt pas permis à un honnête homme d'être préparé ; & celle où je me trouve depuis dix ans, eſt la plus inconcevable & la plus étrange dont on puiſſe avoir l'idée. J'en ai ſenti l'horreur ſans en pouvoir percer les ténebres. J'ai provoqué les impoſteurs & les traîtres par tous les moyens permis & juſtes qui pouvoient avoir priſe ſur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, & continuant leurs manœuvres ſouterraines, ils ſe ſont cachés de moi avec le plus grand ſoin. Cela étoit naturel, & j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'eſt moins, eſt qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames & de leur fauſſeté ; qu'avec un ſuccès qui tient du prodige, on m'a ôté toute connoiſſance des complots dont je ſuis la victime, en m'en faiſant ſeulement bien ſentir l'effet, & que tous ont

marqué le même empreſſement à me faire boire la coupe de l'ignominie, & à me cacher la bénigne main qui prit ſoin de la préparer. La colere & l'indignation m'ont jetté d'abord dans des tranſports qui m'ont fait faire beaucoup de ſottiſes, ſur leſquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuſte d'envelopper tout mon ſiecle dans le mépris qu'on doit à quiconque ſe cache d'un homme pour le diffamer, j'ai cherché quelqu'un qui eût aſſez de droiture & de juſtice pour m'éclairer ſur ma ſituation, ou pour ſe refuſer au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement, je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la groſſiere fauſſeté de ceux qui vouloient m'abuſer par des careſſes ſi mal-adroites & ſi peu dictées par la bienveillance & l'eſtime, qu'elles cachoient même & aſſez mal une ſecrete animoſité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahiſon. A peine dans ce délire univerſel, ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiſeau niais qu'on veut prendre. S'ils m'euſſent fui, s'ils m'euſ-

ſent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant & me plaignant, du moins les eſtimer encore. Ils n'ont pas voulu me laiſſer cette conſolation. Cependant, il eſt parmi eux des perſonnes, d'ailleurs ſi dignes d'eſtime, qu'il paroît injuſte de les mépriſer. Comment expliquer ces contradictions? J'ai fait mille efforts pour y parvenir; j'ai fait toutes les ſuppoſitions poſſibles; j'ai ſuppoſé l'impoſture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me ſuis dit, ils ſont trompés; leur erreur eſt invincible. Mais, me ſuis-je répondu; non-ſeulement ils ſont trompés; mais loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chériſſent. Tout leur plaiſir eſt de me croire vil hypocrite & coupable. Ils craindroient comme un malheur affreux de me retrouver innocent & digne d'eſtime. Coupable ou non, tous leurs ſoins ſont de m'ôter l'exercice de ce droit ſi naturel, ſi ſacré de la defenſe de ſoi-même. Hélas! toute leur peur eſt d'être forcés de voir leur injuſtice, tout leur deſir eſt de l'aggraver. Ils ſont trompés? Hé bien ſuppoſons. Mais, trompés doivent-ils ſe conduire comme ils ſont? d'honnêtes gens peuvent-ils ſe conduire ainſi? Me conduirois-je

ferois-je ainſi moi-même à leur place ? Jamais, jamais. Je ſuirois le ſcélérat ou confondrois l'hypocrite. Mais le flatter pour le circonvenir, ſeroit me mettre au-deſſous de lui. Non, ſi j'abordois jamais un coquin que je croirois tel, ce ne ſeroit que pour le confondre & lui cracher au viſage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les ſuppoſitions, j'ai donc ceſſé mes recherches, & je me ſuis dit : je vis dans une génération qui m'eſt inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raiſon de leur accorder aucune eſtime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris eſt encore un ſentiment trop tourmentant. Je ne les eſtime donc, ni ne les hais, ni ne les mépriſe. Ils ſont nuls à mes yeux, ce ſont pour moi des habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La ſeule choſe que je ſais, eſt qu'il n'a point de rapport au mien & que nous ne ſommes pas de la même eſpece. J'ai donc renoncé avec eux à cette ſeule ſociété qui pouvoit m'être douce & que j'ai ſi vainement cherchée, ſavoir à celles des cœurs. Je ne les cherche

ni ne les fuis. A moins d'affaires je n'irai plus chez perſonne. Mes viſites ſont un honneur que je ne dois plus à qui que ce ſoit déſormais, un pareil témoignage d'eſtime ſeroit trompeur de ma part, & je ne ſuis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams & aux brutaux; mais ceux dont au moins le nom m'eſt connu, & qui peuvent s'abſtenir de m'inſulter chez moi, je les reçois avec indifférence mais ſans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu deſquelles je vis, je ne refuſe pas même, quand l'occaſion s'en préſente, de m'amuſer d'elles & avec elles autant que cela leur convient & à moi auſſi. Je laiſſerai aller les choſes comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; & à moins que je ne retrouve enfin contre toute attente ce que j'ai ceſſé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un ſeul pas ſans néceſſité pour rechercher qui que ce ſoit. J'ai du regret, Madame, à ne pouvoir faire exception pour vous; car vous m'avez paru bien aimable. Mais cela n'empêche pas que

vous ne ſoyez de votre ſiecle, & qu'à ce titre je ne puiſſe vous excepter. Je ſens bien ma perte en cette occaſion. Je ſens même auſſi la vôtre, du moins ſi, comme je dois le croire, vous recherchez dans la ſociété, des choſes d'un plus grand prix que l'élégance des manieres & l'agrément de la converſation.

Voilà mes réſolutions, Madame, & en voilà les motifs. Je vous ſupplie d'agréer mon reſpect.

Fin du II. *Volume de Pieces diverſes.*

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

LETTRE *à M. M.* . . Page 3
— *au même.* 7
— *au même.* 10
— *à M. de Gingins de Moiry.* 13
— *à M. M.* 15
— *à madame Cramer de Lon.* 16
— *à M. de Gingins de Moiry.* 17
— *à mylord Maréchal.* . . 19
— *à M***.* 20
— *à M. de Montmollin.* . 22
— *à M. David Hume.* . 25
— *à M. M.* 28
— *à M. de.* 36
— *à M. K.* 38
— *à M. D. R.* 41
— *à mylord Maréchal.* . 46
— *à madame de.* 48
— *à madame.* 53
— *à M. de Montmollin.* . 66
— *à M. Loiſeau de Mauléon.* 73

LETTRE *à mademoiſelle d'Ivernois.*
. . . . . Page 75
— *à M. Watelet.* . . . 76
— *à M. Favre.* . . . 79
— *à M. Marc Chappuis.* . 81
— *à M. Rouſſeau ſon Couſin.* 87
— *à M***.* 89
— *á M. G. Lieutenant-Colonel.* 91
— *à M. L. P. L. E. D. W.* . 92
Quatre lettres à M. L'A. de. . 94
— *au même.* 96
— *au même.* 101
— *au même.* 108
— *à M***.* 113
— *à M. Romilli.* . . . 116
— *à M. P.* 118
— *à M. L. P. L. E. de W.* 121
— *à madame de B.* . . . 124
— *à mylord Maréchal.* . 126
— *au même.* 130
— *au même.* 133
— *à M. A.* 136
— *à mademoiſelle D. M.* . 138
— *à la même.* 149

LETTRE *à mademoiselle G.* Page 155
— *à M. de P.* 157
— *à M. L. P. D. W.* . . 160
— *à M***.* 163
— *à M. de Chamfort.* . 167
— *à M. H. D. P.* . . . 168
— *à M***.* 172
— *à mylord Maréchal.* . 177
— *à madame la C. de B.* 180
— *à M. Butta-Foco.* . 186
— *au même.* 192
— *au même.* 197
— *au même.* 203
— *à M. de C***.* . . 208
— *à M. D***.* . . . 212
— *à M. Hirzel.* 215
— *à M. Duclos.* 216
— *à mylord Maréchal.* . 220
— *à M. Abauzit.* . . . 223
— *à M. D***.* . . . 224
— *à M. de Montmollin.* . 228
— *à M.***.* 230
— *à M. D.* 233
— *à M. le C. de ***.* . 236

LETTRE *à madame la C. de* ***.
. . . . . Page 239
— *à madame la M. de V.* 241
— *à M. D.* 246
— *au Lord Maréchal d'Ecoſſe.* 250
— *à meſſieurs de Luc.* . 254
— *à M. Meuron, Procureur-Général.* 255
— *à M. de P.* 256
— *à M. de C. P. A. A.* . 257
— *à M. Clairaut.* . . . 258
— *à M. M***.* 259
— *à M. Meuron.* 262
— *à M. le P. de Montmollin.* 264
— *à M. D.* 265
— *à M. le P. de Felice.* . 268
— *à M. Meuron.* 269
— *au Conſiſtoire de Motiers.* 272
— *à M. D.* 276
— *à mylord Maréchal.* . 280
— *à M. d'Ivernois.* . . . 284
— *à mademoiſelle G.* . . 287
— *à M. Meuron.* 288
— *à M. D.* 290

LETTRE *à M. D.* . Page 327
— *à M. de Graffenried.* . 328
— *au même* 330
— *au même.* 334
— *au même.* 335
— *à M. D.* 336
— *au même.* 337
— *à M. D. L. C.* . . 338
— *à M. D.* 344
— *au même.* 345
— *à M. David Hume.* . 346
— *à M. d'Ivernois.* . . 347
— *au même.* 349
— *au même.* 351
— *à M. Hume.* 352
— *au même.* 354
— *à mylord* * * *. . . 356
— *à l'Auteur du St. James Chronicle.* 358
— *à Lord* * * *. . . . 359
— *à madame de Luze.* . 363
— *à M. le Général Conway.* 369
— *à M. Hume.* . . . 371
— *à M. Davenport.* . . 373

LETTRE *à M. David Hume.*
. . . . . Page 374
— *à mylord Maréchal.* . 418
— *à M. Guy.* 422
— *à Mylord Maréchal.* . 427
— *au même.* 429
— *au même.* 431
— *à madame* *** . . . 434
— *à mademoiselle Dewes.* . 440
— *à mylord Maréchal.* . 442
— *à M. le marquis de Mirabeau.* 444
— *à M. le Duc de Grafton.* 452
— *à M. Guy.* 453
— *au Lord Maréchal.* . 456
— *à M. Granville.* . . 457
— *à mylord Maréchal.* . 460
— *à M. le Général Conway.* 463
— *à mylord Comte de Harcourt.* 465
— *à M. E. J. Chirurgien.* 467
— *à M. le marquis de Mirabeau.* 470
— *au même.* 471
— *à madame la M. de.* . 479
— *à mademoiselle Dewes.* . 482
— *à M. d'Ivernois.* . . 483

LETTRE *au même.* Page 488
— *à* M. D. 492
— *au même.* 494
— *au même.* 500
— *à* M*de. la Préſidente de Verna.* 504
— *à M. L. C. D. L.* . 506
— *à* M. *du Belloy.* . . . 512
— *au même.* 517
— *à M. l'A. M.* 526
— *au même.* 534
— *au même.* 539
— *à madame B.* 546
— *à la même.* 547
— *à la même.* 550
— *à la même.* 558
— *à la même.* 561
— *à la même.* 564
— *à la même.* 566
— *à M.* 567
— *à Madame.* 574

Fin de la Table.

89500